NOTES DOCUMENTAIRES
sur la Compagnie de Jésus
III

Les Mensonges
DE
RIBADENEYRA

Des miracles
et de la mort de Saint Ignace

Sur le fléau de la "Sollicitation"
en Espagne au XVI^{e} siècle

PAR
I. DE RÉCALDE

PARIS
LIBRAIRIE MODERNE
2, rue de l'Échaudé-Saint-Germain, 2
1929

NOTES DOCUMENTAIRES
sur la Compagnie de Jésus

III

Les Mensonges
DE
RIBADENEYRA

Des miracles et de la mort de Saint Ignace

Sur le fléau de la "Sollicitation" en Espagne au XVI^e siècle

PAR

I. DE RÉCALDE

AUSGESONDERT
Bibliothek der
Phil.-Theol. Hochschule
St. Pölten

PARIS
LIBRAIRIE MODERNE
2, rue de l'Échaudé-Saint-Germain, 2

1929

INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'Histoire ?

Une science, une étude, un art ? — La juste part du panégyrique. — Ribadeneyra ; Saint Ignace a-t-il fait des miracles de son vivant ? A-t-il reçu les derniers sacrements ?

Louis Veuillot se demande moqueusement quelque part, à propos de l'économie politique :

— Est-elle une science ? est-elle une étude ? est-elle une blague *?*

Nous n'osons nous poser la même question au sujet de l'histoire, gardienne du trésor de l'expérience humaine, maîtresse de toutes les grandes civilisations, l'une des Muses de l'antiquité les plus vite acclimatées dans l'Eglise.

L'histoire est donc une science, — à moins qu'elle ne soit un art, l'un des sept arts libéraux, comme la grammaire et la poésie.

Ou plutôt, elle est tour à tour et souvent à la fois l'un et l'autre. Tantôt plus scientifique dans ses analyses ; tantôt plus hardie dans ses synthèses.

Et nul ne le sait mieux, par exemple, jusque sur le trône de Pierre, que l'illustre bibliothécaire de l'Ambrosienne et de la Vaticane qui a ceint la tiare sans oublier ses travaux d'archiviste. Volontairement limités à un objectif étroit, mais poussés selon toute la rigueur des méthodes contemporaines, ces solides ouvrages attestent un goût décidé de l'exacte érudition, non moins nécessaire à la vérité que les vues audacieuses et les envolées du génie.

***

Entre ces deux grandes tendances, si naturelles à l'esprit humain que rien ne les abolira jamais, en dépit des fluctuations de la faveur publique, il faut savoir reconnaître une place à toute une gamme de genres intermédiaires, qui vont de la haute philosophie de l'histoire à la prédication, sans oublier la polémique, le roman historique, le drame ou l'épopée.

Genres secondaires, si l'on veut, mais qui ont leur utilité et qui se mêlent parfois, subrepticement, même à la plus authentique littérature ecclésiastique!

Or, la loi de ces genres mixtes relève certainement moins des rigoureuses démarches de la recherche scientifique que des habiletés de l'art au service d'un louable zèle d'édification.

Ainsi ont été tout spécialement conçues et exécutées tant de vieilles hagiographies, qui se proposaient moins de peindre les saints tels qu'ils furent et qu'il était malaisé de les retrouver à travers les incertitudes du souvenir, que de les dresser dans l'imagination des siècles tels qu'ils ont dû être, nimbés à distance de leur gloire posthume, hiératisés au goût

de leurs dévots du lendemain, afin de leur susciter de nouveaux disciples et des émules.

Même le grave Ami du Clergé, *un jour, a formulé comme une règle ces convenances de la biographie pieuse, d'où sont éliminés tous détails, même innocents, susceptibles d'offenser une oreille pie, et où s'insèrent comme d'elles-mêmes, après coup, les clartés surnaturelles les moins discernables dans la réalité journalière.*

Bref, il s'agit, en général, pour l'hagiographe, de dresser une statue de saint personnage, ou de peindre un tableau de dévotion, beaucoup plus que d'organiser une exposition de croquis d'après nature. Ceux-ci, il n'est pas absolument défendu à l'artiste de s'en inspirer, mais ils restent généralement en cartons ou ne paraissent que fort retouchés d'un pinceau fraternel, comme tant de portraits de Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, déguisée en odalisque céleste par l'imagerie de Lisieux.

Même de vrais chefs-d'œuvre de goût et de piété n'échappent pas à ces nécessités de l'onction d'abord. Les Confessions *de Saint Augustin ont tout un côté conventionnel. Bien mieux, jusque sur un plan supérieur, les Bulles de béatification et de canonisation, établies pourtant avec un scrupuleux souci de la vérité, ne sont que par leurs conclusions des actes de la Chaire infaillible; dans l'exposé des motifs qui ont poussé les Papes à mettre un nouveau Saint sur les autels, ces Lettres solennelles se défendent de garantir l'authenticité de tous les traits qu'elles rapportent en vue seulement de faire partager au monde chrétien la joie et l'édification de l'Eglise:* scribitur non ad probandum, sed ad ædificandum, *au témoignage du Pape Benoît XIV.*

Il est même plusieurs de ces insignes proclamations de la vertu, des miracles, de la renommée des

saints, qu'il faut savoir comparer, sans l'ombre d'une impertinence, moins à la sécheresse géométrique des relevés, coupes et plans d'un architecte, qu'aux gracieuses perspectives des tableaux de genre ou d'histoire, choisies pour mettre d'abord en valeur le point de vue ou l'impression que le peintre veut faire dominer. Inutile d'y chercher telles quelles les proportions mathématiques des événements ou des personnages. Les jeux de la lumière et des ombres, des couleurs, des points de fuite jusqu'aux lignes d'horizon, grandissent au gré de l'auteur la stature de ses héros de premier plan ou leur importance en scène, au point de leur faire écraser et masquer, autant qu'il lui plaît, les plus illustres fonds lointains, — paysages, fabriques, figures, — dont l'intérêt trop considérable offusquerait le sujet central.

Rien d'ailleurs de plus légitime, de plus vrai d'une vérité d'art, d'une vérité de choix, qui subordonne à une fin particulière tous ses moyens d'expression ; et rien, au contraire, de moins justifié que d'exiger, par exemple, les mêmes proportions réduites, pour un saint de vitrail, dans une église qu'il patronne, que pour sa menue notice biographique dans l'Histoire universelle de l'Eglise.

Il arrive même, dans certaines de ces peintures, qu'ici et là, derrière un Saint Fiacre ou un Saint Expédit, offerts au culte local avec tout l'éclat que l'artiste leur a pu donner, — là-bas, au loin, se devine estompée et minuscule, comme un rappel discret à des dévotions plus authentiques, la silhouette des premiers apôtres de nos métropoles. Ce n'est pas une comparaison, ni un parallèle ; c'est mieux qu'un simple motif d'ornementation d'église : avec du tour de main, parfois un éclair de génie, cela peut donner ce qu'il y a au monde de plus haut comme

leçon dans la beauté: un chef-d'œuvre de l'art religieux.

Aussi ne sommes-nous nullement surpris de trouver formulée la loi du genre, jusque dans le récent discours de S. S. Pie XI, qui fut un si méticuleux érudit, à l'occasion de l'approbation des miracles pour la béatification de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le même Dieu qui lance dans l'espace, réglées avec une harmonie merveilleuse, les masses imposantes des mondes, taille aussi, dans le secret de la roche, les facettes des cristaux qui ne disent pas moins éloquemment la perfection de sa sagesse ; la même main qui suscite les géants de la vie, sur la terre et dans les océans, forme aussi les invisibles organismes des infiniment petits.

Il en est ainsi dans l'ordre surnaturel. Pour nous en tenir aux derniers centenaires, le même Dieu qui suscite ces géants de la sainteté et de l'apostolat que furent Saint Ignace et Saint François Xavier, *derrière lesquels se dressent toujours, resplendissantes à l'horizon de la vie spirituelle, les figures incomparables de Pierre et de Paul,* d'Athanase, de Chrysostome, d'Ambroise et de Charles Borromée, le même Dieu se révèle en ce moment à nous comme celui qui, avec un amour infini, a formé dans le secret comme une miniature exquisement fine de sainteté parfaite, cette tout humble, toute petite et si virginale enfant.

Hélas! depuis qu'à Rome, sous la pression d'un insatiable appétit d'honneurs pour cette aimable petite Sainte, on a fait de Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus la patronne des missions avec Saint François Xavier, il nous a fallu subir bien des tours moins éloquents, infligés à l'humble vérité. Pour un peu, la jeune Carmélite de Lisieux passerait avant

l'Apôtre des Indes, de même que la foudroyante, mais peu solide conquête de l'Extrême-Orient semble, ici et là, chez les auteurs jésuites, égaler l'éclat du définitif établissement du christianisme en Occident par les Bienheureux Pierre et Paul.

Même d'excellentes raisons théologiques ne manquent pas aux bouches les plus aventureuses pour justifier cet arrangement nouveau des valeurs missionnaires. En vertu de la supériorité de la contemplation sur toutes les activités d'ici-bas et de la préséance établie par le Maître lui-même dans l'Evangile en faveur de Marie, il est évident, en effet, que dans la lumière transcendante de la foi, — pour passer sous silence la pression d'autres contingences, — la plus humble des orantes, du fond d'une retraite inconnue, a pu travailler au salut des âmes d'une façon plus efficace que le plus entreprenant missionnaire.

Il convient, cependant, de bien distinguer les genres.

***

Pour que le procédé reste honnête, il doit d'abord être avoué, et rien n'autorise à brouiller l'un avec l'autre le panégyrique et la recherche savante.

Un Bossuet n'a jamais pensé à faire passer une de ses Oraisons funèbres pour un essai critique.

Et de même, quand il s'agit des grands hommes d'Eglise, et en particulier des fondateurs d'Ordre qui doivent à jamais incarner aux yeux de leur postérité spirituelle le type achevé des vertus propres à leur Congrégation, on comprend très bien qu'il s'écrive des vies surtout édifiantes et qui se donnent comme telles, pour distribution de prix ou pour la lecture aux réfectoires de communauté. C'est le pendant des portraits à l'huile, généralement exé-

crables et peu ressemblants, qu'on voit aux murs des parloirs de Maisons religieuses. Nous sommes même les premiers à bien vouloir faire nos dévotions devant ces saintes images, dont la médiocrité risque moins de distraire et de préoccuper la pensée que la touche originale d'un grand artiste.

Mais il y a d'autres besognes permises, utiles même, pour la solide gloire de grandes figures qu'énerve un peu l'excès des adulations.

Ainsi nous avons contesté qu'il soit sérieusement établi, du point de vue historique, que Saint Ignace ait fait des miracles de son vivant; nous sommes plus sûrs encore qu'il est mort sans avoir reçu les Sacrements de l'Eglise.

Cette double constatation ne vise aucunement ni à critiquer le fondateur de la Compagnie de Jésus ni à diminuer sa haute stature, sa grande physionomie, un peu fermée, trop volontaire, mais si caractéristique. On peut être un grand saint sans être un thaumaturge; la mort sans sacrements peut être un accident aussi bien qu'une négligence ou une faute; et la question n'aurait même pour nous aucune espèce d'intérêt, s'il s'agissait seulement de démêler la part, impossible à évaluer, des mérites ou des démérites de Saint Ignace. Le plus ou moins d'héroïsme d'un Bienheureux en telle ou telle circonstance déterminée de sa vie, est le secret de Dieu; l'Eglise nous garantit qu'au total il est mort en état de grâce et promis aux célestes récompenses. Cela suffit à toutes les exigences de notre piété.

Mais ce qu'il est curieux de saisir à cette occasion sur le vif, ce sont les méthodes de la Compagnie, élaborant d'abord, à l'instar des autres Ordres, l'ample nécrologie de son bienheureux Père, comme sont conçus à peu près tous ces monuments de famille, avec une piété attentive à fixer du cher

disparu l'image la plus vraie, mais sous son aspect le plus noble, le plus tendre et le plus surnaturel. Puis les jours passent, les derniers témoins directs disparaissent ; on repeint, de génération en génération, l'image convenue du grand homme aux couleurs nouvelles que la vénération agrandie des Siens et leur propre renommée exigent peu à peu des biographes, eux-mêmes plus incertains sur la physionomie du modèle. Ainsi naissent toutes les légendes ; ainsi se sont peu à peu formées, dans la Compagnie, à la mesure de son formidable esprit de corps, ces « grandes fictions historiques », cette « partialité dévote », selon les deux terribles mots du Père Astrain, S. J., qui, peu à peu, ont altéré, transformé dans des proportions indéfendables l'image de cet ancien capitaine biscayen, qui s'est fait un jour dans l'Eglise le capitaine d'une sorte de Grande Compagnie devenue elle-même par la suite une immense armée.

Et ce « pieux mensonge », longtemps accepté ou imposé au monde catholique, consacré par l'adhésion ou le silence des Externes comme des sujets de la Société, peu à peu est passé en une sorte d'article de foi, sur lequel il n'est pas de Jésuite qui ne se montre plus chatouilleux que sur son Credo *ou sur les rites millénaires du monde latin.*

Confessez, en effet, à un de nos « bons Pères » quelque doute grave sur un canon du Concile de Trente ou même sur un article du Symbole de Nicée, il entreprendra avec condescendance de vous aider à sortir de cette difficulté. Mais n'allez pas lui laisser soupçonner que vous manquez d'une entière confiance en l'efficacité miraculeuse de l'Eau de Saint Ignace ou qu'une brochure de Récalde a fait impression sur votre esprit. Sinon, voici que se révèle soudain un farouche Inquisiteur. Il se lève, il

gesticule, il tempête ; il vous menace à la fois de toutes les foudres du Vatican et de toutes les malédictions de la Compagnie. Mieux vaudrait pour vous, aux yeux d'un Père de Grandmaison, n'avoir blasphémé, comme le Dr Couchoud, que Jésus-Christ !

C'est ainsi qu'à tout prix, il faut que les premiers livres de dévotion, les pieux mémoriaux de la vie d'Ignace à peine expiré soient admis par la plus sévère critique historique plus aveuglément que l'Evangile par les exégètes de la Compagnie. Les Jésuites eux-mêmes, qui n'ont pas été des derniers à adopter les nouveaux procédés scientifiques de l'histoire à la moderne, — les Bollandistes, les éditeurs des Monumenta historica Societatis Jesu, *les savants historiens de la Société par Assistances, — tous enfin s'obstinent à faire de ces montagnes de papiers érudits un rempart, à quoi donc ? aux premiers livrets controuvés de la Compagnie sur ses origines et sur son fondateur.*

Moins que personne, un Ehrlé, un Tacchi Venturi, un Astrain, se font illusion sans doute sur les lacunes, les contradictions, les erreurs plus ou moins conscientes de ces premiers essais. Mais tant pis. Au besoin, ils se feront hacher d'abord, épuiseront toute une vie, vingt réputations, d'immenses talents, pour soutenir l'ingénue sincérité d'un Ribadeneyra.

***

Ribadeneyra, en effet, est le type par excellence du biographe officiel, du fleuriste pour le jardin de l'histoire-panégyrique.

Car il a beau répéter après Cicéron — comme fera plus tard Léon XIII — que la « première loi de l'histoire est la vérité ». De sa part, ce n'est qu'une

fleur de rhétorique de plus. Laissez-le développer son lieu commun jusqu'au bout :

Et quoniam historiæ prima lex veritas, non seulement il est toujours honteux de mentir en histoire, mais cette tromperie est plus honteuse encore quand il s'agit de la vie d'un saint : car Dieu n'a pas besoin de nos mensonges pour sa gloire, et c'est un crime que de vouloir honorer la première et souveraine Vérité par de fausses relations et de mensongers commentaires.

Beaux principes, qui cependant ne nous feront pas traiter Ribadeneyra de « criminel » pour avoir tourné et arrangé son histoire à la plus grande gloire de « Notre Père » et de la Compagnie, mais qui nous autorisent peut-être à établir exactement jusqu'à quel point sa Vie du Bienheureux Ignace *a été le point de départ ou le « gond » des plus graves déviations, en partant des Mémoires authentiques pour aboutir, sur deux ou trois questions obscures ou discutables, à la version la plus effrontée.*

Certes, de ces aveuglements, pour ne pas dire de ces impostures, le héros, encore une fois, ne saurait être tenu pour responsable, puisqu'il était mort.

Une fois rétablie sa physionomie vraie, il n'apparaîtra point diminué. Car, qu'il soit question de science historique et non plus seulement d'imagerie pieuse, Ignace peut sortir sans déchoir des splendeurs du vitrail pour rentrer dans le cartulaire. On retrouvera l'homme sous le vernis des peintures, et parfois sous les badigeons. Et il n'écrasera plus sans doute, de sa colossale statue en stuc du Gesù les marbres des saints autels et de la Confession, mais il se rangera à la suite de Pierre et de Paul, à sa place assez glorieuse, parmi la vivante théorie de ses émules, — mieux loué, pen-

sons-nous, malgré la sévérité des apparences, par la simple vérité de fait que par tant d'audacieux mensonges.

Sa mémoire, dans le domaine des plus strictes disciplines, — sans exclure la juste liberté de tous les arts de la parole ou de la main, — ne peut même échapper que par cette voie aux justes sévérités d'une postérité plus difficile que les générations précédentes en matière de crédibilité historique : car, en dehors de la science et de l'art, il ne resterait plus, hélas ! qu'une catégorie où ranger la fausse histoire ribadéneyrienne que la Compagnie s'efforce en vain d'interpoler dans son canon des Ecritures. Et j'ai regret au mot, mais il est dans Veuillot : nous retomberions alors tout droit dans le domaine de la blague.

CHAPITRE PREMIER

Ribadeneyra historien.

---

1. Peint par lui-même. — 2. L'œuvre. — 3. Violences et simulations. — 4. Divers faux et usages de faux. — 5. L'affaire Marcen. — 6. Contre Melchior Cano. — 7. « Ribadeneyra, Robadinero ».

§ 1. — Peint par lui-même.

Nous n'avons pas l'intention de donner ici *une vie du Père Ribadeneyra*. Pour l'intelligence de notre présente controverse, il suffira d'un coup d'œil sur sa longue carrière de Jésuite et d'écrivain, sur son caractère et sur son œuvre. L'exposé succinct de deux ou trois épisodes caractéristiques préparera ensuite le lecteur à comprendre son état d'âme et à saisir ses procédés de discussion, mieux que tout un appareil de savants détails.

Un trait peint l'homme.

De qui peut bien être la plus complète et la plus louangeuse biographie de Ribadeneyra qui nous

soit connue ? Elle est de notre « historien » en personne et s'intitule : *Vie du Père Pierre de Ribadeneyra, religieux de la Compagnie de Jésus, écrite par ce même Père à la manière des* Confessions *de Saint Augustin, et annotée par son compagnon de* 33 *ans de vie commune, le Frère Christophe Lopez.* Ce manuscrit date de 1612 et n'a, il est vrai, jamais été publié, mais il est bien connu dans la Compagnie (1) où cet illustre modèle a suscité tant d'imitations, comme la fâcheuse *Autobiographie* du Bienheureux Bellarmin.

La différence entre les *Confessions* du Docteur d'Hippone et celles de Ribadeneyra est, d'ailleurs, assez marquée. Augustin ne passe, pour l'édification de son prochain, qu'une revue discrète des grands événements spirituels de sa vie, et les résume presque tous en un cri de profond repentir : « Ma vie, hélas ! n'a été longtemps qu'un tissu de péchés devant Dieu. » Le Jésuite, plus guilleret, conte « à Dieu, Notre-Seigneur », jusque dans le moindre détail, sa longue existence, comme si Dieu ne la connaissait pas, sans doute, aussi bien que lui, et tout aboutit à un perpétuel : « Somme toute, je m'en suis honorablement tiré ! » C'est à peine, par humilité, s'il daigne ajouter : « Par votre grâce, bien entendu » (2). Mais l'on sent

(1) Il circule d'ailleurs plusieurs versions. Outre celle que nous signalons ici, il existe en manuscrit un *Soliloquio y confesiones del P. Pedro de Ribadeneira* et plusieurs *Vies* manuscrites évidemment tirées de la même source.

(2) Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de quelques méprises possibles dans nos traductions. Il nous arrivera de mal lire ou de mal entendre tel ou tel passage des textes cités. En effet, l'anarchie orthographique et même linguistique qui règne à la fin du XVI^e^ siècle dans la Compagnie de Jésus, assez volontiers pédante cependant, rend parfois toute lecture et tout sens indécis. Telle lettre dictée en espagnol a été transcrite par certains secrétaires son pour son en graphie

assez de reste que cet aimable pénitent s'est, toute sa vie, trouvé agréablement pourvu de tous les dons de l'intelligence et du cœur, sans parler de ce halo de bonheur qui met le sceau à ces belles vies, prédestinées — et elles le savent — à l'admiration de la postérité.

Bref, Ribadeneyra est le type, par excellence, du Jésuite optimiste, content de lui-même et satisfait de son Institut, surtout quand il ne s'agit pas de s'appliquer trop rigoureusement à soi-même ce qu'il peut y avoir de dur dans la Règle et dans les Constitutions. Pas méchant homme au fond, mais gonflé d'amour-propre, bardé d'égoïsme, et qui n'a jamais souffert que des menues rançons de son trop de chance ici-bas.

***

Résumons à grands traits ses diverses autobiographies (1).

Né à Tolède, le 1er novembre 1526 (ou peut-être 1527), il fut emmené en Italie en qualité de page par le cardinal Alexandre Farnèse, qui revenait d'une légation à Madrid, et il arriva à Rome au printemps de 1539.

Il s'y acquitta assez bien de ses fonctions juvé-

italienne, et par exemple la phrase : *Llévenle a Valladolid, para que se cure de sus muchos achaques*, est ainsi devenue : *Glievenle a Vagliadolid, para che se cure de sus muscios acciaches*. Ailleurs, ce n'est pas seulement l'orthographe, mais la syntaxe et le vocabulaire qui se mêlent ou se confondent ; des enclytiques latins, des proverbes castillans, coupent le *romanesco* le moins correct. Comment, se demande Astrain, se tirer d'une semblable « algarabie », c'est-à-dire de ce baragouin ? Nous l'avons tenté parfois un peu à tâtons au risque de scandaliser le Père Rosa, qui, lui, ne sait pas le français.

(1) Voir en français, sur cette curieuse vie, l'excellente *Histoire de Ribadeneyra* du Père PRAT, et en espagnol la *Vida manuscrita* éditée par le Père LA PALMA.

niles, non sans quelque espièglerie; mais une ou deux escapades un peu vives le contraignirent bientôt à chercher refuge à la maison de Saint Ignace, auquel le Dr Ortiz l'avait recommandé à la prière de sa pieuse mère. Il finit par y être admis comme novice, le 18 septembre 1540, neuf jours avant la confirmation de l'Ordre par Paul III. Il n'avait pas quatorze ans.

Et c'est ainsi qu'il se trouve, dès ses débuts, comme l'enfant de troupe de la Compagnie et l'enfant gâté d'Ignace.

A Noël 1541, c'est lui qui sert à Sainte-Marie-Majeure la première messe du Père Araoz.

Puis vient la première épreuve.

Après deux ans de noviciat, Saint Ignace l'envoie terminer ses études à Paris ; mais au bout de quelques mois, il doit quitter la France, avec Domenech et d'autres Frères espagnols, expulsés par François Ier comme sujets de Charles-Quint, et à Louvain, il est pris d'une telle nostalgie de Rome et du Gesù, qu'on doit le renvoyer en Italie. Ignace, seul, parvient à le guérir de cette sorte de dépression physique et de tentation morale qui l'accable un instant. Il reprend le dessus, et en 1546, — il a vingt ans, — le Général de la Compagnie peut écrire au Dr Ortiz :

> Pierre de Ribadeneyra est à Padoue, où il inspire excellente opinion de lui, tant par ses vertus que pour ses études. Je me persuade que, s'il vit, il sera, en plus d'un point, un vrai et utile serviteur de Notre-Seigneur (1).

Mais c'est seulement en Sicile qu'il devait commencer à donner pour de bon sa mesure. Durant

(1) *Cartas de San Ignacio*, t. I, p. 236.

deux ans et demi, de 1549 à 1552, il enseigne la rhétorique avec éclat. Aussi, à la fondation du Collège germanique est-il appelé à Rome, et il y prononce, quoique non encore prêtre, un discours inaugural, devant le plus brillant auditoire ecclésiastique. C'est un triomphe.

On l'ordonne en 1553, à vingt-sept ans, et dès lors on le voit remplir vingt ans durant, les plus hautes charges à l'intérieur de la Compagnie.

En 1555, Saint Ignace l'envoie en Flandre, chargé de négocier avec Philippe II la reconnaissance de la Compagnie dans ces provinces et, ensuite, d'y promulguer les Constitutions. Il s'y fait, à Louvain et à Bruxelles, en quelques mois une brillante réputation de prédicateur latin (1), et il finit par obtenir de la Cour d'Espagne les lettres patentes que désirait son Général.

(1) Malheureusement, sur ce point comme sur plusieurs autres, il n'est pas exempt de cette sorte de vanité, comique à force d'être voyante, qui semble avoir joué, durant tout le premier siècle, dans la Compagnie, comme un des ressorts intimes de son allant et de son assurance. Le plus curieux est que les confrères étaient complices. C'est le ton de l'admiration mutuelle entre eux. Ainsi le Père Pierre de Zarate écrit à Ignace, de Bruxelles, le 22 décembre 1555 :

Le bon Maître Pierre (de Ribadeneyra) *a prêché il y a huit jours en latin à Louvain ; et pour ne pas entrer dans un détail sans fin, je rapporterai seulement à Votre Révérence, que j'ai entendu un Frère portugais, étudiant à Louvain, et un certain Ortega, homme de la vie la plus sainte, paraît-il, qui m'ont dit au sujet de ce sermon que tout Louvain en était haletant, que le Saint-Esprit parlait par sa bouche et que cette façon de parler n'était pas d'un homme.*

Chose curieuse ! ce sont déjà les expressions dont Bellarmin se servira pour se louer, il est vrai, lui-même, à propos de ses sermons dans ce même pays, en dépit de la différence d'accent, d'action, de tour d'esprit qui séparait ces Méridionaux de ces Flamands. Bien ! Qu'il soit donc entendu que tous ces Jésuites, parlaient « comme des anges » : il s'agit évidemment d'un compliment de tradition dans la Compagnie, et devenu si banal qu'un saint lui-même a pu se le décerner sans ridicule et sans vanité.

Cependant, à l'improviste, Ignace meurt à Rome. Ribadeneyra, se trouvant à titre de Visiteur extraordinaire, le Supérieur de tous les Jésuites belges, en a été averti directement par Polanco et s'est empressé d'en informer non seulement les maisons de son Obédience, mais, par voie détournée, Saint François de Borgia et les Pères espagnols coupés de la Maison généralice par la guerre alors pendante entre Philippe II et Paul IV. Car il semble que, dès cette époque, il ait été l'un des agents de la faction d'Espagne encore sans rivale à la tête de la Compagnie.

Quoique non profès et n'ayant en conséquence pas voix au chapitre, il se hâte de se faire rappeler par Lainez à Rome, soi-disant pour rendre compte de sa mission à la Congrégation générale, en réalité pour suivre de près le jeu des intrigues qui faillirent alors obtenir du Saint-Siège que l'élection du nouveau Général eût lieu en Espagne afin d'échapper au contrôle de Paul IV.

Mais le « Conclave noir » se prolonge sans fin, comme un duel entre Lainez et le vieux Pape Carafa. Ribadeneyra repart pour la Flandre avec Salmeron, que Paul IV a adjoint à son neveu chargé de négocier la paix entre Philippe II et la France. La haute politique n'a plus, dès lors, de secrets pour notre Jésuite. En novembre 1558, il passe à Londres avec son ami le comte de Feria, au premier bruit de la maladie de Marie Tudor.

Rappelé définitivement au printemps de 1559, il fait, en 1560, la profession solennelle et désormais restera en Italie sous les deux Généralats suivants, tour à tour Supérieur de Collège, Provincial, voire même quelques mois, Assistant.

En 1555, c'est lui qui avait été chargé de promulguer les Règles au Collège romain.

En 1561, Saint François de Borgia, passant d'Espagne à Rome par le midi de la France et le nord de l'Italie, tient à le saluer au passage comme Provincial de Toscane.

L'élection de ce saint Général achève d'assurer son influence et surtout lui procure l'honneur ardemment convoité d'écrire cette première *Vie* d'Ignace qui devait à jamais fonder sa réputation.

***

Sans doute, à peine à l'apogée, son étoile semble subir une éclipse.

La longue prépondérance des Espagnols au sein de la Curie généralice devait tôt ou tard provoquer une réaction. Le 1er octobre 1572, expire Saint François de Borgia. Le lendemain, le Père Christophe de Madrid, administrateur de la Maison professe, réunit tous les Profès présents à Rome. Il s'en trouve une vingtaine. Le Père Ribadeneyra est choisi pour secrétaire; on nomme Polanco Vicaire général, et la Congrégation est convoquée pour le 11 avril 1573.

Cette fois, les plus hautes ambitions semblent permises à l'historien du glorieux fondateur. Il a quarante-sept ans, une situation assise ; il s'est acquitté au mieux des fonctions les plus délicates. Il prend le parti du vieux Polanco, fatigué d'être à perpétuité le Secrétaire de la Compagnie et accablé en cette qualité de toutes les corvées désagréables dont les trois premiers Généraux se sont déchargés sur lui pour ménager un dernier recours, en cas de conflit, à leur souveraine autorité.

Mais Polanco a des ennemis. Les Pères portugais, surtout, ont décidé de l'écarter à tout prix

du pouvoir ; ils ont surpris à cet effet l'appui de la Cour d'Espagne et fait monter leurs plaintes jusqu'à Grégoire XIII assiégé déjà d'autres réclamations. Quand Polanco se présente à l'audience du Pape avant d'inaugurer les travaux de la Congrégation, il est régalé d'un discours de mauvais augure. Le Saint Père exprime tout net le vœu que, cette fois, le Général ne soit pas un Espagnol, et il lance expressément la candidature Mercurian. Polanco essaie de défendre le libre choix des électeurs ; mais sa position devient critique.

Le 22 avril, jour anniversaire de l'élection d'Ignace, quarante-sept électeurs sont réunis, dont une grosse majorité d'Espagnols. Mais le cardinal de Come, Secrétaire d'Etat, intervient dès le début de la réunion, réitère le désir formel du Souverain Pontife, et sort, laissant l'assemblée affolée. Au milieu de violentes grimaces destinées à masquer les « mouvements divers » qui agitaient le fond des âmes, le Père Léon Enriquez, âme de l'intrigue portugaise, s'accuse et demande pardon ; on résout d'envoyer une ambassade au Pape à Tivoli. Grégoire XIII cède sur le principe d'une obligation absolue d'obéir à l'ordre apostolique, mais maintient, à titre d'indication et de conseil, son vif désir.

Le résultat de la *combinazione* était fatal. En toute liberté, selon le vœu des *Constitutions*, mais déférant au désir souverain, vingt-sept voix élisent Evrard, dit Mercurian (1).

Cet homme, posé et froid, bon administrateur,

(1) Cette dernière appellation n'est, en effet, qu'un adjectif tiré du pays d'origine du nouveau Général, belge de naissance, que les Provinces du Nord auraient dû continuer d'appeler de son vrai nom, Evrard de Mercœur.

sans excentricité comme sans génie, sut comprendre sa vraie mission qui était de corriger la Compagnie d'une certaine pétulance que finissaient par lui imposer comme un caractère originel trop d'apports méridionaux. On voit encore, après son élection, Ribadeneyra élu par la Congrégation générale comme membre de la Commission chargée d'examiner les divers originaux latins et espagnols des *Constitutions*. Puis, c'est fini. Polanco, Nadal sont eux-mêmes écartés de Rome et des affaires, et s'en vont mourir dignement dans une sorte de disgrâce et d'exil. Ribadeneyra est renvoyé, contre tous ses vœux, dans cette Espagne qu'il a quittée depuis trente ans passés et qu'il pensait si bien servir jusqu'au bout dans les hautes charges de la Curie.

Oh ! ce renvoi est entouré, bien entendu, de toutes les formes et garanties susceptibles de panser, chez Ribadeneyra, la plaie d'amour-propre. C'est pour sa santé et sur le conseil des médecins, que Mercurian feint de se séparer d'un si précieux collaborateur. Encore le charge-t-il, au départ, à l'adresse des Provinciaux de Tolède et de Castille, d'une instruction spéciale qui l'exempte de toutes les basses sujétions :

> Que vos Révérences avisent les Recteurs des maisons où résidera ce Père qu'il n'est pas leur sujet, mais exclusivement soumis au Provincial. Ledit Père est autorisé également à visiter et à saluer en mon nom les Princes et Seigneurs qu'il lui conviendra.

Seulement Ribadeneyra a assez d'expérience, malgré son enfantine vanité, pour savoir ce que vaut cette eau bénite de cour. La vérité est qu'en Espagne, il ne connaît plus personne ; lui-même

est à peine connu et ne compte guère. Après un court séjour à Madrid. il se fixe à Tolède d'où il ne bouge plus jusqu'en 1577, sauf de courts séjours à Ségovie pour maladie, à Valladolid et à Séville pour des arrangements de famille, à Madrid et à Alcala pour d'obscures intrigues.

Peu à peu, il s'est désintéressé de tout ministère actif dans la Compagnie, parle trop librement des grandes affaires et du gouvernement généralice. De graves soupçons commencent de peser sur lui.

Un esprit de schisme soufflait, en ce temps-là, sur les Provinces espagnoles. Longtemps associées de la façon la plus intime au gouvernement, elles l'avaient exercé assez durement sur les autres « nations »; mais, dès que le pouvoir leur échappe, elles en ressentent d'autant plus vivement la tyrannie. Le Père Araoz, ce vétéran de la Compagnie, a pris la tête des mécontents, qui bientôt doivent compter dans leurs rangs tout ce que la Péninsule produit de grands talents, d'esprits sincères, de patriotes ardents.

L'Escurial même a conçu ombrage du déplacement d'influence que l'élection de Mercurian représente au sein d'une Société intronisée près de toutes les Cours, centre interlope d'espionnage et d'intrigues ; et le nonce Ormanetto, à Madrid, favorise le mouvement, effrayé de la puissance occulte que les grands Ordres cosmopolites finissent par élever en face du Saint-Siège, faute d'une organisation hiérarchique liée davantage aux conditions politiques de leur recrutement et de leur action. Des Mémoires, émanés de membres éminents de la Compagnie, affluent à la Nonciature et au Conseil privé.

De qui sont-ils ? Qui a osé recourir ainsi soit

au Pape, soit au Roi contre le Généralat, par une trahison pire que celle de Judas? C'est la grande préoccupation du Gesù que de découvrir ces traîtres et de les exécuter.

On soupçonne Ribadeneyra, Solier et, comme complices, Ramiro, Deza, Santander. Les Jésuites en charge, confidents du nouveau régime, dénoncent sans trêve leur illustre confrère à la retraite, Tacite aigri, qui a retrouvé, semble-t-il, une sorte de popularité et de succès dans l'opposition. Le Recteur de Madrid, Alphonse de Sandoval, ose lui reprocher tout haut des randonnées perpétuelles, entreprises sans qu'il daigne en demander permission ni en rendre compte à personne. Il se fait fort, si on lui accorde les pouvoirs utiles, de refréner cette liberté excessive. Une explication violente a lieu. Le Général lui-même, lassé de ces dénonciations, doit écrire, le 5 février 1578, à Ribadeneyra :

On a plus d'une fois remarqué que Votre Révérence ne s'applique à aucun des ministères de notre Institut, malgré les talents que Dieu lui a départis et les forces corporelles qui lui restent, et qu'il ne parle pas des affaires de la Compagnie ni des personnes qui la gouvernent avec la révérence et le respect qui conviendraient. J'ai voulu vous en aviser en toute charité, pour que vous vous efforciez de donner en ceci toutes les satisfactions qu'on espère de votre prudence et de votre vertu. Ce serait pour moi une grande consolation que Votre Révérence se prêtât à tout ceci... (1).

Par bonheur pour Ribadeneyra, un coup de théâtre devait dissiper ce malentendu.

(1) *Epist. Hisp.*, XXIII, f. 182.

Le Père Ibañez, nommé Visiteur pour débrouiller l'intrigue, arrive soudain très jésuïtiquement à surprendre la confiance du principal conjuré, Denys Vasquez, qui livre les principaux documents du complot. On apprend ainsi que non seulement Ribadeneyra n'a pas participé à la rédaction des Mémoires, mais qu'il a fortement déconseillé toutes ces démarches. Mécontent, certes, de n'être plus au gouvernail, mais nullement en révolte contre le système.

C'est une joie, même pour ses accusateurs, que de voir ainsi éclater son innocence. On l'en loue, on l'en félicite. Mais il évente le nouveau piège qui lui est tendu. Car il a connu, somme toute, le complot, et tout au moins, s'il le désapprouvait, il ne l'a point dénoncé. Lié avec Vasquez, il reste son ami. Il sent le besoin, pour se racheter tout à fait, de faire du zèle, de manifester la candeur de son orthodoxie ; il reprend sa meilleure plume pour écrire une réfutation des Mémoires.

Cet écrit inédit de Ribadeneyra est intitulé exactement : *Que en niguna maniera conviene á la Compañía de Jesús, que está en España, apartarse del General que está en Roma ni tener cabeza por si.* Il comporte quinze grandes pages in-4° d'écriture, distribuées en trente paragraphes. En voici la conclusion :

Les avantages de notre gouvernement sont sûrs et grands. Les inconvénients d'un Commissaire général pour l'Espagne sont énormes. N'abandonnons pas le certain pour le douteux. Conservons ce qui a été inspiré de Dieu, approuvé par les Papes. S'il se trouve quelque chose à y changer, c'est l'affaire des Congrégations générales et, par voie ordinaire, des Supérieurs que Dieu nous a donnés pour ses vicaires, ministres, juges et interprètes de sa Loi.

Comme on voit, sur ses vieux jours, l'ancien enfant de troupe se refait délibérément janissaire, pour sauver, une dernière fois, sa situation. Mais cette platitude trouve peu d'écho, et il en est réduit à solliciter un *satisfecit*. Le 13 octobre 1579, il écrit au Général, réclamant, en vue d'un avenir qu'il ne veut pas croire définitivement fermé pour lui un certificat de bonne conduite :

Je suis dans l'attente de la déclaration que Votre Paternité doit faire sur cet incident qui a pris des proportions exagérées parmi nos jeunes : car l'innocence de vos vrais fils, l'honneur et le bien de la Compagnie s'y trouvent compromis, attendu qu'il n'est pas bon qu'on ait pu croire à aucun moment qu'un fils aussi chéri que moi d'Ignace ait été contraire à son esprit, et que moi, que le même Père a choisi pour déclarer aux autres l'Institut de la Compagnie et qui tant de fois l'ai défendu, j'aie pu sembler le combattre. C'est pourtant ce qu'on dira sans doute, ce qu'on croira malheureusement, si Votre Paternité ne fait cette déclaration par laquelle elle donnera à entendre la satisfaction qu'elle a de moi personnellement.

La crise était grave pour le Généralat; Mercurian, devant cette sommation respectueuse, préféra s'exécuter. Il répondit le 7 janvier 1580 ;

J'ai lu la lettre que Votre Révérence m'a écrite le 13 octobre, et le Père Montoya m'a entretenu de cette affaire de vive voix. Je suis peiné du chagrin que Votre Révérence a éprouvé, mais fort édifié des bons sentiments qu'il semble que Notre-Seigneur vous a inspirés. Je puis vous dire en toute vérité là-dessus que, bien qu'ayant eu souvent des occasions très graves (que Votre Révérence doit bien connaître en partie), et par des personnes étrangères

à la Compagnie qui toutes, sans exception, attestaient qu'elles vous soupçonnaient véhémentement de ce que vous savez, malgré tout Votre Révérence ne m'a jamais été suspecte. Lesdits témoignages n'ont pas réussi à me faire croire cela de vous, car il me paraissait bien que le passé de Votre Révérence ne pouvait lui avoir permis pareille chose.

Sur quoi l'affaire sembla classée. Ribadeneyra, Estrada, Vasquez continuaient bien, à la Maison professe de Valladolid, leur sourde opposition ; mais Ormanetto était mort, le trône de Pierre avait changé encore une fois de Pontife : il n'était plus question tout au moins des Mémoires.

Par une lettre de Mercurian au Visiteur Ibañez, datée du 15 janvier 1579, nous apprenons que Ribadeneyra feint même d'avoir renoncé à toute velléité d'un rappel à Rome. Prudemment, il fait le mort, demande à s'enterrer.

*
* *

Enfin, en 1581, Aquaviva est élu Général, et l'adroit Napolitain sait ménager davantage et utiliser le complaisant Espagnol. Ce n'est pas, si l'on veut, pour le Père Pierre de Ribadeneyra, une revanche ou un complet retour de fortune. C'est une sorte d'accord honorable, tel qu'il convenait à son caractère plus avide d'honneurs que de pouvoir. On le flatte, et c'est assez pour remplir toutes ses ambitions. On lui permet d'intriguer à son aise ; on le mêle, au compte de la Compagnie, aux procès, aux affaires, aux embarras de toutes sortes qui continuent de se multiplier en Espagne. C'est son élément, et il désirait seulement y faire figure.

Avec Porres, Avellaneda, Deza, Mariana, il est au nombre des principaux qu'Aquaviva consulte, charge de favoriser la mission de ses Visiteurs, d'appuyer ses démarches près de la Cour, de travailler avec lui à étouffer les scandales sans cesse renaissants.

Car ces Provinces d'Espagne, si riches en sujets, en beaux esprits, en travaux apostoliques, se montrent de plus en plus impatientes du joug étranger. Pour y maintenir un semblant d'obéissance, les « expulsions » à chaque instant les déciment. Un censeur a calculé que si, depuis quarante-six ans, seize mille Jésuites environ y ont persévéré dans leur vocation, plus de seize mille autres ont abandonné ou ont été exclus, malgré la rigueur des lois et des mœurs, en ce temps-là, vis-à-vis des « renégats ». Ces malheureux remplissent le monde de leur misère et parfois de leurs crimes de déclassés. Une clameur de damnés monte de ces bas-fonds, couvrant les panégyriques et les acclamations des dévots. Les meilleurs eux-mêmes se sentent troublés, au moins dans la pleine sérénité de leur confiance en un Institut qui fait tant de victimes, et l'on comptera, parmi ces ébranlés, jusqu'à l'illustre Mariana.

En 1587, le Père Denys Vasquez est revenu à la charge et réclame tout haut une Congrégation générale, un Commissaire pour l'Espagne, des réformes ; et c'est le vœu secret de presque tous ses confrères. Ribadeneyra est chargé quasi officiellement de lui répondre :

— Ce n'est pas une raison, explique-t-il dans une longue lettre du 11 avril de la même année, parce que l'Inquisition a pris quatre ou quarante des nôtres, pour condamner la Compagnie tout entière. Le monde n'est-il pas rempli de mauvais

sujets des autres Ordres : Luther, Ochino, Pierre Martyr ? Ces chutes ne sont pas le fait de l'Institut :

Cet Institut si haut et si excellent, si parfait et si saint, qu'il n'y a pas, je crois, homme de sens qui ne le tienne pour tel et qui n'estime qu'en observant bien tout ce qu'il prescrit, on arriverait à un parfait concert, accord et bonne harmonie. Il n'y a donc pas lieu de le mettre en cause ni de le modifier, mais faisons tous en sorte qu'il soit intégralement appliqué.

Le désordre, cherche à démontrer l'apologiste, vient tout entier des hommes et, en particulier, du peu de mortification de quelques-uns : ce n'est pas une Congrégation nationale qui peut remédier à un tel mal. Restons donc dans les cadres canoniques de la Compagnie, qui sont les Provinces sous le contrôle du Général :

Voilà le chemin véritable et facile, sûr et efficace, fort et suave, que tous nous devons prendre pour arriver à la réforme que Dieu veut et que notre Institut lui-même nous enseigne (1).

Cependant, l'opposition marque un point. Aquaviva est contraint de convoquer en 1593 la V^e^ Congrégation générale, la première qui se tienne du vivant d'un Général, comme si une sorte de parlementarisme s'était introduit dans la Compagnie, à défaut du séparatisme espagnol.

Une Congrégation préparatoire de la Province de Tolède se réunit à Alcala. Soixante-dix Pères sont présents : les plus grands noms de la Compa-

(1) *Epist. P. Ribadeneyrae*, 11 avril 1587.

gnie, les deux Suarez, le grand Vasquez, Ribadeneyra, Mariana, Louis de Guzmán, Alphonse Sanchez, Davila, Marcen, Mendoza. Les idées, les vœux s'y entrechoquent dans une atmosphère d'orage.

Pour sa part, Ribadeneyra, heureux de jouer au Mentor et au dernier confident de la pensée du fondateur, adresse à Rome une lettre et un Mémoire. Dans la lettre, il réclame la prompte canonisation d'Ignace et insiste pour que rien ne soit changé à l'Institut, « puisqu'il est certain qu'il a été révélé de Dieu », selon la pieuse légende que lui-même a tant contribué à créer. Il s'étend, dans son Mémoire, sur une vingtaine de points de détail, qui manifestent surtout son clair désir d'intervenir.

On agréa, d'ailleurs, ses observations sans y attacher d'autre importance, et Aquaviva, après la Congrégation, redevenu maître du terrain, voulut le nommer Préfet de la Maison professe de Tolède pour achever d'y remettre l'ordre et la paix. Mais l'homme avait décidément vieilli et finalement se trouvait bien de l'*otium cum dignitate* que lui assurait sa situation privilégiée. Il fit tant de difficultés qu'il fallut nommer à sa place Avellaneda.

C'était pour lui la retraite définitive.

Jadis le benjamin de la Compagnie, il en est devenu peu à peu le doyen : il se complaît doucement à ces deux grâces extrêmes de la vie.

Une dernière fois, il sort de l'ombre lorsqu'on l'interroge comme témoin canonique au procès d'Ignace, sous Paul V, à la veille de la canonisation ; et, en 1607, quand Aquaviva, en vue de la VI^e^ Congrégation générale, demande aux Principaux d'Espagne de lui parler franchement et en

confidence des retouches à faire à l'œuvre du Généralat, Ribadeneyra répond par un long exposé (1). Inlassablement, il demande qu'on ne change rien à l'Institut, vis-à-vis duquel il joue, si volontiers, au dernier chien de garde expirant ; il souhaite seulement qu'on rapporte le décret de la précédente Congrégation générale, dit *de genere*, fermant les portes de la Compagnie aux néo-chrétiens morisques, juifs, etc. ; et la question ayant été examinée, le décret fut, en effet, non pas aboli, mais expliqué et adouci ; il insiste enfin pour la répression de certains abus qui, de tout temps, ont préoccupé les Supérieurs : aulicisme, intrigues temporelles, etc.

Il mourut en septembre 1611 ; il avait quatre-vingt-cinq ans d'âge, plus de soixante-dix ans de vie religieuse.

***

N'est-il pas vrai que cette vie à elle seule a déjà sa physionomie, révélatrice de l'homme, de son caractère, de son âme.

Plus de vivacité d'esprit que de génie ; plus de souplesse que de caractère, plus d'amour-propre que d'orgueil, plus de susceptibilité que d'ambition. Il était né disciple, et son sincère attachement à la personne d'Ignace ne l'a pas haussé à la taille du maître.

Au surplus, accommodant, malgré ses inégalités d'humeur, avec ses égaux, toujours prêt à absoudre et à flatter les chefs, ne s'affligeant outre mesure d'aucune rebuffade. « Naïf », croit pouvoir ajouter

(1) *Obras excogidas del P. Pedro de Ribadeneira*, publiées par D. Vincent de la Fuente, Bibliothèque Ribadeneyra, p. 607.

Hermann Müller (1), pipé lui-même par une certaine candeur de style et par l'ingénuité avec laquelle l'écrivain étale parfois ses petitesses; mais en réalité, un tempérament féminin, à la fois simple et complexe, pétulant et servile, fortement attaché à la Compagnie et retors ; apte à épouser tous les détours de la vie de l'Institut sans pourtant le pénétrer tout à fait. Tel le lierre qui s'enlace aux pierres et meurt où il s'attache : il tapisse et couronne la maison au point de paraître en faire partie, alors qu'il lui sert tout au plus de parure souvent indésirable.

Bref, une étrange figure toute en contrastes, primesautière et soudain trop guindée. Tour à tour ou presque en même temps page et Jésuite, ce turbulent échappé du palais Farnèse secoue et reprend sans cesse avec la même déconcertante soumission le joug impérieux d'Ignace.

Et quoi d'étonnant à ce que, dans ces conditions, le Père Ribadeneyra se soit extérieurement complu, sauf par intermittences, dans sa Compagnie et l'ait trouvée officiellement parfaite, son Institut admirable, son gouvernement quasi miraculeux de sagesse et de douce fermeté.

Assez sincèrement, dès sa jeunesse et jusque sous les cheveux blancs il s'est fait un devoir, tour à tour par candeur, par vertu, par fidélité prudente, de proclamer, même à l'heure des pires difficultés, la supériorité manifeste de la Compagnie sur toutes les institutions d'ici-bas ; il a chanté le bonheur de ceux qui vivent et meurent dans son sein. C'est l'idée qu'il s'impose tout au moins d'en avoir. Il s'est efforcé de la faire passer dans ses écrits, et elle forme le *leit motiv* perpétuel

(1) H. MULLER. *Les Origines de la Compagnie de Jésus*, Paris, Fischbacher, 1898.

de ses ouvrages. Quand il touche à ce sujet, sa phrase, soudain, prend un tour, un élan, un éclat qui ne sauraient tromper sur ses sentiments intérieurs. Son style, d'une élégante simplicité, devient éloquent. D'où le succès qu'il a toujours remporté près de ceux qui partagent le même attachement passionné, en particulier, parmi les jeunes gens.

Il est certainement, en public et en cachette, l'un des auteurs les plus goûtés de tous les amis de la Compagnie.

Excellent écrivain, au surplus, il a, quand il bride un peu sa prolixité, la limpidité, le trait, la vie. Son souci de la thèse à soutenir n'a pas glacé, mais enflammé sa phrase ; ses préventions animent à chaque instant ses panégyriques d'un souffle de pamphlet.

§ 2. — L'œuvre de Ribadeneyra.

La plus célèbre de ses hagiographies (1) est certainement cette *Vie du Bienheureux Père Ignace*, dont nous reparlerons à loisir et qu'il écrivit de

(1) La *Vie* latine de Naples, 1572, est l'édition originale ; elle a été rééditée, en divers pays et à différentes dates, sans changements notables.

La *Vie* en espagnol comporte plusieurs adjonctions et variantes ; elle a paru à Madrid en 1583, et Ribadeneyra en personne en a donné plusieurs éditions (Cf. SOMMERVOGEL, *Bibl. des Ecrivains de la Compagnie de Jésus*) ; mais celle de 1594, semble à peu près l'édition définitive, sinon tout à fait *ne varietur*. En effet, la dernière qui ait paru du vivant de l'auteur, en 1605, ne semble pas avoir subi de changement.

Le titre de la première traduction allemande est : *Historia von dem Leben und Wandel Ignatij Loyole ; Anfengers und Stiffters der Religion die Societe I E S U genannt : Erstlich von Petro Ribadenera in Spanischer Sprache beschrieben, Nachmals durch Johannem Jolitum in die Welsche und ferner in*

1565 à 1570 à la fin du Généralat de Saint François de Borgia.

Œuvre inquiétante à plus d'un égard, pour son héros et pour nous.

Le bon Frère Christophe, dans ses Mémoires manuscrits sur la vie de Ribadeneyra, conte à ce propos (livre 88, ch. VII) :

Le Père disait parfois, parlant de Saint Ignace avec d'autres personnes, qu'il savait tant de choses si grandes et si admirables sur notre saint Fondateur,

unser hochteutsche Sprache versetzet. Mit Rom. Key. May. Gnad und Freyheit. Gedruckt zu Ingolstadt durch David Sartotorium. Anno M. D. XC. Nous regrettons de n'avoir pas sous la main cette première version française du Père Jean Joly ou Jolit.

En plus de sa *Vie* de Saint Ignace, le Père Ribadeneyra a publié une *Vie* beaucoup moins détaillée de Lainez (la plus faible de toutes) et une *Vie* de Saint François de Borgia.

Il jouit également, dans la Compagnie, d'une certaine réputation d'auteur ascétique. Il a produit en ce genre quelques biographies estimées pour le *Flos sanctorum* ; en 1589 un *Tratado de la Tribulacion* ; en 1595, un *Tratado del Principe christiano*, dédié au futur Philippe III, contre les principes de Machiavel ; en 1596, une traduction en castillan des *Confessions* de Saint Augustin.

C'est d'ailleurs sur le modèle de ces *Confessions* que lui-même a écrit son *Soliloquio y confesiones del P. Pedro de Ribadeneira*, plus tard publié sous le nom du Frère Lopez, à la manière du Père de Camara racontant le « pèlerinage » de Saint Ignace.

Parmi ses inédits non mentionnés ci-dessus, signalons son *Historia de la Compañia de Jesus en las Provincias de España y parte de las del Perù, Nueva España y Philippinas* de 1540 à 1610.

Les *Dialogues* (sobre expulsos) inédits portent quelquefois ce titre plus « hâbleur », à l'espagnole : *Dialogos en que se cuentan los malos sucesos y castigos que ha hecho Nuestro Señor en algunos que han salido de la Compañia de Jesus.* Il y a trois dialogues, qu'il semble avoir écrit de 1567 à 1587, au moins sous une première forme.

Le *Glorias y triunfos* s'appelle parfois plus brièvement *Persecuciones.*

Enfin il existe une quantité de Lettres, Mémoires, inédits ou recueillis par extraits, à Rome et dans les Archives de l'Assistance d'Espagne.

que le monde n'était pas digne de les entendre : ce pourquoi il les taisait.

Singulier avis au lecteur, que de lui dire d'abord : « Te jugeant incapable de les comprendre, je t'ai caché, sur le compte de notre Saint, bien des choses admirables ; mais, par contre, sans doute, je t'en ai conté quelques autres, de mon cru, plus à ta portée ! »

On peut s'étonner aussi de voir l'auteur prêter à Saint Ignace, dans cette hagiographie, certains sèntiments contestables.

Ainsi, en novembre 1551, les Pères Villanueva et Torres écrivent d'Espagne au Général que l'archevêque de Tolède, Siliceo « persécute » la Compagnie ; et Ribadeneyra témoigne que Saint Ignace lui a dit, parlant à sa personne :

Je considére comme une bonne nouvelle cette persécution contre la Compagnie, puisqu'elle n'est pas de sa faute. C'est le signe que Dieu notre Seigneur se veut beaucoup servir de la Compagnie à Tolède, car il en a été partout de même. Plus elle a été persécutée ici et là, plus elle y a fait de fruit. Et d'ailleurs, l'archevêque est vieux, la Compagnie est jeune : elle a chance de vivre plus longtemps que lui.

Ces propos tout crus n'ont rien d'édifiant en soi. Ils scandaliseraient certainement dans la bouche du moindre Supérieur d'un autre Ordre, et il est singulier qu'Astrain, par exemple, tout en convenant des lacunes et des imperfections de cette *Vie*, lui fasse par-dessus tout compliment d'avoir si bien saisi l'esprit du fondateur et le caractère de sa sainteté (1).

(1) *Vie de Saint Ignace*, liv. IV, ch. 4. — Ne nous étonnons plus d'après le principe posé par Saint Ignace, si la Compagnie

Le *Traité de la manière de gouverner de Saint Ignace* semble avoir été surtout, dans la pensée de l'auteur, une sorte de directoire à l'usage des Supérieurs (1), en appendice à la *Vie* d'Ignace. Les maximes que Ribadeneyra y met dans la bouche du saint Fondateur sont de trop bon style pour qu'on les puisse croire rapportées tout à fait mot à mot.

Quant au *Traité explicatif de l'Institut de la Compagnie* (2), le paradoxe commence à s'y étaler sans retenue.

Le Père Ribadeneyra prétend, en effet, démontrer que d'une part il n'y a rien dans les statuts de la Compagnie qui n'ait été un usage reçu dans l'Église et dans les autres Ordres religieux, et d'autre part que l'Institut de la Compagnie diffère essentiellement, malgré tout, de tous les autres : ce qui est assez difficile à concilier.

Mais surtout, il est deux ouvrages polémiques, restés manuscrits, mais qui certainement ont été, dès leur apparition, les plus lus, les plus fiévreusement copiés, dans tous les Collèges et dans toutes les Maisons de la Société. De génération en génération, c'est le legs semi-clandestin et quasi rituel que se transmet, depuis les premiers disciples, l'immense postérité d'Ignace.

Le premier de ces livres sacrés s'intitule *Dialogues sur les renégats (Dialogos sobre los expulsos)*. Ribadeneyra s'efforce d'y montrer que la totalité,

finalement a triomphé partout, ayant su partout comme à Tolède se faire fortement détester d'abord.

(1) *Tratado del modo de gobierno que N. S. P. Ignacio tenia, observado del P. Padro Ribadeneira para que los Superiores le siguan en los que mas puedan.* Madrid, 1880.

(2) *Tratado en el cual se da razon del Instituto de la Religion de la Compañia de Jesus,* escritto por el P. Pedro de Ribadeneira, religioso de la misma Compañia, Salamanque, 1730.

ou du moins la plus grande partie de ceux qui ont quitté la Compagnie, ont traîné par la suite une vie misérable et montré, à l'heure de la mort, tous les signes de la damnation éternelle. Cette lecture, faite aux novices, produit généralement en eux les fruits qu'on peut croire.

Plus connu encore, plus provocant, plus tapageur enfin est le second de ces ouvrages : *Gloires et triomphes de la Compagnie de Jésus au milieu des persécutions* (1). On ne rencontre rien de plus fort que cette apologie sans frein, même dans la littérature jésuite échauffée. Ribadeneyra n'hésite pas, pour y défendre et y exalter sa Compagnie, à salir d'augustes réputations, à dénigrer les personnalités les plus respectables, voire de vieux Pères chargés de travaux et de vertus, comme Simon Rodriguez. Il va jusqu'à injurier nommément plusieurs Souverains Pontifes, dont Saint Pie V. Si bien que les Jésuites n'ont jamais osé imprimer ce virulent factum, de peur de l'Index ; mais, ils se délectent à le lire, ils le copient, ils en citent à chaque instant des extraits. Pour eux, c'est comme or en coffre : une des richesses, l'un des bijoux séculaires de la maison.

Œuvre, comme on voit, très une d'inspiration, d'exécution et de succès ! Seulement l'historien officiel de la Compagnie y fait place de l'un à l'autre traité à un avocat de plus en plus âpre, qui, au lieu de se borner à son élogieux récit, persifle, vitupère, diffame, insulte au passage tous ceux qui eurent le malheur de déplaire à l'un des Siens.

(1) *Glorias y triunfos de la Compañia de Jesus en sus persecuciones*, por el P. Pedro de Ribadeneira.

§ 3. — Violences et simulations.

A quoi bon, en effet, le dissimuler ? C'est un fait. Le doux, l'optimiste Jésuite, qui tout à l'heure semblait avoir fait vœu de tout voir en beau, même les pires noirceurs, a, comme écrivain, tout un côté de polémiste enragé, hargneux, salissant et mordant.

C'est l'envers, direz-vous, de son amour pour la Compagnie ? Soit. Mais une telle violence, dans la défense et dans l'attaque, trahit, jusque dans ses complaisances pour les Siens, une crainte secrète, l'appréhension ou la connaissance de tares à dissimuler, à pallier, à glorifier parfois comme une vertu pour donner le change : car un amour moins combattu est généralement plus calme et cherche moins querelle aux voisins, aux indifférents, aux adversaires. Il se suffit à lui-même et prend à peine garde au dehors.

Or, feuilletons un moment le chef-d'œuvre, en ce genre, de Ribadeneyra : chef-d'œuvre si complet, si beau, si parfaitement à l'image du monstrueux esprit de corps de la Compagnie, que celle-ci le cache aux profanes, de peur, sans doute, qu'ils ne l'y aperçoivent elle-même telle qu'elle est, dans son effrayante vérité intime.

La thèse de *Glorias y triunfos de la Compañia en sus persecuciones* est à peu près celle que tant d'autres Jésuites reprendront plus tard à leur compte : par exemple, le Père François Garcia au XVIII^e^ siècle, dans sa *Vie de Saint Ignace*, ou le Père Général Vitelleschi.

Traitant des troubles constants et graves qu'a

soulevés partout l'existence ou l'activité de la Compagnie, le Père Garcia en énumère, — à la façon pédante de son temps, — quatorze causes rangées sous deux chefs principaux.

Il attribue, en effet, la raison de ces persécutions, partie aux hommes, partie à la Providence qui veut éprouver ses fils de prédilection ; mais bien entendu, de ces causes, même les plus humaines, aucune n'est à la charge des bons Pères. Eux, sont en bloc justes et saints. Ce sont exclusivement leurs ennemis, dont l'ignorance, la haine, les vices ont soulevé tant d'inexpiables colères. Et si Vitelleschi est beaucoup plus discret à cet égard, on a pu voir de nos jours qu'un Rosa n'est pas moins fanatique ou cynique.

Or, c'est Ribadeneyra qui a donné le ton à ce concert aigre-doux.

Non qu'il expose, lui, ses arguments sous une forme aussi systématique ; mais ils ressortent de son livre. Nulle part, on ne l'y voit, assailli du moindre doute, se demander si, par hasard, il ne pourrait pas y avoir un motif, un prétexte tout au moins à l'espèce d'animosité générale que provoquent les Siens. Ni les vertus ni les raisons des contradicteurs ne l'émeuvent ; au contraire, leur dignité, leur autorité, même souveraine, ne fait que l'exciter contre eux davantage. Obstinément, il semble fermé même aux plus éclatants symptômes susceptibles de lui ouvrir les yeux.

Sa candeur, ou plutôt l'énormité de sa prévention s'étale avec une audace presque désarmante. On ne sait plus que répondre à un homme pour qui le monde de la Compagnie, de quoi qu'il soit question, est ici-bas et peut-être dans les cieux, le meilleur des mondes possibles ; pour qui les membres et les entreprises de la Compagnie appa-

raissent enfin au-dessus de toute critique, en vertu d'un droit primordial, inamissible, au respect, à l'admiration confondue des profanes humains.

Pour le commun des historiens, il y a, un peu dans tous les milieux, du haut en bas de l'échelle des sociétés civiles ou religieuses, des hommes de toute sorte, bons ou mauvais, le plus souvent médiocres par quelque endroit, pieux ou sans foi, poussés au sommet à tort ou à raison, méconnus par manque de chance ou de mérites, selon les perpétuels et déconcertants caprices de la fortune, comme on nomme, de peur de les offenser, les impénétrables desseins de la Providence. Pour le Père Ribadeneyra ces catégories variées, mouvantes, n'existent nulle part. Il a simplifié à l'extrême son échiquier, avec l'étroitesse de vues schématique, sectaire, d'un auteur libéral contemporain à l'égard des idoles démocratiques. Il n'y a, il ne peut y avoir pour lui sur terre que des amis ou des ennemis de la Compagnie, des bienfaiteurs ou des persécuteurs de la Compagnie. Deux camps : les deux cités de Saint Augustin réduites à une mêlée autour du Gesù. Toute sa philosophie de l'histoire, ses instincts de flatterie et son talent de l'invective se ramènent à cette unique classification.

Sont promus « bons », comme amis de la Compagnie, tous ceux et ceux-là seuls qui jugent bien de *nuestras cosas*, selon l'expression typique qu'on retrouve mille fois au cours des documents primitifs et qui disparaît trop dans les versions françaises : c'est-à-dire tous ceux qui sont attachés à la Compagnie par quelque lien que ce soit, qui favorisent sans examen ses entreprises uniquement parce qu'elles sont d'elle, qui secourent, protègent, appuient ses membres de leur argent, de leur

crédit, qui font ou ont fait quelque chose, en un mot, en faveur de l'Institut.

Sont au contraire des « méchants », des « persécuteurs » ceux qui n'approuvent pas toujours, en tout, la Compagnie, à propos de ces mêmes *nuestras cosas* : ceux qui osent y apercevoir quelque chose de défectueux, de trouble, et qui vont imaginer que peut-être il s'y trouve quelque point à corriger ou du moins à éclaircir.

Et, à tour de rôle, sont poussés sous cette *toise*, ou sous ce couperet, couchés sur ce lit de Procuste, les théologiens, les saints, les princes, les évêques et les papes, au risque d'y perdre leur auréole, leur tiare, leur mitre, leur tête et toute leur taille.

Il n'est pas jusqu'à Saint Pie V qui ne soit rangé très allégrement parmi les boucs et les réprouvés. Pas un Ordre ecclésiastique, séculier ou régulier, pas un degré de la hiérarchie qui n'ait son compte ainsi réglé. C'est une sorte de réplique à la *Mort des persécuteurs* de Lactance. Tous les contradicteurs de la Compagnie, comme les bourreaux des premiers martyrs, ont été, les uns après les autres, vaincus, châtiés. La Compagnie, montant au Capitole, les tient enchaînés à son char de triomphe, qu'ils s'appellent Paul IV ou Sixte-Quint. Encore la mort de Ribadeneyra a-t-elle arrêté trop tôt la liste de ces triomphes. Que de Papes encore, on a pu y faire figurer par la suite. On y a vu Clément VIII, Alexandre VII, Innocent X, Innocent XI et, — pour finir, entre tant d'autres, dans cette première période de l'histoire de la Compagnie, par le nom du plus grand, du plus efficace et du plus calomnié des « persécuteurs » — Clément XIV.

Ainsi, même en cas de conflit entre le Généralat et le Saint-Siège, un Ribadeneyra n'hésite pas.

Son Ordre, soi-disant fondé pour être la nouvelle colonne de l'Eglise, son avant-garde et à la fois sa garde du corps, entend d'abord avoir raison, d'accord ou non avec les Pontifes que ces nouveaux Prétoriens affichent la prétention de choisir, de juger, de servir à leur gré, selon les sympathies ou antipathies manifestées à leur égard. A l'envi ils extorquent donc des Papes des privilèges, mais discutent leurs ordres. La Compagnie est « romaine » jusqu'à l'excès par les faveurs qu'elle obtient ainsi que par les décisions exorbitantes qu'elle sollicite contre autrui ; mais la moins « romaine » qui soit de toutes les Congrégations par son esprit propre, sa conduite indépendante, son appêtit d'une hégémonie excentrique sans contrôle et sans frein. Quand le Pape parle ou agit au goût de la Compagnie, il est infaillible, souverain, la moindre de ses paroles s'impose à l'obéissance aveugle de l'univers ; qu'il ait le malheur de moins caresser les Jésuites, il ne compte plus. On tergiverse avec lui, on temporise, on fait tout haut des vœux pour sa mort prochaine. Et ainsi, jusque parmi les Vicaires de Jésus-Christ, se constitue une suite glorieuse et une série noire de Papes amis et de Papes ennemis qui semblent n'appartenir plus tout à fait, aux yeux des adeptes, à la même dynastie spirituelle fondée par Jésus-Christ.

Témérité scandaleuse de pratique et de doctrine ! L'on sait à quels sophismes les Pères de la Compagnie ont dû faire appel de tout temps pour l'excuser. Ils ont inventé à leur propre usage toute une théologie dont l'emploi est interdit au commun des fidèles, et transformé en docteurs, quand le besoin les en pressait, les plus médiocres de leurs controversistes.

C'est ainsi que Ribadeneyra lui-même, nous fournit dans *Glorias y triunfos* l'un des plus beaux exemples de cette sorte de rébellion à la fois audacieuse et latente, perpétuellement suspendue sur la tête des Papes trop enclins à ne pas combler la Compagnie de prévenances injurieuses pour le reste du monde chrétien :

En 1600, fut soutenue au Collège d'Alcala cette véridique proposition : *Non est de fide hunc numero hominem, v. g. Clementem octavum, esse Summum Pontificem* (Il n'est pas de foi que tel homme en particulier, par exemple, Clément VIII, soit le Pape).

Je ne sais qui en donna avis à Rome et y envoya les propositions imprimées ; le Pape l'apprit, et grâce aux informations qu'il en eut, conçut une grande indignation. Craignant qu'il ne résultât de là un redoublement des mauvais bruits qui déjà couraient sur son élection et sur sa souveraine autorité, il fit publier une ordonnance, citant à comparaître personnellement à Rome trois de nos Pères.

On sait comment finit le procès. Cette proposition scandaleuse ouvrait, en effet, la porte, pour nombre d'esprits, qui s'embarrassent peu des subtilités théologiques, à toutes sortes de contestations et de révoltes contre la souveraineté ecclésiastique : car s'il n'est pas assuré, s'empressent de conclure ces turbulents, qu'un tel soit vraiment le Pape voilà la doctrine abstraite de l'infaillible magistère et de la suprême autorité disciplinaire désormais sans suppôt. Nul n'est plus tenu à obéir que sous bénéfice d'inventaire.

Et le débat était d'autant plus inopportun qu'au moment où les Jésuites soutenaient à Alcala cette thèse équivoque, le bruit courait avec

insistance que Clément VIII était sur le point de condamner solennellement et définitivement le fameux système de Molina, à quoi la Compagnie tenait, aussi bien qu'au suarézisme, comme à une doctrine en quelque sorte consubstantielle. De sorte qu'en lançant leur dangereuse proposition, ces Pères semblaient parer d'avance un coup redouté, — « préparer l'emplâtre avant d'avoir reçu la blessure », comme dit le proverbe espagnol. Et Dieu sait ce qu'ils n'ont pas mis en avant depuis, sinon contre Clément VIII qui finalement hésita à les condamner (1), du moins contre Clément XIV, son élection « simoniaque » et l'authenticité du Bref *Dominus ac Redemptor* !

A l'exemple de Ribadeneyra, le Père Lacunza, entre autres pamphlétaires, devait écrire au XVIII^e^ siècle : *La venue du Messie en gloire et majesté*, satire violente de Clément XIV, que ce prêtre, ce religieux n'appelle jamais que Ganganelli comme s'il s'agissait d'un antipape : pratique courante dans la Compagnie, qui nous est confirmée par un autre témoignage de l'époque, celui du

(1) Dans son numéro du 16 juin 1928, la *Civiltà cattolica* donne une longue recension : *Gli ultimi volumi della Storia dei Papi del barone von Pastor, vol. XI, Clemente VIII* (1592-1605). Recension d'autant plus enthousiaste que la dernière série de cette histoire est sortie tout entière, comme on sait, des officines de la Compagnie. Cependant il faut bien y toucher aux rapports de ce grand Pape avec les Jésuites, et comme preuve de sa constante bienveillance à l'égard de l'Institut, le recenseur cite, d'après Pastor, l'instruction diplomatique remise en 1604 par la Secrétairerie au nonce en France Barberini, lui recommandant de travailler à la réconciliation des Jésuites avec Henri IV. Sur quoi, en note, référence à nos trois ou quatre dernières brochures, où sont rapportées et discutées une centaine de pièces inédites tirées des Archives secrètes du Vatican. Vraiment, la risposte est un peu courte, même assaisonnée de l'ordinaire flot d'injures contre tous les spectres « intégristes » qui hantent à temps et à contre-temps l'esprit délirant du Père Rosa.

Père Léandre Fernand de Moratin, dans son *Voyage en Italie* (1) :

Les Jésuites sont venus rôder autour de moi. Force *cioccolatte*, force discours sur Ganganelli qu'ils n'appellent jamais Clément XIV. A part cela, les meilleurs fils du monde. Ils m'accablèrent de politesses et de festins.

Seulement, — avant toute discussion de fait, — qui ne voit, qui ne sent que cette arbitraire classification en Papes et Antipapes, ce filet de fiel qui coule sans cesse dans les ouvrages de Ribadeneyra et qui a fini par infester toute la littérature et tout l'esprit de la Compagnie, cette pugnacité contre la majeure partie du genre humain suspecte d'hostilité ou de tiédeur à l'égard des Jésuites, bref, tout ce côté hargneux, suspect et violent de l'œuvre écrite de Ribadeneyra, altère pour nous sa physionomie si paisible de religieux ?

Ce Janus amphibie, décidément, a deux visages, et le visage guerrier n'est pas le moins important.

L'on croyait avoir affaire à un calme historien, et l'on découvre un virulent polémiste. Le panégyrique, à chaque page, tourne à la satire. L'idylle s'aigrit, et la pieuse berquinade se change en un libelle frénétique.

Ce mouton est devenu enragé.

***

Est-il sincère, tout au moins, — de cette sincérité aveugle, vite rebutante, mais qui désarme tout au moins par sa candeur ?

Eh bien, non ! Et c'est ici que cette figure au

(1) *Œuvres posthumes*, t. I, p. 50.

premier abord si tranchée, si nette, tout d'une pièce, se complique à nouveau, comme la vie de l'auteur à un certain moment, et que son attitude perpétuelle de panégyriste apparaît plus voulue, plus calculée, plus artificielle qu'on ne l'aurait supposé d'abord.

Au fond, Ribadeneyra a dû fort bien voir, comme la plupart de ses contemporains, amis et adversaires, les défauts et les excès de l'Institut et du gouvernement de la Compagnie, et s'il a pris si violemment parti, c'est en pleine connaissance de cause. Son sentiment vrai, en un mot, n'est pas si loin de celui de Denys Vasquez, qu'il a feint deux fois de combattre.

N'en donnons encore pour le moment qu'un exemple.

Lorsqu'éclate définitivement, sous Aquaviva, l'espèce de sédition intérieure qui fermentait depuis si longtemps dans la Province d'Espagne, il peut sembler étrange de trouver à nouveau le nom d'un Ribadeneyra, rentré pourtant en charge et en grâce, accolé à ceux de Mendoza, Fadarjo et autres mécontents qui, tout haut, se remettaient à critiquer à qui mieux mieux l'autocratisme du Généralat. Cependant, qu'on le veuille ou non, il est certain que l'historien si dévotieux d'Ignace et de sa Compagnie, l'apologiste de l'Institut, une fois pardonné par Mercurian, ne se cacha plus à Rome d'avoir adopté les principaux griefs de l'opposition et les a formulés parfois de façon si vive que Mariana, un peu plus tard, devait lui emprunter avec empressement arguments et textes de premier choix.

D'où venait cet apparent revirement ? Pourquoi cette soudaine mauvaise humeur d'un sujet toujours si soumis ?

Ecartons, pour le moment, toute explication trop fâcheuse pour le caractère de l'homme et la vertu du religieux.

Se jugeait-il lui-même, à l'époque, insuffisamment comblé ? Pas un écrivain n'était plus lu parmi les Siens, pas un autre n'avait encore obtenu des Supérieurs licence de traiter et de mettre au point aussi librement les sujets les plus graves et les plus délicats. Même dans la retraite, il vivait couronné de cette auréole et comme promis à la gloire aux yeux de la postérité, à titre d'historiographe officiel d'une Société en voie de conquérir le monde. Et, sans doute, il se peut que cette renommée ait eu pour lui un léger arrière-goût de déception, que l'homme ait souffert d'une autre ambition rentrée. Plusieurs de ces petits livres visaient en somme à servir de manuels de commandement autant que de récits de sainteté. Réduit au rôle d'écrivain, Ribadeneyra envie celui de chef et, plutôt que de toujours écrire, peut-être était-il persuadé que son mérite eût dû l'appeler, lui aussi, depuis longtemps, à gouverner. Relégué dans un emploi subalterne de scribe à la merci des Supérieurs majeurs, il a pu s'estimer méconnu.

Il avait vieilli; au surplus, la mort approchait, précédée de son lent cortège de désillusions et d'incommodités. On a vu de plus heureux tempéraments s'aigrir dans cette inaction, que l'égoïsme et l'ingratitude des générations qui montent tentent en vain de déguiser en repos. Tant de vétérans sont avides encore de l'illusion d'une activité qui remplisse le vide de leurs derniers jours ; ils meurent de leur trop douce mise à la retraite.

Mais non ! Ribadeneyra ne fut peut-être, une

âme ni foncièrement envieuse, ni méchante, et rien n'empêche, tout en faisant l'inévitable part des humaines faiblesses, de penser que ses plaintes elles-mêmes, à la fin de ses jours, ne furent qu'une autre forme de son adoration pour la Société. Personnellement il avait eu peu à souffrir du joug tyrannique des Chefs et de l'intolérable contrainte de la Règle ; il n'éprouvait ni gros regrets ni dévorants espoirs, ni rancunes contre personne ; mais son métier de chroniqueur, l'expérience de la vie, la direction des âmes n'avaient pu faire autrement que de lui découvrir, peu à peu, des cas troublants, des cœurs brisés, une fermentation sourde, des ruptures éclatantes. Il lui avait bien fallu constater que quelque chose en conséquence clochait dans ce gouvernement si ferme, si absolu, si concentré à tous les degrés de la hiérarchie, qu'il avait tant exalté, et que ce quelque chose contredisait à l'idéal théorique de perfection qu'il s'était, à force de le vouloir, façonné à son propre usage, quelque chose qui pouvait et devait être au plus tôt corrigé, pour l'honneur, la paix et la prospérité de la Compagnie.

C'est ce qui ressort en tout cas très souvent d'une correspondance, qu'il ne pensait certainement pas devoir être jamais publiée.

Loin d'y tenir pour assurées certaines positions qu'il soutient *mordicus* et quelquefois sans mesure, dans tous ses livres, on l'y voit qui hésite, tâtonne, propose d'urgence des réformes et se plaint d'abus criants. La forme de son réquisitoire reste correcte, aimable, il ne peut s'empêcher de mêler aux plus sévères reproches des compliments et des flatteries un peu contradictoires ; mais il réclame, il proteste, il crie, au rebours de tous les lieux communs d'admiration dont il a saturé son public.

Voici, par exemple, une lettre écrite par lui au Père Claude Aquaviva et que le Père Jean de Mariana a publiée en appendice de son *Discurso sobre las cosas de la Compañia* (1). La citation est un peu longue, mais intéressante à plus d'un titre :

Pax Christi.

J'ai cru devoir écrire, ces derniers mois, tant de choses à votre Paternité et fournir, sur nos affaires, un si long Mémoire qui vous a été présenté par l'intermédiaire du Père Deza ; d'autre part, il est si facile à Votre Paternité d'interroger ce même Père et les autres Procureurs sur l'état de nos Provinces, que j'ai cru le motif suffisant pour cesser de vous importuner de mes lettres. Ainsi devrions-nous tous faire, me semble-t-il, quand aucune raison d'obéissance ni de charité n'oblige au contraire.

J'avais tout particulièrement résolu, par déférence, de ne rien écrire à Votre Paternité, qui lui pût causer un chagrin ou un souci, puisque je vous avais fourni une vue d'ensemble, et que, sur le détail, les informations que vous transmettent les Procureurs, étaient, pensais-je, suffisantes pour que Votre Paternité, renseignée sur tout ce qui s'est fait ici, prît les mesures qui convenaient au sujet des difficultés où nous sommes, suivant ce qu'Elle jugerait le plus utile au bien de la Compagnie.

Mais, depuis, en y réfléchissant davantage, et après avoir recommandé l'affaire à Notre-Seigneur, j'ai cru devoir vous en écrire de nouveau aujourd'hui. Vu l'importance de l'affaire et les circonstances présentes, c'est pour moi une obligation, comme fils de Votre Paternité, de notre saint Père Ignace et de la Compagnie. Elle me contraint de vous rapporter clairement et simplement ce que je vois, ce que je pense et ce que j'entends dire, non par les premiers

(1) Edition de 1768, page 231. — MIR, II, p. 677.

venus, mais par les Pères les plus graves que nous ayons en Espagne.

Les coups de fouet dont le Seigneur nous a gratifiés ces années-ci (comme je l'ai écrit à Votre Paternité) viennent d'un Père aimant, punissant nos faux pas, et tendent à ce que la Compagnie se réveille et se réforme.

Jusqu'à ce que nous l'ayons fait, je ne crois donc pas que la tourmente s'apaise. Même si elle s'apaisait à l'extérieur, l'intérieur resterait assez troublé ; et si cette tempête elle-même passait, il s'en élèverait une autre. Car Dieu désire grandement que le principal souci de ses ministres soit celui que montre Votre Paternité, et qu'ils fassent tous en sorte qu'il y ait d'abord en la Compagnie vertu, discipline religieuse, observance de notre Institut. Or, il ne semble pas que ce soit ce qui se fait en Espagne d'après ce que j'entends : car, si retiré que je sois de tout, il m'est impossible de ne pas être frappé de certaines choses.

***

J'ai eu ici, cet été, durant cinq mois, le Père Olea. Il plaidait pour une nièce à lui contre le monastère de Los Angeles, qui appartient aux religieuses de Saint François, et a été fondé par Doña Léonore Mascareñas, gouvernante du roi, très aimée de notre bienheureux Père Ignace ; et il allait de juge en juge, de tribunal en tribunal, à grand tapage et à grand scandale.

Votre Paternité connaît aussi l'affaire du Père Garcés, quoique peut-être, incomplètement ; celle de A. y B. également.

Mais chaque jour se découvrent de nouvelles intrigues, et ceux qui sont au courant s'étonnent qu'on tarde tant à y porter remède. Car même s'il est difficile d'en venir entièrement à bout, pourquoi ne pas enquêter et éviter ainsi l'occasion d'un plus grand péril et d'un pire scandale.

Le Père Alphonse de la Paz a commis, à ce qu'il m'a conté lui-même, mille tromperies pour marier une de ses petites-nièces, promettant 1.500 ducats de dot, et demandant, pour s'acquitter, à toutes sortes de personnes, de l'argent, un trousseau. Il a importuné de cette histoire tous ses pénitents, qui étaient nombreux, et a fini par procurer un office royal au mari. Bref, d'une pauvrette qu'elle était, il a fait, en l'habillant à sa guise, et en lui donnant du *Don*, une dame de qualité : ce qui a soulevé les rires et les murmures.

De même, à peine y a-t-il ici un Père ou un Frère coadjuteur qui n'ait sa sœur, sa nièce ou sa parente, et qui ne s'occupe de la caser ou de lui venir en aide, en lui procurant une dot et un mari, importunant les dévots et scandalisant les autres. Tel, dans notre Province, ce Frère coadjuteur qui a fait venir de Biscaye ses trois sœurs, et un autre ses trois nièces, descendues à pied des Montagnes.

Hélas ! il y a tant de désordres, et ce qui étonne le plus c'est que les Supérieurs souffrent cette liberté sans bornes et contraire à toute règle religieuse, soit qu'ils ne sachent rien, soit qu'ils n'y remédient point et s'en remettent au temps, alors qu'ils font tant de cas de vétilles et d'autres incidents sans importance. Car on dit que s'ils ne savent rien, c'est une grosse négligence, et que si, sachant tout, ils ne font rien, ils mettent bien peu de zèle et bien peu d'attention à ce qui est proprement de leur office.

Tel est du moins le sentiment des Pères qui gardent l'amour de la Compagnie et le zèle pour son bien. Et ils l'éprouvent plus fort encore, ce sentiment-là, depuis que, ces jours-ci, ils ont vu poursuivre, arrêter, condamner, avant d'être entendu, le P. Peralta, aujourd'hui dépouillé de son office et envoyé loin de Villarejo comme un coupable. Bien que tous apprécient les saintes intentions et la vertu de Votre Paternité, ils prétendent qu'Elle n'est pas suffisamment renseignée sur ce qui se passe en réalité et qu'on ne L'informe que de ce qui en réalité ne se

passe pas, ou bien qu'on L'empêche de pourvoir à ce qui devrait être fait pour l'un en appliquant à un un autre ce qu'Elle a ordonné. Car si Elle connaissait bien certaines choses que j'ai dites et d'autres qui se passent ici, Elle y remédierait certainement. Si Elle savait en particulier quel serviteur de Dieu est le Père Peralta, le crédit dont il jouit, le renom de grande vertu, de sagesse et de science où le tiennent tous ceux qui l'approchent, Votre Paternité ne l'aurait pas condamné sans l'entendre ; Elle n'aurait pas cru aux crimes si graves, si atroces, qu'on lui a prêtés : car, pour rendre témoignage à la vérité, tout cela s'est avéré faux, comme d'autres l'auront déjà écrit à Votre Paternité. Voilà ce qu'on dit et ce qu'on pense.

***

Je l'écris à Votre Paternité pour deux raisons :

La première, parce que c'est le thème qu'exploitent ici tous les tentés et tous les mécontents : à savoir qu'il convient de changer le gouvernement et de rejeter la dépendance de Rome (du Préposé général), en donnant pour raison de cette extravagance qu'il n'est pas possible de nous gouverner d'après des lettres et informations qui souvent sont fausses. Ils citent à l'appui de cette thèse maints exemples particuliers, comme ceux que je vous ai rapportés et d'autres encore.

Ma seconde raison, c'est que Votre Paternité comme je vous l'ai écrit à différentes reprises, et dans mon dernier courrier (par le Père Deza), doit prendre un soin particulier à nommer les Supérieurs, et spécialement le Visiteur (quand il en faut un), ainsi que des Provinciaux qui soient hommes à tenir compte de ce qui se passe chez eux, c'est-à-dire de la vertu, de la religion, des avis de leurs sujets avant toute autre considération. Ne vouloir découvrir aucun talent autour de soi, à mon humble avis, n'est bon en aucun temps, et moins encore dans la nécessité où nous sommes aujourd'hui de recruter

et de former plus d'habiles sujets et mieux doués, qui déploient plus d'adresse et d'expérience que jamais dans le maniement de toutes sortes d'affaires nouvelles. J'estime en effet, qu'il doit se trouver suffisamment parmi nous de personnes aptes à gagner les cœurs et à les rallier à Votre Paternité, comme à leur chef ; mais personne n'y parviendra, s'il ne sait d'abord acquérir et unir en soi, à la vertu et à l'autorité, des façons de commander claires, simples et aimantes.

Or, ces deux qualités si essentielles, si importantes, ont manqué, à mon humble avis, et de l'avis de nombre de Pères graves, à celui à qui Votre Paternité a confié les affaires de cette Province. Il est, de sa personne, bon religieux et un enfant fidèle de la Compagnie, fort intelligent en affaires, entendu dans la paperasserie, à laquelle il s'applique et dont il a souci surtout. Mais, soit qu'il ne s'entende pas autant aux questions intérieures qu'à celles du dehors, soit qu'il ne puisse suffire à traiter à la fois des unes et des autres, il n'a pas attaché autant d'importance qu'il aurait fallu à ce qui le méritait davantage. Ainsi, se sont introduites des difficultés et se sont enracinés des abus qu'il sera maintenant difficile d'extirper.

On prétend aussi qu'il a été assez mal choisi pour gagner les cœurs et unir ses sujets à Votre Paternité, car il est naturellement sec et peu cordial ; on le tient pour compassé et double, ne traitant de rien avec franchise. Vindicatif, l'on n'a affaire à lui qu'il n'en cuise. Dans notre milieu, particulièrement influent, on ne le fréquente guère, on le tient à l'écart. Ni on ne l'aime, ni on n'a pour lui le respect qu'il faudrait : car il ne possède ni la culture ni les autres qualités, qui, d'habitude, font la renommée et l'autorité des Supérieurs.

***

Je crois aussi qu'un des gros dommages causés à la Compagnie, dans cette épreuve, provient de ce que

les tentés et les mauvais fils de la Société se sont unis pour nous déclarer la guerre, et que nous n'avons pas su, nous, grouper nos bons et féaux sujets pour faire tête aux autres et défendre la vérité ; mais la raison en a été sans doute que précisément celui qui nous devait rassembler n'en a guère le goût et semble peu qualifié pour y réussir.

C'est pourquoi ces Messieurs (les juges du Tribunal de l'Inquisition qui cherchaient à instruire l'affaire) croyaient que nous pensions tous ce que les mécontents leur ont appris dans leurs Mémoires.

Je l'écris en tout cas à Votre Paternité en toute franchise, parce que je désire qu'Elle veille avant tout à nous pourvoir de bons Supérieurs : car si Elle se méprenait sur ce point, la méprise serait grave. Que Votre Paternité s'informe donc encore, et, ayant interrogé ceux qui peuvent la bien renseigner, Elle décidera ce qui Lui semblera le mieux. Ce sera certainement le meilleur parti.

Je ne sais enfin si cet avis vous parviendra trop tard. J'estime que non : car je pense que Votre Paternité ne nommera pas de Supérieurs majeurs avant que notre affaire ne soit réglée ou tout au moins que ne soient passés les trois ans de supériorité régulière des Provinciaux.

Dominus te dirigat.

Certes, le réquisitoire est vif, malgré les gentillesses de style. On y voit assez quel était le fâcheux état de la Province à la fin du XVI^e^ siècle, et que Ribadeneyra n'ignorait rien de tant de misères.

Or, l'élection du nouveau Provincial devait mettre le comble à ces inquiétudes. Aquaviva nomma en effet à ce poste le Père Antoine Marcen, qui était alors en pleines difficultés avec l'Inquisition, comme nous le verrons un peu plus loin, et le choix passa pour un défi du Généralat à

l'adresse du Saint Office de Valladolid devant lequel ce Père était cité.

Mariana dit à ce sujet (1) :

L'élection du Père Marcen comme Provincial d'Espagne fut une des pires fautes qui se commirent jamais dans la Compagnie. Il était Provincial de Castille et venait d'être dénoncé à l'Inquisition en des affaires qui ressortissaient à ce tribunal.

... Ce qu'il y a de plus curieux à noter, c'est que cette élection si fâcheuse du Père Marcen, les Jésuites de Rome se sont toujours efforcés de l'appuyer, et si quelqu'un y contredisait, ils se retournaient contre lui comme des lions.

Et nous retrouverons à ce sujet, tout au long, le Père Ribadeneyra, dans une autre lettre à son Général (2), presque aussi curieuse que celle-ci, à un autre titre ; mais voici tout de suite la fin de cette seconde missive, concernant le système général de nomination des Supérieurs dans la Compagnie de Jésus, dont il vient déjà de toucher un mot. On y verra comment notre panégyriste sait à l'occasion se montrer clairvoyant et même avoir la dent dure :

Je l'ai fait dire à Votre Paternité par le Procureur et je le Lui répète : le bon ordre dans la Compagnie dépend du choix de bons Supérieurs, et donc il vous faut nécessairement tirer, pour ce choix, lumière et renseignements de ceux qui connaissent les personnes à élire : car, souvent, même ceux qui ont été les compagnons de toute leur vie se trompent à leur égard ; à combien plus forte raison ceux qui ne les connaissent pas du tout.

(1) *Sobre las cosas de la Compañia*, c. IV.
(2) Voir page 71. — MIR, II, p. 681.

Il ne me paraît même pas suffisant que l'Assistant soit, en général, seul chargé de cette information : car, enfin, il n'est qu'un homme, et, depuis son départ d'Espagne, tout a pu beaucoup changer ; ni seul le Provincial, ni un seul Procureur, puisque ce choix est un des actes les plus importants que puisse émettre Votre Paternité et que de lui dépend tout l'avenir de la Compagnie. Il est donc juste que vous preniez maints avis sur une affaire qui intéresse tout le monde, dont vous ne pouvez personnellement connaître, et où personne, enfin, ne prétend rien sinon que, mieux éclairée, Votre Paternité puisse faire le meilleur choix possible. Or, en telle occurence, le Provincial et le Procureur que vous consultez parlent bien, en apparence, non en leur nom personnel, mais au nom de toute leur communauté ; mais on arriverait certainement à des résultats tout différents si l'on permettait aux communautés même de transmettre leur avis, sous le sceau du secret et directement, soit au Général, qu'elles savent ne faire acception de rien, sinon du bien de la Compagnie, soit à d'autres personnes de leur choix à qui confier de la bouche à l'oreille ses amitiés et ses antipathies. En tout cas, comment le Général peut-il imaginer qu'on lui transmet mon avis ou qu'on vote vraiment pour moi, alors qu'on ne m'a rien demandé ou qu'on m'a questionné du bout des dents et dédaigné ma réponse, parce qu'elle n'était pas du goût de l'intermédiaire, et qu'enfin, le Supérieur, à son gré, peut ne pas m'entendre, détourner et colorer mes paroles selon son bon plaisir. C'est de toute autre façon que s'y prenaient nos Pères Ignace, Lainez et François (de Borgia), Espagnols cependant, connaissant bien ceux qu'ils nommaient aux charges et ayant à Rome auprès d'eux, tant d'autres Pères de chez nous, qu'ils pouvaient consulter. Ils réclamaient, néanmoins, l'avis de tous les Pères résidant en Espagne : je veux dire celui des Provinciaux, des Consulteurs et des autres personnalités importantes de la Province, et cela, en secret, de façon à ce que l'un ne

sût rien de l'autre. Puis, confrontant, pesant les informations, et s'y référant avec les Assistants et les autres personnes qu'on jugeait à propos de mettre dans la confidence, ils y réfléchissaient dans la prière, afin de faire le meilleur choix possible, sans scrupule, sans cachotterie, sans crainte d'erreur.

Cet usage, que je soumets à Votre Paternité, est bon, certes, pour tous les pays, mais il s'impose particulièrement en Espagne : car les Espagnols sont naturellement plus sensibles à ces questions de charges et d'honneurs, et généralement plus absolus dans leur manière de gouverner. On peut beaucoup sur eux par la sympathie et les prévenances, comme on les rebute aussi bien par le dépit de se trouver, comme sujets de Votre Paternité, les plus à l'écart de votre intimité et de votre cœur.

Vous me pardonnerez, en tout cas, si je me suis trompé, là-dessus, en quelque chose. L'obéissance et l'amour m'excusent, ainsi que le désir que m'inspire Notre-Seigneur de voir se conserver, dans la Compagnie, l'esprit de notre saint Père Ignace. Quant à ce qui me concerne personnellement, déjà je me préoccupe des choses du ciel bien plus que de celles d'ici-bas, et moins j'entendrai parler de ce qui se colporte et se décide, plus j'estimerai que le Seigneur me fait grâce.

Puisse-t-il guider, soutenir et renforcer par son très saint esprit Votre Paternité. Qu'il nous La conserve aussi longtemps que la Compagnie aura besoin d'Elle : je l'en supplie et me recommande vivement à vos prières et à vos saints sacrifices.

Madrid, le 28 *juin* 1586.

On ne saurait être plus clair, et, comme on voit, ce n'est pas seulement sur quelques faiblesses ou méprises particulières, inévitables au sein d'une Société déjà si nombreuse, si active, si diverse en son recrutement que la Compagnie ; c'est contre la constitution même de ce grand corps et

contre la façon d'y exercer l'autorité, que le Père Pierre de Ribadeneyra, un des piliers de l'Ordre et l'un des témoins presque immédiats de sa fondation, élève une protestation ardente, solennelle, tout à fait inattendue dans sa bouche.

Et maintenant, qu'on l'en blâme ou qu'on l'en loue, qu'on l'estime moins ou davantage en raison de cette fière indépendance ou de cette demi-révolte, la question qui se pose en ce moment pour nous est tout autre, toute simple, sans échappatoire.

Comment concilier ce mécontement secret, privé, de Ribadeneyra, avec l'apologie sans réserve et sans nuances qu'il présente publiquement ailleurs dans ses livres, à la gloire de l'Institut, de ses chefs, de ses membres, partout, en toute occasion, envers et contre tous ? Et même si l'on saisit la raison trop manifeste de cette duplicité d'attitude, si on l'admet, ou, si on l'excuse, comment parler encore de la parfaite sincérité de l'apologiste, se fier à son apparente ingénuité, s'en remettre à la foi de ses serments ?

§ 4. — Divers faux et usages de faux.

Hélas ! plus nous avançons dans l'examen de cette œuvre soi-disant candide et si pure, plus se découvre la trace de roueries et de falsifications des plus graves.

Ne parlons pas des emprunts un peu déconcertants du plagiaire.

Le plagiat, en matière d'histoire, est quasi inévitable, chez les plus scrupuleux auteurs, par oubli, jeu inconscient de la mémoire ou goût de

la formule heureuse dont il serait fastidieux de s'interrompre à chaque ligne pour citer la source. Ainsi, dans ce chapitre, avons-nous mis à profit l'énorme documentation de Mir, que ne saurait avoir touchée la sentence du Saint Office, et peut-être même le pillons-nous plus souvent encore qu'il ne nous serait facile de nous le rappeler nous-mêmes avec exactitude, aujourd'hui que nos notes ont été mises en œuvre sur un plan nouveau.

Tour à tour, Ribadeneyra suit donc d'un peu trop près ses prédécesseurs, Polanco, Nadal, le Père de Camara; mais le malheur est surtout que trop souvent, en les copiant, il les dénature.

Encore, ici et là, serions-nous tentés d'excuser quelques tours hasardeux. Mis en présence de textes variés, et parfois contradictoires, au sujet d'un événement ou d'une opinion, et chargé d'éclaircir ou de concilier ces sources, Ribadeneyra a dû à chaque instant choisir entre deux témoins, récuser l'un, par conséquent, pour suivre l'autre; ou bien il arrive que, faute d'avoir su prendre parti, sa rédaction elle-même demeure involontairement équivoque ou irrecevable, sans qu'on soit autorisé pour autant à lui jeter la pierre.

Mais il y a pis!

***

Ainsi la question se posa longtemps dans la Compagnie, de savoir dans quelle mesure plus ou moins rapide il fallait admettre aux vœux solennels les novices ou postulants.

Or, là-dessus, l'opinion du Père Louis Gonzalez de Camara est nette (1).

(1) *Memoriale P. Consalvii de S. Ignatio.* — Voir aux *Monumenta Ignatiana*, 4e série, t. I, p. 277.

En janvier dernier, le Père Nadal s'entretenant de la question des vœux avec notre Père, celui-ci dit qu'il ne lui avait jamais plu qu'on introduisît les novices à les faire avant deux ans (passés dans la Compagnie).

Or Nadal paraît avoir suivi, un peu partout, une conduite toute contraire.

C'est ainsi que, dans le compte rendu de sa visite officielle à Lisbonne en 1553, il écrit :

Deux scolastiques ont été reçus coadjuteurs spirituels et deux autres coadjuteurs temporels. Ont prononcé, ensuite, leurs vœux de scolastiques, suivant le cérémonial fixé par les Constitutions et les Déclarations, tous les autres, non seulement ceux qui avaient déjà passé deux ans dans la Compagnie, *mais encore spontanément, ceux qui n'avaient pas encore accompli ce temps-là. Tous en reçurent beaucoup de consolation* (1).

Ailleurs (2), Nadal nous apprend :

Quant aux autres qui n'ont pas encore deux ans de noviciat, mais qui presque tous ont prononcé des vœux, j'ai donné ordre à Villanueva que *per modum consilii* il leur fasse faire ces vœux *ad formulam*, selon les Constitutions.

Ailleurs encore (3), le Père Nadal précise qu'il convient que ces vœux prématurés ne soient prononcés qu'en secret, en présence de deux témoins seulement, et que ceux qui les ont ainsi faits puissent les renouveler comme c'est l'habitude

(1) *Epist. P. Nadal*, lettre du 13 décembre 1553.
(2) *Id.*, t. I, p. 238. Lettre du 15 mars 1554, à Saint Ignace.
(3) *Id.*, t. IV, p. 611.

à certaines solennités pour les vœux canoniques, non toutefois avec le même cérémonial.

Cependant l'autoritaire Saint Ignace ne formule au sujet de cette pratique et de ces comptes-rendus aucune observation. Il semble au contraire qu'il ait intronisé la coutume dans la Compagnie par la rédaction définitive des Constitutions :

Que si l'un (des novices), par dévotion personnelle, anticipe sur le temps de les prononcer (ses vœux) avant deux ans révolus, il pourra employer la même formule, et, donnant une copie de son vœu, en garder une autre par devers lui, afin de ne pas oublier ce qu'il a promis à Dieu notre Seigneur (1).

Donc, ou bien le Père de Camara s'est mépris sur la pensée d'Ignace; ou bien la pensée de celui-ci a évolué, malgré la prétendue inspiration immédiate et définitive de l'Institut; ou bien le premier avis du fondateur et sa répugnance à accorder toute dispense de temps pour l'émission anticipée des vœux, ne s'appliquaient qu'à la profession des vœux canoniques et nullement à la pratique pieuse des vœux privés, favorisée par Nadal et consacrée par l'Institut; ou bien enfin, tout en admettant ces vœux privés, le Fondateur n'était pas d'avis que les directeurs de conscience y excitassent ordinairement les jeunes gens, en confession ou hors confession.

Ribadeneyra, qui a eu tout le temps de la réflexion, n'avait donc qu'à choisir entre l'une et l'autre de ces hypothèses; mais il préfère s'en référer sans explication, contre l'usage devenu courant, à l'opinion pure et simple du Père de Camara qu'il aggrave en la reproduisant :

(1) *Constit.*, p. V, chap. IV, nº 6.

Il ne paraissait pas bon à notre Père qu'on induisît, avant deux ans révolus, les novices à faire leurs vœux (1).

Fantaisie ou inadvertance, qui, entre vingt autres, explique peut-être un peu pourquoi Ribadeneyra, malgré d'incontestables talents, a passé en somme, dans la Compagnie, pour un écrivain agréable, non pour un guide.

***

On pourrait d'ailleurs multiplier les exemples. La Bulle de Jules III, portant approbation de la Compagnie du nom de Jésus, édicte à l'article du chœur (2) :

Tous les *compagnons* déjà engagés dans les ordres seront obligés à réciter l'office divin selon le rite commun de l'Eglise, non en commun ni au chœur, mais dans leur privé.

Ribadeneyra a traduit *socii* (les *compagnons*, tous les membres de la Compagnie) par *profès* : de sorte qu'à l'entendre, seuls les profès sont compris dans cet article. Et on n'aperçoit aucune raison à cette variante. Elle n'est même pas tendancieuse ; elle ne témoigne que de l'habituelle légèreté avec laquelle l'auteur manie ses textes. C'est un pur non-sens.

On devine au contraire ce que deviennent ces mêmes textes et comment Ribadeneyra les inter-

(1) RIBADENEIRA, *Tratado del modo de gobierno que nuestro S. Padre Ignacio tenia*, chap. I, n° 13.

(2) MIR, I, p 139, note 1.

prète, quand sa passion est en jeu, par exemple, lorsqu'il s'agit des circonstances soi-disant surnaturelles de la fondation de la Compagnie : vision de Manrèse, révélations, miracles, etc...

C'est ainsi qu'il nous conte (1) que Saint Ignace ayant présenté au Souverain Pontife Paul III la formule de l'Institut, celui-ci en demeura, à la lecture, si étonné que, rempli soudain de l'Esprit qui assiste les Papes, il s'écria à ce sujet :

— *Digitus Dei est hic !* Le doigt de Dieu est là.

A quoi, il aurait ajouté que, de si beaux débuts, il n'espérait pas de médiocres fruits ni peu de profit pour l'Eglise de Dieu.

Soit ! Après tout, rien de tout cela n'est absolument incroyable, une fois dépouillé de l'importance manifestement exagérée que l'auteur attache à un protocole de Cour.

Seulement le Père Simon Rodriguez, un des premiers compagnons de Saint Ignace, très renseigné par conséquent et témoin direct de ce qui s'est passé en l'occurence, en a écrit, lui aussi, la relation sur l'ordre du T. R. P. Evrard Mercurian. Ecoutons-le donc parler, en termes tout différents, des origines et de la fondation de la Compagnie, en particulier de cette scène de l'approbation de la formule de l'Institut (2) :

Tout étant réglé, les Pères jugèrent qu'il était de leur devoir de faire part de leur projet au Souverain Pontife ; et ils crurent y pourvoir commodément par l'entremise du cardinal Gaspard Contarino, patricien de Venise, de la noble famille des Contarini, très

(1) *Vida de San Ignacio*, lib. II, chap. XVIII.
(2) SIMON RODRIGUEZ. *De origine et progressu Societatis Jesu*, p. 76.

affectionné aux Pères, qui passait pour un homme de grande doctrine et de grande piété.

Celui-ci, au mois de septembre 1539, gagna donc Tivoli et rendit compte au Pape de la forme de vie que les Pères voulaient instituer et dont j'ai, du reste, déjà parlé. Il ajouta que les Pères désiraient et demandaient instamment que cette forme ne mourût pas avec eux, mais que pussent l'embrasser tous ceux à qui Dieu, dans la suite, en inspirerait l'intention ; et qu'enfin, ils imploraient, en toute humilité, que cette Religion s'appelât l'Ordre des Clercs réguliers de la Compagnie de Jésus.

Sa Sainteté écouta tout avec une grande bienveillance, fit le signe de la croix et, donnant de la main sa bénédiction, répondit :

— Nous bénissons, nous louons, nous approuvons.

Et il ajouta d'autres paroles par lesquelles il manifesta que ces Pères lui agréaient et combien il appréciait le genre de vie auquel ils projetaient de se vouer.

Sur ce point d'histoire, Ribadeneyra a donc enjolivé, sinon menti.

De même, il cite à faux un témoignage de Grégoire XIII, dans son bref *Quanto fructuosius* sur les *Exercices ;* il invoque de travers d'autres papes et Saint Ignace lui-même sur d'autres sujets : il faudrait mettre ici en discussion presque toute la *Vie* que nous nous réservons d'examiner attentivement plus loin, sur deux ou trois points plus sensibles. Restons-en là pour le moment.

Quand le Père Pierre de Ribadeneyra, raconte Mir, eut achevé d'écrire la vie du fondateur de la Compagnie, il la soumit à Saint Pierre Canisius, et celui-ci, dès les premières pages, nota ce penchant du biographe à tirer des moindres paroles des conclusions sans aucun rapport avec la réalité.

A propos des prétendues « illuminations » de Manrèse, en particulier, il écrit :

Je ne dirais pas absolument : « *Il* (Ignace) *eut des révélations* », mais plutôt comme il est rapporté ailleurs : « *Il reçut beaucoup d'insignes clartés sur les choses divines* » : car je crains que cela ne confirme les calomnies de ceux qui parlent mal de nous comme étant des Illuminés (1).

***

Pourtant, la légende des révélations ne fit, avec le temps, que croître et embellir, grâce à Ribadeneyra. La mémoire du bienheureux Père, dûment canonisé par l'Eglise, n'avait plus rien à craindre ni des calomnies des uns, ni des pieux mensonges des autres. Les hagiographes s'en donnèrent à cœur joie.

Et les Bollandistes, eux-mêmes, qui avaient en mains presque toutes les pièces du procès, renoncent à faire usage, ici, de leur habituelle sagacité critique. Ils acceptent telle quelle la *Vie* de Ribadeneyra comme Evangile officiel de leur Sur-Eglise, le canon de tout ce qui est nécessaire et opportun de savoir sur leur fondateur. A peine, pour feindre l'impartialité et voiler leur servitude, se permettent-ils une inoffensive remarque qui n'atteigne que l'écrivain et non son histoire :

Ribadeneyra, rappellent-ils (2), en maints endroits *seipsum commendat*, en se présentant comme un familier et un ami privé de notre Père Ignace.

(1) *Monumenta Ignatiana*, tome I, p. 714.
(2) *Monumenta Ignatiana*, series quarta, t. I, page 786.

Hier encore un Pastor, vassal de la Compagnie, hésitait à exécuter comme il convenait cette source suspecte de toute l'histoire jésuitique. Au tome VII de l'édition allemande de son *Histoire des Papes*, il raconte tout au long comment s'est passé le Conclave où Paul IV fut élu. Or, le nom de Lainez ne figure pas une seule fois dans cette relation. Jamais il ne fut question, par conséquent, du célèbre Jésuite pour la tiare ; pas une voix ne s'est égarée sur son nom. Le contraire est donc une invention insolente de Ribadeneyra (1), servilement copiée, de nos jours, par Boero. Mais Pastor se contente de rétablir la vérité sans même une allusion à la fraude de Ribadeneyra qu'il connaît pourtant fort bien. Les Révérends Pères, qui depuis longtemps lui avaient racheté son fonds de bibliothèque, ne lui ont pas permis tant de franchise, et il s'est tu.

Seulement, rien ne nous oblige à la même réserve en face de la vérité. Disons-la donc sans réticence.

Le Père Ribadeneyra, pour la gloire d'Ignace et le bien de la Compagnie, ment chaque fois que l'occasion s'en présente, truque les pièces, les sollicite au rebours de leur sens.

C'est un falsificateur, c'est un faussaire (2).

(1) Cf. H. MULLER : *Les Origines de la Compagnie de Jésus*, p. 274 et suiv.

(2) Au fond, Astrain lui-même, qui se garde de le dire, n'est pas loin de le penser et parfois de le laisser entendre. C'est ainsi qu'il rejette ces grossières légendes de l'origine des *Exercices*, de l'inspiration des *Constitutions*. Dans la *Vie* de Lainez, il relève que toute une série de prouesses attribuées à ce Père et à Salmeron au Concile de Trente sont absolument démenties par les *Actes* authentiques du Saint Synode. Etc., etc.

§ 5. — L'affaire Marcen.

Reprenons, pour achever de convaincre le lecteur le plus prévenu en faveur des Jésuites, l'affaire du Père Marcen, au point où nous l'avons laissée.

On y verra de plus en plus clairement comment l'historien officiel de la Compagnie est consciemment, volontairement, un grand fabricateur de légendes. Partout se trahissent, dans son œuvre, mille contradictions entre son texte et les documents qu'on lui a mis en mains pour l'établir, ou même entre ses livres destinés à la publicité et certains autres de ses écrits réservés à l'intimité. Partout, il y a pour lui, semble-t-il, deux vérités : l'une à dire, à l'usage du vulgaire et des profanes ; l'autre à ne reconnaître qu'entre soi, toutes portes closes, pour l'honneur de la famille spirituelle à laquelle il appartient.

Voyons ses deux versions sur l'affaire Marcen.

*
* *

L'une se trouve dans son livre pour clôture de retraite, *Glorias y triunfos*, destiné à être lu à huis clos par des jeunes, aux yeux desquels il convient encore de gazer certains traits du réel pour leur mieux suggérer des résolutions idéales.

Esquivant toutes les pièces du procès, il expose donc discrètement :

Le Père Antoine Marcen était Provincial de Castille. Il dut punir, pour remplir les devoirs de sa charge, un de ses sujets et donner certains ordres

en une matière qui relevait de l'Inquisition. Or, ses Messieurs (du Saint Office) sont si jaloux de leur juridiction qu'ils ne permettent à personne de s'entremettre dans les causes ressortissant à leur Tribunal. Ils ressentirent vivement le procédé. Il leur sembla que les membres de la Compagnie ne les avaient pas en assez grand respect et que nous entreprenions sur leurs prérogatives.

Il ne manqua pas, enfin, de se trouver quelqu'un pour incriminer l'inculpé beaucoup plus gravement encore, avec toute la passion qu'il nourrissait contre la Compagnie et en particulier, contre le Père Marcen, pour certaines raisons qu'il serait trop long et sans intérêt de rapporter ici.

Il s'agissait, en somme, de faire incarcérer le Père Marcen par ledit Tribunal, *comme si la personne et la charge de ce Père étaient sujettes à son autorité.* Heureusement, ces Messieurs ont coutume de procéder avec tant d'égards et de tact, qu'ils ne voulurent rien décider avant d'avoir instruit l'affaire à fond et découvert toute la vérité.

Cependant, le Père Marcen avait été déchargé de son office de Provincial de Castille pour être nommé Provincial de Tolède, en avril 1585. Or, il avait été cité en mars 1586 par les Inquisiteurs à Valladolid; et ils furent pris, lui et le Père François Labata, Recteur au Collège de Salamanque, ainsi que le Père Jean Lopez, et jetés au secret dans les cachots de l'Inquisition.

La Compagnie ressentit le coup plus qu'il n'est possible de l'imaginer, car il s'agissait de l'Inquisition qui, en Espagne, inspire tant de crainte et de révérence, et c'était la première disgrâce de ce genre que la Compagnie eût éprouvée, et ce en la personne de religieux aussi connus par leurs fonctions publiques que le Provincial de Tolède et le Recteur du Collège de Salamanque. Le fait qu'on n'eût pas saisi leurs papiers, comme c'est la coutume en matière de foi, ne suffisait pas à nous consoler de cette avanie. D'autant que les Inquisiteurs citèrent encore, un peu

après, le Père Jérôme Ripalda, vieillard fort âgé et très méritant, l'arrêtèrent, saisirent ses papiers, ce qui accrut encore la peine et le chagrin que nous avions ; et l'on n'apprit que plus tard, que la raison pour laquelle ces trois Pères étaient emprisonnés était la même que celle concernant le Père Marcen : ils étaient accusés d'avoir conseillé celui-ci et d'avoir été tenus au courant de toute l'affaire.

Celle-ci ne s'arrêta pas là et prit encore plus d'extension.

Premièrement, en raison de certaines démarches que firent les membres de la Compagnie et des moyens qu'ils mirent en œuvre, agissant en hommes assez neufs en ce genre d'embarras, pour apaiser ces Messieurs du Tribunal afin que ceux-ci procédassent avec *rectitude et intégrité : on leur fit grief, en effet,* d'avoir pensé que cette initiative était nécessaire ou que pouvaient leur être favorables les recommandations ou appuis du dehors qu'ils invoquaient en faveur des Leurs.

Deuxièmement, en raison des discours très animés que tenaient certains seigneurs et certaines dames de qualité dévoués à la Compagnie, répréhendant ces Messieurs de ce qu'ils avaient fait : les Nôtres endossèrent à nouveau la faute.

Troisièmement, en raison de l'huile que jetaient sur le feu certains membres inquiets et turbulents de la Compagnie, mécontents de ceux qui les gouvernaient, soit parce qu'on contrecarrait leurs goûts, soit parce qu'on ne se montrait pas assez faible et bienveillant envers leurs prétentions.

Et voilà ! Dans son Apologie officielle pour la Compagnie, Ribadeneyra s'arrête là, tout court. Il se garde même de rappeler comment la Compagnie a finalement tiré d'embarras, envers et contre tous, ces faux innocents, et il serait assez difficile de reconnaître, sous cette forme bonasse, l'ardent conflit qui mit en réalité aux prises, vers

cette époque, toute la vieille organisation de police ecclésiastique en Espagne et la Congrégation nouvelle, impatiente de tout joug et forte d'incommensurables privilèges. L'affaire plus qu'épineuse que Ribadeneyra minimise ainsi, n'apparaît guère dans son livre que comme un incident au cours de la longue lutte de taquineries et de brimades qui, d'ores et déjà, dressait les Jésuites contre les Dominicains.

***

Toutefois, *le mensonge a les jambes courtes,* comme dit un autre proverbe étranger. On arrive toujours à le rattraper, un peu plus tôt un peu plus tard, tandis qu'il pense aller bonnement son chemin. Un jour, devait paraître, face à la relation du *Glorias y triunfos,* la lettre du 28 juin 1586 adressé par le même Père Ribadeneyra à son Général, Claude Aquaviva (1).

Comparons, maintenant, les deux versions, pour le fond, pour le ton.

Mon Très Révérend Père en Christ,

Pax Christi

Pour répondre à la lettre de Votre Paternité, en date du 19 mai, que j'ai reçue par l'ordinaire, il me semble que mon devoir est de vous dire d'abord franchement ce que je sais et ce qui s'est passé dans l'affaire qui nous cause présentement tant de peine et d'appréhension.

J'en ai reçu la nouvelle il y a deux ans, par la voie de Valladolid, mais auparavant un mien ami, qui l'est aussi bien de toute la Compagnie, m'avait parlé

(1) Voir Mir, t. II, p. 475.

très sérieusement des faits et gestes de qui vous savez, et dans les termes les plus graves : de telle sorte que je compris qu'il y avait plus de mal et qu'il existait contre cette personne des charges plus fortes que les Nôtres ne l'avaient appris et ne le soupçonnaient.

On m'en avertissait comme ami pour que les Nôtres y avisassent : car à quoi bon faire le silence, si quelqu'un doit nous obliger un jour à parler? Je contai tout, mot pour mot, au Père Giles Gonzalez en secret, et je le priai d'écrire en chiffre à Votre Paternité, car je n'avais pas ce chiffre moi-même.

Pour que les confidences de mon ami, faites sous le sceau du secret, ne pussent être trouvées dans une lettre de moi, je jugeai aussi qu'il valait mieux pour moi ne pas écrire de ma main, mais que le fît à ma place celui qui tient dans cette Province la place de Votre Paternité.

Au bout de quatre ou cinq mois, le Père Giles Gonzalez me dit qu'il avait écrit à Votre Paternité tout ce que je lui avais dit, mais que Votre Paternité ne semblait pas attacher à cette affaire autant d'importance qu'il nous paraissait, à lui et à moi, qu'on le dût faire ; que, par malheur pour la Castille, vous estimiez l'incident plus léger qu'il n'était en réalité, et qu'il serait bon que j'écrivisse à mon tour à Votre Paternité pour l'éclairer sur ce qui se passait.

J'obéis sur le champ, mais comme je n'ai reçu aucune réponse à cette lettre, ni même su si elle était parvenue à Votre Paternité, sinon indirectement, il y a quelques jours, j'en demeurai longtemps là et pensai m'être acquitté de tout ce que je devais à Votre Paternité et à la Compagnie.

Cependant, le Père Porres (envoyé de Rome par le Général), en traitant avec le Père Giles Gonzalez des ordres reçus de Votre Paternité, et éprouvant la plus grande difficulté à les exécuter, en raison de ce qu'ils apprenaient sur le Père Marcen, convinrent que le Père Porres se rendrait à Madrid et discuterait avec moi ce qu'il convenait de faire puisqu'il se rencontrait de part et d'autre de graves inconvénients.

C'est alors que le Père Porres m'a affirmé qu'il ne savait mot de ce que mon ami m'avait appris, ni de ce que les Nôtres avaient écrit à Rome, ni qu'il y eût une dénonciation en règle contre le Père Marcen : car, s'il l'avait su, il n'aurait pas consenti à sa nomination de Provincial, etc...

Je fus d'avis qu'il exécutât néanmoins les ordres de Votre Paternité pour deux raisons : la première, que Votre Paternité, en sachant autant que nous, quand Elle a donné ses ordres, le plus sage était de se ranger à son avis ; la seconde, que le Père Marcen ayant été déjà proclamé Provincial, et chacun étant aux aguets là-dessus, dans la Province, les Nôtres, s'ils ne le recevaient pas comme tel, sembleraient eux-mêmes le condamner et donneraient à entendre que nous résistions aux ordres de notre Supérieur. Et comme le Père Giles Gonzalez opinait qu'on communiquât ces ordres, avant de les mettre à exécution, à l'ami qui m'avait transmis les premières informations, je soutins le contraire : car si cet ami jugeait qu'il valait mieux s'abstenir, nous étions contraints à en passer par là ou à l'offenser gravement : ce que Votre Paternité n'approuverait certainement pas. Je m'opposai, enfin, à ce que les Nôtres consultassent, sur les ordonnances, même les personnalités les plus graves qu'on pût imaginer.

Il en fut donc décidé ainsi, et il en est résulté ce que nous savons.

Voilà pour le passé, et comme plusieurs n'ont rien su que longtemps après coup, ils sont surpris et effrayés de ce que Votre Paternité n'ait point ajouté foi à ce que le Père Giles Gonzalez et moi vous écrivîmes, ou encore que vous en ayez fait si peu de cas, étant renseigné si exactement d'original. Ils disent que cela ne peut provenir que de ce que vous avez reçu et accordé crédit à d'autres informations contraires à la vérité, ou de ce que vous n'êtes pas très au courant du style et de la procédure de l'Inquisition en Espagne. Ils en font donc grief et à ceux qui vous ont rapporté l'affaire sous un jour différent, et

aux Pères espagnols qui ont tenu tête tant qu'ils ont pu aux façons de procéder de ce Saint Tribunal en nos royaumes.

Que Votre Paternité le sache donc : ces Messieurs (du Saint Office) ont vivement ressenti et considéré comme un grand manque de respect de votre part d'avoir confié les deux principales charges dans cette Province et en Castille aux Pères Marcen et Labata. Notre ami s'est offensé de voir le peu de cas que vous avez fait de ses avis, ne pouvant douter qu'on les ait transmis à Votre Paternité. Quant à moi, je ne me plains pas tant de n'être pas cru ou de vous avoir vu en croire d'autres plutôt que moi : je suis habitué à cela et ne me mèle en rien du gouvernement, ni ne cherche à en savoir plus que ce à quoi m'obligent la charité ou l'obéissance ; mais personne n'est plus que moi dévoué à servir la Compagnie, et je ne crois pas qu'il y ait homme, par la grâce de Dieu, depuis que je la connais, qui m'ait dépassé quant au désir que j'ai de son bien et de donner ma vie et mon sang pour elle. Que Votre Paternité m'excuse même de m'en vanter, notre Père Maître Lainez m'a toujours loué d'être très uni avec mes chefs.

Or, je tiens, certes, le Père Marcen pour un excellent religieux, sage et très propre à remplir l'office que Votre Paternité lui a confié ; mais il y a l'obstacle que j'ai dit. J'étais même plus satisfait de ses bonnes qualités après l'avoir entretenu, et je certifie à Votre Paternité que la raison qui m'a fait ressentir le plus cruellement cette épreuve est uniquement le dommage que toute cette Province en a souffert avec lui, et le collège de Madrid en particulier, pour les raisons que Votre Paternité aura sues : à savoir, que tous ne sont pas bons à tout et que les charges manifestent souvent ce que chacun vaut. Le Père Marcen, le temps qu'il fut ici, a montré toutes les qualités que me rappelle Votre Paternité, et si le Seigneur le trouve bon, j'espère de la divine miséricorde qu'il sera son grand serviteur. Mais, pour découvrir à Votre Paternité tout mon sentiment, je

crains que cette affaire ne soit longue et quelque peu laborieuse : car il me semble que ces Messieurs (de l'Inquisition) n'ont pas arrêté sans raison sérieuse la décision qu'ils ont prise, ayant débattu et mûri cette affaire plus de deux ans et déclaré clairement que si les Nôtres avaient à en juger, ils tiennent pour assuré que nous n'en aurions pas décidé autrement qu'eux.

Je constate, en effet, qu'on leur a donné quelque occasion de ressentiment pour certaines paroles qu'on a dites et certaines démonstrations qu'on a faites en faveur de certains des Nôtres pour excuser leur faute et les sauver de la prison : car, même nos Pères graves et sages, en parlant de ce procès, se sont laissés aller comme les autres, tant la chose leur tient à cœur ; et il n'y a pas lieu de s'émerveiller si quelqu'un a gardé, là-dessus, moins de retenue qu'il ne fallait. Je ne crois pas que nous ayons prêté le flanc aux très graves accusations que de hauts personnages ont élevées là-dessus contre nous, et il n'y a rien, même en cela, de notre faute. Mais je crains, encore une fois, comme je l'ai écrit à Votre Paternité, que certains, comme Diego Fernandez, évadés ou renvoyés de Castille par le Père Marcen et d'autres parmi ceux qui ont fait partie et sont sortis en leur temps de la Compagnie, soient les vrais artisans et fomenteurs de la cause et n'accumulent les griefs pour aggraver l'affaire. Tout au moins, est-il certain que nous n'avons pu obtenir de ces Messieurs aucune faveur, ni bonne réponse au Mémoire que nous leur avons finalement adressé.

Je m'en remets donc à vos désirs, puisque vous êtes le maître, et aux moyens que vous proposeront certains de mes confrères, car je les ai priés d'en écrire désormais directement à Votre Paternité.

Comme on le peut voir au premier coup d'œil, Ribadeneyra a parfaitement saisi, quant aux faits, quel était le fond du débat et sa gravité.

***

Encore, sous ses formules précautionneuses se référant à un exposé précédent, ne fait-on que deviner ici et là tout ce qu'il sait, tout ce qu'il pense, tout ce qu'il voudrait obtenir. Voici, pour éclairer tout à fait la religion du lecteur, quel était, en clair, l'espèce de conflit qui mettait ainsi aux prises la Compagnie et le Saint Office. Nous tirons ce résumé d'un long article de D. Gaëtan Manrique dans la *Revista de España* (nº 199-200), intitulé : *Philippe II et les Jésuites*.

En août 1583, le Père Hernandez, visitant le Collège des Jésuites de Monterrey, en Galicie, apprend que plusieurs dames de la ville voisine de Pazos, qui avaient coutume de se confesser aux Pères du Collège, ont changé, ces derniers temps, de directeur. Il en cherche la raison et découvre que plusieurs de ces femmes ont été sollicitées en confession par le Père Sébastien Briviesca.

Le Père Hernandez en avertit secrètement le Père Antoine Marcen, Provincial de la Vieille-Castille, qui envoie Hernandez à Salamanque consulter le Père Ripalda, Recteur de ce Collège, pour savoir s'il y a obligation de dénoncer le coupable au Saint Office et s'il est permis d'absoudre les pénitentes *in foro conscientiæ*, même si elles se refusent à dénoncer le sollicitant. Ripalda réunit donc ses confrères, professeurs en théologie, et leur pose la question, sous forme de cas de conscience, sans faire mention qu'il s'agit d'un Jésuite : tous unanimement donnèrent la solution canonique.

Mais Ripalda les avertit alors qu'il s'agissait d'un confrère, et tous de changer aussitôt d'avis. Il ne fallait plus en référer au Saint Office, les pénitentes de Pazos pouvaient être absoutes et devaient se taire.

Le Père Marcen s'empressa de faire exécuter la décision sur place par le Père Hernandez, et celui-ci, non content de tranquilliser sur ces bases les dévotes de Monterrey, et de leur interdire toute dénonciation, les menaça, si elles ne niaient pas fermement les faits au cas où elles seraient interrogées par le Saint Office, de les faire punir comme calomniatrices de la Compagnie.

Cependant, le Père Marcen avait consigné le coupable dans l'espèce de dépôt disciplinaire que la Compagnie avait à Léon. Briviesca, interrogé, nia certains faits, en avoua d'autres, — hérétiques et sacrilèges, — notamment, l'insufflation des hosties.

Le Provincial lui imposa certaines peines spirituelles, lui interdit de dire la messe, lui conseilla de jeûner et de prendre en secret la discipline chaque fois qu'il le jugerait de mise. Enfin, en janvier 1548, il lui donna congé de la Compagnie, le nantit d'une robe de clerc, d'un viatique, d'une monture et l'achemina, accompagné d'un autre Jésuite, sur Barcelone, où on l'embarqua pour l'Italie avant que le Saint Office eût eu vent des incidents que nous venons de rapporter.

Cependant, le pauvre Hernandez souffrait de scrupules et demandait à en référer régulièrement au Saint Office. Alors, le Père Marcen et la Compagnie tout entière ouvrirent contre lui une véritable persécution. Il fut traité de fou furieux, de frénétique, d'homme sans vergogne, corrompu par le démon pour trahir ses frères, et en eux, la Compagnie, en les obligeant à se cacher et à fuir d'une province à l'autre afin d'échapper aux envieuses poursuites des Externes. Puis, le voyant de plus en plus décidé à décharger sa conscience, ses confrères changèrent de tactique et lui offrirent tout ce qu'il pouvait désirer, les plus hauts postes dans la Compagnie. Finalement, comme aucun apaisement n'arrivait à le tranquilliser, ils réussirent à l'enfermer dans leur prison religieuse d'Oviedo, où il n'y avait aucun tribunal de l'Inquisition, auquel il lui fût possible

de s'adresser : car il était sous bonne garde, et il lui fut même refusé la permission de passer à un autre Ordre religieux.

L'histoire, comme on voit, n'est pas fort jolie et beaucoup moins édifiante encore que ne le laissaient supposer les allusions du Père Ribadeneyra. S'avisera-t-on de la contester ? Sacchini lui-même la rapporte dans ses grands traits (1), sauf, bien entendu, qu'il se garde d'avouer expressément que Briviesca fût coupable.

Ce Père, écrit-il fut chassé de la Compagnie, mais c'est que celle-ci *non modo extra crimen, sed etiam extra suspicionem ejusmodi flagitiorum conservari debet.* C'est-à-dire, qu'il préfère charger la Compagnie d'une noire atrocité vis-à-vis d'un de ses membres innocents que reconnaître l'indignité du plus flétri des Jésuites encore en charge.

Quant aux belles âmes qui ne sauraient se résigner sans débat à admettre la vraisemblance ou la crédibilité de pareils scandales au sein d'une Compagnie si sainte, si pure, et qui, aujourd'hui encore, se vante par la bouche de ses plus graves historiens que jamais un soupçon de mauvaises mœurs ne l'a même effleurée, contentons-nous de leur rappeler que, pour tant de milliers et de milliers de religieux de la valeur la plus diverse qui s'agrégèrent à la Compagnie au cours de deux ou trois siècles, ce serait le miracle d'une pareille impeccabilité qui déborderait démesurément toutes les voies ordinaires de la Providence.

Le cas de Briviesca, loin d'être isolé, est au contraire fréquent, presque commun en Espagne.

(1) *Historia Societ.*, pars VI, lib. V, nº 85.

à la fin du XVIe siècle. La soudaine puissance et la faveur de la Compagnie, la liberté même de ses procédés d'apostolat ont multiplié pour ses membres les occasions de chutes, de désordres quasi endémiques (1), et pire encore que l'affaire Briviesca-Marcen est peut-être l'affaire du Père Christophe Trujillo, et celle du Père François Rivera, du Collège de Ségovie, qui, comme prédicateur, enseignait toutes sortes de propositions hérétiques, fausses, scandaleuses, malsonnantes, téméraires.

Cependant, ce dernier, lui aussi, sous couleur d'expulsion de la Compagnie, fut purement et simplement expédié en Italie par le Père Marcen, moins pour le punir que pour le sauver des rigueurs de l'Inquisition ; et il fut, à peine débarqué, nommé prédicateur des Jésuites à Naples, dans le même hôpital où venait déjà de se réfugier le faux « expulsé » Briviesca.

***

Ne nous leurrons donc pas : c'est le Père Marcen qui, sans doute, dans toute cette aventure, avait eu le véritable esprit de la Compagnie et suivi ses inspirations. En sauvant des prisons du Saint-Office même ses confrères les plus scandaleux, il était parfaitement couvert par les instructions d'Aquaviva.

Le Général, en effet, attachait bien aux événements autant d'importance que certains Jésuites alarmistes ou scrupuleux d'Espagne ; mais, il considérait l'affaire sous un jour tout différent.

(1) Voir Appendice II : *Le fléau de la sollicitation en Espagne à la fin du XVIe siècle.*

Pour lui, c'est le malheureux Père Hernandez qui était le mauvais Jésuite, le vrai traître à sa Compagnie, dans cette lutte contre l'Inquisition de Valladolid ; et le Père Jérôme Roman de la Higuera nous conte sa considération pour le Père Marcen, vaillant champion des droits et des privilèges de la Compagnie qu'on voulait, à Rome, exempte même de la suprême autorité du terrible tribunal devant lequel s'inclinaient évêques et cardinaux et dont la lutte efficace contre toutes les infiltrations hérétiques en Espagne commença précisément de faiblir à cette époque devant cette résistance de la nouvelle Société et de son indomptable orgueil.

Le Père Jérôme écrit, en effet (1) :

Notre Père Général n'a, comme étranger, aucune idée de la grandeur, de l'autorité, de la puissance et du poids du Saint Office. Il se désintéresse de ces affaires-là... Il avait déjà dit, et on prétend qu'il a répété, quand le Père Marcen est allé à Rome comme Procureur de cette Province, qu'en raison de ce que ce religieux avait souffert pour la Compagnie (et en matière de juridiction), il avait mérité plus que lui d'être Général ; j'ai entendu dire à d'autres qu'il l'appelait le *martyr de la Compagnie*.

Or, ce n'était pas du tout comme étranger qu'Aquaviva méconnaissait la puissance du Saint Office; c'est comme Jésuite qu'il se refusait à s'y soumettre, lui et les siens. Et le Père de la Higuera s'y trompe, comme Ribadeneyra, lorsqu'il insiste et montre combien cette conduite du Général était « cause de grand abattement » pour beau-

(1) *Boletin de la Real Academia de la Historia*, t. XLII, p. 118. — MIR, t. II, p. 479.

coup de ses confrères. Il se trompe encore lorsqu'il croit à un défaut d'information ou de réflexion chez les Supérieurs, en voyant « récompensés, honorés, promus » les victimes ou les « martyrs » de l'Inquisition, même de toute évidence les moins recommandables, et au rebours, maltraités, inécoutés, maintenus dans les bas emplois, ceux qui se mêlaient d'approuver les trop justes réclamations d'un tribunal encore universellement respecté en Espagne.

Jamais, en réalité, politique n'a été plus délibérément conçue, plus persévéramment pratiquée par le Généralat, en pleine conformité avec les vues profondes, essentielles, de cette « monarchie » absolue. Et Aquaviva n'a agi en l'occurrence ni par ignorance, ni par caprice, mais en vrai chef, suivant la tradition la plus pure des Siens, pour l'hégémonie de la Société.

C'est donc Ribadeneyra qui avait tort, dans ses lettres et réclamations, non quant aux faits, mais quant au jugement qu'il portait sur eux : et il lui a bien fallu s'en apercevoir peu à peu, au silence ou aux fins de non-recevoir qui répondent à ses communications angoissées. Peu à peu, il découvre ainsi qu'il connaît mal encore la chère Compagnie dont il a décrit, loué et défendu pourtant avec tant d'amour la Constitution et les méthodes de gouvernement ; il sent qu'il lui reste beaucoup à apprendre des maîtres du vrai secret. Et humblement, il se soumet ; il cherche à mieux comprendre, à pénétrer tout ce mystère afin d'en pénétrer à son tour ceux qu'il veut édifier dans ses livres, et il entame dans *Glorias y triunfos* la défense des misérables dont il connaissait mieux que personne les odieux méfaits ; il fait publiquement gloire à sa Compagnie de crimes qu'il

avait personnellement déplorés et dont il aurait laissé pour sa part l'Inquisition poursuivre le châtiment, afin d'en purifier à jamais sa Société. Non content de se taire sur un épisode douloureux, il le déforme et il ment.

Ou plutôt, gardons-nous de l'accabler, — il obéit à la règle de la Compagnie qu'il a mise au-dessus de tout dans son cœur, et il comprend enfin qu'un Jésuite doit la mettre au-dessus de tout dans la vie : au-dessus du droit, au-dessus de la vérité.

Il voit blanc maintenant, par obéissance et par esprit de corps, ce qu'il voyait noir de ses propres yeux, et il est près à voir successivement de toutes les couleurs tout ce qu'on lui montrera, tout ce qu'on lui demandera de décrire et de peindre, sur commande, de telle et telle façon, à la gloire de la Compagnie, pour la consolation des Siens ou la confusion de ses ennemis.

Vrai Jésuite, enfin, l'homme à tout faire dans les mains du chef ; moins encore, une machine à blanchir ou à noircir, par ordre, qui il faudra, comme on voudra.

§ 6. — Contre Melchior Cano.

Il est facile à présent de comprendre qu'un historien capable d'avaler Briviesca et de feindre de tout ignorer des dessous honteux de l'affaire Marcen pour en faire une « gloire » et un « triomphe » de plus à l'actif de sa Compagnie, ne doit guère hésiter quand il s'agit d'autres débats, à salir à cœur que veux-tu, les principaux « persécuteurs ».

Au premier rang de ceux-ci, s'est rangé de lui-même Melchior Cano.

Ce Dominicain, bon religieux, plus tard excellent évêque, grand théologien auquel on doit la première idée systématique de notre traité fondamental des « lieux théologiques », était d'un caractère droit et ferme, auquel, dès le premier coup d'œil, répugna le génie ondoyant et la duplicité habituelle des Jésuites. De bonne heure, il les attaqua et la lutte se poursuivit longtemps, acharnée, souvent cruelle des deux parts.

Tous les coups échangés dans la bagarre furent-ils, d'ailleurs, également mérités ? Ce n'est pas ici la place de le démêler, et nous ne demandons même à personne de prendre parti ni pour l'un ni pour l'autre des adversaires.

Cano est une haute figure ; il a pu avoir des torts, il a dû ne pas agir sans raison. Il existe de lui une excellente biographie (1), où chacun pourra puiser en tout cas les éléments d'un jugement équitable. Non que l'auteur semble avoir toujours la préparation théologique suffisante pour entrer dans la discussion de certains débats ; mais il a honnêtement recueilli et il verse au dossier de Cano quantité de documents de premier ordre, rares ou inédits, qu'il faut avoir sous les yeux pour se former une opinion éclairée. Aussi y renvoyons-nous sans plus le lecteur.

Ce qui nous occupe uniquement, pour l'heure, c'est de faire ressortir une dernière fois, en vue d'un jugement définitif sur Ribadeneyra historien, sa duplicité, sa mauvaise foi, à propos d'un incident caractéristique entre mille, d'après deux

(1) D. Firmin CABALLERO : *Vida de Ill.mo Sr. D. Fr. Melchor Cano, de la Orden de Santo Domingo, obispo de Canarias.* Madrid 1871

pièces parallèles, écrasantes, qu'on dirait exactement faites exprès pour achever notre démonstration.

***

Quelques mots de préambule suffiront pour mettre le lecteur au courant.

Cano, qui n'en était pas à sa première passe d'armes avec les Jésuites, est mêlé, par ordre du Grand Inquisiteur Valdés, au fameux et déplorable procès de l'archevêque de Tolède, Frère Barthélemy Carranza y Miranda. Rome évoque la cause à son tribunal ; Cano, qui jouit de la confiance de Philippe II, part pour Rome, soit en mission de la Cour ou du Saint Office, soit pour son propre compte. Il venait en effet d'être élu Provincial de son Ordre, sa nomination était contestée ; il avait besoin de se défendre.

Accompagné ou non des envoyés du Grand Inquisiteur Valdés, il arrive dans la Ville éternelle au début du pontificat de Pie IV (1559), prend pour confident le cardinal Morone, protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique. Il se plaint naturellement des Jésuites, et Lainez hésite à lui répondre, alors qu'une sommation d'avoir à déposer au tribunal du Souverain Pontife une plainte en règle contre la Compagnie, eût été l'occasion de vider d'un coup mille querelles.

C'est cet incident que Ribadeneyra conte d'une part, confidentiellement, dans une lettre écrite de Rome, au moment même, au Père Antoine de Araoz, Provincial de la Compagnie en Espagne, et qu'il devait reprendre plus tard sous de tout autres couleurs dans son recueil : *Glorias y triunfos.*

Nous nous contenterons, nous, de confronter, presque sans commentaires, les deux récits.

La lettre secrète de 1560, écrite uniquement pour Araoz, devait être lue et détruite sur le champ par le correspondant ; mais une copie en a été retrouvée, au bout de trois siècles, parmi les papiers de D. Ramon Cabrera, ancien directeur de l'Académie royale d'Espagne : Llorente en avait seulement reproduit, dans son *Histoire de l'Inquisition*, un passage qui authentique toute la pièce (1).

Le Père Maître Cano a obtenu le Provincialat de son Ordre, auquel il aspirait si fort. Dieu lui fasse la grâce d'en user comme il faut. Il s'est montré ici notre ami dans la mesure où il l'a toujours été, sauf ce que par convenance il dissimulait. En particulier, il s'est rencontré une fois avec notre Père *(Lainez)* chez l'ambassadeur Vargas; on escarmoucha un peu, mais avec les mêmes armes qu'à l'ordinaire. Aussi est-il résulté de la conversation ce que Votre Révérence peut deviner.

Nous avions pensé le presser un moment pour qu'il déclarât clairement ce qu'il voulait dire et ce qu'il fallait entendre par sa prétention de ne vouloir plus voir en Espagne un Jésuite dans la chaire de vérité et par sa thèse sur le mauvais esprit qui nous anime et qui cherche moins ce qu'il y a à dire en chaire qu'uniquement à y parler (2). Mais beaucoup nous ont dissuadés de pousser l'affaire, en raison des violences qu'ils redoutent de lui (quoique, de notre part, rien ne les puisse provoquer) plutôt que par crainte de nous voir manquer nous-mêmes à nos résolutions *(d'être patients)*. Il a donc paru qu'il valait mieux le laisser en paix pour le moment, non pas tant, d'ailleurs, pour le précédent motif

(1) MIR, II, p. 614.
(2) *Non curat quid sed tantum ut dicat.*

que pour cette raison qu'en ce début de pontificat il ne convient pas de soulever un procès et de livrer les affaires de la Compagnie à la discussion, alors surtout que Sa Sainteté nous fournit un établissement et fonde une rente en faveur du Collège *(romain)*.

En outre, ce que de notre côté, il est possible de produire contre lui *(Cano)* sur ce sujet, n'est pas authentique et ne peut faire foi dans un jugement contradictoire, s'il lui plaît de le récuser.

Le cardinal Morone, qui est le protecteur de l'Ordre dominicain, l'a donc seulement entretenu en notre faveur, afin que, durant son séjour à Rome, il ne colportât pas, sur les places et dans la chaire, ce qu'il prêche ailleurs. Et comme son zèle ne prétend pas guérir des maux inexistants, mais seulement répandre dans les cœurs la fausse opinion qu'il en a, il a répondu qu'il reprendrait la campagne en Espagne, où la Compagnie n'avait pas de Protecteur : car, à Rome, il ne lui semblait vraiment pas facile de faire triompher la vérité.

Le Seigneur, dans sa miséricorde, me le fit alors connaître, et il m'a inspiré réellement pitié. Je l'ai recommandé maintes fois à Dieu comme homme d'œuvre vraiment méritant, mais dont le cœur a besoin de soins et de remèdes. Il m'a dit beaucoup de mal de notre Père et de la Compagnie (1), bien qu'il protestât qu'il n'avait jamais rien dit, ni fait, si ce n'est contre les personnes, et non contre l'honneur et le service du Seigneur, lequel, sur la terre, *regardait autour de lui ceux qui se jetaient des regards de colère, peiné de la cécité de leur cœur* (2). Que cela nous serve de leçon !

(1) Ici le texte est évidemment incomplet ou altéré : nous en reconstituons le sens approximatif d'après le contexte.

(2) *Circumpexit eos qui se observabant cum ira, contristatus super cœcitate cordis eorum.*

***

Il est arrivé aussi, à Rome, certaines personnes de la part du Saint Office et du Révérendissime archevêque de Séville, et, d'après ce que certains de nos amis nous ont rapporté, il est échappé à l'une d'entre elles *(probablement le doyen d'Oviedo ou Bedoya, peut-être Cano lui-même)* plusieurs paroles pas aussi circonspectes que l'exigeraient les hautes personnalités qu'ils représentent et la gravité de cette affaire. Ils peignent le Père François *(Borgia)* comme déconsidéré et notre Père Général *(Lainez)* comme non exempt de la pestilence qui a envahi de nos jours le monde (1). Chose qui chagrine, et fortement, des hommes de cœur, prêts à verser, chaque jour, leur sang pour la sainte Eglise de Rome. Et ils s'attristent, non pas tant parce que la clarté et la sincérité de la foi que Notre-Seigneur a

(1) Effectivement, cette même année 1559, en août, paraissait à Valladolid un *Catalogue des livres prohibés par ordre du Très Illustre et Très Révérend Don Fernando Valdés, archevêque de Séville et Inquisiteur général.* Et dans ce Catalogue, on trouve : *Les œuvres très dévotes et profitables pour n'importe quel fidèle chrétien, composées par l'Illustrissime Seigneur Don François de Borgia, duc de Gandie et marquis de Lombay.* Les opuscules du Père François avaient donc été bel et bien prohibés par un décret de l'Inquisition, et la doctrine y contenue dénoncée comme peu sûre et peu orthodoxe.

Le Père Astrain (*Historia de la Compañia*, t. II, lib. I, chap. VIII) s'élève il est vrai contre ce décret, et, pour défendre l'orthodoxie du Père François, soutient qu'à ses écrits authentiques avaient été jointes d'autres œuvres auxquelles se référait l'Index. Cette défense est malheureuse. Elle calomnie très gratuitement les pieux collaborateurs du saint, dont l'un était un Dominicain et l'autre un Augustin. Mais, même en faisant abstraction de ces œuvres, dont ce n'est pas ici le lieu de discuter l'orthodoxie, il y avait plus qu'il ne fallait, dans les écrits authentiques de François de Borgia, pour justifier la condamnation.

En effet, en 1579, avait été publiée à Salamanque par les Pères de la Compagnie la traduction latine de ces opuscules, dédiée à l'Inquisiteur général, Don Gaspar de Quiroga ; or, cette traduction est pleine de corrections et de coupures, et

accordée à ses plus grands serviteurs, comme sont ces deux Pères, peut être souillée ou affaiblie par des racontars humains, mais à cause de l'autorité et du crédit que ces fonctionnaires du Saint Office compromettent, en un temps où, pour combattre tant de maux, il est besoin de ce tribunal : car à tout le moins fait-il assez plate figure, celui qui envoie ainsi, pour mener en son nom des affaires aussi importantes, des hommes peu réservés, si indiscrets dans leur langage. Comme si le chef pouvait être circonspect, alors que ne l'est pas l'envoyé qui, à Rome, sans rime ni raison, ose calomnier des personnes que Sa Sainteté, les cardinaux, tous les prélats tiennent en telle estime, qui, au Concile de Trente, ont jeté tant de lumières dans les délibérations : alors, que la moindre prudence humaine, pour ne pas parler de la prudence surnaturelle qui est la principale, enseigne à ne pas compromettre le crédit qu'on a obtenu pour traiter de ses propres affaires, en s'entremettant dans celles d'autrui, et à ne donner

il suffit de la confronter avec le texte original castillan, pour saisir toute la légitimité du décret de l'Inquisition.

Prenons un exemple entre cent.

Le texte de l'*Espejo de las obras del cristiano* porte en espagnol de la main de l'auteur :

Christ non seulement nous aide à satisfaire, mais c'est lui-même qui a tout fait pour nous sur la croix.

L'opuscule latin traduit :

« *Qui* (Christus) ***in cruce pro nobis omnibus ut satisfacere pro peccatis nostris possemus, se Patri obtulit.*** — Le Christ s'est offert à son Père sur la croix pour nous tous afin que nous pussions satisfaire pour nos péchés ».

Proposition toute différente et très catholique ; mais la première était luthérienne. Or, ces erreurs, contenues dans les œuvres du Père François, ont été sans doute professées par inadvertance, « car ces opuscules ont été écrits avant son entrée dans la Compagnie et sont encore d'un novice », comme disait le Père Lainez ; mais, ce n'était pas une raison pour les laisser passer. En matière d'orthodoxie catholique, les théologiens de ce temps, et en particulier les consulteurs du Saint Office, étaient plus pointilleux ; et quand nous voyons apparaître au catalogue de l'Index les noms d'Avila, de Granada et autres serviteurs de Dieu, quoi d'étonnant à ce qu'on y voie aussi figurer ceux du Père Lainez et de Saint François de Borgia.

aucune prise au soupçon qu'on met de la passion dans les unes, en voyant qu'on garde si peu de raison dans les autres.

Voilà ce que j'ai voulu écrire à Votre Révérence, parce que je suis le premier qui en ait eu avis, et parce qu'il me pèse que, avec ou sans raison, un ministre du Saint Office dise pareille chose, malgré l'ardeur, la dévotion, l'attachement si tendre que Notre-Seigneur a inspiré à notre Père Général et à la Compagnie pour son service, comme Votre Révérence en peut bien témoigner. On ne devait pas nous faire cette injure, mais nous accorder confiance et amour. Aussi bien crois-je que ceux de là-bas (les Inquisiteurs d'Espagne) le font, puisque, étant si entendus et si chrétiens, ils ne sauraient ne pas voir ce que voit le monde entier.

Au reste, pour ce qui concerne Notre-Seigneur, c'est de sa miséricorde, qui nous a donné le bon vouloir, que nous attendons toute récompense. Qu'il soit la nôtre, par sa bonté, lui, qui est *notre protecteur et la récompense excessivement grande* de toutes nos entreprises (1).

Priez pour moi, mon très cher Père.

De Rome, le 1er février 1560.

De Votre Révérence, le serviteur en Christ,

RIVADENEIRA.

(Soli Patri Araoz.)

Laissons de côté les plaintes obscures que Ribadeneyra, dans cette lettre, profère contre un calomniateur anonyme, plus ou moins compagnon de Cano. Reste l'aveu concernant l'impossibilité pour la Compagnie de faire procès au fougueux Dominicain, malgré la netteté de ses accusations, pour tant d'étranges raisons.

Premièrement, la Compagnie n'est pas encore

(1) *Protector et merces magna nimis.*

assez sûre de l'appui à toute épreuve du nouveau Pape : il convient de savoir d'abord si l'on peut entièrement compter sur lui.

Deuxièmement, une règle de bonne administration recommande : *Tranquilla non movere* ; Pie IV vient d'approuver et d'assurer la fondation du Collège romain de la Compagnie : il s'agit de ne point faire remettre en question cette royale générosité en soulevant une querelle périlleuse.

Troisièmement enfin, Ribadeneyra craint que la Compagnie ne perde honteusement son procès. Car Melchior Cano peut avoir lancé ses accusations contre l'Institut un peu à la légère, d'après des on-dit plus ou moins consistants ; mais il n'a pas de dossier officiel en mains. Il ne sait authentiquement rien de ce qui s'est passé lors de la profession des premiers Compagnons, rien au sujet de leur acceptation conditionnelle et interprétative de la Bulle de Paul III, rien surtout d'autres incidents où éclatent les pires libertés prises par la Société à l'égard des Bulles ou des directions pontificales les plus avérées. Mais, si l'on plaide, il faudra *constituer un dossier, faire passer des pièces* originales sous les yeux des avocats et des juges. C'est fournir le Père Cano d'arguments canoniques qu'il n'a pas encore ; c'est étaler des mutilations et des interprétations de textes insoupçonnées. C'est rendre tangible la faiblesse des arguments sur lesquels s'appuient certaines prétentions exorbitantes de la Compagnie. Tout plutôt que d'exposer les archives secrètes du Gesù à cette exploration périlleuse !

Tout, même les plus durs sarcasmes de ce terrible jouteur qui ose provoquer en face et jusqu'à Rome le Général de la toute-puissante Société. Tout, même l'amertume de le voir repar-

tir impuni, comblé, prêt à reprendre là-bas, en Espagne, plus hardiment que jamais, ses campagnes contre l'invasion du jésuitisme.

Melchior Cano, ayant accompli sa mission, confirmé par le Pape dans sa charge de Provincial d'Espagne, honoré de la confiance de l'Escurial, s'en retourne en effet grandi ; il sera bientôt hors d'atteinte pour les Jésuites et leur vengeance. N'importe ! Ribadeneyra gémit, mais accepte. Il sait trop où le bât blesse son imposante Société ; dans le fond de son cœur, il est contraint de s'avouer en tremblant que c'est Cano qui a raison, bien plus raison encore qu'on ne pense, contre l'œuvre de Lainez et d'Ignace, et il en avertit prudemment les confrères de là-bas qui, trop confiants en leur cause, seraient tentés de reprendre à l'aveugle un procès susceptible de finir par un scandaleux coup de théâtre.

— *Cedendum est tempori, Patres mei !*

***

Et voilà pour Ribadeneyra, tén oin direct, peu glorieux et peu triomphant des faits Mais allongez maintenant la main vers les *Glorias y triunfos* qu'il écrivit plus tard pour le public.

Cano a disparu de la scène. Frappé d'une maladie soudaine à Florence, sur le chemin du retour, il est mort à son arrivée à Tolède le 30 septembre 1560. Débarrassé de ce gênant contradicteur, le Jésuite a aussitôt repris son aplomb, et il se rit maintenant de difficultés que personne ne songera plus — avant Mir — à soulever. Il va pouvoir à son aise reprendre le panégyrique éhonté de Lainez et des autres Jésuites, ses contemporains, qui suivant la méthode de ces Pères, suivant le

mot de Cano lui-même, « ont tous si grandement à cœur de se béatifier les uns les autres et de célébrer leur mutuelle sainteté. » (1)

Venons-en, dit-il, aux autres persécutions que Notre-Seigneur ménageait comme épreuves à ses fils après la mort du Pape (Paul IV).

Beaucoup de ces persécutions sont nées de l'ivraie que le Père Maître Fr. Melchior Cano, de l'Ordre de Saint-Dominique, semble avoir semée dans le cœur de certains religieux de son Ordre contre la Compagnie. C'est lui, qui, à Salamanque, dès 1548, du vivant même de notre Père *(Ignace)*, comme chef de bande et général des troupes adverses, tenait, en effet, contre nous la campagne. Aussi, croyons-nous nécessaire, pour que soit entendu, comme il faut, ce que nous avons à dire, d'éclaircir d'abord deux points : premièrement, qui était ce Père Melchior Cano ; secondement, sur quel principe il s'appuyait ou quelles raisons il a pu avoir pour prendre en grippe, à ce point, la Compagnie.

***

Quant au premier point, ce Père Fr. Cano était de Tarancon, ville bien connue de l'évêché de Cuenca. Homme de grand et vif esprit, formé aux bonnes lettres et d'une science si éminente en théologie qu'il fut titulaire de la première chaire de l'Université de Salamanque, puis évêque de Canaries, et enfin, après avoir donné sa démission, Provincial de son Ordre en la Province de Castille. C'est revêtu de cette charge qu'il mourut, à Tolède, où résidait la Cour, cette année-là 1560. Il jouit toute sa vie d'une grande autorité et garde un renom d'écrivain dans son Ordre et hors de son Ordre. Mais à côté de ces qualités, il eut ses défauts. Doué de talents incontestables, il mit autant de confiance et autant

(1) *Glorias y triunfos.* — MIR, II, p. 636.

d'entêtement dans sa propre manière de voir, il fut aussi « libre dans ses opinions » que le pouvait faire un homme tout content et engoué de soi-même.

Ce même Cano, dans une préface au douzième de ses ouvrages, rapporte même que Fr. François de Vitoria, son maître, avait coutume de dire à son sujet : « *Qu'il se réjouissait beaucoup du génie de Cano ; mais qu'il craignait qu'enorgueilli et entêté par cette excellence, il ne s'en laissât griser, et que livré à lui-même, non seulement il ne courût ardent et libre, dans la carrière à lui ouverte, mais encore que témérairement et sans frein, il ne dédaignât de suivre les traces de son maître* » (1).

De ce génie inquiet procédèrent l'inquiétude et la discorde qui régnèrent dans la province de Castille parmi les Dominicains, du vivant de Maître Cano, non seulement quant à la doctrine, mais quant à la modestie et à la discipline religieuse ; et les choses allèrent si loin qu'il se créa deux camps : celui des *canistes* ou partisans de Cano, et celui des *carrancistes* ou *mirandistes*, composé des religieux qui suivaient Fr. Barthélemy de Miranda, qui mourut plus tard archevêque de Tolède. A l'ordinaire, la bande la plus ardente et libre d'allures, et qui se disait la plus intellectuelle, tenait pour Cano et se vantait de l'avoir pour maître ; les hommes plus sages, plus graves, et tenus pour les plus religieux, étaient du parti contraire. De sorte, qu'ayant renoncé à l'évêché de Canaries, et briguant la dignité de Provincial, il eut pour lui la majorité des voix ; mais, le Père Maître Général refusa d'approuver l'élection, car

(1) Ce texte de Cano contre lui-même, prouve au moins sa franchise, et plût à Dieu que les *Confessions* de Ribadeneyra, qui ne contiennent que compliments à son égard, rendissent toujours le même son. Elles se réduisent presque d'un bout à l'autre à cette antienne : « Seigneur, j'ai toujours été bien bon ; tous m'ont toujours trouvé tel ; ils n'ont jamais eu pour moi que compliments et bénédictions : aussi vous dois-je, ô mon Dieu, d'infinies actions de grâces. » Evidemment, Cano et Ribadeneyra diffèrent de tempérament, de caractère ; et nous préférons Cano.

beaucoup des principaux religieux protestaient, estimant que le choix porterait préjudice à l'Ordre. Il fallut qu'à force de négociations et de faveurs, se rendant en personne d'Espagne en Flandre près du roi Don Philippe II et de là à Rome, Cano finît par obtenir confirmation du Général : et c'est à son retour en Espagne, comme Provincial de son Ordre en Castille, qu'il mourut peu de mois après à Tolède, comme on a vu (1).

(1) Tout ceci n'est naturellement qu'une kyrielle de calomnies.

1° Ce n'est pas du tout la jeunesse, mais les Pères les plus graves de l'Ordre de Saint-Dominique, qui tenaient pour Cano, comme le prouve bien ce fait que le 21 octobre 1557, au chapitre de Plasencia, ils l'élurent à une grosse majorité pour Provincial d'Espagne.

2° Si le Père Maître Général refusa de confirmer l'élection, ce ne fut pas du tout en raison de l'opposition des principaux Pères ou parce qu'il la croyait préjudiciable ou périlleuse, mais parce que le Pape avait ordonné et mandé au Général et au Chapitre, de casser et annuler l'élection. Le Général, il est vrai, s'inclina, mais il le fit « contraint et triste ». Et ne pouvant davantage, il temporisa. — Le sujet de la colère du Pape contre Cano, n'a d'ailleurs rien de déshonorant. C'était le fameux rapport que le Frère Melchior avait rédigé sur la guerre alors ouverte entre Philippe II et le Souverain Pontife, ainsi que sur la quatrième Croisade et les consignations de revenus ecclésiastiques durant l'interdit de la Cour romaine. Si bien que le Pape dut invoquer un autre grief : à savoir l'incompatibilité de la dignité épiscopale avec celle de supérieur d'Ordre. Prétexte, et rien de plus ; mais on voit combien différent de ce que prétend Ribadeneyra.

3° Le roi Philippe II, au reçu des nouvelles de la cassation de l'élection, ne se montra pas, à proprement parler, favorable à Cano, mais défendit uniquement la liberté du Chapitre.

4° Le Chapitre se réunit donc de nouveau à Ségovie, en avril 1559, et malgré la tenace opposition que lui fit Carranza, alors archevêque de Tolède, Cano fut élu à nouveau Provincial de tout l'Ordre de Saint-Dominique, en Espagne. Élection annulée derechef à Rome. Nouvel appel de Cano à la protection du Roi. Pour défendre son élection, il se décide enfin à aller à Rome et à y plaider sa cause en personne, avant même d'avoir appris la mort de Paul IV, prévenu personnellement contre lui.

Telle est la vérité historique ; l'on vient de voir ce qu'en fait le pamphlétaire de la Compagnie.

***

C'est cette même intraitabilité qui inspira à Maître Cano ses dits et conseils concernant la guerre que le Roi Catholique Don Philippe II déclara au Pape Paul IV. Le Pape ayant défendu aux ecclésiastiques d'Espagne d'accorder au Roi, durant ce conflit, les contributions volontaires qu'ils avaient coutume de lui voter par concession apostolique, Cano conseilla au Roi, nonobstant cette prohibition de Sa Sainteté, de recevoir ces subsides si on les lui offrait et de les lever de force si on les lui refusait. Aussi, quand le Pape le sut, il le surnomma Caïn et lui adressa un Bref (1), le citant à comparaître personnellement à Rome ; mais bien qu'après la signature de la paix entre le Pape et le Roi, eût cessé l'indignation de Sa Sainteté, Cano ne se risqua point à aller à Rome jusqu'à ce que Paul IV fût mort (2).

***

Quant au second point, s'il s'agit d'expliquer les raisons de l'animadversion que ce bon Père nourrissait contre la Compagnie, il faut savoir que Maître Cano fit partie des théologiens que l'empereur

(1) Ce Bref est un mythe ; il n'y eut qu'une citation par notaire, toute de forme.

(2) En fait, Cano s'était embarqué avant que le Pape Paul IV ne fût mort et comptait avoir affaire à lui.

D'autre part, s'il est vrai qu'en paroles et par écrits Cano a traité des questions controversées qu'indique Ribadeneyra, il est faux qu'il ait voulu offenser, molester ou discréditer le Pape comme Pape, ou flatter le Roi le moins du monde, ou exagérer son autorité ou la compromettre par des démarches aventureuses. Il a dit simplement la vérité telle que la lui dictait sa conscience sans rêverie ni servilisme d'un côté ni de l'autre.

Il fait beau voir certains autres « théologiens » mêlés de nos jours à de pareils débats, et leur manière de s'y prendre pour rendre honnêtement à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César !

Charles-Quint envoya au Concile de Trente, où il fut en compagnie de D. Pierre Guerrero, archevêque de Grenade, du Dr Cuesta, évêque de Léon, du Fr. Dominique de Soto, de l'Ordre des Prêcheurs, et des Pères Alphonse de Castro et André de Véga, religieux de Saint-François : tous hommes graves, doctes, considérés comme la fleur de l'Espagne. Quand ils arrivèrent à Trente, ils trouvèrent au Concile comme théologiens de Sa Sainteté, les Pères Maîtres Jacques Lainez et Alphonse de Salmeron, religieux de la Compagnie de Jésus ; et comme ceux-ci étaient encore jeunes d'âge (1), pauvres en leurs habits et en leur manière de vivre ; comme ils s'exerçaient à l'enseignement du catéchisme et aux autres œuvres d'humilité, conformément aux instructions de notre bienheureux Père Ignace, Maître Cano, qui se montrait plus jaloux de l'honneur de l'Espagne, digéra mal *(le hizo mal estomago)* de voir agir ainsi ces Pères espagnols, craignant qu'à cause d'eux, leur nation ne perdît la réputation de science qu'elle pouvait s'acquérir sur ce théâtre du monde, grâce à lui et à ses compagons, hommes de si grande autorité. Ensuite, quand il vit que ces Pères occupaient la première place au Concile, comme théologiens de Sa Sainteté, et que les Légats du Pape se servaient d'eux dans toutes les affaires d'importance ; que leurs discours et leurs avis étaient si sages et si bien reçus par tout

(1) Le Père Lainez avait alors quarante-trois ans, le Père Salmeron à peine moins. Cano en avait quarante-quatre. Serait-ce par cette différence d'âge qu'il a été scandalisé ?

Moins encore l'a-t-il été, du côté des deux Jésuites, par leur pratique de la pauvreté, par leur zèle pour l'enseignement du catéchisme ou par leurs œuvres de miséricorde dans les hôpitaux. Car s'il semble bien que telle ait été en effet la conduite de ces Pères durant la première session du Concile en 1546, durant la seconde, où intervint Cano, on ne vit plus rien de tel. Du moins les historiens sont muets à cet égard.

Par conséquent, tout le *mal au cœur* que Cano aurait éprouvé devant ces atteintes *à l'honneur de l'Espagne*, est une fantaisie de Ribadeneyra. Il n'y a qu'à reléguer ce récit au rang de ses autres inventions diffamatoires.

le Concile, il conçut quelque dépit de se les voir préférer et qu'on fît plus de cas d'eux que d'une personnalité comme lui, si qualifiée et si éminente. Il s'ajouta, enfin, à cette raison une autre circonstance que je vais dire.

Comme la Compagnie était alors nouvelle et mal connue encore, et qu'à Trente se trouvaient rassemblés les prélats et les savants les plus distingués de la chrétienté, le Père Lainez crut bon de les informer un à un de l'institution de la Compagnie, de sa fin et des moyens mis en œuvre pour y atteindre. Il s'y employa en personne, et cette démarche fut des plus profitables à la Société. Il vint donc un jour, avec le Père Salmeron, visiter Maître Cano, ignorant l'aigre ressentiment que celui-ci nourrissait en son cœur en raison de cette blessure d'amour-propre et d'envie, pour l'appeler par son nom, que j'ai contée plus haut. Il lui rendit compte de notre Institut en toute vérité, douceur et modestie, comme il faisait pour tout le monde, et Maître Cano trahit bien son caractère et son genre d'esprit, en opposant de grandes difficultés à cet Institut et en démolissant à coup d'arguments tout ce que le Père Lainez lui disait. La dispute dura deux heures, et, me disait le Père lui-même, c'eût été pitié que d'entendre et de voir tout ce qu'il eut à supporter de la part de Maître Cano. Finalement, le Père Lainez, le voyant si rempli d'orgueil et de présomption, lui dit :

— De grâce, mon Père, dites-moi une chose. Votre Paternité est-elle donc autre chose dans l'Eglise de Dieu qu'un humble religieux de Saint-Dominique ?

Et comme Cano lui répondait que non :

— Pourquoi donc usurpez-vous l'office des évêques et du souverain Pasteur, seul Vicaire du Christ, et les condamnez-vous, en condamnant ce qu'ils ont approuvé ?

Ici, Maître Cano répondit avec un rire contraint :

— Hé ! Monsieur, Votre Grâce ne sait-elle pas

que, quand les pasteurs dorment, les chiens aboient.

— Qu'ils aboient, soit ! répondit le Père. Mais qu'ils aboient contre les loups, non contre les autres chiens (1).

Et pour écourter la discussion, après maints et maints autres échanges de discours, il laissa le Père Maître Cano offensé et piqué, tel qu'il apparaît plus tard dans tous ses démêlés avec la Compagnie : car, de retour en Espagne, il se montra à l'Université, dans sa chaire, dans ses écrits, le pire persécuteur de la Compagnie. Je ne parle pas de ce qu'il fit à Salamanque en 1548, mais plus tard, en 1557 et 1558. La princesse de Portugal doña Jeanne étant régente d'Espagne pour le roi Don Philippe, son frère, alors en Flandre, le Maître Cano jugea fort à propos de commenter à Valladolid, où était la Cour, les Epîtres de Saint Paul à Timothée, son disciple, en les tournant contre la Compagnie ; et comme il était bon religieux, d'une grande autorité et renommé comme savant, toute la Cour courait l'entendre, et il parlait contre nous avec tant de véhémence qu'il causa une grande stupéfaction....

A la mort du Pape Paul IV, le Père Cano s'en fut à Rome où il arriva sous le pontificat de Pie IV. Nous fîmes, en sorte, que le cardinal Morone, protecteur de l'Ordre de Saint-Dominique, lui dît, — puisqu'il avait si mauvaise opinion des choses et des personnes de la Compagnie, qu'il ne s'en cachait guère, et qu'il était à Rome, — qu'il voulût donc bien découvrir à Sa Sainteté tout le mal qu'il savait de nous, afin qu'Elle y remédiât comme chef de l'Eglise. Il répondit que ce n'était pas le temps de parler, mais qu'il parlerait à son heure. Comme le

(1) Ce petit récit n'a pas d'autre authenticité que celle qu'il tient de Ribadeneyra. Sa valeur historique égale la valeur logique des arguments du Père Lainez : car à quoi tendaient ces plaidoyers privés auprès de tant de personnalités sans mandat, si on ne leur reconnaissait que le droit de dire *amen* à la prétendue approbation de l'Institut par Paul III et par l'épiscopat ?

Pape était nouveau, et qu'étant cardinal il n'avait pas été mis au courant de nos affaires, le Père Lainez, alors Général, et les autres Pères qu'il consulta à ce sujet, ne jugèrent pas opportun de presser Cano davantage ni de soulever un esclandre dès le début de ce pontificat (1).

Il ne s'en tint pas là, mais retournant en Espagne, comme nous l'avons vu, avec la charge de Provincial de Castille, bien qu'il fût fatigué du voyage et malade, il convia à une réunion plusieurs Pères importants de son Ordre, et il ordonna, d'après ce qu'on nous en écrivit à Rome, à tous ses Prêcheurs d'inspirer aux fidèles une grande crainte de ceux de la Compagnie, d'annoncer qu'on devait s'attendre à cause d'eux aux plus grands maux, et apprendre à tous qu'il s'agissait d'une chose si importante pour le bien de la chrétienté que Cano avait réuni précisément les religieux les plus pieux et les plus doctes de son Ordre pour décider avec eux cette croisade.

Notre-Seigneur arrêta les projets de ce Père en tranchant le fil de sa vie, peu de jours après, en l'église de Saint-Pierre-Martyr, à Tolède ; mais sur le point de mourir, paralysé de la langue et presque sans voix, il se plaignait encore à un domestique du licencié François de Vargas, alors ambassadeur du roi Philippe à Rome, de ce que son maître, lui avait ménagé un entretien avec le Père Lainez dans le dessein de les faire s'entendre et devenir amis....

***

De son vivant, à ce qu'on m'a dit, Cano a composé un écrit contre notre Institut ainsi que contre la sainteté de notre bienheureux Père Ignace et celle de ses fils : écrit qui circulait alors et circule aujourd'hui encore parmi certains religieux de Saint-Dominique qui le vantent et s'en repaissent. Je ne sais

(1) Leurs raisons étaient tout autres, et c'est Ribadeneyra lui-même qui nous l'apprend dans sa lettre au Père Araoz.

si ce papier est bien de Cano, ou d'un autre ou de plusieurs autres Dominicains, écrivant sous sa dictée et y ajoutant par malheur d'autres traits empruntés aux cancans et nouvelles à la main les plus impertinentes de gens désœuvrés (1).

Ce que je sais, c'est qu'un religieux très grave et très docte de son Ordre, à ce qu'on m'a dit, le Maître Fr. Jean de la Peña, homme fort religieux, grand savant, chargé de cours à Salamanque, a commencé d'écrire un traité pour la défense de la Compagnie, réfutant tout ce qu'il a entendu dire contre elle dans son Ordre. Et quoique l'ouvrage ne soit pas terminé, j'en ai entre les mains un exemplaire et, je crois, autographe.

§ 7. — Ribadeneyra, Robadinero.

Inutile d'insister.

Polanco, écrivant à son tour à Araoz au sujet des prétendues calomnies de Cano contre Lainez, lui mandait : « Quant à ce qui touche notre Père, il semble que cela ne mérite pas la peine d'une réponse. » Cependant Nadal et Ribadeneyra n'ont fait, toute leur vie, que courir après cette réponse-là, et il ne manque pas, après eux, de naïfs qui, après long examen, se persuadent l'avoir attrapée. Seulement, aujourd'hui la preuve est faite que ce n'était pas d'histoire et de vérité que le Père Ribadeneyra était soucieux d'abord dans ses cris de victoire ; c'était d'un trompe-l'œil et de bas procédés d'avocat, décidé à innocenter d'abord, à tout prix, son client.

Le premier de tous il avait saisi le point critique,

(1) Et le Père Ribadeneyra, où donc a-t-il puisé tant de racontars ?

le seul essentiel et vital à discerner et à discuter à fond au milieu de tant de médiocres disputes. C'est celui qu'il indique en courant, avec frayeur, au compère Araoz. Mais au lieu d'y porter la lumière, d'aiguiller vers lui les recherches, il s'en détourne au plus tôt pour se lancer et lancer les autres dans l'imbroglio de controverses sans issue. Par sa faute, trois siècles durant, la question, qu'il avait réussi à soustraire au tribunal de la justice romaine, n'a même plus été posée au tribunal de l'opinion :

— CAR CE QUE NOUS POURRIONS PRODUIRE CONTRE LUI (Cano) N'EST PAS LÉGAL ET NE POURRAIT FAIRE FOI CANONIQUEMENT, S'IL S'AVISAIT D'EN CONTESTER L'AUTHENTICITÉ. *Taisons-nous.*

Il s'est tu, — avec beaucoup de menues tromperies et de petites malpropretés autour de cette grosse abdication initiale de conscience.

Et ainsi a-t-il sauvé sa Compagnie ; mais il s'est perdu d'honneur.

Mir, en effet, dont nous n'avons pu qu'affaiblir la sévère critique de cet apologiste de fantaisie, conclut quelque part avec modération, comme s'il ne voulait porter qu'un jugement littéraire :

La relation de Nadal (sur les origines de la Compagnie) n'a, sans doute, aucune valeur d'art. Elle a, cependant en son genre, plus de prix que l'ouvrage de Ribadeneyra. Car, celui-ci, comme chacun sait, fut davantage un rhétoriqueur qu'un historien, toujours préoccupé de balancer ses phrases et de polir son style, soucieux de faire venir l'eau à son moulin plu tôt que d'éclaircir une intrigue et de dégager la vérité.

Ce n'est pas assez flétrir, moralement, cet intarissable inventeur de boniments.

Il a fait venir, certes, au moulin de la Compagnie, toute l'eau possible, je veux dire le succès, l'affluence, l'argent même : car ses livres lui ont beaucoup rapporté, et il était un quémandeur intrépide, comme tant d'autres religieux, pour les œuvres de sa Congrégation. Mais le public, sans en excepter les plus hautes têtes, — papes, évêques, religieux, princes, théologiens, chrétiens innombrables qui se sont repus durant des siècles de ces hagiographies infidèles, — le public a été bassement exploité et volé par un larron de conscience.

Il est un jeu de mot à la fois plaisant et cruel, qu'a fait sur le compte de Ribadeneyra un de ses confrères qui l'a bien connu, le Père Antoine de Cordoue, dans une lettre au Père Lainez, datée du 14 octobre 1560 (1) :

Y otro cortesano diz que dixo, sabiendo que venia a solicitar la provision del colegio de Roma, que no era Ribadeneira, *sino robadinero.* — Je vous répéterai ce qu'aurait dit un autre personnage de la Cour, apprenant que ce Père allait venir solliciter son offrande pour le Collège romain : « Ce n'est pas *Ribadeneyra* que devrait s'appeler cet homme-là, mais *Robadinero.* »

Le calembour est intraduisible de l'espagnol en français, mais facile à saisir. *Robar*, c'est voler ; *dinero*, c'est l'argent. *Robadinero* est un grippe-sou. Grippe-sou de haut vol ici, mais à la charge duquel il faut mettre, hélas ! une des pires escroqueries spirituelles de l'histoire et l'un des moins excusables abus de confiance qui puisse déshonorer une carrière religieuse, une plume sacerdotale : l'exploitation systématique du mensonge en matière sacrée.

(1) *Lainii monumenta*, p. 270.

CHAPITRE II

La " Vie de Saint Ignace "

---

1. A la recherche d'un hagiographe. — 2. Comment on prépare la place à un historien officiel. — 3. Deux éditions latines de Ribadeneyra. — 4. L'Ecole ribadeneyrienne, de son apogée à son déclin.

§ 1. — A la recherche d'un hagiographe.

Vers 1565, la Compagnie était donc à la recherche d'un hagiographe officiel qui mît sur pied la vie de son bienheureux Fondateur.

C'est, en effet, la coutume de tous les grands Ordres et même des moindres Congrégations religieuses que d'exalter précipitamment, avec un peu d'excès, la renommée de leurs chefs et modèles. La piété filiale, la gratitude, l'essor des ambitions nouvelles, tout contribue à gonfler, dans la mémoire des disciples, la gloire de l'initiateur et du maître. Il semble que toutes les vertus nouvelles, les vocations, les travaux qu'il a suscités font rejaillir jusqu'à lui leur mérite et, en quelque sorte, le miracle de cette éternelle fécon-

dité de l'Eglise de Dieu. Vite on écrit sa *Vie*, dûment retouchée, coloriée et dorée, pour l'édification de tous les enfants du patriarche. C'est un tombeau de famille, qui déjà prend des airs de chapelle : car on commence de prier le Saint qu'on a élu pour divinité domestique. On se prépare à solliciter, à réclamer à tout prix la canonisation qui l'imposera à tous les autels de la catholicité.

Comment imaginer que la Compagnie de Jésus resterait étrangère à un sentiment si spontané, si répandu ? Il semble étonnant bien plutôt qu'elle ait attendu si longtemps pour satisfaire sur ce point son formidable narcissisme spirituel.

Or, à part les hâtives notices nécrologiques du lendemain de la mort d'Ignace, les Jésuites avaient seulement en mains, à l'usage de leurs Maisons, de leurs Collèges, de leur clientèle déjà innombrable, moins qu'une biographie, des Mémoires, quelques-uns de premier choix, mais inédits, trop chargés de détails étrangers à Ignace lui-même, et souvent contredits par une nuée de notes particulières.

C'était surtout le fameux *Chronicon* du Père Jean de Polanco, secrétaire du défunt Général, où du reste les éditeurs de la moderne édition en six volumes *(Historia Societatis Jesu a P. Joanne Alphonso Polanco, Sancti Ignatii secretario, conscripta)* ont pratiqué, sur le texte original, des coupures et des remaniements significatifs.

C'était aussi le *Récit d'un Pèlerin* du Père de Camara, soi-disant écrit sous la dictée d'Ignace, recueil de souvenirs, de révélations, véritable itinéraire spirituel, plus ou moins sollicité par la dévotion du confident.

Il y avait, enfin, les divers extraits, versions

préalables, copies authentiques et répliques déformées des Mémoires des Pères Lefebvre, Nadal, Canisius, Lainez, Salmeron, etc. ; d'innombrables lettres des premiers compagnons et des premiers disciples ; des récits particuliers de témoins ; la réponse de tous ceux qui, de près ou de loin, avaient été mêlés aux origines de la Compagnie et aux mille enquêtes qu'avaient spontanément instituées, sur tel ou tel point de la vie du Fondateur, la curiosité, la vénération, les inquiétudes d'une armée de Jésuites, maintenant répandus dans l'Europe entière et pour qui la personne d'Ignace, la fondation de l'Institut, le Généralat et le centre romain commençaient d'entrer dans le halo glorieux du culte et de la légende.

Bref, un chaos au lieu d'une histoire ordonnée, certifiée, à laquelle tous pussent, dans cet Ordre militarisé, se référer aussi bien qu'aux *Exercices* et aux *Constitutions*.

Et sans doute, si cette biographie n'avait pas encore paru, ce n'était pas faute de matière ni de metteurs en œuvre. Un immense dossier s'offrait à qui oserait entreprendre pareille tâche. Ni les talents ni l'audace ne manquaient, dans la Compagnie, pour répondre sur ce point aux vœux de tous. Mais l'abondance même des documents, la délicatesse du sujet et son importance pour le « bien de la Compagnie » faisaient hésiter les Supérieurs sur le choix de l'écrivain à qui confier cette tâche écrasante.

***

D'autant que, d'ores et déjà, les contradictions éclataient, même entre les témoins les plus directs et les plus sincères de la première heure, sur cer-

tains points obscurs de cette carrière mouvementée.

Il n'y a pas, dit le proverbe, de grand homme pour son valet de chambre, et l'Ecriture même répète : *Nul n'est prophète en son pays.* Il est difficile d'être un saint pour ses contemporains, en particulier pour ses familiers. La foule peut s'éprendre d'un héros ; ceux qui le coudoient tous les jours, qui ont eu à discuter d'affaires avec lui ou qu'il a dû diriger, ont trop pris, à l'ordinaire, la mesure de l'homme, pour être sensibles à l'*aura* que dégage la mort et qui finit par mesurer la vraie taille des âmes aux yeux de la postérité.

Il est certain qu'un Paul IV, par exemple, excellent religieux, fondateur d'Ordre lui aussi, très passionné pour le bien de l'Eglise, ne vit point, de son vivant, le « tyrannique » génie de Loyola sous le jour où il peut apparaître, de notre temps, à Sa Sainteté Pie XI. Les grosses difficultés qu'avait rencontrées l'ancien capitaine biscayen aux premières heures de son incertaine vocation, n'étaient pas toutes éclaircies. Ni avec un François Xavier déjà mort, ni avec ses autres premiers compagnons qui lui survivaient, les relations du Général n'avaient été aussi cordiales qu'on l'imagine trop facilement après coup. On avait admiré plus qu'on n'avait tendrement aimé ce cœur de fer, qui, pour l'amour de Dieu, avait su si rudement maîtriser et ses propres passions et celles d'autrui sous une discipline implacable, où tout semble réduit pour un but unique à une servitude de tous les instants : l'intelligence, l'imagination même et toute la tendresse humaine. Il y a comme un frémissement de révolte dans la sujétion de ses plus fidèles auxiliaires, et un Lainez, qui devait lui succéder, regimbe presque jusqu'à la dernière heure sous l'aiguillon.

C'est assez dire qu'à côté de témoignages presque exagérés d'adulation chez les uns, il se rencontrait souvent chez les autres — et parfois chez les mêmes — des marques de rébellion et d'impatience, qui, chez un Bobadilla, par exemple, ne laissent guère de place au sentiment sans mélange de la sainteté chez l'ami despotique qu'on sert, parce qu'évidemment supérieur, sans qu'il soit nécessaire de croire pour autant à l'héroïcité parfaite de toutes ses vertus, parce qu'il lui manque trop je ne sais quoi de tendre, de détendu, de moins âpre qui est comme le lait de la divine miséricorde, épanché sur l'humaine faiblesse (1).

Saint Ignace, évidemment si haut, était de trop roide stature, pour être jugé également aimable par tous les cœurs.

Ajoutez encore à ce portrait, comme l'ombre qui met en relief les physionomies les plus lumineuses, ces providentielles disgrâces, instruments d'humilité que Dieu prodigue à ses élus : ces soufflets de Satan, comme parlait Saint Paul, qui s'efforcent de ridiculiser les plus rayonnants visages.

Iñigo n'avait pas réussi, malgré de gigantesques

(1) Ainsi le Père Pierre Tablares, vieil ami de Cano, écrivait de lui, avec un grain d'humour :

« *Quant à Cano,... quand la grâce de Notre-Seigneur n'adoucit pas son humeur naturelle, une fois qu'il a dit* oui, *jamais plus il ne dit* non. *Il a l'inconvertibilité de l'ange.* » (*Litteræ mixtæ*, t. IV, page 637).

Là-dessus certains Jésuites ont fait des gorges chaudes ; mais c'est qu'ils ne se sont pas aperçus que le mot s'appliquait aussi bien à leur bienheureux Père, qui, jusque sous l'auréole, avait gardé sa tête de Biscayen et comme tel se devait de rester quelque peu entêté. C'est d'ailleurs le témoignage unanime de tous ceux qui l'ont vraiment bien connu, j'entends de plain-pied, et non, comme Ribadeneyra, juché sur un piédestal. En fait, les Pères Bobadilla, Rodriguez et autres l'ont toujours formellement accusé de ce défaut de caractère.

efforts, à pousser bien loin des études commencées trop tard, et son infériorité demeurait éclatante, à cet égard, vis-à-vis d'ouvriers de la onzième heure dans la Compagnie ou de subordonnés immédiats, comme Lainez, la lumière — *dit-on* — du Concile de Trente, parfois impatient du joug de ce médiocre maître ès arts.

Il écrivait mal, au point d'avoir renoncé à peu près à rien rédiger lui-même dans cet « innomable jargon » pot-pourri d'espagnol, de latin, d'italien et de ces lourdes incises pieuses, partout répétées, à propos et hors de propos, à la manière des épithètes homériques, qui pèsent sur tous les monuments de l'époque ignatienne et ont longtemps empâté la langue maternelle de la Compagnie.

On déduit de là, sans peine, combien il était peu orateur. Ce n'est pas nous, c'est le bouillant Jésuite Doncœur qui, tout dernièrement, au cours d'un équivoque panégyrique de Saint Philippe de Néri, le fait dire au futur fondateur de l'Oratoire par son confesseur Persiano Rosa :

Vous vous souvenez, Philippe, de ce *pelegrino* boiteux, de cet illuminé d'Espagne, qu'il y a bientôt douze ans vous rencontriez prêchant aux carrefours *dans un jargon innommable* et qui par ses larmes, convertissait les prostituées... Il y a bien longtemps qu'il a compris, lui, l'insuffisance de la belle aventure et des mystiques excentricités... (1).

Nous n'aurions osé souligner, quant à nous, ni ces « excentricités », ni ces côtés de bel ou suspect « aventurier », ni la « boiterie », ni l' « illuminisme » ; mais peut-être nous permettra-t-on, sans crier au sacrilège et à l'impiété, de retenir

(1) *Etudes*, 5 juillet 1928, p. 31.

comme nous l'avons fait le « jargon », et de remarquer que ni Philippe de Néri ne s'est laissé entièrement conquérir par ce manieur d'armes prétendu irrésistible, ni toutes les prostituées convertir par la seule force de son onction. Il en est resté, nous dit-on, beaucoup à Rome, et longtemps encore, dans leur péché.

Nombre d'autres, enfin, qui n'étaient ni des pécheresses ni des sots, ont vu, entendu, fréquenté cet Espagnol inflexible, concentré, tout en vouloir, sans soupçonner qu'ils frôlaient une des plus éclatantes merveilles de la grâce.

Et, c'est le sort commun d'un grand nombre de Bienheureux : leur renommée de sainteté ne s'établit guère que sur leur cercueil, n'éclate que dans leur tableau d'apothéose. L'ordre habituel de la Providence est qu'ils soient livrés auparavant, comme nous tous, aux contradictions des anges et des hommes. C'est une des conditions de l'épreuve et du salut.

Mais l'on comprend aussi, après la mort de ces grands serviteurs de Dieu, l'instinct, le besoin qu'éprouve leur postérité spirituelle de dégager entièrement leur vraie figure, leur figure d'éternité, leur « nom nouveau », des variations, des contrastes, des incompréhensions jalouses et méchantes qui dégradent encore leur physionomie terrestre en butte ici-bas à tous les outrages du temps.

Or, le Père de Camara avait pu, le premier, tracer d'Ignace un portrait mystique, tout voilé encore par l'humilité du narrateur qui pensait pourtant n'entretenir ce fils de son âme que de la gloire de Dieu et lui tracer un chemin tout idéal vers la perfection ; d'autres traits, partis de mains pourtant fraternelles, se ressentaient

des imperfections de l'écrivain beaucoup plus que de la beauté d'âme du modèle.

Sans parler, enfin, de l'incertitude qui règne et régnera toujours sur les événements humains, même les plus éclatants et exposés aux regards des témoins les plus attentifs. Il se trouve, en effet, que par l'infirmité même de notre nature, les meilleurs sont incapables de considérer, à deux ou trois, la vérité sous le même angle, de la peindre sous le même aspect, avec des paroles qui rendent le même son, même lorsqu'ils tombent d'accord sur le fond. Il y a quatre Evangélistes, dont trois dits synoptiques, tous quatre inspirés, garantis de toute erreur ; et, à chaque instant, le commentateur tombe chez eux sur un détail de la vie du Sauveur rapporté en termes difficiles à concilier, parce qu'ils ne se rapportent pas exactement au même point de vue de la scène, du discours ou de l'objet envisagé par les écrivains sacrés.

A plus forte raison ne pouvait-on s'attendre à une conformité contre nature entre les vingt ou cent proto-évangiles, écrits parfois à la diable et sans aucune assistance de l'Esprit, par des religieux plus ou moins intéressés, passionnés ou, au contraire, incapables de compréhension sur le plan supérieur où s'était mû leur personnage.

A tout prix, pour arriver à satisfaire les légitimes désirs des dévots d'Ignace, il fallait donc trier à travers ce flot mêlé de documents de toute valeur et de toutes provenances ; il fallait ouvertement choisir, à chaque page, la version la plus sûre, ou, ayant honnêtement hésité, en donner les raisons : tirer en un mot de ce tohu-bohu un récit clair, véridique, édifiant, sans flatterie comme sans réticences sur les inévitables points critiques

qui restent, comme des coins d'ombre, dans les plus glorieux tableaux d'histoire.

***

La besogne s'imposait, enfin, d'autant plus urgente et nécessaire, que la grande ambition de la Compagnie était moins encore d'imposer la mémoire de son Fondateur à la vénération du public religieux et profane que d'en faire consacrer la sainteté par une décision authentique de l'Eglise.

L'extraordinaire équipée de François Xavier l'avait acheminé presque tout droit à la canonisation ; mais Ignace était encore, en dehors de la Compagnie, plus discuté. Son exaltation liturgique semblait s'imposer moins. Et pourtant c'eût été pour la Compagnie un chagrin, presque une humiliation, que de ne pas voir son vénéré Patriarche placé sur les autels le premier, ou tout au moins de pair avec le plus glorieux de ses fils.

Or, c'est seulement en 1622 que les Jésuites devaient voir combler ce double vœu. On était encore loin du but vers les années 1565-1566, et pourtant Ignace était mort depuis dix ans déjà, chargé d'ans, sans que la voix publique, sur son tombeau, semblât avoir élevé des acclamations extraordinaires. Il fallait à tout prix éclairer l'opinion et préparer le procès qui, tôt ou tard, ne manquerait pas de s'ouvrir.

Pas de « Saint », si d'abord on n'arrivait à établir une « Vie », qui fît présager à tous l'enquête canonique, qui réduisît au silence les calomnies, établît la renommée et la solidité des vertus, des travaux, des signes miraculeux par lesquels Dieu s'était plu à confirmer la gloire de son Élu.

§ 2. — Comment on prépare une « Histoire » officielle.

L'homme choisi pour remplir cet office fut le Père Pierre de Ribadeneyra.

Il était jeune et souple, bien en mains. Il avait vu tout juste de la vie du Père ce qu'il fallait pour en parler avec cette nuance d'émotion que, seul, peut inspirer un contact réel avec un personnage en chair et en os ; et Dieu sait si Ribadeneyra devait user et abuser du rappel incessant d'une « intimité » en réalité assez distante.

Il savait tenir une plume : bon humaniste, assez doué, dévoré du désir de bien faire et de se signaler par un coup d'éclat.

La tâche, par conséquent, s'annonçait bien.

Le Général, dont il avait à saisir et à exécuter les ordres, était ce doux, humble, sincère François de Borgia, dont l'Eglise devait s'empresser de faire un Saint pour effacer la tache qu'infligeait, à Rome et à la succession des Pontifes, le nom patronymique d'Alexandre VI. Aucune direction, aucun contrôle ne pouvait être moins gênant pour le jeune écrivain.

Enfin, conformément aux décisions de la Congrégation générale et suivant les indications de plus en plus précises de la Curie généralice, on avait tout mis entre les mains de l'historiographe désormais officiel de la Société. Grâce à la discipline militaire, à la stricte centralisation de la Compagnie de Jésus, toutes les pièces nécessaires, tous les témoignages utiles, tous les concours qu'il pouvait désirer, affluaient méthodiquement, automatiquement, vers sa table de travail. Un rappel,

et les moins empressés, les plus réfractaires, par paresse ou prévention personnelle contre leur jeune confrère, devaient se résigner à lui fournir tout ce dont il avait besoin.

Sa besogne s'agençait ainsi presque toute seule : après quoi, il ne resterait plus à l'auteur, pour produire un chef-d'œuvre, qu'à mettre ses phrases sur un plan tout fait.

Mais c'est ici justement que l'attention du lecteur doit être, aujourd'hui, éveillée.

Car rien de plus légitime, certes, que cette « recherche des écrits » concernant le Serviteur de Dieu, et même au sein de la Compagnie, par voie d'autorité et en vue d'un bien commun, cette réquisition de tous les éléments susceptibles de coopérer à l'heureuse réussite de l'ouvrage. Les choses, toutes proportions gardées, ne se passent guère autrement, en d'autres milieux, pour de moins importants personnages.

Seulement, ici, on est frappé assez vite de l'excès où a été poussée cette méthode, et de la part que Ribadeneyra en personne y a prise. Ce retrait général des écrits susceptibles de concurrencer, même après coup, son livre, trahit, en définitive, une assez mauvaise conscience.

Sous le couvert de Saint François de Borgia, c'est un autre esprit qui, manifestement, a peu à peu édicté, poussé à l'extrême, un ensemble suspect de mesures, finalement destinées à rendre impossible tout contrôle, plutôt qu'à assurer la tranquille et certaine possession de la vérité.

***

Certainement, depuis bien des années déjà, la place qu'obtint finalement le Père Ribadeneyra,

était convoitée, briguée, par quantité d'autres Pères, éminents, pleins de capacités et de bon vouloir.

Ceux qui n'osaient pas d'eux-mêmes se mettre sur les rangs, de peur que cette prétention ne les desservît, se faisaient discrètement proposer par leurs amis.

Ainsi, le 29 novembre 1558, le Père Michel Turranius (Torrés) écrit au Très Révérend Père Lainez, Général de la Compagnie :

Le Père Pierre Perpignàn, naguère professeur de première, dont Louis Gonzalez cite de nombreux traits de haute capacité, m'a dit qu'il avait eu l'idée d'écrire l'histoire du Père Ignace, avant d'entreprendre l'histoire de l'Inde (à laquelle il est présentement occupé). S'il paraissait bon à Votre Paternité qu'il y travaillât, veuillez m'en aviser et me transmettre pour lui les instructions que vous jugerez convenables : car il me semble qu'il serait bon qu'il menât de front ce travail avec l'histoire de tout ce qu'a accompli la Compagnie jusqu'à aujourd'hui. Quant à la publication, ce sera quand il plaira à Dieu et comme en décideront ceux qui seront en charge à ce moment (1).

Il ne fut rien répondu à cette offre du Père Perpignàn, ou du moins la réponse n'est pas connue. Sans doute, l'affaire n'était pas encore mûre, ou le candidat n'agréait point, pour plusieurs raisons, dont la première était qu'on ne l'avait point assez sous la main.

Mais dix ans plus tard, Ribadeneyra, sans doute pour la raison inverse, l'emportait et immédiatement se mettait en campagne.

(1) *Monumenta historica Societatis Jesu. Laini Monumenta*, tome IV, p. 1, n° 1038.

Donnons ici, sans commentaires, dans l'ordre chronologique qui, à lui seul, a son éloquence, la série de lettres échangées à ce sujet entre le Général François de Borgia, Nadal et Ribadeneyra, au cours de l'année 1567, d'après les *Monumenta historica S. J., Epistolæ P. Hieronymi Nadal*, tome III et IV (Madrid, 1902) :

1. — *Borgia à Nadal* (Tome III, page 365, nº 462).

Rome, le 8 janvier 1567.

... Ayant entendu dire que vous aviez conservé par devers vous tout ce qui concernait la vie de notre Père Ignace, de sainte mémoire, je tiendrais à ce que Votre Révérence m'envoyât, par la première occasion, tout ce que vous pouvez avoir entre les mains, en fait d'écrits du Père ou de notes personnelles, prises par vous ou par d'autres, en dehors de ce qu'ont écrit les Pères Louis Gonzalez et Ribadeneyra, principalement les écrits de dévotion et sentiments spirituels de la main du Père Ignace. En outre, si vous possédez quelques documents concernant les débuts de la Compagnie, envoyez-les nous en même temps, en vue d'écrire ladite histoire.

2. — *Nadal à Borgia* (T. III, p. 377, nº 464)

Mayence, 20 février 1567.

... Tout ce que je puis avoir concernant la vie du Père Maître Ignace, que me réclame Votre Paternité, je l'enverrai, avec la grâce du Christ, le plus tôt qu'en aura pu prendre copie le Père Ximenez ; mais je crois que ce sera peu de chose, à part un extrait de Ribadeneyra et deux écrits du Pére Gonzalez, l'un sur la vocation du Père au moment qu'il allait à Rome, l'autre contenant quelques observations particulières qu'il nota lui même à

Rome quand il y servait et dont je sais qu'il existe là-bas un exemplaire. Quant à l'écrit touchant aux dévotions et sentiments du Père Maître Ignace dans l'oraison, je ne l'ai pas de sa main. C'est le Père Maître Lainez qui l'avait, et je pense qu'il l'a confié au Père Salmeron. J'en ai pourtant copie, à tout hasard, et si l'original ne se découvre plus, je vous enverrai mon exemplaire le plus tôt possible. Je me réjouis grandement de voir Votre Paternité mettre la main à cet ouvrage ; je La prie de toutes mes forces et La supplie de le faire avancer. Je promets dix messes pour l'auteur afin qu'il s'y mette et dix s'il en vient à bout. Quant à Votre Paternité, je ne puis lui promettre plus de messes que je n'en dis déjà pour Elle.

3. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 402, nº 467)

Rome, le 26 février 1567.

... Le Père Ribadeneyra est toujours ici, à mettre en ordre la vie de notre Père Ignace, de sainte mémoire. Que Votre Révérence nous envoie les écrits qu'Elle possède sur ce sujet, ou la copie de ces écrits, et même ceux de notre Père Lainez, si Elle en a.

4. — *Nadal à Borgia* (T. III, p. 423, nº 473).

Cologne, 24 mars 1567.

... Ma lettre n'a guère pour objet que de vous adresser les écrits que Votre Paternité m'a ordonné de Lui faire parvenir concernant le Père Maître Ignace. Encore qu'on les ait déjà, je pense, à Rome, il en est certains que j'ai fait recopier d'après l'original du Père Maître Ignace laissé par moi entre les mains du Père Maître Lainez et transmis par celui-ci au Père Salmeron, alors Vicaire général. Je ne crois pas avoir rien gardé d'autre, en dehors des notes biographiques écrites par le Père Louis

Gonzalez, que Votre Paternité m'a dit connaître de certaines choses que ledit Père a notées, étant ministre à Rome (*il s'agit du Memorial*), et que je sais être entre les mains du Père Sébastien (*Romei*), et d'une lettre circulaire du Père Maître Lainez, adressée à tous. Mais s'il se rencontre autre chose, j'enverrai tout à Votre Paternité.

Il me revient à l'esprit que l'original des *Exercices* en espagnol, corrigé de la main du Père Maître Ignace à certains passages, n'avait pas encore été retrouvé à Rome avant mon départ pour Trèves : et c'est pourquoi j'ai cru bon d'écrire de là ce qu'il fallait pour qu'on fît diligence, selon les ordres de Votre Paternité, pour retrouver cet exemplaire. La dernière fois que je suis allé en Espagne, j'ai fait faire une copie des *Exercices* sur cet original corrigé par le Père Maître Ignace. Elle est de la main d'Ignace Noeto ou plutôt d'Ignace de Gandie. Ximenez l'a collationné avec le copiste et l'a fait identifier par l'auditeur de la Chambre, au bureau de Maître André Gerardi, alors installé au Collège germanique, lequel, se fiant à la Compagnie, a accordé ce certificat d'authenticité sans garder lui-même copie : car, je devais partir en toute hâte, on n'avait pas eu le temps d'établir une autre copie de protocole pour le notaire. On lui promit seulement de la faire et de la lui donner. Je ne sais d'ailleurs à qui fut confié le soin de s'acquitter de cette promesse, mais il est vraisemblable que la charge en revint au Père Maître Polanco ou au Père Petrarcha, et sans doute ceux-ci ont demandé une seconde copie au même Ignace Noeto ou Ignace de Gandie : car je ne me rappelle pas qu'il y eût pour lors d'autre espagnol au Collège, en dehors de Trugillo qui n'était pas en très bonne santé. Il serait en tout cas facile de savoir qui s'est acquitté de cette besogne en feuilletant le protocole au bureau d'André Gérardi à dater de ce temps-là, vers la fin de 1560 ou au commencement de 1561, et en examinant de qui est l'écriture.

Je n'ai que dire davantage sinon que l'exemplaire

authentique que j'emportai fut confié par moi, avec certains de mes écrits, au Père Domenech, à Sarragosse, quand je passai en France, en avril 1562, et que ce Père m'a renvoyé mes ouvrages en Sicile, mais a gardé les *Exercices*.

5. — *Nadal à Borgia* (T. III, p. 438, nº 475).

Trèves, 11 avril 1567.

... Tout ce que j'avais concernant l'histoire de notre Père Maître Ignace, je vous l'ai envoyé de Cologne. Quant au Père Maître Lainez, je ne sais si l'on a encore rien écrit jusqu'ici sur son compte. En tout cas, je n'ai rien de semblable.

6. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 462, nº 479).

Frascati, 3 mai 1567.

... Nous attendons les récits que Votre Révérence nous a promis, touchant notre Père Ignace, et nous aviserons à ce que le Père Ribadeneyra recherche ceux que signale Votre Révérence comme étant malheureusement aux mains de sujets sortis de la Compagnie.

7. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 476, nº 484).

Rome, 20 mai 1567.

... Les écrits concernant notre Père Ignace nous sont parvenus, et divers autres aussi à la suite de la visite.

8. — *Ribadeneyra au Père Nadal* (T. III, p. 489-490, nº 487).

Frascati, le 29 juin 1567.

... 4º Que Votre Paternité veuille bien exécuter ce que Notre Père a déjà ordonné et, à ce que je

crois, écrit aux Provinciaux, etc... A savoir, qu'ils recueillent avec soin ce que le Père Louis Gonzalez a écrit et tout écrit quel qu'il soit sur la vie de notre Père ; qu'ils le conservent par devers eux, sans permettre de le lire ni de le laisser entre les mains des Nôtres ni d'autres : car, comme il s'agit de récits imparfaits, il ne convient pas qu'ils détournent ou diminuent la confiance à ce qu'on écrit en ce moment de plus à jour. Et comme il faut user à ce sujet de diligence, que Votre Révérence se souvienne que cela est nécessaire pour que tout se passe sans bruit.

9. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 505, nº 490).

Rome, le 15 juillet 1567.

... Le Père Ribadeneyra a écrit assez vite la vie de notre Père Ignace, de sainte mémoire. Afin de faire disparaître toute diversité et parce que certaines choses n'ont pas encore été peut-être suffisamment éclaircies, il me paraît bon que soient enlevés, des mains de tous, les écrits qui traitent du même sujet, dans les Provinces. Que Votre Paternité prenne donc soin que tout se passe ainsi partout où elle ira.

10. — *Nadal à Borgia* (T. III, p. 518, nº 484).

Liège, 14 août 1567.

... Quant à enlever les manuscrits qui sont aux mains des Nôtres, concernant le Père Maître Ignace, ces Pères m'ont prié très instamment de n'en rien faire, au moins jusqu'à ce que paraisse l'écrit du Père Ribadeneyra ; mais qu'alors ils supprimeront immédiatement tout. Il m'a semblé que mieux valait ne pas leur faire violence, en raison surtout de ce que Votre Paternité semble indiquer que c'est à moi seul de le faire dans les Provinces que j'ai à visiter.

11. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 527, n° 496).

Frascati, 21 septembre 1567.

... Par rapport aux écrits qui traitent de notre Père Ignace, de sainte mémoire, je m'en remets à Votre Révérence de décider si Elle doit les retirer ou non pour le moment des mains de ceux qui les détiennent. Il est vrai que le livre du Père Ribadeneyra va plus loin : c'est pourquoi, avant qu'il soit publié, il conviendra de supprimer ces écrits; mais il se passera bien plusieurs mois avant que tout soit terminé.

12. — *Borgia à Nadal* (T. III, p. 534, n° 497).

Rome, 9 octobre 1567.

... Bientôt seront sous presse les *Constitutions* corrigées, ainsi que le livre que le Père Ribadeneyra est en train d'achever sur la vie de notre Père Ignace, de bonne mémoire. Sur les quatre livres que comporte l'ouvrage, deux sont terminés. Je crois que ce sera un sujet d'édification et de fruit.

***

On a pu saisir sur le vif, dans cet échange de correspondances, la progression des sentiments, les changements de ton, l'aboutissement soudain d'une mesure, en apparence anodine à ses débuts, excessive pour terminer.

Il ne s'agissait d'abord que de rassembler aux mains de Ribadeneyra toutes les pièces encore inédites susceptibles d'enrichir ses dossiers ; et le Père Nadal se prête à cette opération avec une complaisance confraternelle. La démarche est normale, justifiée ; personne ne peut que l'approuver.

Mais bientôt les exigences augmentent. Il s'agit de faire rentrer, dans les archives du Gesù, tous les papiers concernant Saint Ignace et les origines de la Compagnie, non plus tant pour en enrichir Ribadeneyra que pour les soustraire aux autres bibliothèques. Même Polanco, même le récit de Gonzalez, si cher aux dévots d'Ignace, qu'on les reprenne aux « Nôtres », qu'on les rachète aux « Externes », qu'on s'efforce de les retirer à tout prix des mains des « renégats », des « expulsés » qui en ont pu prendre copie durant leur passage dans la Compagnie.

— Mais pourquoi ?... Les exemplaires qui sont aux mains étrangères sont à peu près hors d'atteinte.

— Qu'on fasse du moins tout le possible.

— Et les meilleurs Jésuites tiennent à leurs copies souvent obtenues à grand peine : c'est la seule relation qu'ils aient jusqu'ici de la vie de leur Père, maître et modèle.

— La *Vie* de Ribadeneyra remplacera avantageusement toutes les autres.

— Soit ! Mais alors, attendons au moins que cette histoire sans pareille ait paru.

— Si vous voulez ; mais ne tardez pas jusqu'au dernier moment. Quand sera publié l'ouvrage en voie d'achèvement, il faut que tous autres écrits, documents, souvenirs, aient disparu.

— Pourquoi ? Ils avaient et garderont leur intérêt propre, inférieur si l'on veut, mais appréciable, pour ceux surtout qui y étaient attachés.

— Justement ceux-là pourraient y découvrir des détails qui se contredisent les uns les autres et dont certains esprits chagrins pourraient se servir pour ruiner le crédit de l'œuvre nouvelle. Tout au panier ! Que Ribadeneyra survive seul

à ceux qui l'ont précédé, dans toutes nos maisons, partout où peut s'étendre l'autorité de la Compagnie et de ses défenseurs.

Bref, de la *Vie* d'Ignace, non seulement la Compagnie a voulu établir une version authentique, entourée des plus sérieuses garanties et qui fît autorité pour les Siens ; mais pour que personne n'en puisse contrôler l'exécution ni en contester les conclusions, pour en faire à tout jamais un monument indiscutable et irréformable, tous les autres matériaux ayant servi ou non à l'édifier sont mis à l'Index, voués à l'autodafé. Il ne faut pas que puisse s'élever une seule voix pour discuter le nouvel Apôtre infaillible, omniscient, qui remplace désormais, à lui seul, tous les témoins, toutes les sources, toutes les manières de voir et de sentir entre lesquelles se partageaient les goûts ou les sympathies des divers publics. Ribadeneyra seul, et c'est assez.

Qui osera contester l'abus qui est fait ici d'un juste souci de concorde intérieure et de prudence ?

Déjà quantité de témoins directs encore survivants, remarquables les uns et les autres par l'âge, les talents, les vertus, leur longue familiarité avec Ignace, ont été écartés pour donner, à leur place, la parole à ce jeune homme. Soit ! On comprend que l'un ou l'autre de ces témoins, — Nadal, Bobadilla, Salmeron, etc..., — ait été suspect *a priori* de ne point savoir tenir assez compte, sur toutes choses, des opinions variées qui s'étaient fait jour, pour s'entêter dans son propre avis. Au contraire, Ribadeneyra, plus dégagé de tout parti pris dans ces controverses, avait, soi-disant, les mains libres. Mais à condition, pour la loyauté du débat, de ne

pas soustraire finalement à ceux que son avis pouvait heurter tout élément de contrôle, et de ne pas vouloir imposer au monde l'opinion qu'il s'était tiré des moindres difficultés à son honneur, sans laisser à personne aucun moyen d'en juger.

C'était trop ! Le soupçon ne devait pas tarder à venir que cette espèce de coup de force cachait des arrière-pensées ? Quelle préoccupation secrète avait bien pu dicter, en particulier, telle ou telle partie du récit, sans lien ou même en parfaite contradiction avec ce qu'on avait entendu jusqu'ici.

Ce n'était donc plus une histoire, comme on avait dit, qu'il s'était agi d'écrire. C'était une manœuvre qu'on amorçait, un canon qu'on prétendait imposer. Et la Compagnie, souveraine maîtresse de sa discipline, y faisait rentrer sans sourciller la recherche, la reconnaissance et la promulgation d'une thèse pseudo-historique conforme ou non à la vérité.

*
* *

C'en était trop, surtout pour l'honnête Nadal, si souvent constitué arbitre en de tels débats.

Il imagine que tout de même, il a toujours le droit d'en croire, sur l'existence et les sentiments d'Ignace, ce que ses yeux ont vu et ses oreilles entendu, plutôt que la composition d'un « élève ». Mais c'est lui qui se trompe. Au-dessus des grossières évidences du sens propre plane l'esprit de la Compagnie, auquel un Jésuite doit d'abord tout soumettre : ses sens, sa mémoire, son intelligence, sa vulgaire conscience d'homme sujette à l'erreur en dehors des voies plus sûres de l'aveugle obéissance. Que Nadal s'incline, ou c'est la meil-

leure preuve qu'il n'a rien compris à Ignace et à sa vie !

Ribadeneyra, par contre, a accompli sa tâche à la satisfaction des Supérieurs majeurs dont il avait reçu délégation; il se sent fort, dorénavant, et n'entend plus être discuté. *Quod scripsi scripsi !* Il a parfaitement saisi ce qu'on lui voulait, exécuté comme il fallait les ordres reçus, c'est fini. Il n'a plus à attendre, sur le fond, que la pleine et entière adhésion de tous, pour ne pas parler des compliments sur son tour de main.

Aussi, faut-il voir de quel air ce nouvel astre, qui vient de se lever au ciel de la Compagnie, s'adresse maintenant au vieux Nadal, blanchi dans les hautes charges, l'une des colonnes de l'Ordre, et qui, avec Lainez et Polanco, a longtemps formé le triumvirat maître des destinées intérieures de la Compagnie (1) :

Frascati, le 24 octobre 1567.

Non, l'idée de recueillir les écrits du Père Louis Gonzalez (de Camara) n'est pas venue de moi. Ce sont nos Pères qui l'ont suggérée à notre Père (Général), et celui-ci l'a jugée bonne. Car il craint qu'à la publication de mon livre n'apparaissent des variantes ou des contradictions et qu'on ne le juge de moindre autorité que ce qui a été dicté, pour ainsi dire de sa bouche, par notre Père (Ignace). Or, ce récit, bien que substantiellement très fidèle, est avare de détails sur certains points et tourne court à certains moments : car, *sur la fin de sa vieillesse, la mémoire faisait souvent défaut à notre Père* (Ignace).

Au reste, que Votre Révérence agisse à sa guise. Comme je ne suis pas à Rome, je n'ai pu traiter de cette affaire avec notre Père (Général) ; mais il me semble qu'il est plus sûr pour vous de prendre

(1) *Ep. Nad.*, t. III, p. 538, n° 499.

le parti d'obéir aux ordres qu'il vous a donnés pour les raisons que j'ai dites.

On ne sait qu'admirer le plus de cette inconscience ou de l'extrême présomption de ce jeune homme qui s'imagine qu'il va mettre fin, par de pareils procédés, à des critiques trop justifiées, même en compromettant le pouvoir absolu du Général dans cette impossible défense.

En réalité, les inexactitudes, même involontaires, de Ribadeneyra, en fait de dates, de lieux et de faits, étaient nombreuses.

Une censure de sa *Vida di San Ignacio* a été recueillie jusque dans les *Monumenta Ignatiana* (*Series quarta, Scripta de Sancto Ignatio*, p. 712-744). La suite des erreurs dénoncées y est longue, et plusieurs griefs, bien que formulés sur un ton confraternel, sont d'importance.

Les Pères Antoine Araoz, Pierre Canisius, Olivier Manareo, Christophe de Gouvea, Alexandre Valignani, d'autres encore, ont élevé, d'autre part, contre la *Vie* des réclamations si vives qu'on a dû faire disparaître une à une, d'édition en édition, les plus grossières de ces erreurs.

Et, par conséquent, si le récit du Père de Camara et la chronique de Polanco ont été retirés de la circulation presque jusqu'à nos jours, dès que fut lancé Ribadeneyra, ce n'est pas en raison de leurs inadvertances, moins nombreuses et moins criantes, après tout, que celles de leur heureux émule. Quelques divergences de chronologie, des oublis ou des bévues de détail n'expliquent pas un tel ostracisme. Il faut, pour comprendre cette sévérité, supposer un désaccord fondamental, sur quelques points particulièrement périlleux, entre ces premiers hagiographes et l'intérêt de la Com-

pagnie : erreur que Ribadeneyra a su corriger, sans trop se mettre en peine de la vérité, pour la sauvegarde de *nuestras cosas ;* et nous ne tarderons pas à marquer du doigt ces passages fondamentaux, où gît pour nous la clé du mystère.

***

Voici, en attendant mieux, un passage du Père Astrain, dans son *Historia de la Compañia de Jesus en su Asistencia de España,* lib. II, cap. I, p. 17 :

L'an 1584, la Congrégation provinciale de Castille ayant demandé qu'on imprimât la biographie du Père de Camara, déjà si répandue sous forme d'exemplaires manuscrits, le Père Aquaviva répondit : *Ce qu'il y a de publiable est déjà publié dans le livre du Père Ribadeneyra ; il ne convient pas que le reste tombe aux mains de tous.*

Précaution, *ajoute le Père Astrain,* très prudente en ce temps-là. Car, à discuter sur certains faits, alors que Saint Ignace n'avait pas encore reçu les honneurs des autels, on pouvait craindre quelque irrévérence contre sa sainte mémoire.

Et voilà le grand mot lâché !

Il y a, dans les premiers biographes du Saint, telles choses qui pouvaient devenir, pour l' « avocat du diable », au procès de béatification et de canonisation, des armes redoutables.

Lesquelles ?

Astrain donne à entendre qu'il s'agissait de la jeunesse orageuse d'Ignace. Ce n'est pas vrai. Le Père de Camara touche à peine à ces péchés de jeunesse, depuis longtemps rachetés par l'éclatante conversion et par la persévérante pénitence d'Ignace.

Mir, lui, a des pages de premier ordre, vigou-

reuses et vengeresses, pour nous convaincre qu'il s'agit plutôt de cette *disciplina arcani* qui couvre, aujourd'hui encore, tout l'obscur travail de l'établissement de la Compagnie, depuis les temps lointains où Ignace se débat en Espagne contre l'Inquisition jusqu'à la première réalisation occulte de ses rêves que tentèrent les fondateurs de cette étrange Société, en faisant vœu d'observer les Constitutions *segun que mejor nos parecerà*, et en rédigeant secrètement une Règle, hors de toute proportion avec ce qu'attendait d'eux le Saint-Siège, en attribuant enfin à Saint Ignace des écrits d'une autre main, par exemple, la fameuse *Lettre sur l'obéissance* que le Père Astrain prête encore à Saint Ignace, alors qu'il est, aujourd'hui, avéré qu'elle est tout entière de la main de Polanco.

Mais, il y a une difficulté à cette thèse, d'ailleurs impressionnante. C'est que s'il y avait, en effet, de gros secrets à cacher sur ce point, ni le Père de Camara ni les autres ne les mettaient en péril. La prudence ombrageuse et la trouble conscience des Supérieurs ont donc bien pu redoubler de précaution, à l'occasion du lancement de la *Vie*, en raison du danger toujours possible qu'un incident pouvait créer de ce côté-là ; sous Aquaviva, ils savaient que la prescription était acquise en leur faveur et que tant d'approbations, confirmations, louanges de l'Institut, arrachées au Saint-Siège, avait à peu près conféré à leur Ordre cette *sanatio in radice* dont il a eu si longtemps besoin. Rien n'annonçait que le silence, si bien gardé jusqu'ici, dût être rompu au procès de béatification. C'étaient les fausses traductions des vieilles bulles de Paul III et Jules III par Ribadeneyra qui risquaient de donner dorénavant l'éveil aux tribunaux romains, bien plutôt que les

innocentes rêveries du Père Gonzalez de Camara.

C'est donc ailleurs encore, qu'il faut chercher; et nous croyons avoir découvert où.

§ 3. — Les premières éditions de Ribadeneyra.

Le Père Pierre de Ribadeneyra a donné plus tard une version espagnole de son ouvrage ; mais, c'est surtout l'original latin qui a connu, à travers l'Europe chrétienne, le plus gros succès. Les éditions s'en succédèrent avec rapidité, de plus en plus revues et corrigées, jusqu'à ce que de nouveaux auteurs donnassent, à leur tour, une *Vie* davantage au goût du jour.

Or, nous avons eu la curiosité de comparer deux de ces anciennes éditions latines de l'ouvrage.

La première est l'édition princeps. A la fin de l'avant-propos se trouve la date de la composition : *Romæ, kalend. Maij M. D. LXIX ;* mais, l'ouvrage n'a paru qu'en 1572, à Naples. Nous donnons en tête de l'Appendice III (p. 238) le fac-similé de la couverture.

Le volume a 217 pages. A la fin, figure le nom de l'imprimeur et l'imprimatur de Naples :

NEAPOLI.
Apud Iosephum Cacchium.
M. D. LXXII.

Imprimatur. Petrus Dusina,
Vic. Generalis.

Io. Franciscus Lombardus.

Prenons maintenant l'édition de 1587. Vingt ans se sont écoulés. Les préoccupations, d'abord assez timidement manifestées, en 1569, s'affichent ; des points sensibles se trahissent, où s'est porté l'effort principal d'attention, d'adaptation aux visées secrètes. En confrontant page à page les deux textes, nous aboutirons peut-être à une conclusion.

En général, comme nous l'avons déjà indiqué plus haut, les rectifications ne portent guère que sur de menus faits que Ribadeneyra avait dénaturés sans le faire exprès, et qu'il rétablit sous la pression de réclamations réitérées, parce que la correction est pour lui sans importance.

Mais il était un point sur lequel il lui était impossible, au contraire, de ne pas appuyer davantage à mesure que se rapprochait l'ouverture du procès de canonisation.

La Cour de Rome exige, pour la proclamation d'un Bienheureux, des miracles, et il était inouï à l'époque, prétendaient les adversaires, qu'un fondateur d'Ordre n'eût pas été, non seulement après sa mort, mais de son vivant, un thaumaturge.

Or, Saint Ignace avait-il fait des miracles ? La rédaction de 1572 était plus qu'insuffisante, comme on verra, à cet égard. Ribadeneyra la remanie, avec des précautions révélatrices.

Il force, par contre, le chapitre incontrôlable des visions et des prophéties.

Encore avait-il imaginé, à ce propos, de prêter assez fâcheusement à Ignace une révélation au sujet de sa mort. Or, à s'en tenir aux vrais témoins, le Fondateur de la Compagnie est mort sans recevoir les derniers Sacrements : c'est-à-dire ni l'Extrême-Onction, ni le Viatique, ni peut-être

même une suprême absolution *in articulo mortis*, en raison du désarroi où sa trop courte agonie a jeté tous les Siens. Il aurait ainsi, sciemment, volontairement, négligé de réclamer les derniers secours de la religion.

Par humilité, essayait-on d'expliquer, et afin que personne ne soupçonnât qu'il avait reçu du ciel un avertissement.

Mais d'autres se demandaient alors l'utilité de ces révélations : car les grâces les plus hautes prodiguées aux plus grands saints ne les autorisent pas à préférer aux Sacrements de l'Eglise la seule aide, pour ce terrible passage, d'une préparation personnelle au Jugement de Dieu.

La trop flatteuse invention de Ribadeneyra menaçait donc de se retourner contre son héros, et nous le verrons se livrer à toutes sortes de contorsions pour la rattraper, l'atténuer, en maintenir la partie panégyrique tout en réfutant l'objection.

***

Cette préoccupation apparaît dès l'Introduction, dont nous donnons en Appendice (III, p. 239) le texte de 1587 en y soulignant les adjonctions et les variantes.

Cette préface est naturellement du mode épique et devrait être traduite, pour rester fidèle à son esprit, en beau style :

Vitam Ignatii Loyolæ, nostræ Societatis auctoris, omniumque nostrum parentis optimi, scribere instituo. — Je chante ce héros, fondateur de notre incomparable Société, illustre père de tant de fameux Compagnons. O Muses, favorisez mon audacieuse entreprise !

Là-dessus, il expose assez rapidement les raisons qui l'ont engagé à assumer cette redoutable tâche : l'obéissance, la piété envers Dieu, le souci d'édifier ses confrères, ses obligations personnelles envers une mémoire qui déjà, sans lui, s'effaçait :

Illius vitæ memoriam, iam prope senescentem, etiam ab oblivione hominum vindicare conabor.

Sur quoi, il entre en plein dans son sujet et comme garant de sa véracité, en 1587, il se met soudain en scène avec une désinvolture qui, en 1572, n'eût pas encore été tolérée.

Dès l'âge de 14 ans, avant même la fondation canonique de la Compagnie, il a vécu dans la familiarité d'Ignace, pour ainsi dire jour et nuit dans son ombre, témoin prédestiné de sa vie, qui a tout vu des actes publics, tout appris des secrets du gouvernement et de la vie intérieure, ou par ses propres yeux ou de la bouche d'Ignace !

Il appuie ensuite, d'un tableau tout neuf de la vie mystique du saint Fondateur, la simple annonce, précédemment faite, des confidences d'Ignace au Père de Camara.

Il essaie surtout d'expliquer comment ces grâces extraordinaires ont pu passer à peu près inaperçues des contemporains, grâce à la profonde humilité d'Ignace qui toute sa vie s'ingénia à les dissimuler.

Enfin, pour dernière source où il a puisé, il indique Lainez, et rejette en masse le reste (y compris plusieurs des premiers Compagnons du Maître autrement mêlés que lui à la vie intime du Fondateur) comme auteurs apocryphes ou peu sûrs, sous prétexte qu'il ne veut accueillir rien que de certain, d'authentique, de cent fois digne de toutes les exigences de l'histoire.

Comme fond de tableau à sa vie d'Ignace, Ribadeneyra nous annonce, enfin, une esquisse des origines et des premiers travaux de la Compagnie, mais légère et sans prétentions, car la plupart des personnages mêlés à cette épique aventure sont encore vivants, et il convient de n'en pas parler avec la pieuse liberté à laquelle seuls ont droit les morts.

Rien, en un mot, dans cette Introduction, qui sorte de l'ordinaire protocole de ce genre de publications, sauf ce trait de plus en plus appuyé sur la sainteté d'Ignace, cette sorte de canonisation préventive par les Siens, parallèle au culte anticanonique qu'on lui décernait déjà en Espagne et ailleurs, et grâce auquel on espérait forcer la main du Saint-Siège ou tout au moins hâter l'ouverture et la conclusion d'un procès qui n'allait pas tout seul.

§ 4. — L'Ecole ribadeneyrienne, de son apogée à son déclin.

Nous analyserons plus loin l'autre travail, le vrai, d'exécution plus directe et plus minutieuse, qu'a entrepris Ribadeneyra, au sujet des miracles et de la mort d'Ignace.

Ici, ce que nous voudrions souligner surtout avant de clore ce chapitre, c'est précisément comment le « canon » ribadeneyrien de la vie d'Ignace est devenu, contre vents et marées, malgré les protestations de ses confrères, même les plus autorisés la « première loi » de l'histoire jésuitique.

Oser dire tout ce qui se peut imaginer à la gloire de la Compagnie, ne rien oser dire de ce qui pour-

rait l'amoindrir ou servir à la contester : telle est la règle d'or de toute cette littérature, et elle n'en reconnaît pas d'autre, en dépit de Cicéron.

Sans doute, à peine sa tâche terminée, l'historien officiel de la Compagnie devait voir menacé son propre monopole et d'autres *Vies* se préparer pour concurrencer la sienne. Il apprit avec amertume, nous le montrerons, telle candidature qu'il ressentit comme une insulte à sa renommée, à son incontestable talent, à ses services, sans vouloir se rappeler que, lui aussi, jeune encore, sans réputation ni autorité, avait été poussé à la traverse d'autres carrières à leur déclin !

Quel crève-cœur pour lui s'il avait pu prévoir l'immense bibliothèque qu'il a pourtant lui-même, en quelque sorte, engendrée ?

Car un volume entier ne suffirait pas à recenser maintenant les innombrables biographies qui fleurirent dans la Compagnie, à la suite de l'essai de Ribadeneyra, et, loin d'en concevoir de la jalousie, celui-ci, au contraire, aurait dû s'en glorifier d'avance : car son essai, véritable coup de maître, s'est imposé par la suite à tous ses successeurs. Il a vraiment créé un genre et ne devait plus être en ce sens dépassé : non parce qu'inimitable, mais parce qu'obligatoirement imité, servilement suivi, copié, exagéré jusqu'à l'absurdité et à la caricature, mais nulle part contredit ni sérieusement rectifié jusqu'à nos jours.

Maffei et Bartoli se contentent de rajeunir un peu sa manière, et notre Bouhours les accommode à la française. Mais, en Espagne, dès 1630, le Père Jean-Eusèbe Nieremberg, pour enchérir, dépasse toute mesure (1). C'est le coup de soleil

(1) NIEREMBERG (Père Juan Eusebio) : *Vida del glorioso*

de la canonisation et l'un des livres les plus déraisonnables qui aient jamais été écrits sur la Compagnie. L'Inquisition dut le mettre à l'Index, dans l'intérêt même des Jésuites, sans pouvoir arrêter le flot de mensonges et d'extravagances qui montait de toutes parts. L'école Ribadeneyra était définitivement fondée.

Comme le Suarézisme, en métaphysique, corrompt par la base toute la théologie dogmatique par sa théorie fondamentale sur l'essence et l'existence et par ses résistances aux autres XXIV thèses établies définitivement par Pie X et par la Congrégation des Etudes (1) ; comme l'Ecole Molina-Escobar, sur la question de la grâce et sur les principes directeurs de la conscience, a faussé toute la morale chrétienne : ainsi l'Ecole Ribadeneyra, en histoire, a fini par déteindre sur toute l'hagiographie chrétienne et

Patriarca San Ignacio de Loyola, fundador de la Compañia de Jesus. — Madrid, 1630.

Nous ne disons rien, pour n'être pas contraints d'entrer dans un détail infini, des historiens de la Compagnie qui, naturellement, ont parlé eux aussi du saint Fondateur.

Rappelons d'un mot seulement ORLANDINI (Nicolas), *Historia Societatis Jesu.* C'est une mise en latin décent du *Chronicon* de Polanco. Le traducteur y fait également la toilette morale de ces trop sincères Mémoires : il y a pieusement rayé toute mention d'un défaut quelconque, voire d'une simple infirmité physique, à la charge du moindre des premiers Compagnons. — L'introduction est de Saechini (1598-1606).

Quant à BARTOLI (Daniel), outre sa monographie *Della vita e dell' Istituto di S. Ignazio*, il a donné une *Storia della Compagnio di Gesù* où est tout particulièrement développé le rôle de Lainez et de Salmeron à Trente, d'après les actes du Concile. — Terrible soufflet appliqué aux puériles inventions que Ribadeneyra avait multipliées sur ce point, au rebours de tous les témoignages, ainsi qu'Astrain lui-même a été contraint plusieurs fois de le relever.

(1) La Compagnie, d'abord dispensée de se soumettre à cette salutaire sentence, semble aujourd'hui autorisée à la combattre ouvertement, jusque dans les Universités et les Séminaires où on a laissé les Jésuites prendre pied.

par la condamner trop longtemps au convenu. à l'insincérité, à ce genre de justice qui se réduit à rendre, non plus des jugements, mais des services.

Lucas (1633), plus copieux, moins frénétique, revient davantage à la « source » soi-disant primitive; Garcia (1722), plus abondant encore et relativement modéré, et Fluvià (1753), plus pétulant, plus insoucieux de tout bon sens et de toute vraisemblance, continuent la tradition, qui, hélas ! par eux se perpétuent jusqu'à nos jours (1), car on la retrouve jusque dans Boero, matois historien des principaux compagnons d'Ignace, au cours des années 90 (2), et chez nous, en 1900,

(1) Lucas (P. Andrès) : *Vida de San Ignacio de Loyola, Patriarca y fundador de la Compañia de Jesus...* — Grenade, 1633.

Garcia (P. Francisco) : *Vida, virtudes y milagros de San Ignacio de Loyola, fundador de la Compañia de Jesus.* — Madrid, 1722.

Fluvia (P. Francisco Xavier, S. J.) : *Vida de San Ignacio de Loyola...* — 2 vol., Barcelone, 1753.

(2) Nous avons eu l'occasion de démasquer suffisamment ce faux archiviste dans notre brochure sur *Saint Joseph Calasanz*, et n'ajouterons qu'un mot à propos de ses récits truqués des origines.

Mir, qui avait travaillé, comme Jésuite, sous sa direction, a écrit dans son *Histoire intérieure de la Compagnie* (t. I, p. 533 de l'édition française) que certains originaux du Père Le Fèvre, s'ils étaient jamais retrouvés dans les archives du Gesù, jetteraient un jour tout particulier sur ces questions obscures. Or, depuis lors, le Père J. M. March, S. J., a publié à Barcelone, le *Memorial espiritual del Beato Pedro Fabro*, non pas d'après le manuscrit original, mais d'après une copie espagnole de Salamanque collationnée avec le texte des *Fabri documenta*.

Mais où donc est passé le Mémoire même de Le Fèvre ? Dans sa recension du 5 mai 1922, aux *Etudes*, le Père Dudon nous apprend que « malheureusement, le texte original s'est égaré depuis que, en 1873, le Père Boero en a publié une traduction italienne ».

Cependant, dans l'édition française du *Mémorial*, le Père Marcel Bouix (Gauthier-Villars, 1874), nous conte précisément, presque à la même époque, que ce manuscrit, longtemps détenu hors de la Compagnie par des Externes, était rentré seulement en 1825 entre les mains des « Nôtres », qui, désor-

chez ce pesant ingénu que fut Henri Joly, vieil érudit, assez léger de vraie science, sociologue sans vues, et féru d'épigrammes sans esprit contre les adversaires de la Compagnie qu'il croyait défendre en acceptant, les yeux fermés, sa légende dédorée.

***

Cependant, en 1900, la réaction était déjà commencée. Tout ce que la Compagnie comptait d'intelligences et de consciences s'apercevait à la fin qu'il n'était pas de plus sûr moyen de déconsidérer leur Société que de s'obstiner à vouloir faire avaler de gré ou de force à l'opinion ces vrais « Jésuites de la légende » que sont les personnages prétendus historiques de l'Ecole Ribadeneyra.

Les Bollandistes eux-mêmes avaient commencé leur prudente revision des données du problème (1).

Non qu'ils déploient dans cette recherche l'esprit critique avisé et parfois féroce, avec lequel un Père Delehaye démolit l'hagiographie

mais considéraient comme doublement précieuse cette relique du Bienheureux, plus chère en effet, à tous les dévots de la Compagnie, pour l'histoire et le culte des origines, qu'un fragment de linge ou un débris d'os. Puis, le procès de béatification fit sortir encore une fois, la pièce du Gesù. A peine rentrée et jalousement renfermée, le Père Boero, chargé de ce pieux trésor, en donne des « adaptations » variées pour satisfaire à la piété du moment. Enfin, définitivement, le document se trouve soustrait comme par hasard au contrôle, aux collationnements des érudits ; Boero l'a « égaré » comme un simple cahier de sa propre main ou une « copie » sans valeur.

Procédé sûr à l'égard de la postérité, mais qui achève de juger l'historien et la Compagnie dont il fut l'homme de confiance.

(1) *Acta sanctorum mensis Julii*, t. VII. — Acta Sancti Ignatii de Loyola.

chrétienne pré-jésuitique. Même ils semblent trop souvent, dans leurs rééditions d'ouvrages originels, avoir méconnu la voix de la plus vulgaire honnêteté. Ils taillent arbitrairement dans les textes, s'embarquent en d'interminables dissertations pour se dispenser de faire place au tout petit document révélateur qui dirimerait la controverse ; ils font semblant de garder une foi inébranlable à Bartoli, Maffei, Ribadeneyra. Mais enfin, ils ont mis, bon gré mal gré, les esprits sur la pente d'une revision complète. Les premiers, ils ont publié quelques pièces de choix, comme la relation du Père de Camara, et la méthode devait mener d'autres de leurs Pères, beaucoup plus loin qu'eux-mêmes ne l'avaient peut-être un moment soupçonné.

Sans doute, diront-ils plus tard (1), il est très possible que la publication des sources originales de notre histoire *oblige à reléguer dans le domaine de la fable certaines relations poétiques*, d'où on a eu plaisir à tirer conseil et édification. Mais la vraie édification est autre part ; elle est dans la vérité pure et simple. Telle est la conviction des éditeurs des *Monumenta*, et telle est aussi, nous le savons, celle des Supérieurs généraux de la Compagnie, qui favorisent ouvertement cette publication, persuadés que grâce à elle ils défendront l'honneur de la Compagnie mieux que ne pourraient le faire les plus ardents apologistes.

Et il est vrai que les *Monumenta Ignatiana* sont la vraie première grande œuvre de la Compagnie, à peu près scientifique et déjà féconde, malgré les résistances d'un quarteron de fanatiques et la difficulté pour le commun des mortels de re-

(1) *Analecta Bollandiana*, t. XIX, pp. 466-468.

prendre l'examen sérieux de cette montagne d'éditions critiques.

Sans doute, plus d'un des compilateurs de cet énorme recueil y a perdu ses illusions et même sa vocation, ayant dû, comme l'immortel auteur des *Pensées*, pousser le cri tragique qui clôt pour lui la controverse des *Provinciales* :

— Les malheureux ! qui m'ont obligé à reviser les fondements de la religion.

Mais, enfin, le branle est donné. Les Jésuites les plus prévenus sentent bien qu'ils ne sauraient plus, aujourd'hui, s'en tenir à un Crétineau-Joly. Des polémiques à côté, comme celle du Père Brou, ou des Manuels à la grosse, comme Brucker, ne suffisent pas même à répondre à des études modérées du dehors, comme celles de Boehmer-Monod ou de Maurice Malzac : *Ignace de Loyola, Essai de psychologie religieuse*, thèse présentée à la Faculté de Théologie protestante de Paris (1898). Il leur faut gagner de vitesse des monographies bien faites et périlleuses comme celle de Serrana y Sang, sur les procès d'Ignace devant le Saint Office, à Alcalà : étude aujourd'hui dépassée, mais reprise sur nouveaux frais, depuis la publication du dossier complet dans les *Monumenta*, et de plus en plus passionnante après les travaux de ces dernières années. Ce n'est pas, enfin, à coups de calembredaines à la Rosa, qu'il est possible de réfuter des théories aventureuses et fragiles, sans doute, mais curieusement documentées, comme celle d'Hermann Müller, *Les origines de la Compagnie de Jésus*.

Une sentence de l'Index peut bien avoir foudroyé Mir, c'est-à-dire, réprimé sa désobéissance à un précédent décret du Saint Office, réprouvé ses indiscrétions, ses tendances modernisantes,

ses faux raisonnements en matière de théologie et de droit canon où il n'entend rien ; les pièces qu'il a déterrées n'en subsistent pas moins ; quelques-unes des questions de principe qu'il a posées, à la face de toute la haute culture religieuse contemporaine, demeurent au moins pendantes. Tôt ou tard, il faudra répondre. Et il ne suffira même plus, alors, d'avoir répudié l'Ecole Ribadeneyra ; il faudra un à un avouer ses mensonges, démonter le mécanisme de cette longue mystification perpétrée en 1572, au sein de l'Eglise, par d'audacieux contrefacteurs de la véritable histoire humaine et divine de la Compagnie.

Déjà, le Père Antoine Astrain, dans son histoire de l'Assistance d'Espagne, a accompli de notables progrès en ce sens ; la force des choses a arraché quelques concessions au Père Tacchi Venturi pour Rome et l'Italie. Mais nous sommes encore loin de compte.

Il est vrai que lorsque la réparation sera sur ce point définitive et complète, peut-être une Compagnie de Jésus, telle qu'elle est et veut rester, sera-t-elle devenue impossible à maintenir contre le cri de la conscience universelle :

— *Non sint ut sunt, aut non sint !*

CHAPITRE III

Des miracles et de la mort de Saint Ignace

---

1. Saint Ignace a-t-il, de son vivant, été connu comme thaumaturge ? — 2. Comment il est mort sans sacrements. — 3. La thèse de Ribadeneyra. — 4. De Bouhours au Père Pollen : la séquelle des copistes.

§ 1. — Saint Ignace thaumaturge.

Dans la *Censure et avis donné par le Père Maître Fr. Melchior Cano, de l'Ordre des Prêcheurs, contre l'Institut des Pères Jésuites*, on peut voir que l'ardent et sincère Dominicain, reprochant à ses adversaires « la duplicité de Salmeron et de Lainez », écrivait déjà, au lendemain de la mort d'Ignace :

Et pas un miracle de leur Chef ! Ce qui ne s'était encore jamais vu chez un Fondateur d'Ordre approuvé, depuis Saint Basile jusqu'à la récente Congrégation des Minimes.

Or, ne semble-t-il pas que toute la première génération des Jésuites ait été d'accord, elle-même, avec Cano sur ce point ? D'où les longues hésitations de la Compagnie à laisser s'ouvrir le procès de la canonisation d'Ignace.

Et ce n'était sans doute qu'un préjugé.

Nous avons vu, depuis, bien d'autres saints auxquels nul n'attribua de leur vivant d'autre miracle que celui de leurs vertus, élevés sur les autels par le Souverain Pontificat : aux procès de béatification et de canonisation, il suffit qu'il conste de quelques miracles posthumes.

Même, le thaumaturge en chair et en os semble, depuis quelque temps, assez mal porté dans l'Église de Dieu. Dès que se produit, ici ou là, pareil accident, du fait d'un religieux ou de quelque sainte âme, aussitôt toute une police hiérarchique se précipite pour amortir le bruit de l'événement, soustraire le coupable à l'engouement aveugle des foules et réserver la gloire de pareilles merveilles à des entités moins susceptibles de porter ombrage aux autorités régulières d'ici-bas. Observation qui n'est ni un persiflage, ni une satire, mais une observation du domaine courant, qu'explique sans doute, aux époques de peu de foi, la nécessité de réagir contre la pente universelle des âmes à la crédulité et à la superstition, ces cruelles revanches de l'incroyance !

Toutefois, au temps d'Ignace, le Saint, faiseur de miracles, était encore de rencontre journalière. Or, jamais contemporain n'a soupçonné qu'Ignace pût être un thaumaturge. Ni ses premiers Compagnons ne s'en étaient aperçus, ni le peuple de Rome, si prompt à acclamer d'instinct ce genre de bienfaits, ne semble en avoir ouï parler, du vivant du premier Général de la Compagnie.

Tous les auteurs contemporains, même le Père de Camara qui lui a attribué tant de visions, prophéties et autres charismes de l'Esprit-Saint, sont muets sur le sujet de guérisons ou autres étonnants prodiges du même genre.

Et, si nous courons au chapitre de Ribadeneyra qui concerne les miracles dans la *Vie* d'Ignace et lui demandons ce que pense la Compagnie à ce propos de son fondateur : eh bien! de toute évidence, en 1569, la Compagnie elle-même est encore persuadée, dix ans après la mort d'Ignace, qu'il a quitté ce monde, après avoir donné tant d'autres marques de sa sainteté, sans avoir fourni celle-là.

Que ne donnerait pas, en particulier, Ribadeneyra pour attribuer au Serviteur de Dieu une bonne guérison, subite, inexplicable, même sans trop regarder à la qualité des témoins ? Lui-même n'a-t-il pas soin de prendre, dans son livre, tout au moins l'air mystérieux d'en savoir plus long qu'il ne dit, comme nous l'avons vu faire au sujet d'autres merveilles dont il prétendait vouloir rester le témoin ébloui et muet, la terre n'étant pas digne de les apprendre, même par l'intermédiaire d'un historien qui, pourtant, ne redoute pas l'hyperbole. Mais non ! Rien ! Au vu et au su de tout le monde, il n'avait jamais été question de miracles, ni à Rome, ni en Espagne, au sujet du « Père ». Il était donc impossible d'en inventer sans faire crier toute la catholicité à l'invraisemblance. Même au risque de compromettre le succès de la cause canonique, mieux valait avouer franchement sur ce point une carence complète de ce signe d'En-Haut, tout en discutant pied à pied sur la nécessité ou l'opportunité de ces manifestations physiques du surnaturel dans la vie d'un Saint.

Plus de la moitié du chapitre roule donc sur ce thème embarrassant.

— Non, Ignace n'a pas fait de miracles, mais, qu'est-ce que cela prouve ? Ce ne sont pas les miracles qui sont la marque de la sainteté. De grands Saints, et le plus grand de tous parmi les enfants des hommes, Saint Jean-Baptiste, n'en ont point fait et n'en sont pas moins restés en vénération ici-bas ; et il arrive au contraire que, sans aucun mérite de leur part, Dieu se sert de mécréants ou de pécheurs pour faire éclater sa gloire, car ils ne sont entre ses mains que des instruments. Combien faut-il même que la sainteté soit plus grande pour s'imposer aux yeux du monde sans le secours de ces signes extérieurs, plus frappants, sans doute, mais moins sûrs ?

Par ailleurs, les vrais miracles d'Ignace, c'est sa conversion, ce sont ses vertus, ce sont ses travaux, ce sont ses fils et leurs conquêtes.

Et, là-dessus, Ribadeneyra s'étend avec complaisance. Comme la mère des Gracques, en guise de bijoux, montrait avec orgueil ses enfants, ainsi, au lieu de miracles, l'intarissable panégyriste passe en revue les Maisons, les Provinces, les Missions lointaines de la Compagnie. Mais de miracles, point, toujours point. L'abondance même des arguments et des paroles fait ressortir davantage l'absence absolue des faits. C'est le pur néant, où roule, comme un lugubre écho, l'aveu désormais acquis :

— Dieu, qui a accordé à notre Père tant d'autres grâces, lui a refusé absolument le don des miracles (1).

(1) Ribadeneyra s'est bien rattrapé, au surplus, dans sa vie de Saint François Xavier, où il entasse prodige sur prodige, assuré que personne n'ira contrôler sur place aux Indes ce

Et peu importe, ensuite, les raisons bonnes ou mauvaises que Ribadeneyra trouve à ce dessein de la Providence. Il en donne d'excellentes, de meilleures et de pires ; mais ce n'est pas de quoi nous traitons ici :

— *Sed dicet aliquis... quid causae est, quamobrem illius sanctitas, minus est testata miraculis ?*

— Non. Ce n'est pas nous qui le demandons. Nous ne nous occupons que du fait suffisamment établi par cet aveu de 1572 : *Aucun miracle n'a attesté de son vivant la sainteté de ce grand homme.*

Certes, il n'en était pas moins saint, et Dieu a eu ses raisons pour le moins combler sous ce rapport, nous n'en doutons pas.

Ni nous ne nous réjouissons, ni nous ne nous scandalisons de cette très explicable lacune.

Mais de grâce, puisqu'elle a existé, pourquoi, plus tard, tant d'efforts ridicules et parfois odieux pour la dissimuler, pour la combler, en dépit des aveux passés ?

Même en 1587, Ribadeneyra n'ose encore toucher substantiellement à cette première partie de son plaidoyer de 1572. Il y ajoute au contraire des traits, apporte des autorités nouvelles pour expliquer cette lacune : Saint Grégoire, Saint Jérôme, et les plus récents progrès de la Compagnie :

Voilà pour moi, *répète-t-il*, les vrais, les grands miracles, et les plus sûrs ; et quand je les considère,

qu'il en fut. *A beau mentir qui vient de loin !* C'est au point que les Pères Texeira et Valignano, au milieu du XVII^e^ siècle, durent désavouer eux-mêmes cet amas de fictions indignes de l'histoire, et qu'Astrain est contraint de reconnaître qu'aujourd'hui encore il est difficile de faire la lumière sur cette odyssée légendaire dénaturée comme à plaisir.

Dieu me garde d'en réclamer d'autres, ou de plus éclatants, pour nous attester la vertu d'Ignace. — EDITION PRINCEPS 1572.

Conclusion à laquelle Ribadeneyra eût bien fait de s'arrêter.

Mais, comme il fallait bien tout de même justifier le titre qu'il avait pris, — *De miraculis per eum factis*, — conformément au plan ordinaire des Vies de Saints, et trouver des miracles où il n'y en avait pas, puisqu'il en avait annoncé et n'avait encore servi jusqu'à présent que phrases vides, timidement il amorce la manœuvre de la seconde partie où apparaissent quelques menus incidents de la *Vie* du saint, qu'on peut bien, si l'on veut, qualifier de surprenants sans qu'ils aient pour autant rien de miraculeux, au moins au sens précis du mot.

Ce sont tant de jours de jeûne supportés par Ignace sans dépérir, et ses longs ravissements, et ses visions, la guérison du Père Simon Rodriguez et la prédiction faite à plusieurs autres qu'ils recouvreraient la santé.

Mince dossier à présenter au tribunal de l'opinion comme à la Congrégation des Rites.

D'autant que notre avocat qui, tout à l'heure, pérorait sans fin, à présent qu'il est au fait, court la poste. En quelques phrases heurtées, il a tout dit ou plutôt tout escamoté comme l'Intimé des *Plaideurs*.

Messieurs, je dois parler, je parle, j'ai parlé !

Ou plutôt non.

Car, déjà en 1572, le discours tendait au bavardage, mais les réclamations avaient afflué. Vrai-

ment les exemples choisis paraissaient faibles, et il fallait les renforcer.

D'autant que Ribadeneyra n'avait pas manqué d'abord de se faire une large place parmi ces privilégiés du miracle, si rares, si recherchés, d'un si haut prix pour la Compagnie. Entre autres bonnes paroles, Ignace, un jour que l'auteur était souffrant, lui avait prédit qu'il guérirait de sa maladie présente et même qu'il en verrait d'autres. Ce vœu cordial et viril, assez banal au reste dans la bouche d'Ignace, est tout de suite présenté comme une prophétie. Seulement, les confrères théologiens ont dû avertir Ribadeneyra que c'était là donner des armes à l'adversaire et que mieux valait pas de miracles du tout que ces simili-miracles mal trouvés ; et docile, peut-être à contre-cœur, Ribadeneyra efface ce développement manqué; il en laisse à peine trace dans son édition nouvelle. Si bien que pour le mettre sous les yeux du lecteur, en dehors de l'Appendice où nous signalons les adjonctions et corrections de 1587, il nous faut bien le recueillir ici, comme avant-goût de ce qui va suivre.

Le voici :

ÉDITION PRINCEPS 1572
Folio 217 r.

217 r. Nous savons qu'un jour, le Père Claude Lejay, au cours d'un long voyage à pied, fut soudain pris de défaillance. Ayant imploré le secours de Dieu

---

217 r. *... Scimus quidem P. Claudium Iaium iter pedibus facientem, subito stomachi defectu oppressum : et Dei auxilio implorato, ad Ignatii adhuc viventis nomen,*

et invoqué le nom d'Ignace alors vivant, la santé lui revint.

En 1556, le Père Nicolas Bobadilla souffrit d'une très grosse fièvre, et le Père Baptiste Tavon, recteur de notre Collège de Poitiers, en 1557, redoutait le fléau de la peste : l'un et l'autre furent délivrés par son seul suffrage. **217 v.**

Et nous pourrions en appeler ici à tant d'autres, sauvés des plus grands périls, guéris des plus graves maladies, rien qu'en touchant parfois ses vêtements.

Ajoutons aussi qu'il a bien des fois divinement prédit, longtemps à l'avance, les événements futurs. Ainsi en 1543, moi-même j'étais tombé malade pour la seconde fois, et il annonça que j'aurais plus tard une troisième attaque du même mal. En 1555, d'après ce que j'ai entendu dire par ceux de nos Pères qui en furent les témoins auriculaires, il venait d'envoyer en Espagne, au cœur de l'hiver, le Père

---

sanitati continuo restitutum : et P. Nicolaum Bobadillam anno 1556 *febri, qua jactabatur, gravissima ; et P. Baptistam Tavonem Patavini Collegii nostri Rectorem, anno* 1557, *ad illius solam memoriam, urgentis pestis terrore liberatos : et alios proferre possemus in medium, vel magnis periculis expeditos, vel morbis, ad vestium illius aliquando contactum. Quibus etiam addi possent, quæ divinitus ille, multo antequam fierent, denuntiavit futura. Etenim anno* 1543, *mihi gravissime secundo ægrotanti, in morbum me tertio relapsurum prædixit, et (ut ab ipsismet Patribus, quibus hæc dixit, accepi) anno* 1555 *cum P. Hieronymum Natalem, et P. Ludovicum Gonzalem in Hispaniam summa hieme navigaturos, mitteret ; commodam ipsos navigationem, et secundum habituros cursum, Natali præsignificavit, et anno* 1556 *P. Mag. Jacobo Laini prænuntiavit futurum illum, se mortuo, Societatis Præpositum Generalem : quæ omnia ita, ut dixit, sunt secuta* **217 v.**

Jérôme Nadal et le Père Louis Gonzalez : il leur prédit cependant une bonne traversée et un heureux voyage. En 1556, il annonça au Père Maître Jacques Lainez qu'il serait après sa mort Préposé général de la Compagnie : ce qui est arrivé comme il l'avait prédit. En 1541, le Père Etienne Baroelli, alors novice, étant tombé malade, tous les médecins désespéraient de le sauver. Ignace célébra pour lui la messe à Saint-Pierre de Montorio, et, comme nous nous en revenions à la Maison, le Père me dit : « Cet Etienne n'en mourra pas cette fois. » En effet, il vit encore et mène une vie qu'il doit toute à Ignace. Mais je n'ai fait qu'effleurer le sujet, et je passe sous silence bien des traits du même genre : car, encore qu'ils soient très certains, j'estime plus miraculeux et je préfère de beaucoup ceux que j'ai rapportés.

Ces vingt lignes ont disparu de l'édition de 1587.

***

Par malheur, une fois ce morceau retiré, le vide béant reparaissait dans ce chapitre de la *Vie* de Saint Ignace consacré aux miracles « qu'il a

---

Anno vero 1541, *cum ægrotantis Stephani Baroeli tunc novitii nostri, salus à medicis esset omnibus desperata ; pro illo in divi Petri Montorii rem divinam Ignatius fecit ; qua peracta, dum uterque domum redimus, mihi dixit, Non morietur nunc quidem Stephanus. Qui quidem Stephanus et vivit adhuc, et vitam suam Ignatio plane acceptam fert. Sed hæc ego, quae breviter perstrinxi, quæque generis sunt ejusdem, missa facio ; quod, quamque sunt certissima, ipsis tamen superiora illa, quae dixi ; et majora judico, et longe antepono. Hæc habui maxime...*

faits — *per eum factis* », et où il n'y a point de miracles.

Qu'y faire ?

Intrépidement Ribadeneyra reprend la plume et à la place des prodiges invoqués en 1572, et qui ont fait sourire, il se contente cette fois d'ajouter à la vaillance avec laquelle Ignace supportait le jeûne, à la violence de ses ravissements et à la guérison imprévue du Père Simon Rodriguez, une vague allusion à l'amas d'autres choses mystérieuses qu'il n'ose plus qualifier miracles et sur lesquelles il préfère ne pas insister, puisque, comme il l'a établi déjà, ces miracles-là, même les plus sûrs, ne sont rien au prix des miraculeuses vertus et des miraculeux travaux du Fondateur :

Et je ne parle pas, *résume-t-il pour remplacer sa coupure*, de tous ces faits étonnants que je pourrais encore citer : tant de vies sauvées de pressants dangers, tant de malades soulagés des affections les plus graves rien qu'en touchant la frange de son habit, tant de merveilles enfin, mais que, si hautes, si sûres, si admirables qu'elles soient, j'estime moins que tant d'œuvres et de vertus que j'ai exposées plus haut.

Sur quoi, le ronron revient. Ribadeneyra reprend à toutes brides ses arguments du début, et même, à force de les ressasser, il les abîme. Car, il a raison, certes, de mettre, par exemple, au-dessus d'une résurrection corporelle la résurrection d'une âme ; mais, encore une fois, là n'est pas la question. Toutes ces digressions sont faites pour nous donner le change. La vérité est qu'Ignace n'a pas ressuscité le fils de la veuve de Naïm, et que, sans doute, il a pu faire beaucoup mieux, mais que finalement il n'a pas fait cela.

Ce long chapitre était donc inutile. L'auteur eût dû purement et simplement le supprimer, en se rappelant le proverbe qu' « il ne faut pas parler de corde dans la maison d'un pendu ». D'autant que ce sont-là les toutes dernières pages d'une *Vie* où se rencontrent tant d'autres difficultés, et qu'il eût été plus adroit de finir sur une impression moins équivoque, moins discutable.

***

Hélas ! notre homme savait ce qu'il faisait, et son échec complet et définitif sur le chapitre des miracles n'a pas empêché, comme on sait, ses confrères de reprendre, sur ce point, son œuvre et de la parachever.

Malgré les difficultés de sa tâche, en un temps encore si proche des événements, Ribadeneyra avait eu du moins une idée de génie. Il avait ouvert la rubrique, bien désolé de n'avoir rien à y mettre que ses phrases, mais confiant dans le génie de la Compagnie pour la garnir tôt ou tard à son gré. Et, en effet, ses successeurs petit à petit ont trouvé ; ils ont rempli toute une mesure comble et débordante de prodiges, presque inouïs dans la vie des plus étonnants thaumaturges.

Tout d'abord, sont apparus les miracles d'après la mort, de plus en plus nombreux, au fur et à mesure que s'étendait sur la terre la dévotion au saint Fondateur ; puis, jusque de son vivant, ont été repris, amplifiés, augmentés en tous sens les faits surnaturels déjà signalés, puis abandonnés un instant à contre-cœur ; d'autres s'y sont surajoutés dans la mesure même où toute enquête, tout contrôle devenaient moins faciles. La légende, enfin, coula à pleins bords, quand

eurent disparu les derniers témoins gênants et tout souvenir exact de Loyola, noyé, exalté, transfiguré par le flot montant d'un culte sans égal.

Brisons-là. Nous avons assez montré, ailleurs, comment s'était formée cette nouvelle grande « fiction historique » et à quels ridicules excès elle avait été poussée. Nous avons vu Ignace ressuscitant d'un souffle, au lendemain de sa conversion, la poule noyée dans le puits de Manrèse, ou délivrant du démon un possédé en lui débitant tout à trac un vers sans suite de la trouble idylle de Didon dans Virgile (1) ; la plume nous tombe des mains au moment d'analyser tout un volume déjà signalé sur les guérisons sans nombre opérées de nos jours encore par une simple application de l' « eau de Saint Ignace ». Tout cela est trop pesamment bête et bas, trop en dehors de notre sujet.

Il nous suffit de pouvoir conclure ici hardiment :

— Non, au témoignage de tous ceux qui l'ont connu, Saint Ignace n'a jamais passé pour avoir accompli, de son vivant, aucun miracle, au sens strict que les théologiens attachent à ce mot. Et la preuve que la question ne se posait même pas, quarante ans après sa mort, pour ses partisans les plus déclarés, c'est qu'un Ribadeneyra qui voudrait tant dire le contraire, — au point de faire à l'avance le lit de ceux qui le diront quand même, — Ribadeneyra tergiverse encore en 1587, recule plutôt par rapport à ses positions précédentes et hésite à s'engager davantage, malgré sa duplicité.

Si bien que la véritable débauche d'interven

(1) Conf. *Les Jésuites, sous Aquaviva*, p. 21 — *Autour d'un Bref secret de Clément VIII*, p. 104.

tions surnaturelles, à laquelle l'histoire jésuite s'est livrée, depuis, autour de la vie terrestre de Saint Ignace, est un flagrant délit de mensonge, mais si répandu, si obstiné, si provocant, que nous reculons nous-mêmes devant le scandale de certains extraits d'ouvrages approuvés, fameux, dont les auteurs, paisiblement, nous retournent l'accusation d'être des faussaires.

§ 2. — Comment mourut Saint Ignace.

Nous préférons pousser plutôt notre analyse et nos confrontations sur un point non moins délicat, non moins embrouillé, mais d'une évidence moins grossière et d'un éclaircissement mal à la portée du public.

Il est difficile, en effet, de décider jusque dans le moindre détail comment Ignace est mort, j'entends au point de vue religieux.

Non pas que les récits de ses derniers moments fassent défaut, même de la main de témoins directs et graves. Il subsiste pourtant des doutes sur certains points, et la seule chose certaine, c'est que Ribadeneyra, en feignant de les résumer, les dénature, dans un dessein facile à deviner.

Voici, notamment, deux lettres de Nadal, une relation très détaillée de Polanco, et une autre pièce justificative dont une critique attentive aurait pu tirer, nous semble-t-il, quelque chose.

***

Les lettres sont extraites du tome II des *Epistolæ Patris Hieronymi Nadal*, document de la

plus haute valeur peu à la portée du grand public.

Nos lecteurs connaissent Nadal. Grand Visiteur plénipotentiaire d'Ignace, il fut l'un des types achevés du Jésuite de ces premiers temps. Non sans qualités ni vertus, mais aveugle à tout ce qui n'était pas sa Société.

C'est lui qui donne (p. 628 de ce recueil) ces instructions péremptoires aux Supérieurs de son Obédience, chargés de la réception des novices :

Il faut interroger avec soin ceux qui entrent dans la Compagnie et leur demander s'ils aiment encore davantage leurs parents que nos Pères et nos Frères, et s'ils consentent à dépouiller cette affection déréglée.

Parole monstrueuse sous cette forme absolue ! Comme si la vocation religieuse abolissait, en faveur des membres de la Compagnie, le quatrième commandement de Dieu ! Ou comme si l'appel à une vie plus parfaite, même contre la volonté des parents, dispensait les enfants d'une forme plus haute de la piété filiale ! Comme si, enfin, l'affection, même très ardente, très légitime, reportée par les novices sur les Profès, les Coadjuteurs spirituels et les Frères lais de la Compagnie, était du même ordre !

Donc Nadal raconte (p. 697) :

Le Père Ignace s'est endormi dans le Seigneur le vendredi 31 juillet 1556 au lever du soleil, à l'âge de 64 ans, 16 ans après la fondation de la Compagnie... L'humilité du Père Ignace apparut insigne dans sa façon de mourir, *car il s'est parfaitement oublié lui-même et il a été oublié de tous* : par où le Christ nous signifie qui nous avons reçu pour chef, et qui nous devons tenir toujours pour tel, à savoir le Christ lui-même, en la personne de notre Général.

Et, page suivante, Nadal reprend :

Que le Père Ignace soit mort sans sacrements, ce fut par un dessein de Dieu : car Dieu ne l'a pu permettre sinon parce qu'Ignace est mort de l'excès de sa piété, en raison surtout de son extrême débilité physique... Enfin, tout peut se réduire à une leçon d'humilité, car il a voulu que sa mort reportât toute notre affection sur le Christ qui est à perpétuité notre Préposé général.

Passons sur l'explication — toute mystique — de cet abandon extraordinaire. Reste l'aveu catégorique : 1° que le pauvre Général est mort presque à l'insu de tous et seul ; 2° qu'il a expiré sans sacrements.

*
* *

On a tiré du *Chronicon* de Polanco (Madrid, 1898) une *Vie d'Ignace de Loyola et Histoire intérieure de la Compagnie de Jésus,* par Jean-Alphonse de Polanco, prêtre de la même Compagnie.

Page 35 du tome VI, on peut lire ce long récit de la mort du Père Ignace (1) :

93. — Le Père Ignace était affligé depuis longtemps d'une assez mauvaise santé ; mais sa faiblesse s'accrut au début de cette année-là et ses douleurs internes le reprirent. Or, on s'avisa, les tout derniers mois, que son mal provenait, non de l'estomac, mais du foie, et ses médecins qui, durant trente ans et plus, lui avaient appliqué des remèdes contraires et s'étaient efforcés, à l'aide de toutes sortes de médi-

(1) Au dessous de cette version plus réfléchie, voir la lettre que le même Polanco écrivit au Père Ribadeneyra en personne sous le coup de la première émotion. Le lecteur attentif y soulignera de lui-même des variantes parfois significatives. Ribadeneyra était alors en France.

cations internes et externes, de lui réchauffer l'intérieur, s'aperçurent sur la fin de sa vie qu'il fallait s'y prendre au rebours. Il n'usait donc plus que d'une ceinture très légère et d'eau fraîche pour boisson, et il s'en porta un peu mieux.

94. — Mais le 11 juin, il commença d'aller plus mal, et au mois de juillet, en même temps que le reprenaient ses maux d'estomac, il eut un peu de fièvre. Aussi, comme il ne pouvait plus, en raison de ce mauvais état de sa santé, s'occuper des affaires du gouvernement (encore qu'il ne se ménageât, d'aucune façon, si peu qu'il eût recouvré de force, soit après s'être alimenté, soit à tout autre moment), délégua-t-il son entière autorité au Secrétaire de la Société (*Polanco*) ainsi qu'au Père Madrid, afin que la Compagnie ne souffrît en rien de sa maladie. Il avait de même, cette année-là, accordé des pou-

---

Pax Christi

Cette lettre est pour apprendre à Votre Révérence et à tous nos Frères qui sont sous son obédience que Dieu notre Seigneur a décidé de retirer du milieu de nous et de rappeler à Lui notre bienheureux Père Ignace le 31 juillet, au matin, veille de Saint-Pierre-ès-liens, en le délivrant des liens qui le retenaient lui-même en ce corps de mort et en lui accordant la liberté qu'il réserve à ses élus. Il a exaucé ainsi les désirs de son bienheureux serviteur, qui, bien que supportant avec grande patience et force d'âme l'exil d'ici-bas et ses fatigues, souhaitait depuis longtemps et avec tant d'ardeur, voir et glorifier dans la patrie céleste son Créateur et Seigneur.

(Suivent vingt lignes de considérations pieuses du style habituel de Polanco, plus enchevêtré que nature).

Et comme Votre Révérence aimera à entendre quelques particularités sur le trépas de notre Père (aujourd'hui

voirs considérables au Père Commissaire en Espagne, sans révoquer ceux qu'il avait attribués l'année précédente au Père Nadal et qu'il suspendit seulement, par raison de convenance, durant le voyage de celui-ci en Espagne.

95. — Il se retira ensuite à la maison qu'il avait fait bâtir sur l'Aventin et dont il avait gratifié le Collège. On l'avertit alors que l'air y était insalubre en été et que les murs n'en étaient pas encore tout à fait essuyés, ce dont il était facile de s'apercevoir à ceux qui pénétraient du dehors dans sa chambre close ; et, bien qu'il ne fût guère attaché à sa vie terrestre, mais aspirât bien plutôt de toutes ses forces à l'éternité, il agréa pourtant qu'on consultât son médecin. Le Dr Alexandre, de Cività, vint visiter le local, et, tout y ayant été arrangé au mieux pour le recevoir, crut pouvoir permettre au Père Ignace d'y demeurer, en voyant qu'il se complaisait dans cette solitude. Puis, comme il s'affaiblissait de jour en jour, il revint à Rome à la Maison professe, où,

---

dans la gloire), qu'Elle sache que sa mort a été tranquille et que l'agonie n'a pas duré une heure après que nous en avons été avertis.

Nous avions à la maison beaucoup de malades, parmi lesquels le Père Maître Lainez, Don Juan de Mendoza et quelques autres, gravement atteints ; mais notre Père n'avait ressenti aucune indispostion. Il avait eu seulement quatre ou cinq jours auparavant un peu de fièvre, et l'on se demandait s'il était atteint ou non (de la fièvre romaine), *quoiqu'il se sentît plus fatigué qu'à l'ordinaire. Aussi, le mercredi, me fit-il appeler et me demanda-t-il de faire dire au Docteur* (Balthasar) *Torres qu'il voulût bien prendre garde à lui comme aux autres malades et ne pas le négliger, le croyant moins en danger ; et ainsi fis-je.*

(On voit si Saint Ignace avait scrupule à faire la leçon aux médecins quand il le jugeait utile à sa

bien qu'à bout de forces et à peine délivré de la fièvre, le 30 juillet après-midi, sentant sa mort très prochaine, il fit mander à son chevet le Secrétaire, lui déclara sans ambages qu'il était arrivé au dernier jour de son voyage et lui ordonna de se rendre aussitôt auprès du Souverain Pontife pour Lui demander en son nom la bénédiction apostolique et l'indulgence plénière réservée aux moribonds, recommander à Sa Sainteté la Compagnie et Lui assurer que si le Seigneur, comme il l'espérait, lui réservait là-haut une place d'où ses vœux eussent quelque chance d'être exaucés par la divine miséricorde, lui Ignace ne manquerait pas de prier avec plus de ferveur encore qu'il n'avait cessé de le faire toute sa vie pour le Souverain Pontife.

96. — Mais le Secrétaire pensait avoir vu bien souvent, depuis des années, le Père Ignace aussi mal en point : « Vous sentez-vous si mal, mon Père, insista-t-il, que vous soyiez sur le point de trépasser ?» Car il espérait encore le voir guérir. Alors le Père

---

santé ou même simplement pour son soulagement).

Un autre médecin, notre ami (Maître Alexandre) *le visitait d'ailleurs aussi chaque jour.*

Le lendemain jeudi, il me fit appeler de nouveau à vingt heures (c'est-à-dire à 4 heures de l'après-midi, selon la manière de compter d'alors), *et ayant fait sortir de la chambre l'infirmier, il me dit qu'il serait bon que j'allasse à Saint-Pierre et que je pusse faire savoir à Sa Sainteté combien il était à bout, sans espérer ou presque de vie temporelle, et qu'il suppliait humblement Sa Sainteté de lui donner sa bénédiction, à lui ainsi qu'à Maître Lainez, également mourant.* (Donc, il s'agissait bien de Lainez et non pas, comme on lui a fait dire plus tard, d'un « autre » indéterminé, que la suite aurait fait connaître être le Père Olave dont Ignace aurait ainsi prophétisé la mort.) *Que si Dieu notre Seigneur lui*

Ignace lui dit ouvertement qu'il lui restait fort peu de temps avant de rendre le dernier souffle, et il demanda qu'on sollicitât aussi du Souverain Pontife sa bénédiction et l'indulgence *in articulo mortis* pour un des Nôtres.

97. — Le Père Lainez était, en ce moment-là, à toute extrêmité, et deux jours avant on lui avait administré l'Extrême-Onction ; aussi le Secrétaire estima-t-il que le Père Ignace voulait parler de lui. Et comme, cédant à une considération humaine, il désirait consulter le médecin avant d'aller trouver le Pape, il dit au Général : « Me permettrez-vous, mon Père, de remettre à demain ma demande d'audience au Souverain Pontife. » Ignace répondit : « Faites comme vous voudrez. »

98. — Alors fut convoqué, en dehors du Dr Torres, médecin de notre Compagnie, le Dr Alexandre. *On lui fit part de ce qu'avait dit le Père Ignace*, et le Secrétaire le pria d'examiner avec soin le Père Ignace et d'avertir s'il s'apercevait du moindre danger

---

faisait la grâce de le rappeler au ciel, il y prierait pour Sa Sainteté comme il faisait chaque jour sur la terre.

Je répliquai :

— Père, les médecins ne croient pas que votre maladie mette vos jours en péril, et pour moi j'espère que Dieu nous conservera plusieurs années encore Votre Révérence pour son service. Vraiment Votre Révérence se sent-elle aussi mal ?

— Je suis sur le point d'expirer, me répondit-il, ou quelque chose d'approchant.

Je lui assurai que je comptais qu'il vivrait davantage, mais que je ferais sa commission ; et je lui demandai s'il ne suffirait pas que j'allasse (à Saint-Pierre) *le jour suivant, car je devais écrire ce soir-là en Espagne,* via *Gênes, par le courrier du jeudi. Il me répondit :*

afin qu'on recourût sur le champ au Souverain Pontife.

99. — Alexandre se rendit près du Père et ne découvrit absolument rien qui lui permît de conjecturer une mort prochaine. Il rendit compte au Secrétaire qu'il était en conséquence impossible de rien diagnostiquer au sujet d'un péril imminent, mais qu'il reviendrait le surlendemain et pourrait alors décider d'une façon plus sûre s'il y avait lieu ou non de s'inquiéter.

100. — C'est ainsi que, sur le soir, le Père prit son repas comme à l'accoutumée avec ses familiers, et, entre autres propos, posa quelques questions au sujet de la maison achetée, comme nous l'avons dit, à Donna Julia Colonna, à l'usage du Collège. Puis tous se retirèrent, le laissant aux mains des serviteurs qui avaient coutume de prendre soin de lui, sans rien craindre davantage. Même ses domestiques, ne remarquant rien de particulier en lui, s'allèrent coucher.

— J'aimerais mieux aujourd'hui que demain ; je préfère le plus tôt possible ; mais faites à votre idée. Je m'en remets entièrement à vous.

Moi, pour pouvoir dire (au Pape) *que, selon les médecins, il était vraiment en danger, je demandai le soir même au principal d'entre eux (c'était Maître Alexandre) de me dire franchement si l'état de notre Père était d'une gravité à me donner pareille commission pour le Pape. Il me répondit :*

— Je ne puis en juger ce soir ; je vous le dirai demain.

Là-dessus, comme le Père s'en était remis à moi, il me parut (et en ceci j'ai agi trop humainement) qu'il valait mieux attendre au jour suivant pour savoir ce qu'en pensaient les médecins.

Cette même nuit du jeudi, nous assistâmes le docteur Madrid et moi au dîner de notre Père ; celui-ci

101. — Le lendemain matin, dès l'aurore, l'un d'eux, entrant comme d'habitude chez le Père Ignace, s'aperçoit qu'il est en train de rendre tout doucement l'esprit.

102. — D'autres accourent, pour porter secours, s'ils le peuvent. Le Secrétaire, prêtant foi trop tard aux paroles du Père Ignace, se précipite chez le Pape, qui, avec de grandes marques d'affection et d'intime compassion, lui accorde la bénédiction apostolique et l'indulgence plénière. Mais avant qu'il ne fût de retour à la maison, auprès du Père Ignace, celui-ci était passé près du Seigneur. Et il est à croire que le saint vieillard qui avait su de Dieu lui-même, bien mieux que les médecins, combien l'heure si longtemps souhaitée était proche enfin, n'a voulu appeler, de toute la nuit, personne auprès de lui pour rester seul avec Dieu auquel il aspirait de toutes ses forces.

---

mangea bien, suivant son habitude, et conversa avec nous. De sorte que je m'en fus dormir sans soupçonner le moins du monde qu'il y eût quelque chose à redouter de cette maladie.

Le lendemain matin, au lever du soleil, nous trouvâmes le Père in extremis. *Aussi me précipitai-je à Saint-Pierre, et le Pape, nous marquant sa douleur, donna sa bénédiction et tout ce qui se peut accorder (en pareille occasion) avec amour.*

Deux heures après le soleil levé, en présence du Père Dr Madrid et de Maître André de Frusis, il rendit l'âme à son Créateur et Seigneur sans agitation aucune.

Ainsi avons-nous mesuré l'humilité de ce saint vieillard, qui, ayant la certitude de son trépas, ne nous fit pas appeler pour nous donner sa bénédiction, ni nommer son successeur ou même un Vicaire, etc, etc... Car toute sa vie il aima à cacher les dons de Dieu. (Cartas de San Ignacio, *tome VI, page* 360.)

Curieux récit, et probablement le plus sûr, malgré ses lacunes, que nous ayons sur l'événement.

On trouve encore sur le même sujet, une lettre du même Polanco à Bobadilla, datée du jour même de la mort d'Ignace. (*Cartas de San Ignacio*, t. VI, p. 520, nº 359.) Bobadilla se trouvait alors à Tivoli, et il s'agit de lui fournir, comme à Ribadeneyra en Flandre, un compte rendu succinct. Ce récit n'ajoute rien au précédent.

Aussi nous contenterons-nous de noter dans la *Vie* d'Ignace, par Polanco (t. VI, p. 43, nº 128) cette dernière remarque, avant d'entreprendre la critique de tout le morceau :

> On disséqua son foie, à cause de sa maladie, et on le trouva tout desséché. Trois pierres y furent découvertes. Aussi n'est-ce pas sans raison que plusieurs médecins ont déclaré qu'il fallait considérer comme un miracle qu'il eût vécu si longtemps dans de telles conditions.

Admettons ce miracle nouveau, puisque aussi bien on est si peu difficile sur cet article dans la Maison ; et glissons sur le contentement de ces excellents médecins qui se félicitent de n'avoir pas réussi, aussi vite qu'ils le méritaient, à tuer ce vieil homme qui se mourait du foie, en le soignant pour une maladie d'estomac. S'ils s'étaient avisés plus tôt de ce qu'était son vrai mal, ils auraient *sans doute moins longtemps manqué leur patient* !

***

Mais passons aux choses sérieuses.

Il est certain que, comme témoin de la première heure, direct, autorisé, Polanco est d'un tout

autre poids que cette mouche du coche de Ribadeneyra, alors au bout du monde. Mais il est ici en proie à une grave préoccupation. Responsable vis-à-vis de la Compagnie de la personne du Général, il l'a laissé mourir en somme presque à l'abandon. Fin d'autant plus inexplicable que longtemps, — c'est-à-dire tant qu'on avait pu craindre un retour d'énergie de cette âme de fer, — le « Père » avait été entouré d'une sorte d'idolâtrie qui scandalisait le Vatican. Mais le vieux lion avait mis trop de temps à mourir. On s'était à la fin lassé de lui comme de tous les infirmes et de tous les vieillards. Trop de soins incessants et bas avaient été laissés aux subalternes pour que ses remplaçants, dévorés, à leur tour, par le souci d'immenses affaires et le cœur durci par l'implacable exercice du gouvernement, eussent loisir de s'apercevoir que sa lassitude grandissante était déjà une agonie.

Un matin donc, doucement, son souffle s'éteignit, sans qu'on s'en avisât presque, après quelques plaintes et quelques derniers pieux souhaits péniblement exprimés, entre deux somnolences, aux familiers qui lui faisaient encore la grâce d'une visite en courant.

Et pour Polanco, c'est un coup de tonnerre. Il ne s'attendait pas à cette mort quasi subite. Il n'était pas prêt à en affronter les suites. Lainez malade, Nadal au loin, presque toutes les destinées de la Compagnie pèsent sur ses épaules, à l'heure où va s'ouvrir cette succession difficile, parmi tant de rivalités, face à la volonté de réforme qui guette du côté du Saint-Siège la Société naissante.

Affolé, Polanco s'aperçoit qu'on va lui faire un mortel grief de sa négligence à veiller sur la pré-

cieuse santé d'Ignace, de son dessein supposé de n'avoir averti personne pour rester maître de la situation. Il se rappelle avec terreur jusqu'à ce vœu innocent que le Père lui avait transmis de recevoir du Pape, comme un suprême pardon de tant de conflits, la bénédiction et l'indulgence plénière *in articulo mortis ;* et il a peur qu'on ne l'oblige à regretter éternellement de n'avoir pas au moins satisfait ce dernier vœu d'un mourant.

Alors, tel un homme, au milieu d'un incendie, dans sa maison déjà en flammes, et parmi tant d'objets précieux et de chers souvenirs qu'il ne peut sauver, soudain se précipite, avec un aveuglement tragique, sur le premier ustensile venu, sans valeur, inutile, qu'il ne sait quel réflexe obscur, par un jeu de ses sens exacerbés, lui fait choisir entre tous ; puis, arrivé au dehors, il s'arrête épuisé et regarde avec des yeux hagards ce que la hâte et le péril lui ont mis entre les mains, se demandant sans comprendre pourquoi il s'est embarrassé de ce stupide fardeau, alors, que flambe sans recours tout ce qui lui tenait vraiment au cœur ; et soudain, plein d'horreur, de haine, de dégoût, il rejette au feu cette épave ridicule de tout ce qui constituait son trésor et sa vie : tel Polanco, voyant Ignace soudain à l'agonie, oublie tout, et de veiller aux derniers efforts des médecins, et de recueillir les recommandations suprêmes de cette tête illuminée des premiers rayons du ciel, et de lui assurer la grâce des derniers Sacrements dont aucune sainteté personnelle n'a le droit de dédaigner le bienfait. Il ne se rappelle plus que la recommandation de la veille qui, par sa faute, va rester vaine. Il a trop tardé à demander audience au Pape et à lui soumettre la touchante demande du vieux Général,

si longtemps debout face à Carafa et même à Paul IV, mais qui tient à s'incliner avant de mourir sous la main de Pierre.

Nul doute, par conséquent, que Polanco, — à moins qu'il n'ait utilisé mieux encore ces rapides moments à mettre ordre à quelques papiers, — ne se soit précipité, sous le coup de cette émotion, vers les Palais apostoliques, puisqu'il nous le dit et qu'en effet, il a disparu du chevet d'Ignace à l'instant même où sa présence semblait plus indiquée que jamais.

Mais quelle heure était-il donc au juste — pour ne rien laisser dans l'ombre — et cette heure était-elle bien l'heure possible, je ne dis pas d'obtenir une audience régulière du Souverain Pontife, mais de franchir les portes du Palais, d'en revenir et d'arriver, même en courant, jusqu'au Gesù, presque à temps encore pour recueillir le dernier soupir d'Ignace, déjà tout à l'heure expirant ?

Qu'on nous permette, ici, de recourir à certaines pièces bien postérieures.

***

Il s'agit de la brève mais significative réponse faite par le Frère Thomas Cannicaro, infirmier du Père Ignace, à l'enquête très précise instituée en vue du procès canonique par le Père Lancicius (Laneewski) ; et les Jésuites eux-mêmes nous sont garants de l'authenticité du document : il figure aux *Acta Sanctorum* des Bollandistes, à la date du 31 juillet.

On comprendra mieux, par ailleurs, tout l'intérêt de la question posée, si l'on se rappelle que c'est

le dimanche 28 juillet qu'on trouve trace pour la dernière fois dans un auteur sérieux d'une communion d'Ignace (1), qui, comme on sait, avait à peu près abandonné depuis longtemps la célébration de la sainte Messe et la récitation du Bréviaire, et s'était contenté presque toute sa vie de communier tous les huit jours.

QUESTION DU PÈRE LANCESWSKI. — 5° Vous souvient-il de qui le Père Ignace a reçu la communion (*le jour de sa mort*), si c'était au lit ou hors du lit, à genoux ou non ? Vous rappelez-vous à ce propos quelques-uns de ses faits et gestes que n'ait pas rapportés le Père Ribadeneyra ?

RÉPONSE DU FRÈRE CANNICARO : — *Non, je ne me souviens pas.*

Et au cours d'une autre correspondance entre le Père Louis Maselli, Assistant de la Compagnie, et le même Fr. Cannicaro :

Les médecins disaient qu'il (*le Père Ignace*) mourait d'une fièvre maligne, et comme j'étais de service ce jour-là pendant la première moitié de la nuit, je l'entendis plusieurs fois remuer et marmonner comme il avait coutume de faire pendant presque toute sa dernière maladie.

Après minuit, il me parut s'endormir, car il ne m'appela pas aussi fréquemment que d'habitude. Cependant il réclamait à chaque instant l'aide de Dieu, disant : *Ay Dios*, c'est-à-dire : Ah ! mon Dieu...

Quant à la communion en viatique, au sujet de laquelle le Père Maselli avait interrogé cet irrécusable témoin, Cannicaro répond assez nettement :

(1) ORLANDINO, liv. XVI, n° 95 : « Le trois des kalendes d'août, alors qu'il avait reçu *l'avant-veille* le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie, il fit venir en secret Polanco,... etc... »

Je ne me souviens pas non plus qu'il ait reçu la très sainte communion en viatique ; mais il n'a certainement pas reçu l'Extrême-Onction...

S'il n'a pas reçu le sacrement de l'Eucharistie, cela provient, je pense, de ce qu'il avait communié très peu auparavant et de ce que sa maladie n'était pas jugée assez grave pour qu'il y eût nécessité de lui administrer les derniers Sacrements.

Pour ce qui touche aux saintes Huiles, dans le court espace de temps où il expira, deux médecins séculiers et trois des Nôtres également médecins se trouvèrent autour de lui fort à propos pour l'examiner, et ni les uns ni les autres ne s'avisèrent qu'il fût si près de mourir. Ils lui trouvèrent sans doute le pouls extrêmement faible, et, pour lui redonner des forces, je reçus l'ordre de lui faire chauffer un bouillon et de battre dedans deux œufs frais. Mais tandis que je m'affairais à allumer le feu pour préparer cette potion, le Dr Madridius entrait à son tour dans la chambre à coucher du bienheureux Père, et, l'ayant ausculté, s'aperçut qu'il était sur le point de passer de vie à trépas. Revenant à moi, il m'ordonna donc de laisser tout sur le feu, pour prévenir le Père Pierre Riera, Préfet de l'église, de venir le trouver sur le champ. Je m'empressai d'exécuter en toute hâte les ordres reçus, et n'ayant pu trouver le Père Riera, je revins pour en rendre compte.

Quand j'arrivai, notre Père avait expiré, et je compris, après coup, qu'on m'avait fait chercher le Père Riera avec tant de précipitation pour qu'on lui (à Ignace) conférât l'Extrême-Onction.

Donc, point d'Extrême-Onction, et point de Viatique. L'église de Gesù était fermée à cette heure. Le Père Riera — c'est bien curieux, — courait, lui aussi, on ne sait où, et personne n'avait pris soin de le remplacer : car si quelqu'un, au pied levé, s'était trouvé pour donner à sa place

au Général la Sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction, ce n'aurait point été en cachette. Or, Cannicaro n'a rien vu, rien remarqué de tel, n'a même compris qu'après coup que seul le Père Madrid s'était préoccupé de cela et l'avait chargé de requérir à cette intention le « curé » de la Maison Mère.

Quant à Polanco, l'on peut voir que Cannicaro prétend être resté non loin d'Ignace, même après minuit, puisqu'il entend les plaintes et les oraisons jaculatoires du malade. Il n'a pas dû attendre non plus fort avant dans la nuit pour lui faire cette visite, découvrir, soudain, l'aggravation du mal, prendre sur lui, enfin, d'éveiller les Compagnons et de faire prévenir le Secrétaire général et les médecins. En effet, Polanco lui-même l'écrit expressément : *Ignace est mort, le* 31 *juillet, vers l'aurore.* Or, l'aurore, à Rome, au plein de l'été, ce peut être à l'extrême rigueur cinq heures du matin, mais aussi quatre ou trois heures. Et cette scène d'agonie, si rapide qu'on la suppose, mais qu'on doit calculer tout au moins assez longue pour que Polanco ait le temps d'y loger matériellement son invraisemblable course aller et retour jusqu'au Pape, a bien duré, elle-même, une bonne heure, pendant laquelle on est passé si vite d'une première impression rassurante à l'inquiétude, puis de l'inquiétude à la consternation. Donc certains auteurs semblent avoir vu assez juste en en plaçant tout au moins le début deux heures avant l'aurore, c'est-à-dire entre deux heures et trois heures du matin. Ce qui explique l'arrivée en désordre des médecins, leur diagnostic d'abord peu éveillé et le reste. Acceptons même, si l'on veut, une juste moyenne entre les divers horaires, c'est-à-dire à peu près

l'heure indiquée par Ribadeneyra (1). Qu'en conclurons-nous au sujet de la fugue de Polanco dans l'intervalle ?

Pouvons-nous, en toute sécurité, le croire galopant, entre trois heures et quatre heures du matin, du côté de Saint-Pierre, à la recherche du Chef suprême de la catholicité, forçant les gardes de nuit, bousculant toutes les étiquettes, mettant en un clin d'œil le Palais sens dessus dessous et obtenant ainsi, parce qu'un vieux prêtre se meurt quelque part, une audience impromptue en dépit de tous les protocoles et de toutes les bienséances ?

Sans doute, après coup, il est assez facile de nous donner négligemment à croire que la grandeur d'Ignace ou la faveur de la Compagnie autorisaient ces rapports plus que familiers, — alors qu'en fait, les relations entre le Gesù et Paul IV étaient plutôt tendues et que, pour arriver à régler les plus graves affaires, Ignace en personne, à des heures moins indues, avait affronté durant des jours et des jours de si cruelles antichambres. Mais en fait, comment arriver à reconstituer la scène ?

Soit ! Polanco a bien, comme il le dit, précipité ce matin-là ses démarches et remué tout ce qu'il a pu remuer autour de Saint-Pierre, parmi les amis de la Compagnie, pour obtenir d'urgence ce qu'il s'avisait, trop tard, hélas ! de demander ;

(1) C'est aussi à peu près l'heure que donne un autre *diaro* anonyme cité par Polanco :

« *Le 31 juillet 1556, dans la chambre du haut, appelée la scrittoria, est mort notre très cher Père, Maître Ignace de Loyola, à 10 h. 1/2 environ, c'est-à-dire vers 2 heures de jour* (soit 5 h. 1/2 du matin) ; *et à 18 heures, Maître Realdo Colombo, médecin chirurgien, qui l'embauma, s'étonna fort de lui trouver trois pierres dans le foie.* »

A. CANEZZA : *Ignazio de Loyola e Realdo Colombo, Corriere d'Italia*, 30-VII-1922.

et il a bien reçu dans la matinée, peut-être au cours d'une autre visite faite au Pape pour lui annoncer la mort de son Général, la nouvelle d'une réponse favorable ou bienveillante. Mais il ressort assez clairement des variantes et des décalages que subit l'incident dans les divers récits ci-dessus, que sa relation n'a rien de rigoureusement chronologique et que ce n'est peut-être que pour la commodité de la rédaction et pour des convenances de deuil que la bénédiction du Pontife paraît suivre de si près la démarche de Polanco.

En tout cas, il reste qu'Ignace incontestablement est mort sans avoir reçu le suprême témoignage de la magnanimité de Paul IV, sans Viatique, sans Extrême-Onction : voilà la certitude historique.

A peine, parmi les quelques prêtres-médecins qui s'affolaient au chevet du mourant, est-il donc permis de supposer qu'il s'en est trouvé un pour songer qu'Ignace avait besoin du réconfort d'une dernière absolution encore plus que d'un bouillon aux œufs, et que même un Préposé Général de la Compagnie de Jésus, à son lit de mort, n'est pas exempt, pour son salut, des obligations qui s'imposent au vulgaire troupeau des fidèles.

§ 3. — La thèse de Ribadeneyra.

Peu importe, au surplus, le degré de négligence ou d'aveuglement des uns ou des autres qui a rendu possible la catastrophe. C'est une surprise, un accident, accident très fréquent à toutes les époques et pour toutes les âmes. Car l'essentiel,

pour la plus sainte, est d'être restée prête, à toutes les heures de la vie, pour la soudaine visite de Celui qui a dit : « Je viendrai comme un voleur ».

Loin de nous, par conséquent, la pensée de faire à Saint Ignace un grief d'une fin qu'il ne pouvait ni empêcher ni prévoir. Ce n'est pas à lui, c'est à Ribadeneyra, que nous en avons. Car celui-ci a précisément chargé, en la circonstance, la mémoire de son bienheureux Père d'une inexplicable conduite, sous prétexte de le magnifier davantage. C'est tout ce que nous voulons mettre en lumière.

Nous donnons donc intégralement en Appendice le récit que Ribadeneyra fait de la mort d'Ignace d'après les témoignages dont nous-mêmes venons d'analyser quelques types ; et le lecteur y relèvera à son gré les variantes ou plutôt la désinvolture de gendelettre avec laquelle Ribadeneyra y transcrit une matière aussi grave, sacrifiant à la phrase, à un effet de style, la rigoureuse exactitude de l'histoire. Toutefois, ces pages sont loin d'être les plus mensongèrement impudentes de son œuvre ; et si nous y insistons, c'est surtout en raison de leur façon, plus sournoise qu'ouvertement déclarée, de transformer, par exemple, en prédiction la prudente recommandation faite par le Général de ne plus beaucoup tarder à demander pour lui au Souverain Pontife la Bénédiction apostolique en vue de sa fin prochaine.

En 1587, Ribadeneyra appuie d'ailleurs cette première pseudo-prophétie d'une seconde : la lettre qu'Ignace aurait écrite, quelques mois avant sa mort, à sa vieille amie d'Espagne, Doña Eléonore Mascareñas :

Adieu ! Voici la dernière lettre que je vous écris.

Bientôt, je l'espère, je prierai pour vous au ciel, de tout cœur.

Comme si, durant leurs derniers jours, beaucoup d'autres vieillards, qui ne sont pas des saints, ne se laissaient pas aller, avec un peu d'indiscrétion parfois, à multiplier les promesses du même genre : d'où le peu d'importance que les familiers attachent d'ordinaire à ce pressentiment rien moins que surnaturel de l'inévitable fin qui vient.

Ribadeneyra profite, enfin, de l'occasion pour insinuer, au cours d'une phrase incidente, que la faveur réclamée du Pape par Saint Ignace fut régulièrement demandée, obtenue et reçue, sans autrement faire mention, lui, que la grâce, tout au moins, arriva trop tard : ce qui semble indiquer, comme nous l'avons dit, qu'elle ne fut peut-être pas aussi vite obtenue qu'implorée, bien que Polanco, pour la rapidité du récit, néglige de nous rapporter bien des circonstances.

Très volontiers, *dit-il*, le Pape accorda cette bénédiction avec de grandes marques d'affection et de chagrin. — *Benedictionem suam libentissimè impertitus est Pontifex, cum magna amoris ac doloris significatione.*

Et il passe à la suite de la maladie, ayant tout au moins marqué la place où ses successeurs pourront tour à tour accrocher à leur fantaisie, comme nous verrons, de touchants petits tableaux de genre.

C'est sa méthode.

***

Vient la dernière heure :

Le Père, cette nuit-là encore, traita familièrement avec quelques-uns des Nôtres d'une affaire urgente.

On avait sollicité son avis, et d'ailleurs la décision fut remise au lendemain afin d'en délibérer plus mûrement.

Mais, dès le lever du jour, on le trouva qui agonisait doucement.

Tous accoururent. On essaie de lui faire prendre un peu de bouillon ; il le refuse, disant qu'il n'est plus temps, et, les mains jointes, les yeux au ciel, implorant Jésus et de cœur et de bouche, le visage paisible, il s'en retourne au Seigneur.

C'était le 31 juillet 1556, une heure après le lever du soleil.

On le voit, la plupart des détails sont contestables ou faux : notamment, cette conférence de la nuit, ce bouillon qu'on veut faire prendre au malade, bien que le Fr. Cannicaro n'ait pas eu le temps de le retirer du feu, ces attitudes d'image de piété imposées à une pénible agonie, et qui, sans doute, ne furent point celles du mourant, en proie aux auscultations des médecins et jetant seulement en s'agrippant pour mourir aux couvertures, l'universelle imploration de la détresse humaine : « *Ay Dios*, oh ! mon Dieu ! »...

La question des Sacrements, à son tour, est escamotée, et nous en verrons la conséquence.

Car, tout de suite, repris par son idée fixe, Ribadeneyra, au lieu de consigner ici de précieux détails, se livre à l'un de ces habituels accès de lyrisme qui lui servent à masquer son embarras :

O homme véritablement humble, qui, *sachant l'heure de son trépas*, n'a voulu ni se donner un Vicaire général, ni convoquer, avertir et exhorter ses fils, ni les bénir, afin qu'ils n'eussent qu'en Dieu leur consolation.

Etc., etc. Toute la fin du chapitre y passe.

en effet ; mais l'affaire n'en est pas plus claire.

— Pardon ! devait-on entendre objecter bientôt de tous côtés. Qu'Ignace ait su l'heure de sa mort, c'est fort bien : nous ne demandons qu'à le croire. Mais alors son premier devoir était de prier qu'on l'administrât. L'humilité consistait pour lui à se soumettre d'abord à la loi commune, et non pas à jouer à la mort du loup, plus stoïque peut-être, mais moins correctement chrétienne.

Et cela est si évident qu'un demi-siècle après la mort du Saint, à la veille de la béatification, l'insoluble question tarabustait encore les esprits, et que le Père Barthélemy Perez, Assistant de la Compagnie, relançait jusqu'en Espagne Ribadeneyra, lui-même, pour lui arracher, enfin, une explication qui valût. Mais Ribadeneyra s'entête et ne veut rien entendre. Dans une lettre du 3 août 1605, datée de Madrid, et que les Bollandistes ont eu le tort de recueillir sans objection sérieuse (1), il commence par rappeler les circonstances de la maladie et de la mort du saint Patriarche, telles que son Histoire les rapporte (liv. IV, chap. XVI). Puis, il invoque Polanco dont nous avons donné plus haut toute la lettre, et, sautant par-dessus les contradictions, il déduit du tout deux conclusions, qu'on peut ainsi résumer :

1° Il semble *fort probable* que notre bienheureux Père A SU l'heure de sa mort, ou en *a eu révélation* : et c'est pourquoi il a envoyé quelqu'un (Polanco) demander pour lui la bénédiction du Pape avec tant de détermination et d'assurance. Car Saint Ignace était doué d'une souveraine prudence, fort

(1) *Acta Sanctorum*, juillet, tome VII, 2e partie. Comm. Praev. 4 et 4 I.

circonspect, le moins précipité qui fût dans ses relations avec le Souverain Pontife.

A la bonne heure, et voilà enfin un raisonnable portrait du Saint.

Malheureusement, Ribadeneyra continue :

Pour la même raison (qu'il savait l'heure de sa mort), Ignace A DU se confesser et communier, s'armant des sacrements de la Pénitence et du saint Autel et faisant de son côté tout ce qu'il pouvait, sans trahir le secret de la révélation qu'il avait eue.

En effet, Ignace, s'il « savait », a « dû » agir de la sorte ; mais, l'a-t-il fait, et par conséquent, a-t-il su ? L'argument, comme on voit est facile à retourner.

2° Sa maladie n'était pas jugée mortelle, et certains la traitant d'imaginaire, Ignace en déduisit qu'il devait laisser aller les choses au gré des médecins : car autrement il était contraint, ou bien à soutenir que les médecins ne savaient ce qu'ils disaient, ou bien à avouer *qu'il avait appris par révélation ce qui allait lui arriver*. Ce qui était fort éloigné de sa pratique de la prudence et lui rendait difficile d'observer l'humilité, s'il réclamait le Viatique et l'Extrême-Onction dans les conjonctures données, dévoilant ainsi qu'il en savait plus que les médecins sur sa maladie et sa mort.

Donc, au jugement de Ribadeneyra, en se taisant et en s'abstenant après son insistance auprès de Polanco, Ignace a fait tout ce qu'il a pu pour remplir son double devoir : 1° de se faire administrer les derniers secours de la religion ; 2° de ne pas révéler les secrets du ciel. Par humilité, il

s'en est remis au jugement des médecins suivant la règle ordinaire de la prudence chrétienne.

Malheureusement, tout ce bavardage ne repose que sur le néant.

Où Ribadeneyra prend-il qu'il y eut révélation ? Il ne s'appuie que sur ce bout de lettre à Doña Mascareñas, insignifiant comme nous l'avons vu, et sur cette conversation avec Polanco que celui-ci, chagriné par l'issue de l'affaire, a eu le tort de prendre depuis pour un oracle d'En-Haut.

Rien, au moment où elle se tint ne paraît, cependant, autoriser pareil jugement. Prudemment, — comme Ribadeneyra lui-même observe qu'il faisait toujours lorsqu'il était question de traiter avec le Vatican et, particulièrement, avec le Pape Carafa, — Ignace demande à son Secrétaire général qu'on ne le laisse pas mourir, pour la tranquillité de sa conscience et pour le bien de sa Compagnie, sans obtenir une audience du Pape et lui exposer en son nom qu'il meurt en fils dévoué du Saint-Siège, sollicitant des Clefs souveraines une dernière bénédiction. A quoi Polanco ne voit point d'objection ; mais, il ne croit pas la démarche aussi urgente :

— Vous n'en êtes pas à ce point, mon Père, et je peux bien, je pense, remettre ma visite à quelques jours. Rien ne presse.

Et Ignace bonnement, sagement, acquiesce à ces rassurantes paroles, se laisse tranquilliser, comme tant d'autres malades à l'affût des réactions de leur entourage devant leurs propres appréhensions.

Voilà donc l'explication toute simple, toute naturelle, et qui résout tout.

Autrement, Ignace, *qui en avait l'habitude*, pou-

vait tout au moins, durant la nuit, appeler près de lui Cannicaro, le retenir, lui demander d'aller prévenir le Préfet de l'église avant les médecins, etc... sans mettre en péril le secret du Roi ; son indisposition soudaine l'y autorisait bien.

Et quelle singulière humilité lui aurait donc permis de solliciter, parce qu'il *savait*, la bénédiction apostolique, faveur assez ostentatoire en soi, en dehors des justes raisons de position et de circonstance, et d'omettre de réclamer en même temps les Sacrements ? Sans avoir l'air, enfin, de faire la leçon aux médecins au nom d'une secrète révélation, le malade ne pouvait-il, ne devait-il pas insister, même auprès d'eux, sur ses appréhensions, sur sa faiblesse, pour obtenir la permission d'un secours qu'ils eussent été unanimes à lui accorder ?

En réalité, tout s'éclaire dans l'hypothèse la plus naturelle et la plus obvie. Tout se complique et devient incompréhensible, si l'on admet un don de prophétie, tout entier sorti de l'imagination des premiers Jésuites.

Car, il est inutile de le redire ici, nous nous élevons contre leur version, non par esprit naturaliste ou rationaliste, ou par animosité contre Ignace. Au contraire, c'est pour éviter qu'on ne soulève contre la conduite du saint Fondateur d'insolubles difficultés, et aussi parce que Ribadeneyra, en réalité, ne nous apporte rien, — pas un fait clair, pas un texte sûr, — qui corrobore le moins du monde son inconsistante théorie.

En toute sincérité et sans prévention, Ignace de Loyola est donc mort sans sacrements, parce que, comme le commun des hommes, *il ne savait ni le jour ni l'heure* où Dieu le rappellerait à lui, et la grande leçon qu'il faut tirer de l'événement,

— plutôt que d'exclusives et trop flatteuses conclusions en l'honneur de la Compagnie, — c'est que tous, tant que nous sommes, nous devons vivre ici-bas dans la perpétuelle pensée de cette terrible loi dont il n'a pas plu à Dieu, pour l'exemple de tous, de dispenser même les meilleurs de ses amis.

§ 4. — La séquelle des copistes.

Voilà donc ouverte, comme celle des miracles, la rubrique de l'esprit prophétique dans les *Vies* d'Ignace : inutile de rechercher tout ce que la suite de Ribadeneyra a pu y glisser ! C'est un débordement incroyable de hautes sottises. Nos lecteurs n'ont qu'à allonger le bras jusqu'à la première *Vie* à leur portée, l'ouvrir au chapitre indiqué, et lire jusqu'à être édifié pleinement. Même pour ceux qui, par hasard, se laisseraient convaincre de pareilles énormités, il y aura tout au moins, au milieu de tant de prédictions diverses attribuées à Ignace de Loyola, un point limite que leur crédulité ne passera pas. Arrivés là, tout le reste s'écroulera vite à leurs yeux.

Quant au détail très particulier, et qui n'est pas de beaucoup le plus regrettable, de l'absence de toute cérémonie religieuse au chevet d'Ignace expirant, recueillons au cours des siècles quelques versions qui nous montreront bien comment les plus extraordinaires imaginations se font jour parfois dans l'histoire religieuse, prennent corps, s'amalgament avec la plus incontestable vérité et se nourrissent de sa substance, pour fleurir, enfin, en monstrueuses légendes.

***

Ribadeneyra, avons-nous dit, n'était pas mort, son livre venait à peine de paraître, qu'à la IIIe Congrégation générale de la Compagnie en 1573, nombre de Jésuites en étaient déjà à trouver que sa *Vie* ne donnait plus satisfaction; et, à peine élu Général, Mercurian chargeait le Père Maffei, plus tard cardinal, d'écrire une nouvelle biographie. Maffei tenta donc l'aventure. Mais le moule était créé, et Maffei n'en put sortir. Il ne fait guère que compléter l'un par l'autre, au sujet de la mort d'Ignace, Ribadeneyra par Polanco ; et Bartoli plus tard y ajoute moins encore. Mais nous avons en français quelqu'un qui, à son tour, les résume tous. C'est Bouhours (1), ce vieux maître de bon langage, ingénu et fin, qui se pique d'avoir adapté au français ses prédécesseurs, plus qu'il ne songe à les ramener à la vérité historique.

Il a lu, en effet, les trois grandes *Vies* qu'on donnait alors comme modèles, et c'est surtout en artiste qu'il les apprécie.

Je commençay par celle de Ribadeneyra, qui a écrit le premier, qui a vescu plusieurs années avec saint Ignace, et qui a esté témoin de la plupart des choses qu'il dit. Tout l'ouvrage me sembla très bien écrit en castillan ; j'y trouvay de l'onction, et j'y reconnus un air de vérité *qui me fit croire sans peine ce qui me paraissait le plus merveilleux*.

J'admiray dans Maffée une pureté, une élégance,

(1) *La Vie de saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus.* — Seconde édition, à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, Imprimeur du Roy, rue Saint-Jacques, aux Cigognes, 1680.

et une noblesse d'expression qui est tout à fait du siècle d'Auguste ; et je n'y trouvai à redire que sa brièveté, qui luy fait omettre des traits assez importans.

Le livre de Bartoli me parut un chef d'œuvre en italien, tant les choses y sont peintes vivement, et mises dans un beau jour. Je pris plaisir à lire des faits remarquables et des circonstances particulières dont les deux autres n'ont point parlé.

Ne voilà-t-il pas trois excellents portraits littéraires ? Et comme l'auteur sent bien les difficultés de sa tâche !

Enfin ces Vies me semblèrent très belles dans leur langue ; mais en les regardant de près, je craignis de n'en pouvoir rendre toutes les beautés dans la nostre, qui a d'autres tours et des grâces toutes différentes.

Voyons donc ces grâces et ces tours ! Cela est de 1680 (2e édition) et n'a point bougé, alors que les modèles latins ont tant vieilli de style : nous donnons au-dessous, pour que le lecteur en puisse juger, le latin pseudo-cicéronien de Maffei (1), d'ailleurs, plus court :

La douleur qu'il eut de voir allumer la guerre entre le Roi Catholique (*Philippe II*) et le Pape (*Paul IV*) ne contribua pas peu à lui abréger la vie. Pour déplorer en repos la nouvelle calamité de l'Eglise et se mieux disposer à la mort qu'il voyait si proche, il voulut sortir de Rome, où l'on n'entendait que le bruit des armes, et se retirer dans la petite maison de campagne du Collège romain,

(1) *Vita S. ti Ignatii fundatoris Societatis Jesu*, auctore Joanne Petro Maffeio ejusdem Soc. Sacerd. — A Lyon, chez Antoine Molin 1658. — Lib. II, c. XXIII, p. 228.

qu'il avait fait bâtir l'année précédente. Mais les anciens Pères lui ayant représenté qu'un bâtiment neuf n'était pas trop sain, que le grand air durant le mois de juillet pourrait lui faire du mal, il fit consulter, là-dessus, les médecins pour ne pas paraître mépriser l'avis qu'on lui donnait, et de peur qu'on n'eût quelque chose à lui reprocher sur sa santé : car quelque envie qu'il eût de mourir, et quelques sentiments qu'il eût de sa mort, il gardait toujours son train ordinaire, ennemi de la singularité, et amateur de la vie commune jusqu'à la fin.

Alexandre Pétrone, le plus fameux médecin de Rome, lui permit d'aller à la maison de campagne, après avoir été lui-même sur les lieux pour examiner le logement. Cependant à peine le Père y eut-il demeuré quelques jours, qu'il se porta beaucoup plus mal, et qu'il fallut le ramener à la ville. Le médecin ne trouva pas pourtant que la maladie fût dangereuse. Ce n'était que de la faiblesse sans nul mauvais accident, et presque sans fièvre : si bien que personne ne s'en alarma ; et parmi plusieurs malades qu'il y avait dans la Maison professe, le Général était celui pour qui on semblait être le moins en peine.

Quelques-uns même, lui entendant parler de la

Hunc Pontificem inter, et Philippum Catholicum regem, exorto gravi et periculoso bello, quod brevi deinde compositum est ; cuncta misceri, compleri armatis Urbs, tympanorum ac tormentorum horrifico strepitu omnia personare ; pacis artibus admodum loci esse. Quo circa Ignatius pertæsus temporum, et Societatis rebus utcunque compositis, contemplandi studio secessit in villam, quam non longè ab æde Sanctæ Babinæ, ad thermas Antonianas, in usum præcipuè Romani Collegii, amicorum benignitate extruxerat. Ibi, vel tectorio novi operis malè acceptus, vel urgente jam senio, lethalem in febrem incidit ;

mort, osèrent dire qu il avait de vaines frayeurs. Il n'entreprit pas de les détromper, mais suivant ses vues, et s'abandonnant aux ordres du Ciel dans le silence, il se confessa et reçut le corps de Notre-Seigneur avec des sentiments extraordinaires.

Deux jours après, il fit appeler sur le soir son secrétaire, le Père Polanque ; et ayant fait sortir de sa chambre ceux qui y étaient :

— Mon heure est venue, lui dit-il, allez demander au Pape sa bénédiction pour moi, et une indulgence pour mes pêchés, afin que mon âme ait plus d'assurance dans ce terrible passage. Et dites à Sa Sainteté, que si je vais dans un lieu où mes prières puissent quelque chose, comme je l'espère de la miséricorde divine, je ne manquerai pas de prier pour Elle, ainsi que j'ai fait lorsque j'avais à prier le plus pour moi-même.

— Eh! quoi, mon Père, répartit Polanque, serait-il bien possible que nous vous perdissions si tôt ? Les médecins ne jugent pas que vous soyez en danger et j'espère que Notre-Seigneur vous conservera encore pour son service.

— Allez, reprit le malade, et demandez la Bénédiction apostolique pour un autre Père.

Polanque crut que c'était pour le Père Lainez qui

---

sic, ut cum ejus intima urerentur præcordia, nullus in facie pallor, nulla in toto corpore signa mortis existerent : tantum insolita quædam lassitudo in membris ac motu apparebat.

Itaque Roma delatus, in lectulo collocatur. Accersiti confestim medici, bono animo jubent nostros esse. At ille cùm sibi ultimum diem instare sentiret, mirantibus cæteris, misit qui a Summo Pontifice, sibi decedenti, salutarem expiationem et indulgentiam, ritu catholico precaretur.

Deinde cùm ad multam noctem de more vigilasset, quin etiam nonnulla cum domesticis in rem Colegii

avait reçu les derniers sacrements ; mais l'événement fit voir que cela regardait le Père Olave.

L'embarras de Polanque fut étrange. Il n'osait publier ce que le Père Ignace lui avait dit en secret ; il ne pouvait même imaginer que rien pressât, tant le malade paraissait avoir plus de forces qu'à l'ordinaire, et tout le monde assurait qu'il n'y avait rien à craindre. D'un autre côté, l'ordre précis qu'il avait reçu par deux fois le mettait en peine. Le parti qu'il prit fut de retourner au Père Ignace, et de lui demander s'il ne suffirait pas d'aller au Pape le jour suivant.

— Faites ce que vous voudrez, répondit le Père qui craignit peut-être qu'on n'attribuât un troisième ordre à une révélation certaine.

Polanque, qui avait des lettres à écrire en Espagne, ce soir-là, remit sa commission au lendemain sur la réponse du Père et sur la parole des médecins, qui, étant venus le soir même, dirent tout de nouveau qu'il n'y avait point de péril.

Deux ou trois des principaux Pères ne quittèrent le malade que fort tard. Avant que de se retirer, ils lui parlèrent d'une petite affaire du Collège romain, et il leur dit avec sa présence d'esprit accoutumée ce qu'il en pensait.

---

transegisset ; sopori se dedit : idemque qui aderant, cubitum discessere, nihil admodum periculi suspicantes.

At ecce manè postridie, duo e fratibus, ejus vitæ quotidianæ administri, cubiculum visendi Patris causa introierunt et ad lectulum sensim accedunt ac præter omnium opinionem, vitali spiritù penè defectum offendunt.

Ocurritur illico ad Socios, alii ad medicum advolant . alii interea ad refocillandas vires (ut assolet) jusculum porrigunt : quibus ille cum nihil jam opus esse dixisset, Jesum intermortuis vocibus identidem appellans,

Il passa la nuit tout seul, occupé de Dieu ; et comme on vint voir le matin en quel état il était, on le trouva presque à l'agonie.

Les Pères accoururent en foule et tout hors d'eux-mêmes. Polanque alla promptement au Pape, en s'accusant de n'y avoir pas été plus tôt ; et Sa Sainteté accorda tout avec de grandes marques de bienveillance et de douleur. Cependant on voulut faire prendre quelque chose au Père Ignace, dans la pensée que ce fût une faiblesse qui lui eût pris ; mais il dit d'une voix mourante que cela n'était plus nécessaire ; et joignant les mains, élevant les yeux au ciel, et prononçant le nom de Jésus, il expira doucement, une heure après le soleil levé.

C'était un vendredi et le dernier jour de juillet de l'année 1556. Il avait soixante et cinq ans. Il y en avait trente-cinq qu'il s'était converti, et seize que la Compagnie était fondée.

Le lecteur attentif aura facilement reconnu au passage, dans cette élégante compilation, les divers apports annoncés ; mais surtout, il aura admiré

---

placidissime afflavit animam, hora post solis ortum prima, feria sexta, pridie kalendas Augusti, anno post Christum natum M.D.LVI.

Qui verò ad Pontificem pridie sub vesperam fuerat destinatus, quod nihil tale metueret, re in proximam lucem dilata, cùm quod volebat, statim impetrasset libente Pontifice, et verbis amicissimis Ignatium prosequente ; graviter deinde semet incusans, tempore non occurrit.

(Suivent une vingtaine de lignes où l'autopsie du cadavre est complai amment détaillée).

Mortuus est autem anno ætatis quinto et sexagesimo, suæ conversionis ferme trigesimo quinto, confirmatæ vero Societatis sextodecimo.

comment le récit s'est adroitement dramatisé pour l'édification du public.

Parmi les variantes inévitables des précédents Mémoires, Bouhours partout a choisi les plus touchantes, avec un art parfait de la composition, d'après l'air de vérité ou plutôt de plus grand intérêt qui fera sans peine accepter du lecteur français « même ce qui paraîtrait le plus merveilleux ». Et, de même qu'il a su remplir, lui, de « vrais » récits de miracles, son chapitre des miracles, son chapitre de la mort est un « vrai » tableau de la mort du Juste, désormais, sans ombre et sans contradictions trop apparentes.

Ainsi l'habituelle communion hebdomadaire, que fit Ignace le dimanche précédant sa mort, prend ici figure de derniers Sacrements anticipés. On s'aperçoit si soudainement de son agonie que personne ne peut plus s'étonner que le temps ait manqué pour l'Extrême-Onction. Même la Bénédiction apostolique implorée semble avoir été reçue dans Bouhours, car il oublie entièrement de parler du retard de Polanco, déjà rejeté à la fin du récit par Maffei, pour ne pas trop faire ressortir la rapidité invraisemblable de cette course ultra-matinale.

***

Et à quoi bon poursuivre plus avant, désormais, l'histoire de ces déformations systématiques d'un fait tangible, entouré de tant de témoins ? Peu à peu, la Compagnie a pleinement appliqué le procédé de Ribadeneyra.

Celui-ci, dans sa lettre au Père Perez, commençait, on l'a vu, par proposer modestement, par voie d'induction et d'hypothèse : *Apparet valde*

probabilis.... Et c'est sur cette probabilité (déjà !) qu'il asseoit, affirme, impose à la fin sa certitude morale, en faveur de la légende qu'il cherche à accréditer.

Au bout de pages et de pages à côté ou sans preuves, on l'entend, en effet, conclure catégoriquement : « *Revelationis quam habebat...* ».

Ainsi, de la pieuse supposition qu'en passant on permettrait volontiers, par exemple, au chagrin de Polanco devant le lit de mort du glorieux Patriarche, la Compagnie d'un seul coup, presque sans transition, aboutit à l'établissement d'une sorte de dogme nouveau, qui, sous peine d'impiété, échappe à toute discussion.

Non seulement les historiens, mais les prédicateurs, les poètes, les peintres de la Société s'y mettent à l'envi. C'est à leur tour d'illustrer, d'enjoliver la fiction primitive, de créer grâce à elle une sorte de style. Aux murs des parloirs et des chapelles, dans l'imagerie populaire, on voit se dérouler des scènes de plus en plus débordantes d'un merveilleux de contrebande.

Dans la grotte de Manrèse, la Vierge apparaît à Ignace et lui dicte les *Exercices ;* elle-même, mille six cents ans d'avance, la plume à la main, occupe ses loisirs, dans la maison de Nazareth, à noircir le rouleau des *Constitutions*, qu'elle remettra un jour tel quel à son loyal serviteur.

Et, quant à la mort d'Ignace, la dernière invention que signale Mir, est cette fameuse estampe qu'il trouva un jour à Barcelone.

Elle représente le Saint entouré d'une nombreuse figuration qui semble l'assister à sa dernière heure, dans un ordre imposant, avec toutes les cérémonies pieuses en usage en pareil cas. Même un cardinal de la sainte Église romaine préside l'assemblée.

Il a tenu, sans doute, à apporter solennellement au moribond la paternelle Bénédiction du Souverain Pontife, ou peut-être Paul IV l'a-t-il délégué, pour comble d'honneur, à l'effet de le représenter en personne au chevet du Saint. Enfin, pour être tout à fait précis, ce haut personnage, tout de pourpre vêtu, est nommément désigné par la pompeuse légende, et c'est l'éminent cardinal Tarasius.

Seulement, il y a une légère difficulté à la parfaite vraisemblance de cette figuration. Tarasius a bien, en effet, assisté par hasard à la mort d'Ignace en 1556, mais il était tout jeune clerc alors, et n'a été élevé à la pourpre qu'en 1600, c'est-à-dire quarante-quatre ans plus tard.

Tout le reste est à l'avenant de cet anachronisme trop savant pour n'être pas voulu !

Faudrait-il donc applaudir à de pareilles falsifications du vrai ? Faudrait-il feindre de ne rien voir, sous menace de l'Index et de l'excommunication, comme si la sainte Eglise, lasse d'être la gardienne indéfectible du dépôt de la foi, était contrainte de se faire, aujourd'hui, la défenderesse du pire trésor d'histoire d'une Compagnie dont on lui a soustrait jusqu'aux archives ?

Ou dira-t-on que la querelle, au contraire, est inutile, nul n'attachant plus guère d'importance désormais, comme en témoignent les Bollandistes, à ces pieuses légendes, que comme à de chers vieux souvenirs d'édification ? Hélas ! j'ouvre *The Catholic Encyclopedia*, t. VII, p. 643, la très moderne Encyclopédie des Jésuites anglais, à l'article de la mort de Saint Ignace par le Révérend Père J.-H. Pollen, S. J., esprit distingué et fort raisonnable, quand il n'est pas question de sa Société :

Durant l'été de 1556, *conte ce docte religieux*, le Saint fut pris de la fièvre romaine, et son médecin ne prévoyait aucune issue fatale ; mais Ignace fut plus avisé. Le 30 juillet 1556, il réclamait les derniers Sacrements et la bénédiction pontificale ; on lui répondit qu'il ne courait aucun danger immédiat.

Le lendemain matin, à l'aube, son infirmier le trouva gisant sur son lit, priant paisiblement. Si paisiblement même, qu'on ne s'aperçut pas tout de suite qu'il agonisait. Lorsqu'on le comprit, une dernière absolution lui fut donnée à la hâte ; mais il expira avant qu'on pût aller quérir les saintes Huiles.

Sans doute avait-il prié pour obtenir que sa mort, comme sa vie, se passât sans aucun éclat.

Prier pour obtenir la grâce de mourir sans sacrements ! Négliger le Saint Viatique comme éclat incompatible avec l'humilité chrétienne ! Evidemment, ce sont là des idées un peu difficiles à faire rentrer dans le cadre de la discipline catholique générale ; mais peut-être la Compagnie a-t-elle obtenu privilège jusque sur ce point.

Et puis, le Père Pollen, qui n'en est pas, comme on a pu voir, à une méprise près au cours de ces quelques lignes pétries à contre-sens de l'histoire vraie, n'a peut-être pas voulu dire ce que la phrase donne à entendre. Car, comme a dit l'autre, ou à peu près :

Saint Ignace et ses fils sont pleins de précipices...

CONCLUSION

Dans les *Etudes* du 5 janvier 1922, le Révérend Père Dudon, S. J., annonçait la publication du second volume de la *Storia della Compagnia di Gesù in Italia* du Révérend Père Tacchi Venturi, S. J. : pieux office qu'il avait déjà rempli, le 5 mars 1920, envers le Révérend Père Brucker et son Manuel d'histoire jésuitique, plus primaire, mais non moins précieux en son genre pour la Compagnie, que le savant ouvrage italien.

Le plaidoyer pour Brucker est, d'ailleurs, plus cordial, c'est-à-dire à la fois plus familier et plus chaud que la réclame pour Tacchi. Le « sourire ailé » du vieux Jésuite polygraphe, en retrouvant « sous sa serviette » son manuscrit égaré en pleine invasion, y tient la place d'honneur ; le soin qu'on prend de comparer sa manière à celle de Crétineau-Joly (1), qu'aucun bretteur n'a encore pu renverser, est une façon déguisée de classer aimablement l'ouvrage sur le rayon des faciles apologies à l'usage des profanes.

Pourtant, Tacchi Venturi méritait mieux sans doute ; aussi, est-ce avec Ribadeneyra que le

(1) Astrain, plus franc, expédie en deux mots Crétineau et son livre : « Ouvrage écrit en trois ans, dit-il, et par un journaliste ».

Père Dudon le met en parallèle avec un sérieux d'augure.

Mais au fait, Ribadeneyra lui-même n'est guère qu'un Brucker originel, et Brucker le dernier des ribadeneyriens : le Père Dudon en personne en convient.

Il regrette, en effet, discrètement, que depuis des siècles les historiens de la Compagnie aient trop sacrifié à l'autorité de Bartoli et de Ribadeneyra : « erreur dont on commence à revenir ». Il loue son confrère italien d'avoir su « reléguer dans le domaine de la légende, quelques données sur lesquelles le Père Astrain gardait les traditions des anciens historiens ». Et, il n'ignore pas que l'auteur de la « première *Vie* d'Ignace de Loyola, publiée à Naples, en 1572 » est l'auteur responsable de presque toutes ces traditions-là :

Quant à Ribadeneyra, avec raison le Père Tacchi Venturi s'applique à en préciser l'autorité. Ribadeneyra a connu et aimé saint Ignace pendant de longues années, de là le charme incomparable de la biographie qu'il en a laissée. Il a eu sous la main le précieux manuscrit de Gonzalez et le non moins précieux *Chronicon* de Polanco, et la correspondance du saint ; et il en a tiré parti, en écrivain habile. Mais, il faut bien noter que sauf un très petit nombre d'anecdotes personnelles, tout ce qu'il dit, il le tient d'autrui. Ses affirmations valent donc ce que valent ses sources. Cette observation est de grande conséquence.

En effet ! Car, nous avons montré ce que l' « habile » Ribadeneyra fait des sources qu'indique le Père Dudon ; nous l'avons vu se poser en personne comme témoin direct, de jour et de nuit, de tous les actes du Saint dont il écrit, en

réalité, la *Vie* d'après un tri de papiers soigneusement expurgés, manipulés, falsifiés, pour la plus grande gloire et le plus grand bien de la Compagnie.

Bref, c'est un menteur, et, s'il est vrai qu'il ne reste de lui que ce qu'il n'a pas trop tripoté des données documentaires dont il s'est servi et qui sont, à sa honte, remises au jour depuis quelques années, mettons qu'il n'en reste à peu près rien.

Par exemple, écrit le Père Dudon lui-même à propos d'un des épisodes les plus significatifs des origines, l'histoire de l'approbation de l'Ordre par Paul III, en 1540, est racontée POUR LA PREMIÈRE FOIS (dans Tacchi Venturi) d'une façon EXACTE et complète.

Donc Ribadeneyra n'est pas « exact ».

Et les éditeurs des *Monumenta historica* d'écrire de leur côté :

Dès que nous aurons fini de mettre à jour ces divers documents contemporains (d'Ignace), nous espérons qu'ENFIN l'histoire de la primitive Compagnie AURA UN FONDEMENT SOLIDE.

Donc Ribadeneyra n'est pas « solide ».

Mais, il n'en demeure pas moins le Père et le Maître, par excellence, de l'histoire jésuitique. Et en le maintenant au rang, non pas même du pétulant Brucker, mais du grave Père Tacchi Venturi, le Père Dudon a jugé et qualifié d'un mot toute l'École de la Compagnie, en matière historique, des origines à nos soi-disant savants.

C'est l'École de *Robadinero !*

APPENDICE

Ribadeneyra
d'après le P. Tacchi Venturi

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur, après ce rapide et impartial exposé du caractère et de l'œuvre de Ribadeneyra, d'avoir sous les yeux le panégyrique de ce maître et modèle des historiens de la Compagnie par l'un de ses plus récents apologistes, le Père Tacchi Venturi, Secrétaire général de la Société de Jésus, chronographe officiel de l'Assistance d'Italie.

Le Père Tacchi Venturi admire tout, chez son illustre confrère : l'humilité de ses vaniteuses Confessions, *l'exactitude de ses* Vies *menteuses, son étrange vocation enfin de courtisan de Farnèse devenu le favori de la Maison professe.*

Si certains lecteurs ont pu nous soupçonner, ici ou là, au cours de cette étude, de parti pris ou d'exagération, qu'ils savourent à leur aise l' « *éloge* » *que voici : nous lui trouvons, quant à nous, le sel d'une énorme et joyeuse plaisanterie.*

I

Sur les « Confessions » de l'auteur.

Storia della Compagnia di Gesù in Italia, vol. II, Roma, 1922.

(Des principales sources de ce volume, p. XXIX).

Deux ouvrages se rapprochent de la manière suivie par le premier né des fils de Loyola (le Bienheureux Pierre Le Fèvre, dans son Mémorial), et, grâce à l'étroite connexion que les choses spirituelles gardent avec les vicissitudes de la vie terrestre, nous fournissent de très notables renseignements : ce sont les *Confessions* de l'Espagnol Pierre Ribadeneyra (1526-1611) et celles de son contemporain, un Français, le Père Jean Couvillon (1520 environ-1581). Les deux opuscules ne sont rien de plus que les biographies de leurs auteurs dictées par un évident dessein d'imiter l'inimitable Saint Augustin. Comparés l'un à l'autre, on y voit tout de suite très clairement combien Ribadeneyra l'emporte sur son confrère par une plus attentive recension d'une multitude de faits. Le premier, en effet, ménage ses effusions quand il lui arrive de considérer l'action de la Providence dans sa propre vie ; il s'arrête davantage à narrer les événements qui se mêlent à sa propre existence. L'autre laisse libre cours, au contraire, à ses sentiments et à ses considérations sur ce qui lui est arrivé et ne prend aucun soin d'en bien déterminer le temps, le lieu ni les circons-

tances que n'oublie pas de noter Ribadeneyra (1). Nous nous servirons d'ailleurs de l'un et de l'autre ouvrage, dans le présent volume, pour éclairer particulièrement deux points : à savoir, d'une part, la vocation et les débuts de Ribadeneyra lui-même, de l'autre les succès extraordinaires du jeune François Strada, que Couvillon raconte, comme témoin oculaire et auriculaire, avec plus de détails que n'a fait aucun autre contemporain.

Encore inédites, les *Confessions* de Couvillon ont été consultées par nous dans l'autographe même, conservé à la Bibliothèque nationale *di Brera* à Milan, et nous en donnons intégralement en Appendice les cinq chapitres du Livre VI d'où nous avons tiré nos éclaircissements sur le singulier épisode que fut la prédication du jeune disciple d'Ignace à Louvain.

Quant à l'autobiographie de Ribadeneyra (voir p. 403-414), on sait qu'elle a été récemment publiée comme étant le meilleur préambule au reste des documents que s'emploient aujourd'hui à faire paraître, avec leur zèle habituel, les éditeurs des *Monumenta historica* (2).

(1) Les méritants éditeurs des *Confessions* ne croient pas que Ribadeneyra ait eu sous les yeux des notes prises dès sa jeunesse ou au cours des événements ou peu de temps après, et ils admirent à bon droit l'excellence de sa mémoire qui, en un âge aussi avancé, — il avait 85 ans — avait retenu tant de dates, spécifiant jusqu'au jour du mois et de la semaine. Mais nous aurions plaisir à apprendre sur quoi se fonde leur assertion. — Notons d'ailleurs que les erreurs de mémoire ne manquent pas. Voir, par exemple, nos observations page 348, note 4. — *Note Tacchi Venturi.*

(2) PATRIS PETRI DE RIBADENEIRA *Societatis Jesu sacerdotis, Confessiones, Epistolæ aliaque scripta inedita ex autographis, antiquissimis apographis et regestis deprompta. Tomus primus. Matriti.* 1920.

II

Sur la « Vie de Saint Ignace »

(*Ibid.* — Page XXIII.)

Nous venons de parler du Père Pierre Ribadeneyra comme auteur des *Confessions*. Ici, nous l'apprécierons brièvement comme biographe d'Ignace... La *Vita Ignatii Loiolæ Societatis Iesu Fundatoris libris quinque comprehensa*, parut d'abord à Naples en 1572 (1), puis, notablement accrue, en langue espagnole, à Madrid, en 1583 ; puis en latin, avec les précédentes augmentations et d'autres encore, en 1586, également à Madrid. Cette troisième édition reparut l'année suivante à Anvers, sortant des presses du célèbre Plantin, et c'est celle dont nous nous servirons ici, d'après le texte réimprimé des *Acta Sanctorum*. Le seul fait, de la part des Bollandistes, d'avoir fait place dans leur monumentale collection à l'œuvre de Ribadeneyra, aussitôt après les *Acta antiquissima* de Gonzalez, est un solide argument en faveur de la réputation dont ce livre jouit comme source historique. De fait, pas un auteur ancien, à notre connaissance, n'a exprimé un doute au sujet de

(1) J'ai traité des vicissitudes de cette édition, quant à la présentation typographique aussi bien que du côté des éditeurs, dans une monographie spéciale, publiée il y a plus de vingt ans et intitulée : *Della prima edizione della vita del N. S. P. Ignazio scritta dal P. Pietro Ribadeneyra. Note storiche e bibliografiche.* Voir les *Lettres édifiantes de la Province de Naples*, Série IX, nº 1, année 1900. Édition hors commerce. — *Note Tacchi Venturi.*

la véracité ou de l'exactitude du disciple de Loyola ; et les modernes, après la découverte de tant de documents, sont tombés d'accord avec les anciens : car il leur a été facile de vérifier comment la *Vita Ignatii* a été écrite tout entière sur des sources de première main. Qu'on consulte les *Monumenta Ignatiana*. Sous le titre : *Patris Petri Ribadeneira de actis Patris nostri Ignatii*, placé là de la propre main du Père Nadal, nous trouvons un opuscule d'une cinquantaine de pages, suivi d'un autre, un peu plus court, que les Éditeurs ont intitulé : *Dicta et facta s. Ignatii a P. Ribadeneira collecta* (1). Dans ces deux écrits, le biographe non seulement a recueilli sans apprêt les faits et dits rapportés par lui dans la première édition de sa *Vita Ignatii* et dans les suivantes ; mais il a noté et fixé ,en outre, le souvenir des personnes de qui il les tenait, avec indication de l'époque, déterminée la plupart du temps par mois et quantième du mois. Les Bollandistes ont également publié non moins de 6 *Censures* pour cette même *Vie*, rédigées par des juges compétents grâce à leur connaissance du sujet et à leur haute droiture d'esprit ; par exemple, pour nous en tenir aux noms les plus connus : un Bienheureux Pierre Canisius, un Olivier Manareo, un Alexandre Valignani. Les menues observations que ces éminents examinateurs ont consignées sur l'œuvre de Ribadeneyra, y relevant jusqu'à la moindre inexactitude ou omission dont ils s'avisaient, loin de la déprécier, l'accréditent plutôt, à notre avis, en tant qu'ils nous fournissent la preuve que, précisément, ces grands hommes estimaient que cette extraordinaire biographie offrait un fidèle

(1) *Mon. Ignat.*, ser. IV, I, 337-393, 393-441.

portrait de leur commun Père, puisqu'ils lui appliquaient si volontiers la pointe d'une sévère critique pour en effacer jusqu'aux plus petites imperfections. Et ce n'est pas tout. La publication de la correspondance de 1567, entre le Général Saint François de Borgia, et le Père Nadal comme entre celui-ci et Ribadeneyra, alors en train d'écrire sa *Vita Ignatii*, nous a apporté, au début du XX^e^ siècle, une nouvelle confirmation à tout ce que s'accordaient déjà à admettre la plupart des esprits au courant des études ignatiennes. C'est-à-dire qu'il a été mis encore plus clairement en lumière combien peu avaient été épargnés de peines pour que ce travail se rapprochât le plus possible de la perfection, tant par la plénitude et par la sûreté des informations, que par le choix de l'écrivain désigné pour les mettre en œuvre et placé dans les circonstances les plus favorables pour réussir dans l'entreprise à lui confiée (1).

On peut donc tenir que, même après la publication de documents jusqu'ici inconnus ou presque, la réputation du premier biographe de Loyola n'avait souffert d'aucun dommage dans le passé et ne méritait pas d'être maintenue moins pure dans l'avenir. Et cela (il vaut la peine de le mettre en relief), non parce que Ribadeneyra, élevé avec un soin particulier par le Père Ignace et ayant vécu avec lui à diverses reprises, de septembre 1540 à octobre 1555, plus de sept années entières, a recueilli de sa bouche sinon

(1) Ribadeneyra en personne raconte que, pour s'abstraire de tout ministère et recueillir tout son esprit en vue du travail a lui confié par Saint François de Borgia, il se retira l'été, l'automne et l'hiver de 1567 dans la petite résidence que la Compagnie possédait alors à Frascati. Voir ses lettres au Père Nadal, adressées de Frascati le 29 juin et 24 octobre 1567. — NADAL, *Epist.* III, 489-491 ; 538-540. — *Note Tacchi Venturi.*

tout, du moins la plus grande partie de ce qu'il raconte ; mais seulement parce que, dès qu'il fut désigné, en avançant en âge, pour écrire cette *Vie*, il sut, avec un fin discernement, rechercher et rassembler les matériaux opportuns et nécessaires pour peindre, avec une vive affection de fils très reconnaissant et avec la sagesse d'un homme mûr, un sincère et objectif portrait de cet incomparable Père auquel il reconnaissait être redevable de tout bien. Prétendre tenir en haute estime l'œuvre de Ribadeneyra pour cette raison qu'il aurait été presque le confident d'Ignace et partant mieux à même que n'importe quel autre de nous découvrir les secrets de ce très noble esprit, c'est s'écarter ouvertement du vrai sentier pour s'égarer dans l'inextricable et obscur labyrinthe des légendes.

Cela ne devait pas être tu, car il est indéniable que des esprits trop superficiellement versés dans ces études pourraient se laisser aller à cette fausse appréciation des causes qui ont rendu et rendront toujours précieuse la *Vita Ignatii* de Ribadeneyra, et se méprendre à certaines façons de parler qui lui sont propres et qui, comme l'a déjà observé un de ses censeurs du XVI^e^ siècle (1), tendent à représenter l'auteur de la *Vita* comme l'intime et le favori du saint Fondateur, et comme le dépositaire de ses secrets, rôle réservé au Père Lainez et, dans un certain sens, à Louis Gonzalez.

(1) Un des censeurs, demeuré anonyme, commence ainsi son rapport : « En général, il me semble qu'on peut noter que l'auteur, en beaucoup d'endroits, *seipsum commendat*, en montrant qu'il était très familier et dans la privauté de notre Père Ignace. » *Mon. Ign.*, ser. IV, I, 736. — *Note Tacchi Venturi.*

III

La vocation de Ribadeneyra.

(Chapitre XI, p. 347)

Dans l'histoire, pourtant si variée, des vocations religieuses, il ne s'en rencontre pas beaucoup qui manifestent davantage que le choix de ce jeune garçon l'étonnante intervention de la Providence dans l'aménagement des chemins qui mènent à ses fins adorables.

Un des plus hauts personnages de la cour papale, pour ne pas dire le premier de tous, le cardinal Alexandre Farnèse, arrivait à Tolède le 16 juin 1539, avec une magnifique escorte, comme légat de son oncle Paul III, pour offrir à l'empereur Charles-Quint les condoléances pontificales au sujet de la mort de l'impératrice Isabelle, décédée le 10 mai précédent.

Le palais du nonce, Jean Poggio, où descendit l'Eminence, s'élevait non loin de la maison où dame Catherine de Villalobos Ribadeneyra, veuve d'Alvaro Ortez de Cisneros, demeurait avec son fils unique, nommé Pierre, alors dans sa treizième année. L'enfant grandissait, joli de sa personne, révélant à mille signes un caractère ouvert, un esprit vif, prompt à l'emportement et à la pétulance, malgré l'indicible tourment de sa pieuse mère, qui l'avait, dès avant sa naissance, voué à la Sainte Vierge. Toujours en peine de son avenir, elle lui faisait enseigner le latin et le destinait à la

cléricature, dès que pointeraient en lui ces fleurs de piété chrétienne qu'elle s'efforçait de semer dans son cœur comme présage d'une digne vie ecclésiastique.

Le Légat logeant en face de chez lui, l'enfant, curieux de voir et d'approcher des hôtes aussi illustres et si peu accoutumés, sut s'y prendre de telle sorte, en s'aidant des attraits de sa gracieuse jeunesse, qu'il parvint en quelques jours à l'honneur envié de servir avec les autres pages à la table du Cardinal. Et il réussit si bien dans cet emploi, il portait avec tant d'aisance raffinée le costume, alors en usage à la cour des grands du *cinquecento*, qu'il attira sur lui l'attention et, avec l'attention, la faveur du puissant Farnèse. Celui-ci, de plus en plus conquis par la gentillesse innée de l'enfant, ne tarda pas à l'engager de le suivre à Rome, lui promettant d'en faire un grand homme (1), et, voyant son empressement à accepter l'invitation, fit demander à sa mère par Poggio de l'emmener en Italie.

Doña Catherine, ignorante qu'elle était de la vie des cours et des extrêmes dangers auxquels l'innocence des pages y était exposée sans défense, autant que désireuse de pousser son fils au sacerdoce, ne crut pas devoir repousser les offres et les promesses de ce très illustre protecteur. Elle accepta donc le sacrifice de cette amère séparation d'avec ce très aimé Pierre, bien que la tendresse de son âge et la trempe fougueuse de son caractère rendissent cette séparation souverainement pénible pour elle.

Ainsi, vers le 20 juillet de cette même année 1539,

(1) *Prometiéndome de hazerme grande hombre.* Ribadeneyra, I, *Confessions*, p. 7.

le petit Ribadeneyra, après quelques semaines de voyage, en compagnie du cardinal Farnèse, traité comme le benjamin de l'escorte, comblé de prévenances et de caresses (1), débarquait dans la Ville éternelle (2), pour y commencer une nouvelle vie, jamais entrevue même en rêve, dans les vastes antichambres du très majestueux palais qu'avait bâti pour son patron l'architecte Sangallo, aux frais du Souverain Pontife, avec une magnificence royale. Et par là, s'écrie Ribadeneyra lui-même, s'entretenant avec son Dieu et revenant par la pensée, au soir de sa longue carrière, sur ces lointains débuts, « j'entrai dans un profond abîme d'occasions de vous offenser, dans ce gouffre de perversités que traîne avec soi la cour, où ce qu'on voit et ce qu'on entend contamine, où les œuvres et les paroles des mauvais corrompent, où la conversation des égaux et des compagnons gâte et pervertit le cœur. »

Cependant, la riante promesse qu'avait faite son aimable et magnifique maître de transformer à Rome en grand homme le vif petit Espagnol élevé à sa cour, loin de se réaliser, menaçait d'aboutir tout au rebours. Car, nous apprend Ribadeneyra lui-même qui insiste sur ce moment le plus critique de sa vie, ceux qui auraient dû

(1) *Hize mi jornada con mucha comodidad y regalo.* C'est en ces termes que Pierre nous fait connaître, en cet endroit de ses *Confessions*, combien les courtisans le fêtèrent durant le long chemin d'Espagne à Rome.

(2) Ribadeneyra écrivant ses souvenirs de longues années après les faits, c'est-à-dire quelques mois à peine avant la fin de sa longue vie, il n'y a pas à s'étonner s'il s'est mépris sur la date de son départ de Tolède qu'il fixe au mois de mai 1540. En réalité, ce voyage n'a pu commencer qu'après le 27 juin, puisque, ce jour-là, le cardinal Farnèse écrivait encore de Tolède à Paul III une lettre déjà citée par Pallavicino, Querini, etc... — *Note Tacchi Venturi.*

être ses maîtres, assis dans une chaire de pestilence, enseignaient une doctrine dépravée, et, loin de corriger les défauts découverts chez les enfants à l'éducation de qui ils étaient préposés, ils les couvraient et les favorisaient de leur autorité. Un jour, le Pape Farnèse donnant une grande soirée à tous ses parents, le cardinal Alexandre y fut, et notre page se trouva de service avec ses compagnons au Palais apostolique, dans une chambre où conversaient des cardinaux et d'autres illustres personnages. Tout à coup, piqué du geste d'un de ses collègues, Ribadeneyra lui administre un solennel soufflet et lui lance à la figure la torche qu'il tenait en main, sans ombre de réflexion quant à son jeune âge, au lieu où il se trouvait ni aux puissants seigneurs présents : telles étaient alors, comme il le reconnaît, son insolence et son arrogance. Mais, ce qui montre bien quelle sorte d'éducation était donnée à ces malheureux jeunes gens, « m'étant rendu coupable, poursuit Ribadeneyra, d'une faute pour laquelle j'aurais mérité d'être mis aux arrêts durant ces jours de fête, aucun de ceux qui étaient mes supérieurs ne leva le petit doigt contre moi ni n'ordonna que je fusse châtié pour une effronterie si audacieuse ; au contraire ils me firent compliment, me disant que, si je m'étais autrement comporté, c'est alors qu'ils m'auraient fait punir. » (1). Une autre fois, il en vint à une sorte de défi avec un jeune page italien pour l'honneur de l'Espagne et de l'Italie, et déjà ils étaient aux prises, que leurs maîtres et surveillants, au lieu de les réprimander, se mirent à les stimuler, toutes torches hautes, car c'était le soir, les excitant encore de la voix

(1) RIBADENEYRA, I, *loc. cit.*

et à grands cris l'un contre l'autre, alors que les petits lutteurs, las et à bout de souffle, ne demandaient déjà plus qu'à s'arrêter et à se réconcilier (1).

On ne saurait guère imaginer d'éducation moins propre à diriger les pas de cet ingénu garçon du côté du sacerdoce et de la milice que Maître Ignace était justement alors en train de recruter et s'attendait à voir prochainement bénir et approuver par le Vicaire de Jésus-Christ. Et pourtant (la réflexion est de Ribadeneyra lui-même), si l'ardent petit Tolédan n'avait point quitté l'Espagne, échappant à la vigilante et craintive surveillance de sa mère, il n'aurait certainement pas réussi à consacrer à Dieu son plus vert printemps. Au contraire, providentiellement conduit à Rome et jeté dans ce qu'il appelle lui-même le profond enfer, fangeux et bourbeux, de la cour (2), il y reçut, au bout de quatorze mois, par un détour absolument imprévu, un rayon de lumière céleste qui chassa de son esprit toutes les ténèbres. Il sentit alors tout doucement s'étendre sur lui une main aimante, qui, le tirant de la visqueuse et gluante boue de cet abîme, le guida, ainsi qu'il l'écrit, à la sainte Maison où demeuraient les serviteurs de Dieu, notre Rédempteur très miséricordieux et très doux Justificateur. « Ceux-ci, avec un esprit nouveau et une nouvelle ferveur, méprisant et foulant aux pieds toutes choses terrestres, commençaient à se faire connaître en ce monde et à fonder la sainte et bénie Religion de la Compagnie de Jésus. » Mais l'exécution de ce salutaire dessein se poursuivait avec

(1) Rib., I, *loc. cit.*, p. 8.
(2) Ce sont les propres termes qu'il emploie dans ses *Confessions*, *loc. cit*, p. 9.

cette suavité et, dirons-nous, ce naturel enchaînement de causes et d'effets qui est le trait caractéristique des secrètes et admirables opérations de la grâce traçant et facilitant aux âmes leurs cheminements divers.

A la fin de l'été 1540, précisément le 18 septembre, les pages de la maison du cardinal Farnèse avaient été envoyés en promenade dans une propriété suburbaine. Pierre, nous ne savons sous quel prétexte, emporté comme à l'ordinaire par la fougue de son caractère, commença par avoir une altercation avec un camarade, puis, sans doute par dépit, se sépara du reste de la bande, s'en retourna tout seul à Rome et se mit à vaguer par la ville. A la tombée de la nuit, il sentit le besoin d'un abri ; mais il eut peur de la punition qui l'attendait au palais pour cette escapade, s'il s'y présentait après avoir vagabondé tout le jour par pur caprice. Il se souvint à point que son compatriote, don Pierre Ortiz, dont nous avons déjà parlé, avant de s'éloigner de Rome, l'avait recommandé à un prêtre espagnol, son ami, grand serviteur de Dieu (1), et aux confrères de celui-ci, qui demeuraient dans la maison d'Antonin Frangipani, non loin du Capitole. La peur de la férule, qui lui semblait inévitable, un sursaut de ce dégoût à l'égard de la vie de cour qui le poignait déjà depuis quelques temps, les bonnes et belles choses qu'Ortiz lui avait dites au sujet de ces prêtres de la maison Frangipani, tout finit par le détourner de rentrer au palais Farnèse,

(1) Cette recommandation d'Ortiz à Saint Ignace en faveur de l'ardent enfant de la pieuse veuve de Cisneros, demeuré seul à Rome au milieu de tant de dangers, n'est pas mentionnée dans les *Confessions* ; mais le Fr. Christophore Lopez la rappelle expressément dans son édition. — Cf. PRAT, *Histoire*, p. 10 *seq.* — *Note Tacchi Venturi.*

par vaincre en lui toute incertitude et toute appréhension de ce nouvel asile, et par le pousser à frapper à la maison du Père Ignace à Torre del Melangolo. Il était déjà nuit : pourtant, c'est plus qu'un bienveillant accueil, c'est une fête très cordiale et inattendue qui lui fut faite, telle que seul aurait pu l'espérer un bon et très aimé fils, de retour à son nid, au sein d'une famille chérie : « Je fus reçu par notre bienheureux Père Ignace et par tous les autres Pères, raconte Pierre, avec autant d'allégresse que si j'avais été un homme déjà fait et que j'eusse pu servir à quoi que ce fût à la Compagnie » (1).

Le premier pas était fait, mais il en restait bien d'autres, et plus durs, à faire encore, avant que cette bouillante, mais non tout à fait récalcitrante nature se pliât au joug léger du Christ et goûtât la suavité de le porter. « La vie de la maison, ainsi que Pierre la peint de très fidèles couleurs, était parfaite et sainte, mais pauvre, négligée et inconnue du monde, sans constitutions ni règlements, voire sans supérieur : car, bien que les rares membres que comptait alors la Compagnie reconnussent notre bienheureux Ignace comme père et lui obéissent, comme le Pape n'avait pas confirmé l'Ordre et qu'on n'avait pas procédé à l'élection du Préposé général, notre Père ne portait pas encore ce titre, et ce n'est que par docilité volontaire que tous lui étaient soumis. Ajoutez à cela qu'abondaient à chaque instant les occasions de mortification, particulièrement pour moi, dépourvu de tout esprit surnaturel et sans discrétion. D'où de fréquentes tentations de me dédire et de m'en aller » (2)

(1) RIB., I, *Conf.*, p. 11. — Cf. PRAT, *Histoire*, p. 11 *seq.*
(2) RIB., *loc. cit.* p. 13.

C'est au milieu de ces multiples difficultés que Loyola commença son travail de formation intérieure et extérieure sur cet inquiet garçon (1), chez qui, dès l'instant qu'il l'aperçut, son regard perçant et illuminé avait entrevu quantité de belles énergies propres à faire de lui un valeureux soldat de cette Compagnie qu'il était en train de recruter en vue des luttes imminentes.

Et pour commencer de le vaincre et de le former, il mit Pierre aux Exercices spirituels, où lui-même se fit son guide en décembre de cette même année 1540. Dans la très sainte nuit de Noël, qui ramenait le second anniversaire des noces sacerdotales d'Ignace, à Sainte-Marie-Majeure, le fervent novice, pour la première fois, depuis qu'il était chez les Prêtres réformés, reçut des mains de son père et maître la sainte Eucharistie à la réception de laquelle il s'était préparé par une confession générale de toute sa vie faite au Père Codure (2). Introduite dans la Compagnie sur ces bases solides, cette recrue, malgré de passagères tempêtes, devait aller désormais de l'avant, vite et tout droit.

Mais pour arriver à cet heureux succès, que certains n'espérèrent jamais beaucoup. il fallut, comme Ribadeneyra lui-même en convient dans

(1) Voici comment, en quelques touches, lui-même a peint son lumineux portrait, dans le plus classique castillan : « J'étais alors un enfant de 14 ans, d'un naturel vif et remuant, espiègle et impétueux, libre et accoutumé au bien-être, sans esprit ni lumière surnaturelle pour reconnaître vos bienfaits et la différence qu'il y avait entre ce qui m'était arrivé et ce que j'avais mérité. » RIB., I, *loc. cit.* — *Note Tacchi Venturi.*

(2) Ces détails concernant la confession, la communion, le temps, le lieu, les personnes qui les lui administrèrent, n'ont pas été retenus par Ribadeneyra dans ses *Confessions*. Nous les avons trouvés notés en marge par un témoin. — Cf. RIB., *loc. cit.* p. 12 . — *Note Tacchi Venturi.*

sa vieillesse, que Dieu inspirât au Père Ignace une singulière affection pour lui, alors son benjamin : affection qui lui faisait tolérer les colères et les fantaisies, sans méchanceté il est vrai, de ce gamin, et assumer la tâche ardue de contrarier et de vaincre ses défauts ; il fallut aussi que Dieu lui inspirât à lui-même un amour souverainement révérentiel et intense pour son nouveau père, dont la main ferme et sévère, pour le diriger, lui prodiguait aussi à l'occasion les caresses maternelles. De là naquit le sentiment de vive et filiale confiance qui le poussa à recourir à son maître et à son guide dans toutes les difficultés et les graves tentations qui devaient cimenter sa tendre vertu et sa juvénile constance (1). Aussi, selon la belle et juste image du Père Pierre, durant les vingt mois ou presque qu'il demeura à Rome à la maison d'Ignace, avant de s'en éloigner pour gagner Paris, le 28 avril 1542, la fragile nacelle de son âme, manœuvrée par un pilote aussi expert, réussit à éviter les écueils, le choc des lames et des vents contraires, et à aborder au port désiré (2).

La « beauté » et surtout la nouveauté de cette image clôt, en effet, très dignement un panégyrique aussi fripé, dédaigneux de tout examen comparé des textes. C'est de la littérature de confrérie.

Ajoutons d'assez mauvaise littérature, même au simple point de vue de l'art du récit et du style.

(1) Avec quel art le très expert Père Ignace arriva à corriger et à ancrer dans la vertu l'exubérante nature du petit page déjà si rude du cardinal Alexandre, en profitant des nobles sentiments qui y étaient enracinés, c'est ce qu'ont longuement conté le Frère Christophe Lopez et aussi le Père La Palma ses biographes. Cf. RIB., *Conf*, I, pp 14 et *seq*. — *Note Tacchi Venturi.*

(2) RIB., I, *loc. cit.*, p. 14 et *seq*.

Car le Père Tacchi Venturi est très inférieur, même sous ce rapport, à son modèle. Il s'embarrasse, en écrivant, dans ses phrases, chargées d'épithètes, de propositions incidentes, de pléonasmes, d'inutiles ornements démodés, d'incertaines attributions syntaxiques. Le latin de Ribadeneyra est au moins correct ; Mir loue son castillan : personne, jamais, ne sera tenté de prendre le Père Tacchi Venturi ne serait-ce que pour un écrivain, à défaut de l'historien consciencieux ou du psychologue averti qu'il aurait fallu ici pour nous narrer cette première aventure de notre héros avec une pointe de vivante malice, au lieu de ce morne et lourd attendrissement.

Il était pourtant si facile de tirer de tout cela au moins un joli conte, spirituel et même pieux : espérons qu'un auteur plus... spirituel s'y emploiera quelque jour!

APPENDICE II

Sur le fléau de la " Sollicitation " en Espagne à la fin du XVIe Siècle

Nous n'avons pu qu'effleurer en passant, à propos de l'affaire Marcen, ce triste sujet, et plusieurs des accusations portées à cette occasion contre la Compagnie nous avaient paru si fortes, que nous-même, par scrupule de conscience ,avons voulu reprendre à pied d'œuvre la question, à ce point de vue spécial. Nous publions in extenso *le rapport, tout objectif, qui a résulté pour nous de cette enquête.*

On y verra si nous avons exagéré ; on y saisira sur le vif ce que vaut exactement la prétention de la Compagnie de Jésus à être seule considérée sur ce point comme sans peur et sans reproche au milieu de l'effroyable corruption du siècle.

La vérité est que les Jésuites, comme tous les hommes, ont payé leur tribut aux basses et sales misères humaines ; mais ce qu'ils ont en propre, c'est l'incommensurable orgueil qui de tout temps leur a fait exiger d'être seuls à connaître des fautes des Leurs afin de pouvoir les dissimuler et d'imposer au monde la légende de leur mission de réformateurs impeccables dans l'Eglise de Dieu.

§ 1. — Étendue de la crise.

Le cardinal Gaspard Quiroga y Vela, archevêque de Tolède, devenu l'une des célébrités de l'histoire espagnole, avait été durant de longues années auditeur de Rote à Rome, avant d'être nommé par le roi Philippe II évêque de Cuenca. Il gouverna cette Eglise du 17 décembre 1571 jusqu'à ce qu'il fût transféré le 6 septembre 1577 sur la chaire primatiale de Tolède, où il mourut très âgé le 12 novembre 1594.

Nommé en 1576 Grand Inquisiteur Général d'Espagne, — charge qu'il conserva toute sa vie, — Quiroga écrivit le 9 février à Grégoire XIII une lettre où il donne, entre autres renseignements, des remarques dignes de la plus grande attention sur l'effrayante maladie spirituelle qui sévit alors sur une notable partie du clergé séculier et régulier en Espagne :

La situation générale est ici tranquille et bonne sur toute la ligne au point de vue politique, *expose-t-il au Pape.* Mais depuis quelques années, en plusieurs contrées du royaume, commence de se révéler au point de vue religieux le plus effroyable danger, à savoir la sollicitation. Le Bref de Pie IV n'a pas été sans effet à cet égard ; mais dernièrement, chez nous et principalement en Andalousie, ce vice est devenu une épidémie. A l'église même et devant le Saint Sacrement, non seulement sont échangés des discours impurs, mais des baisers avec les femmes. Nombre de prêtres obligent celles avec qui ils viennent de commettre ce péché dans l'église à se confesser à eux sur-le-champ, de peur qu'elles n'aillent avouer à un autre prêtre, etc., et, pour comble,

ils donnent sur l'heure à leur complice la sainte communion. De sorte que, conclut l'évêque, si la condamnation ne s'étend pas à tous les actes de cette nature, on ne saurait compter sur aucune amélioration. Seule l'Inquisition, grâce à la force de ses moyens, peut apporter remède à la situation. (*Spagna*, XIV, 234).

Cet effrayant tableau, qui nous met sous les yeux la rapide et violente propagation du mal se trouvait, d'ailleurs, esquissé, dans ses grandes lignes, trois mois plus tôt, par le nonce en Espagne, Nicolas Ormanetto, dans une lettre du 3 décembre 1575 au cardinal Gallo (*Spagna*, VIII, 548). Ormanetto s'y appuie déjà sur le témoignage de Quiroga, et il entre dans des détails du plus vif intérêt pour arriver à un jugement d'ensemble sur la question. Il rappelle, lui aussi, le Bref *Cum sicut semper* du Pape Pie IV, en date du 16 avril 1561. L'extension, à l'Inquisition d'Espagne, sur la demande du Grand Inquisiteur, du pouvoir de décerner les peines indiquées par le Bref est ensuite examinée de très près. Des prêtres scélérats tournent, en effet, la loi en faisant leurs propositions avant ou après la confession proprement dite. C'est pourquoi le Bref doit, d'une part, être étendu à toutes les fautes et viser tous les cas de sollicitation, de l'entrée à la sortie des femmes dans l'église, d'autre part atteindre tous les confesseurs convaincus d'avoir eu des relations avec leurs pénitentes, même en dehors de toute sollicitation au confessionnal. La dépêche du Nonce mentionne encore d'une façon générale :

De divers côtés, nombre de personnes bonnes et zélées déplorent avec moi la grande abomination

de tant d'hommes impies, qui profanent le Sacrement de la Pénitence, en tentant, dans l'acte même de la confession ou en dehors, de satisfaire leur effréné et bestial instinct avec leurs filles spirituelles. On m'a fait entendre, à propos de cet abominable péché, de grandes plaintes, et des personnes très au courant des choses spirituelles et de ce qui se passe ici, craignent qu'en réalité les choses n'aillent encore beaucoup plus mal que l'on ne saurait dire. En outre, Mgr le Grand Inquisiteur m'a fait compulser certains procès sur ces matières qui m'ont fait trembler en considération du monstrueux outrage fait à notre Divin Maître et à la sainteté de ses Sacrements: De ce que j'ai vu, je vous adresse un sommaire ; mais voici que le Saint Office vient d'être saisi d'un autre cas du même genre et encore plus abominable, sur lequel on le somme de faire procès.

A cette dépêche était jointe une copie du Bref et d'un extrait du Rapport sur les procès intentés au Frère Grégoire d'Aguero et au Frère Michel d'Alcala, l'un Dominicain et l'autre Trinitaire.

Cinq jours plus tard, une lettre chiffrée d'Ormanetto au même cardinal Gallo insiste pour qu'on apporte à Rome la plus grande diligence à la répression de cet abus. L'affaire est de beaucoup plus importante que le Nonce n'a pu la peindre le 3 décembre. Il est presque impossible de s'en exagérer la gravité. Le Grand Inquisiteur en a encore entretenu le Nonce avec beaucoup d'insistance, et Rome ne saurait croire combien il est urgent d'aviser là-dessus, attendu que de toutes parts on vit, en ce temps-ci, entouré d'hérétiques.

Le Cardinal répondit le 29 janvier 1576 (*Spagna*, IX, 66) d'une manière évasive et dilatoire.

Le Pape désirait d'abord vérifier le texte du Bref de son prédécesseur, avant de prendre en

l'occurence une autre décision. On n'avait pu retrouver le texte original à Rome, n'en connaissant pas la date. Aussitôt après qu'on pourrait délibérer sur pièce, le Saint Père s'expliquerait à ce sujet.

Le 20 février 1576 (*Spagna*, IX, 13), le Cardinal annonce que Sa Sainteté a enfin reçu la copie, envoyée par le Nonce, du Bref de Pie IV de sainte mémoire contre l'impiété de certains confesseurs, Mais cet abus, bien que très grave, n'a rien à voir avec l'Inquisition, estime le Pape, et les fautes qui ne sont pas directement contraires à la foi catholique ne doivent pas être soumises à cette juridiction. C'est pourquoi il n'a pas jugé bon de prendre, par un nouveau Bref, une autre décision.

Le Cardinal ajoute que l'usage espagnol d'entendre les confessions dans des locaux à part doit être aboli. Les confessionnaux seront munis de grilles, selon la coutume italienne, et installés de façon ouverte dans l'église.

Par malheur, cet ordre, portant suppression de salles isolées pour la confession, avait été déjà vainement donné en Espagne, ainsi qu'on peut le constater d'après une dépêche du Nonce, en date du 31 janvier 1576 (*Spagna*, X, 40 v.), où on lit :

Les Pères Jésuites d'ici m'ont dit que le Saint Père a interdit que dorénavant les confessions fussent entendues dans ces petites chambres dont les Ordres religieux ont usé jusqu'à présent, mais il a ordonné qu'elles le fussent à l'église, dans les confessionnaux introduits à cet usage dans plusieurs églises d'Italie. Leur Général leur a tout de suite prescrit de mettre cette mesure à exécution, et ils ont obéi sur-le-champ. Je ferai tout mon possible pour que les autres Ordres religieux acceptent et exécutent cette très sainte

disposition. Mais si l'on m'adressait un ordre formel, la chose passerait plus facilement.

Eclairé par l'expérience, le Nonce ne s'en tint donc pas à la réponse négative que le Pape lui avait d'abord donnée. Il continua au contraire de travailler avec clairvoyance à faire concevoir la nécessité de nouvelles mesures adaptées à la situation actuelle, très empirée. C'est, du moins, ce qu'on peut conclure de sa dépêche du 5 avril 1576, où il expose, après avoir accusé réception des dernières instructions du Cardinal (*Spagna*, X, 91) :

J'applaudis au sentiment de Sa Sainteté qui ne veut pas qu'on défère au tribunal de la Sainte Inquisition autre chose que ce qui touche à la foi. Cependant le motif de Pie V (*sic*) fut que celui qui ne craint pas de se conduire ainsi au confessionnal est suspect de sentiments mauvais à l'égard du Sacrement de Pénitence.

Et, se fondant sur d'autres renseignements qui lui sont parvenus, le Nonce avertit :

Les choses vont si loin qu'il est devenu nécessaire d'y bien réfléchir et de trouver le remède opportun à un aussi grand mal, qui consiste, en dehors de toutes les autres mesures auxquelles on pourra penser, à imposer une telle punition que chacun y regarde à deux fois avant de s'y exposer.

§ 2. — Causes générales de cette immoralité.

Avant de continuer cet exposé, il nous faut maintenant essayer de faire saisir au lecteur les circonstances particulières qui avaient contribué

à rendre ce vice endémique en Espagne, selon l'expression du Grand Inquisiteur.

C'est la condition générale du clergé espagnol qui semble responsable de ces chutes lamentables.

***

A commencer par les évêques.

Comme en beaucoup d'autres pays, ceux-ci subissent alors en Espagne l'influence des idées du temps. Un esprit nouveau souffle sur eux comme dans toute l'Europe. Ils se sont accoutumés à résider hors de leurs diocèses et à négliger considérablement les devoirs de leur charge. Ils vivent à la Cour ou entourent les vice-rois. Ils voyagent en grand équipage par monts et par vaux, menant sur leurs domaines et au dehors l'existence fastueuse des grands seigneurs, dès que le leur permettent les revenus de leur évêché.

On peut dès lors se représenter facilement l'influence déprimante que cette façon de vivre des pasteurs exerce sur le troupeau. Les plus graves défaillances sont devenues vers la fin du siècle si criantes que Clément VIII, dans une lettre autographe, adresse directement ses plaintes à Philippe II. Il rappelle à ce sujet les observations que lui-même, depuis bien longtemps déjà, multiplie, sans effet, à l'égard du clergé espagnol. Et il ajoute (*Arm.* 44, tome LVIII, fol. 524), à la date du 18 juillet 1596 :

Pour ce qui touche aux fonctions épiscopales, ces prélats n'administrent aucun des Sacrements qui sont pourtant les canaux de la grâce divine, pas même ceux que les simples prêtres ne sauraient conférer, comme la Confirmation ou les saints Ordres. Ils ne célèbrent pas de messe solennelle dans leur

cathédrale aux jours de fêtes et n'assistent jamais à l'Office divin. Ils ne convoquent aucun synode et, négligeant enfin un devoir très nécessaire au salut des âmes et qui comporte de multiples utilités, ils ne visitent pas eux-même ni ne font visiter par d'autres leurs églises ni leur diocèse, curés, clercs et peuple. A ce point que plusieurs n'ont jamais rejoint même leur ville épiscopale, ou n'y sont passés qu'une seule et unique fois, alors qu'ils devraient cultiver à fond et sans interruption ce champ spirituel, de peur que les mauvaises herbes n'y croissent, et se faire rendre fréquemment compte si tous les canons y sont observés par qui de droit.

Le Roi doit bien voir, poursuit le Pape, que de cette négligence des évêques, en particulier à visiter leurs diocèses, doivent résulter les plus grands dommages : car nulle part cet abus n'est aussi répandu qu'en Espagne, et Clément VIII a pu le constater naguère de ses yeux :

Il y a un certain nombre d'années, en effet, Nous nous sommes rendus deux fois en Espagne, et nous sommes demeurés assez longtemps dans ce très vaste royaume, ainsi que vous le savez fort bien. Or, Nous avons remarqué dès lors quel genre de vie menaient ces évêques, plus préoccupés d'éclat extérieur et d'honneurs terrestres que du culte divin et de l'administration des choses saintes. Pour le dire tout net, ils semblaient plutôt des princes séculiers que des pasteurs d'âmes et des évêques.

Ce qui est révoltant et contraire aux décrets du Concile de Trente.

C'est pourquoi le Pape n'a cessé d'exhorter par son exemple ses frères dans l'épiscopat à se réformer, non seulement en paroles, mais en œuvres, et lui-même dès les débuts de son ponti-

ficat, en dépit de la multiplicité de ses occupations, a ordonné une visite générale des églises et du clergé de Rome, accomplie soit en personne, soit par délégués choisis avec soin dans le Sacré-Collège et dans la prélature. Les fruits en ont été excellents. C'est pourquoi le Pape a résolu d'admonester, en particulier, chaque évêque et archevêque, par Bref spécial, sur ce point, et si le Roi continue de solliciter des translations d'évêque d'un siège à l'autre, qu'il s'assure, pour chaque cas, si son candidat observe au moins à cet égard la tradition ancienne de l'Eglise, afin de n'agir qu'à bon escient comme il est nécessaire dans une occasion aussi importante. Enfin, avec toutes sortes de ménagements, Clément VIII, après avoir analysé les immenses dommages que cause aux âmes le défaut de résidence, exhorte le Roi à faire tout son possible pour que la situation s'améliore.

Les Brefs, à l'adresse de chacun des prélats, étaient partis par ce même courrier, afin que tous les évêques fussent ensemble rappelés à leur austère devoir, et Mgr Caetano, le nouveau nonce à Madrid, fait savoir le 22 décembre 1596 qu'il a reçu le paquet fort exactement. En remettant la lettre du Pape au Roi, il a pu même s'entretenir avec ce prince des griefs élevés par Sa Sainteté contre l'épiscopat espagnol au sujet de ces négligences et de ces manquements dans l'accomplissement de la charge pastorale. Il a expliqué notamment au Roi que l'amélioration des peuples dépendait tout entière de celle du clergé, et celle du clergé de la conduite des évêques. Quoi donc ! les évêques espagnols ne devraient-ils pas se contenter d'être les plus riches, les plus révérés et les mieux obéis de la chrétienté ? Cependant, ils redoutent toute fatigue, ils n'ont dans le cœur

aucune charité ni religion. Au cours de cette longue conversation, le Nonce s'est expliqué, en un mot, sur tous les sujets de quelque importance touchés dans ses instructions, et le Roi s'est montré très pénétré de l'avertissement pontifical.

Dans un rapport de ce temps-là, non daté, on n'en lit pas moins :

Les prélats d'Espagne n'obéissent pas aux Lettres apostoliques, et leurs sujets en souffrent toujours davantage. En Espagne il y a si peu de justice qu'on en est épouvanté. Rappelez combien il serait bon d'y députer un juge qui enquêtât sur le sort que font les évêques à leurs sujets.

Et dans un autre rapport de l'année 1593, adressé de Lérida à Rome, les mêmes griefs sont énumérés. On y met tout particulièrement en relief que les évêques sont cupides, comme d'ailleurs beaucoup d'abbés mitrés.

***

Au surplus, à quoi bon multiplier les témoignages touchant l'existence de tant de graves abus ? La matière n'est que trop riche, et seul le choix pourrait offrir quelques difficultés. Il existe d'innombrables relations établissant la visible décadence de la discipline, à cette époque, jusque dans certains Ordres religieux et même, chez quelques-uns, le plus complet relâchement. Le Nonce, de la part du Pape, les vice-rois et le Conseil privé, de la part de Sa Majesté Catholique, font en vain les efforts les plus louables pour brider la plaie. Dans certains cas isolés, on réussit à provoquer une amélioration ; d'autres maux

apparaissent inguérissables, et le Pape finit par renoncer presque à tout espoir.

Nous ne saurions, dans un aussi court aperçu, entrer dans un grand détail. Ces matières délicates réclament d'ailleurs toutes sortes de réserves. Mais que le clergé subalterne souffrît lui aussi de graves abus, cela ne saurait surprendre personne après ce que nous venons de dire au sujet des évêques. C'est bien plutôt le contraire qui étonnerait. Ce clergé, écrasé de multiples impôts et frappé d'iniques extorsions par ses évêques, se revanchait de toutes manières sur le troupeau, et l'on comprend trop comment ont pu se développer, dans ce milieu gâté, les basses corruptions dont nous traitons ici.

***

Seulement, que le mal fût encore plus profond dans les maisons religieuses et les monastères espagnols, c'est une chose qui paraîtra moins croyable au premier coup d'œil. Elle est pourtant vraie. Nous avons suivi avec attention tous les efforts de réformation monastique entrepris depuis le déclin de la discipline régulière jusqu'à son entière subversion, c'est-à-dire de 1531 jusqu'au XVIII^e^ siècle : ils n'ont abouti pour ainsi dire à rien. Même les très rares exceptions qu'on a pu relever confirment la triste réalité générale. Charles-Quint, l'impératrice Isabelle, nombre de vice-rois, le Conseil privé, les autorités locales dans maintes grandes villes, un grand nombre de personnages de distinction, hommes et femmes, se sont voués à cette tâche difficile sans aboutir à de gros résultats. Sous Philippe II, le spectacle est tout particulièrement désolant. Les autorités

ecclésiastiques ont lancé ordonnances sur ordonnances pour ramener au devoir moines et nonnes rebelles. Tout est vain. A Rome, arrivent chaque jour de nouvelles plaintes des Nonces, touchant ce grandissant scandale ; on lit leurs dépêches en branlant la tête. Les mesures traditionnelles en pareil cas ont toutes échouées ; on en a décrété d'extraordinaires, ne voulant rien négliger ; mais le mal est enraciné et gagne de toutes parts.

Que le lecteur se reporte aux détails que donne à ce sujet Jean Creixell, dans son livre, *San Ignacio de Loyola* (Barcelone, 1922). Dès la fin de son premier chapitre. il se demande désespérément comment on a pu attendre, des autorités séculières de tous grades, une solution que ni les évêques ni les chefs d'Ordres ne pouvaient plus donner, pour la réforme des religieuses, à Barcelone et en Catalogne, par exemple, pour ne rien dire des autres provinces. Or, ceci a trait au millieu du XVI^e^ siècle, et aucun doute, pensons-nous, ne peut subsister sur le cinquantenaire qui suit, puisque, au début du XVII^e^ siècle, nous entendons déplorer toujours avec la même vivacité les mêmes errements. Quelques traits suffiront donc à notre démonstration.

Il semble qu'à cette époque les grandes administrations d'Etat se soient désintéressées elles-mêmes de la réforme monastique. Aux précédents communiqués du Nonce de 1595 à 1600, sur les mesures prises ou à prendre en ce sens, s'ajoutent, en effet, les dépêches suivantes :

Du 10 *avril* 1600. (*Spagna*, LIII, 61) : — Je vous dirai de plus que le Confesseur (du Roi) m'a encouragé à m'appliquer à la réforme de ces monastères qui sont très relâchés. Je tiendrai une réunion, où

seront convoqués ces Frères et d'autres, qui en ont la charge, et ils y décideront du remède à employer qui sera appliqué par leurs délégués mêmes.

Ayant lu cette dépêche, le Pape Clément VIII écrivit en marge :

Si vous voulez réformer les couvents de Sœurs, ne vous fiez pas à l'intervention des religieux et n'en usez que le moins possible, car c'est d'eux que viennent les abus.

On reconnaît à cette remarque du Pape sa méfiance habituelle à l'égard des *frati;* nous en avons déjà parlé.

Le 28 octobre de la même année, le Nonce fait savoir que le couvent des Pieuses Dames de la Croix a été soustrait à la direction des Servites et soumis à la juridiction de l'archevêque de Valence :

Ce à quoi ces religieuses n'ont jamais voulu consentir, disant que, plutôt que de se soumettre, elles se jetteraient dans un puits.

Ainsi, ces folles nonnes préfèrent le suicide et la damnation au chagrin de se séparer de leurs Servites pour se placer sous la direction de Jean de Ribera. Comment donner tort au Pape, dans ses préventions contre les moines, alors que les faits confirment son opinion d'une façon aussi frappante ?

Le Nonce s'étant entretenu à nouveau, durant l'été de 1602, avec Philippe III, sur les couvents de femmes, rédigea un nouveau rapport sur la question (16 août. — *Spagna*, LIV, 241 v.). On y lit ;

Nous en vînmes à la dissolution de ces monastères

de religieuses et de religieux. Je lui dis que je ne voyais plus rien d'autre à faire, sinon nous résigner à assister à tant de relâchements.

Ce mot marque assez le complet désarroi du Nonce en face de l'insoluble problème. Il ajoute que le Conseil d'État s'oppose à la réforme.

On lit, en outre, à la date du 27 décembre 1603 (*Spagna*, LVIII, 378) :

J'ai lu ce que Votre Eminence me répond dans sa lettre du 7 novembre sur la réforme des religieuses en ce royaume : et puisque Votre Eminence m'ordonne de lui faire connaître mon avis, je vous dirai que M. le duc de Lerme s'en montre sans doute, comme je vous l'ai écrit, très désireux ; mais, comme la plus grande partie de ces religieuses espagnoles sont de bonnes familles, je crois que ce sera quelque chose de très difficile et d'un long travail. Toutefois si l'on décide à la fin de mettre la main à l'ouvrage, il est nécessaire de faire en sorte que Sa Majesté défende qu'aucun de ses Conseillers s'en mêle, mais leur ordonne au contraire de laisser faire le réformateur que députera Sa Sainteté. Je voudrais que celui-ci fût espagnol, car il ne manque pas ici d'évêques, encore que très peu soient des *zelanti*. Il y a par exemple l'évêque de Cagliere. S'il voulait accepter cette mission, je crois que ce serait une bonne affaire. En Catalogne et en Aragon, la réforme est des plus urgentes ; en Castille les choses vont moins mal.

Le Pape a écrit en marge :

Il est nécessaire de réfléchir à cette affaire, et l'on pourrait tourner la chose de sorte que le Roi en personne demandât cette réforme. Ce serait le chemin le plus sûr. Autrement, nous nous heurterons à des difficultés insurmontables.

Ainsi les plus hautes autorités de l'Église doivent reconnaître leur impuissance à réduire au devoir ces filles de bonne maison, qui comptent pour protecteurs naturels tous les hauts dignitaires de l'Etat apparentés à beaucoup d'entre elles, et à qui par suite elles prétendent rester sujettes plus volontiers qu'aux pouvoirs ecclésiastiques. Pourtant si le Roi peut être amené à interdire sérieusement aux membres de ses Conseils toute immixtion dans la réforme et, en second lieu, à l'implorer lui-même du Pape, Clément VIII pense qu'on pourrait obtenir encore quelque chose.

Hélas ! les abus les plus criants ont pris à cette époque tout leur développement. Beaucoup de ces religieuses, comme les dames de leur monde, reçoivent chez elles la visite des hommes, sortent quand il leur plaît et agissent en tout comme si elles n'avaient jamais prononcé de vœux. Les suites naturelles de cet esprit d'indépendance étaient immanquables : si bien que les scandales se multiplièrent, encore que la haute parenté mît tout en œuvre pour soustraire aux regards du monde les conséquences honteuses de tant de péchés.

Du 23 février 1602 (*Spagna*, LV, 81) :

J'ai vu le Mémoire qui a été adressé à Sa Sainteté sur la réforme des monastères dans ce royaume. Certes, cette réforme est plus que nécessaire en raison de l'extrême relâchement qui règne chez ces religieuses et des scandales qui éclatent chaque jour.

Qu'on avise aux mesures à prendre ! Le Nonce attire surtout l'attention sur ce que, dans les diverses informations qu'il a transmises à ce

sujet, il ne s'agit pas de couvents isolés qu'on puisse énumérer facilement ; mais il est question en général des religieuses du Royaume, parce que c'est l'ensemble à peu près, ou du moins la grande majorité des couvents qui sont visés.

Sur quoi, Clément VIII note en marge de la dépêche :

Qu'il agisse de toute manière.

Cependant le Nonce, non seulement n'avait pas abandonné son ancien plan de convoquer un Comité de religieux pour la discussion de la réforme ; mais, comme il l'annonce le 10 mai 1602, il vient de passer à l'exécution, et il rend compte que l'on s'est mis diligemment au travail. Pourtant rien ne devait sortir encore de ces délibérations : et c'est ce qui ressort d'une dépêche de son successeur, en date du 14 janvier 1604 (*Spagna*, LIX, 49) :

Pour arriver à réformer les monastères en Espagne, comme le duc de Lerme en manifeste le désir, il faut, à mon avis, un corps d'armée : car ces religieuses sont toutes filles de grands, ou du moins la plus grande partie d'entre elles, et mises de force au couvent, et les autres jouent également à la dame. Elles amèneront toute l'Espagne, et le Roi lui-même et son Conseil, à faire échec à quiconque sera chargé de la réforme.

Le Nonce avoue que, pour le moment, il ne sait même plus quel avis donner, et le Pape rappelle que personnellement il n'a jamais rien espéré que d'une entente avec le Roi et son Conseil.

Le 28 février 1604, le nouveau Nonce envoie

pourtant à Rome un second Mémoire, à lui remis par le Père de la Casa, S. J., sur la réforme des nonnes (*Spagna* LIX, 105-107 v). Après l'avoir lu, le Pape écrit en marge :

L'archevêque de Valence nous a dit que cette affaire était digne d'un Concile général ; mais il y a des difficultés.

Est-ce que cette observation d'un des prélats les plus distingués d'Espagne ne caractérise pas au mieux la situation ? Et la réflexion du Pape sur la difficulté de convoquer un Concile ne complète-t-elle pas bien le tableau ?

Le 6 avril, le Nonce note encore :

Ces Messieurs voient bien toutes les vilenies et les tristesses des couvents de Sœurs en ce royaume.

Mais ils ne peuvent se résoudre à une action énergique. Au duc de Lerme, le Nonce a proposé de fermer d'autorité les parloirs, de retirer la direction aux religieux, de prendre enfin toutes les mesures opportunes ; mais le duc hésite, et voici, pour en finir, encore un extrait d'une dépêche en date du 14 mars 1604 (*Spagna*, LIX, 99) :

Le relâchement et l'infamie de ces couvents de religieuses a pris de telles proportions en certains endroits, et presque dans tout le royaume, que je n'y vois plus d'autre remède sinon de les détruire ou de prendre d'autres mesures extrêmes. Voyez ce que m'écrit à ce sujet l'archevêque de Saint-Jacques.

Au verso est écrit de la main du Pape :

Nous aurions besoin qu'on Nous montrât le moyen d'y porter remède. A notre avis, il faudrait que le

Roi se décidât à Nous laisser faire, encore que Nous dussions y éprouver les plus grandes difficultés.

Ainsi, le Nonce, d'après ce qu'il voyait et entendait journellement, était arrivé à cette conclusion que toute réforme canonique des couvents était devenue impossible. Seule la violence avait chance de mettre fin au scandale. Il propose de fermer les monastères. Et le Pape de son côté, réclame qu'on lui laisse les mains entièrement libres, sans se dissimuler, même en ce cas, les difficultés de la tâche. Est-ce que dans ces conditions, la conclusion à laquelle tend le choix que nous avons fait de ces quelques documents, n'est pas suffisamment établie? La vie monastique pouvait-elle, en Espagne, tomber plus bas ?

***

Sans doute, le fait, plusieurs fois mentionné que la plupart des jeunes filles étaient poussées plus ou moins de force au couvent, l'immixtion des Conseils royaux dans l'affaire de la réforme et beaucoup d'autres circonstances expliquent que, durant plus d'un siècle, des abus aussi invétérés aient résisté à tout effort d'amélioration ; mais surtout ce petit aperçu sur une question de discipline ecclésiastique ne serait pas tout à fait complet, quant aux facteurs essentiels de la situation, si nous ne mentionnions la fâcheuse intervention d'un certain nombre d'évêques du midi de la France dans les affaires religieuses d'Espagne. De Catalogne et d'Aragon, depuis fort longtemps, des clercs espagnols passaient la frontière avec de fausses lettres démissoriales et, contre argent sonnant, se faisaient ordonner prêtres dans ces

diocèses limitrophes. Des peines rigoureuses avaient bien été décernées contre cette fraude, mais sans succès, car nulle loi espagnole ne pouvait empêcher d'une part des prélats étrangers d'ordonner chez eux qui bon leur semblait, et d'autre part, dans le clergé, tel était le nombre de ces « subreptices » que le droit se trouvait désarmé.

Tous les cadres ecclésiastiques ayant été peu à peu envahis par ces prêtres indignes, cet abus, joint à tant d'autres, explique comment les choses en étaient venues au point que nous avons rapporté.

§ 3. — La réforme et la Compagnie de Jésus.

Reprenons, après cette nécessaire digression, notre pénible sujet au point même où nous l'avons laissé.

Le refus opposé au Nonce par Grégoire XIII d'étendre les pouvoirs de l'Inquisition espagnole aux cas de sollicitation au confessionnal ou au dehors, demeura un certain temps la règle du Saint-Siège. Mais on vivait de plus en plus en Espagne sous le coup de ce honteux mal grandissant, et l'on ne renonçait pas encore aux anciens projets. Sous Clément VIII, on réussit d'abord à faire rendre au Saint Office romain un décret, dont voici la teneur :

Du 3 décembre 1592.

Sur l'affaire de la Sainte Inquisition d'Espagne au sujet des lettres du pape Paul IV, de sainte mémoire, et du pape Pie IV, autorisant l'Inquisiteur

général d'Espagne à procéder contre tous prêtres séculiers ou réguliers, sollicitant leurs pénitentes à l'impudicité ou au péché charnel au sacrement de Pénitence, c'est-à-dire au cours même de la confession sacramentelle. — La question est de savoir si ladite Inquisition peut procéder tout à fait à part ou d'accord avec les supérieurs de religieux, lorsqu'il s'agit de cette espèce de délinquants. Notre Très Saint Père le Pape Clément VIII, après mûre et diligente délibération, a déclaré et décrété de par l'autorité apostolique qu'il ne fallait rien attenter ou innover quant aux pouvoirs ainsi concédés, mais que ladite Inquisition, dans toutes les provinces et tous les royaumes soumis à sa juridiction, peut et doit en user judiciairement, comme dans les autres causes ressortissant au Saint Office, ainsi qu'elle a fait jusqu'ici, en dehors des supérieurs réguliers de n'importe quelle Religion ou Congrégation, même des Ordres mendiants. Ces religieux ne sont pas exempts de l'obligation de déférer, c'est-à-dire dénoncer ce genre de délinquants au Saint Office ; de même que dans les autres cas et causes soumises à la Sainte Inquisition, ils sont tenus et obligés à tout ce à quoi sont tenus de droit tous les fidèles chrétiens. Et il a statué que ce décret serait observé à perpétuité.

C'était là, peut-être, un premier instrument du salut.

Par malheur, cette décision ne pouvait aucunement agréer au Préposé général de la Compagnie de Jésus, Aquaviva. Il réussit donc à obtenir du Pape à ce sujet une déclaration qui créait, en faveur de la Compagnie, une situation privilégiée. Mais lorsque la nouvelle en parvint en Espagne, les Jésuites eux-mêmes prirent peur ; l'Inquisition, le Conseil privé, le Roi s'irritèrent. Après mûre discussion en Conseil privé, le roi Philippe II

écrivit en personne, le 23 avril 1593, une lettre très explicite au Pape :

Ce n'est pas, y lit-on, sans un profond émoi (*expression polie et diplomatique pour dire :* sans une violente indignation) que le Roi s'adresse au Pape au sujet de la restriction apportée le 21 janvier 1593 aux droits de l'Inquisition en faveur de la Compagnie de Jésus, quant aux mesures prises par le Décret à peine promulgué du 3 décembre 1592. Le Roi fait remarquer, en effet, que la Compagnie a toujours désiré et obtenu d'échapper au contrôle de l'Inquisition espagnole, particulièrement sur ce terrain de la dénonciation des sollicitants :

Et, *continue textuellement le Roi*, quand *elle* n'a pu y parvenir par la voie directe,... *ils* y sont arrivés d'une manière détournée. Par quoi ils ont ouvert la porte aux échappatoires de tous les autres confesseurs auxquels il a paru permis de mésuser en toute sécurité d'un aussi saint Sacrement et de solliciter impunément leurs pénitentes, attendu qu'en vertu de la (nouvelle) déclaration, ils le pouvaient faire, même au confessionnal, avant ou après l'acte sacramentel.

Le Roi demande donc une révocation expresse de la déclaration et l'éclaircissement très net que le Bref en faveur de l'Inquisition vise tous « les prêtres qui, dans l'acte de la confession, ou avant ou après celle-ci, sollicitent leurs pénitentes, et même ceux qui, à quelque moment que ce soit, sollicitent une de leurs dirigées, car il est toujours sous-entendu qu'ils le font parce qu'ils ont appris à connaître les faiblesses de celles-ci sous le sceau sacramentel. »

Aussi bien cette conclusion dernière est-elle

fort valable, et l'on ne voit guère quels motifs on pourrait invoquer à l'encontre. L'ensemble de la réclamation royale est au moins logique et clair. Et une marque de l'importance considérable que Philippe II lui attribuait, c'est qu'à cette lettre expédiée par sa chancellerie, il a ajouté ce *post-scriptum* autographe :

Cette affaire est si grave et si propre à amener les plus grands dommages, surtout en un temps où les hérétiques contestent avec tant de violence la valeur du sacrement de Pénitence, qu'en raison du devoir qui m'incombe de veiller au bien public de la chrétienté et à la sauvegarde de mon royaume, tel qu'il s'est conservé jusqu'à présent par la grâce de Dieu, je me suis résolu à vous représenter vivement et avec insistance, etc...

Cette lettre inspira au Pape les plus vifs regrets, car il comprit qu'il s'était laissé surprendre par Aquaviva et éveilla chez le Général des Jésuites les plus graves appréhensions, quand il réfléchit que, par esprit de corps, sans un examen suffisant de la situation en Espagne, il avait encore une fois importuné le Pape pour obtenir une faveur injustifiée, au risque de cuisantes réactions et de toutes sortes d'autres conséquences périlleuses.

Les lettres qu'il reçut alors des Jésuites espagnols lui peignaient sous les plus sombres couleurs la fausse position où les avait mis la déclaration, ni réclamée ni souhaitée, de Clément VIII. Le goût maniaque du Gesù pour les exemptions aboutissait à un esclandre, qui pouvait devenir fatal à la Société. On voit en effet dans Astrain les développements ultérieurs que prit cette affaire, mais il n'est ici question pour nous que

de la pratique de ces religieux, quant à leurs « sollicitants », et de son plus ou moins d'incompatibilité avec les droits de l'Inquisition.

*
* *

Dans un livre riche en documents et en aperçus, *Histoire des hétérodoxes espagnols*, le célèbre chercheur, Marcelin Menéndez y Pelayo, a noté :

Parmi tant de procès intentés à des confesseurs sollicitants, je ne me souviens pas d'avoir vu le nom d'un seul Jésuite.

Ce qui est sans doute exact quant aux documents que Menéndez a eus entre les mains ; mais il existe beaucoup d'autres pièces où les Jésuites sollicitants figurent en nombre.

Et l'on pouvait le conjecturer, car si l'observation de l'historien espagnol avait été juste dans l'ensemble, on ne comprendrait pas pourquoi les Pères de la Compagnie en Espagne et Aquaviva à Rome ont toujours tant insisté pour garder le droit de punir eux-mêmes leurs sollicitants et de ne pas les dénoncer à l'Inquisition. Encore moins s'expliquerait-on pourquoi Aquaviva s'est tant remué contre le décret du 3 décembre 1592. Il doit y avoir une raison qui a provoqué et dirigé ses démarches ; et l'on en devine le gros intérêt.

D'abord, pour en revenir à ce que nous avons dit plus haut sur l'origine et l'expansion de la véritable épidémie de sollicitation qui désola l'Espagne à cette époque, il faut bien convenir que les Jésuites eux-mêmes furent alors atteints, par suite du relâchement universel de la disci-

pline religieuse, et Astrain nous a tracé le tableau de leur décadence. Le siècle les avait contaminés.

Puis, sans parler encore des faits relevés dans les archives de l'Inquisition, il existe tout au moins une importante décision d'un haut Conseil de Jésuites, qui éclaire d'un jour saisissant la manière de voir de la Compagnie dans cette question de la sollicitation et de l'hérésie.

Il fut établi, en août 1583, que le Père Sébastien Briviesca avait sollicité un grand nombre de femmes, en sorte qu'elles n'allaient plus se confesser à lui. Le Père Antoine Marcen, provincial de Vieille-Castille, chargea le Père Hernandez, qui avait mené l'enquête et établi la culpabilité de Briviesca, de se rendre à Salamanque pour demander au Recteur, le Père Ripalda, de convoquer un Conseil de Jésuites éclairés auquel le cas serait soumis. Il ne devait pas être révélé toutefois, avant le prononcé de l'avis commun, qu'il s'agissait d'un Jésuite. Quant à la question posée, c'était de savoir s'il était nécessaire de dénoncer le fait au Saint Office, ou si l'on pouvait absoudre *in foro conscientiæ* les sollicitées, même sur refus de dénoncer le sollicitant. Le Conseil fut unanime. A son avis, l'exposé du cas impliquait hérésie et sacrilège. Les pénitentes étaient par conséquent obligées en conscience à une dénonciation en règle. Mais lorsque Hernandez, après avoir reçu cette réponse, fit connaître au Recteur et à ces savants Pères qu'il s'agissait d'un Jésuite,

Alors ces mêmes hommes, avec la même unanimité d'opinion, déclarèrent que ces pénitentes n'étaient nullement tenues à dénoncer le cas à l'Inquisition

et qu'on pouvait les absoudre *in foro conscientiæ*, même sur leur refus de dénoncer le sollicitant.

Cette remarquable anecdote nous vient de Gaétan Manrique, d'après les actes de l'Inquisition, dans la *Revista de España*, et elle suffit peut-être à nous expliquer en partie pourquoi on ne rencontre pas plus souvent le nom d'un Jésuite dans les dossiers de l'Inquisition. On y voit surtout avec quelle ténacité, bien qu'ils ne pussent invoquer contre elle aucun valable privilège, les Jésuites cherchèrent de tout temps à se soustraire à la juridiction du Saint Office.

***

D'autre part, les documents sont loin de manquer tout à fait.

Miguel Mir, dans son *Historia documentada de la Compañia de Jesus*, a passé sous silence, — sans que la Compagnie lui en ait su gré, — bien des choses que la prudence ou la décence lui conseillaient sans doute de taire à ce sujet. Il donne pourtant (II, 480-483) un extrait du *Rapport sur ce qui s'est passé au cours des procès des Pères de la Compagnie de Jésus qui ont été arrêtés et punis par la Sainte Inquisition à Valladolid.* Cette pièce tirée, en original des archives de l'Inquisition, était restée jusqu'à nos jours totalement inconnue, et elle concerne seulement le tribunal de cette ville, si bien que nous n'y trouverons aucune donnée sur l'activité parallèle des autres tribunaux. Mir fait pourtant précéder son extrait de quelques mots qui trouveront ici leur place naturelle.

Il écrit :

Même celui qui vise à la perfection, qui est astreint à une stricte discipline et sur lequel veille l'œil toujours ouvert d'un supérieur, paye son tribut à la faiblesse humaine. C'est le cas, même chez les Pères de la Compagnie de Jésus. Rien donc d'étonnant à ce qu'eux aussi soient tombés parfois. C'est bien plutôt s'ils n'avaient jamais commis aucune faute, s'ils avaient échappé sans avanie à tous les dangers de leur ministère et que les yeux de lynx de l'Inquisition n'eussent pu découvrir rien de choquant chez eux, que nous aurions lieu d'être surpris. Mais admettons même qu'à l'habitude ils soient demeurés de purs miroirs reflétant la perfection chrétienne, ils ne peuvent, étant des hommes, avoir échappé toujours à des misères qui tiennent à notre nature. C'est sous ce jour qu'il faut examiner le rapport dont voici un extrait. Celui qui en jugerait à un autre point de vue demande l'impossible ; il se bâtit un monde qui malheureusement n'existe que dans les régions nuageuses de l'idéal.

Quant à l'extrait que Mir donne ensuite, il commence par l'énoncé du jugement rendu dans le procès intenté aux Pères Marcen, Labata et Ripalda, sur lesquels nous reviendrons ailleurs.

Suivent, différentes pièces.

Le Dr Sébastien de Véga, arrêté sous l'inculpation d'abus *in actu confessionis* ou à l'occasion du Sacrement, et d'autres fautes encore, est condamné seulement, en raison de la légèreté des charges relevées contre lui, à la réprimande publique et à la suspense à perpétuité de tous pouvoirs pour la confession des femmes. Il devra rembourser 10.000 maravédis de frais de justice au Saint Office.

Le Père Alphonse Polanco a été poursuivi pour

le même délit. Toutefois, les griefs sont moins graves ou moins prouvés encore. On passe l'éponge.

Le Père François de Ribera était inculpé d'avoir répandu des doctrines malsonnantes, des nouveautés hérétiques ou aventureuses ; il aurait également manqué gravement de tenue. L'enquête n'étant pas terminée, il est remis, faute de preuves, en liberté provisoire sous caution, jusqu'à comparution des témoins cités.

L'ancien Provincial de Castille, le Père Jean Suarez, avait été invité à comparaître devant le tribunal, comme ayant menti en justice au cours du procès du Père Marcen ; mais, d'avance, ses papiers ont été saisis et transmis au Saint Office, on lui assigne comme prison une cellule dans un couvent de Valladolid qui n'appartient pas à son Ordre, et avant que le jugement public soit rendu, il doit être interrogé en séance secrète de l'Inquisition. Son procès est donc remis.

Le maître Estéban de Ojeda, pour n'avoir pas révélé des crimes relevant de l'Inquisition, a été sommé de se présenter devant le Saint Office. La ville de Valladolid avec ses environs lui a été assignée comme prison.

Sur l'arrestation du Père Gracia de Chaves, accusé de sollicitation et d'autres abus du même genre, il s'est manifesté un désaccord entre les juges. Et le procès en est resté là.

Le Père Avendano, dont le crime de sollicitation a été établi par témoignage, est puni par son Provincial et chassé de la Compagnie.

Le Père Salcedo, également convaincu de sollitation, est sévèrement puni par son Provincial et chassé de la Compagnie.

Le Père Saez, pour le même crime, est renvoyé après correction par son Provincial en Italie.

Contre le Père Melendez a été établie sa participation aux errements des Illuminés de Llerida, alors qu'il était Recteur de la Compagnie à Madrid, sans qu'il eût dénoncé ces pratiques. C'est pourquoi son Provincial l'a envoyé à Rome.

Il a été établi par témoignage que le Père Pradanos avait interdit à une pénitente de rien entreprendre sans sa permission.

Le Père Jean de Hérédia, accusé d'abus de la confession et d'autres fautes, a voulu convaincre le témoin accusateur que la Compagnie avait reçu de l'Inquisition la permission d'absoudre en pareil cas; il lui a ordonné de se taire et défendu de le trahir.

Au Père Moralès, il est reproché d'avoir, comme confesseur, manqué à ses devoirs envers le Saint Office.

De même pour les Pères Loria et Jérôme de Acosta, ce dernier, frère du Père Joseph de Acosta susnommé.

Au Père Rico et au Père Briones, un témoin reproche l'abus de la confession.

Enfin, pour mettre à part les cas étrangers à la question qui nous occupe, cinq autres inculpés ont échappé à l'Inquisition parce que leurs Provinciaux, au lieu de les dénoncer, comme c'était leur devoir, les ont ou punis eux-mêmes et congédiés, ou secrètement envoyés à Rome. Or, ces mises en sûreté déguisées, ont été déjà plusieurs fois réprimées par l'Inquisition, et les Provinciaux ont été punis ; mais la Compagnie continue de les pratiquer presque ouvertement pour mieux affirmer son indépendance.

A propos du Père François de Ribera, ci-dessus nommé, le Saint Office devait établir également plus tard, au cours du procès intenté à son Provincial, Antoine Marcen, que ce Ribera était un prédi-

cateur de fausse doctrine, de propositions hérétiques et scandaleuses, malsonnantes, téméraires, et de blasphèmes orduriers, dont plusieurs ne peuvent être imprimés. Afin qu'il ne tombât pas aux mains de l'autorité qui assumait en Espagne la défense de la loi, Marcen lui donna des habits de clerc séculier, de l'argent et l'envoya en Italie, prétendant qu'il l'avait chassé de la Compagnie. En réalité, le fuyard fut placé par les Jésuites à Naples, comme prédicateur, dans un hospice de la ville. Emploi qui fait au moins contraste avec le passé de ce religieux ! Mais le fait fut établi, à la suite de l'enquête de l'Inquisition, et se trouve consigné dans ses archives, ainsi que Gaétan Manrique le raconte.

***

Cette orgueilleuse et obstinée résistance de la Compagnie suffisait à ruiner d'avance tous les projets de réforme en Espagne. Il était clair que les Jésuites ne cèderaient pas, et que personne ne céderait tant que les Jésuites ne donneraient pas l'exemple.

Périssent la morale et la religion plutôt que le moindre privilège de ces « bons Pères ».

Le fléau de la sollicitation en Espagne, ce n'est pas eux qui l'ont déchaîné ; tout au moins ce sont eux qui ont empêché de le combattre. Jamais ils ne se sont soumis à tant d'obligations auxquelles ont fini par se plier tous les autres. Et si les abus les plus hideux ont fait de leur côté moins d'éclat, ce n'est pas que leurs crimes ont été moins fréquents ou moins abominables, c'est que la Compagnie, par ruse ou par violence, en dépit de tous les canons, a mieux réussi à les dissimuler.

Aujourd'hui encore ses panégyristes, déclarés ou

non, ne s'y emploient-ils pas avec une sorte de cynisme?

Ouvrez, par exemple, Pastor, auquel les applaudissements intéressés des Jésuites ont réussi à faire dans le monde catholique une renommée d'historien, et cherchez-y la trace des difficultés si graves, pour l'Espagne et pour l'Eglise, des monstrueux abus que nous avons dû relever plus haut. Pastor est muet, du moins quant à la part prise par les Jésuites à cette abomination. Au contraire, il tient à nous donner à croire que seule la Compagnie de Jésus, irréprochable, immaculée, a sauvé, depuis la Renaissance, l'Eglise de la corruption, et il continuera de le soutenir après comme avant nos travaux. Car le baron Ludwig von Pastor est mort depuis quelques mois, et il ne faisait guère que se survivre depuis plusieurs années. Mais la Compagnie éplorée continue inlassablement son commerce. Elle exploite la raison sociale et n'avouera jamais ses plus manifestes défaillances.

Elle a détruit beaucoup d'archives : sa consigne est d'imposer le silence sur les pièces qu'elle ne peut supprimer.

Pastor n'a été toléré, adopté, exalté par elle, que parce qu'il a su premièrement faire un tri savant des papiers qui lui tombaient sous les yeux et ne produire que ceux qu'il fallait.

Il n'a pas connu de Jésuites sollicitants ; il n'en pouvait connaître, la Compagnie récusant sur ce point l'Histoire comme l'Inquisition. Et c'est à ce prix, sans doute, que s'acquièrent le succès, les honneurs, presque la gloire ! Seulement, on finit par mourir, et tout cela peu à peu se perd avec le temps.

Il eût mieux valu rester du dangereux parti de la vérité.

VITA
IGNATII
LOIOLAE,
SOCIETATIS IESV
FVNDATORIS,
LIBRIS QVINQVE
COMPREHENSA.

In quibus initia ipsius Societatis, ad annum usq; Domini 1556. explicantur.

Auctore PETRO *Ribadeneira Sacerdote Societatis eiusdem.*

NEAPOLI. M. D. LXXII.
Cum licentia Superiorum.

(Fac-simile de l'édition de 1572.)

APPENDICE III

Extraits de la " Vie " d'Ignace par Ribadeneyra

§ Ier. — INTRODUCTION

(Edition de 1587, page 4).

A MES TRÈS CHERS FRÈRES EN CHRIST
DE LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS,
PIERRE RIBADENEYRA, S(ALUT).

J'entreprends ici d'écrire la vie d'Ignace de Loyola, fondateur de notre Compagnie et notre très excellent Père à tous. **P. 4**

Certes, voilà un bien grand office que celui de n'obscurcir point par la parole l'éclat de si rayonnantes vertus et d'égaler son discours à un tel objet ;

CARISSIMIS IN CHRISTO FRATIBUS SOCIETATIS IESU
PETRUS RIBADENEIRA, S(*alutem*).

Vitam Ignatii Loyolæ, nostræ Societatis autoris, omniumque nostrum parentis optimi, scribere instituo. Magna certè provincia tantum excellentium virtutum splendorem verbis non obscurare, et parem rebus scriptionem afferre : Sed ab hoc tamen onere ferendo, **P. 4**

mais plus d'un motif me console d'avoir accepté ce fardeau.

D'abord, je ne l'ai pas assumé de moi-même ; mais j'ai été contraint de le faire par quelqu'un dont l'autorité sur moi est, comme il convient, souveraine. Le Révérend Père François de Borgia, Préposé général de notre Compagnie, m'a imposé cette tâche, et je dois estimer que sa voix est pour
P. 5 moi la voix du Christ ; je dois déférer au moindre de ses désirs avec un religieux empressement.

Et puis, j'estime que jusqu'à Dieu, tout admirable dans ses Saints, source et principe de toute vertu, quelque louange peut rejaillir de mon présent labeur. C'est Lui, en effet, qui est le fondement de toutes les institutions religieuses ; c'est Lui qui nous a enseigné que la route est dure et l'entrée étroite qui mènent à la béatitude. Et, de peur qu'effrayés par l'effort ou par la difficulté d'aboutir nous ne désespérions, Lui-même, qui est la voie et la porte, a

---

multa me sanè consolantur. Primùm, quòd illud ego non mea sponte suscepi : sed illius voluntate adductus, cujus apud me autoritas est, sicut debet esse, gravissima. Nam, R. P. Franciscus Borgia, Societatis nostræ Præpositus generalis, hoc mihi onus
P. 5 *imposuit, cujus ego vocem, Christi vocem / putare, ejusque nutus intueri, summa religione, atque observantia debeo. Deinde, quod ad Deum, qui mirabilis in Sanctis suis est, et fons atque origo sanctitatis omnis, ex hoc meo labore, laudis aliquid perventurum confido. Ille est enim, qui religiosa omnia instituta stabilivit : et viam arctam, et portam angustam (Matth. 7) esse ad beatitudinem docuit : et ne labore, aut perveniendi difficultate deterriti, animos desponderemus, ipsemet, qui et ostium, et via est, dux (Joan. 10 et 14) etiam noster esse dignatus est : et suo exemplo, tum compendiariam, et rectam, tum verò facilem viam atque expeditam nobis efficere. Ille admirabili provi-*

daigné se faire encore notre guide et, par son exemple, nous montrer le chemin, non seulement court et droit, mais libre et facile.

Par une admirable providence, au cours de presque tous les siècles et dans tous les âges, Il a donc fait briller sur la terre, comme de célestes flambeaux, certains hommes divins, afin que dévorés du zèle de la discipline évangélique et de la perfection chrétienne, ils ranimassent cette flamme que Lui-même est venu allumer sur la terre et qu'à force de prédications ardentes et de bons exemples, ils ne la laissassent plus s'éteindre. C'est Lui qui nous **P. 6** a fait don d'Ignace! Aussi, tout ce que nous dirons d'Ignace, étant l'œuvre de Dieu, doit être rapporté à Dieu : car Sa bonté à l'égard des hommes est telle qu'Il veut bien que leur soit tenu pour mérite tout ce qu'ils tiennent de Lui ; mais les Saints savent la vérité et l'attestent, et c'est pourquoi on les voit, dans l'Apocalypse, arracher de leur front la couronne

---

dentia, omnibus propemodum sæculis atque ætatibus, divinos quosdam viros, quasi cœlestes faces, in terras mittit : ut singulari Evangelicæ disciplinæ et Christianæ perfectionis ardore flagrantes, ignem illum, quem mittere ipse in terram venit, exsuscitent : et inflammatis vocibus atque exemplo, extingui non sinant. Ille / Ignatium donavit nobis. **P. 6** *Quare de Ignatio quæ à nobis dicentur, à Deo profecta, in Deum omnia referantur : cujus tanta est erga omnes homines bonitas, ut eorum velit esse merita, quæ sunt ipsius dona. Quod Sancti ipsi agnoscunt, et testantur, cùm ante illius* (Apoc. 4) *thronum coronas suas capitibus detractas, reverenter deponunt. Hùc accedit cùm aliorum quos permultos esse intelligo, tum verò omnium vestrum, fratres, incensum quoddam hæc audiendi legendique studium : cui ego quidem tam honesto præsertim ac pio satisfacere pro mea parte, vehementer cupio. Quis enim cùm extremis iis, calamitosissimisque tem-*

pour la déposer avec respect devant Son trône.

A ceci s'ajoute le désir ardent que vous avez tous, mes Frères, comme tant d'autres que je sais en grand nombre, d'entendre ou de lire ce récit : désir aussi louable que pieux, auquel je veux satisfaire pour ma part de mon mieux. Qui donc, en effet, en ces derniers temps si pleins de calamités, voyant que notre Société a été fondée à la plus grande gloire de Dieu, largement répandue en tous sens, et en si peu de temps propagée presque jusqu'aux extrémités de la terre, ne réclame à bon droit d'en connaître l'origine, les débuts, les progrès ?

P. 7 Encore, mes Frères, cette raison (de s'intéresser à la vie d'Ignace) nous est-elle commune avec beaucoup d'autres ; mais pour nous Jésuites en particulier, la principale, c'est d'imiter les vertus de celui que nous suivons comme chef. Car, de même que les enfants des plus illustres familles ont toujours sous les yeux les portraits de leurs ancêtres, afin de régler

---

poribus, hanc Societatem Dei Optimi Maximi beneficio constitutam, et tam longè lateque disseminatam, atque brevissimo tempore, toto propemodum terrarum orbe propagatam intelligat, non jure ejus ortum, initia, progressiones requirat? Atque hæc quidem ratio fratres,

P. 7 *cum cæteris / nobis communis est : illa præcipua, ut quem ducem sequimur, ejus quoque virtutem imitemur. Ut enim illustrium familiarum alumni, suos quique duces sibi ante oculos ponunt, ut ad eorum normam, vitam omnem suam, et actiones dirigant : sic nos Ignatium ducem nobis divinitus datum, et sacræ militiæ nostræ antesignanum, et principem proponere nobis debemus : et eminentem illius omnium virtutum formam, moribus, si minus exprimere, certè quoad possimus adumbrare. Erit etiam fortasse noster hic vobis non solum utilis, sed etiam non injucundus labor. Nam qui alicujus vestigia persequi cupiunt, vitæ quoque illius explicatione delectantur : et cum*

sur eux leur vie et toute leur act on ; ainsi Ignace nous a été donné du ciel pour exemple. Il est le porte-fanion de notre sainte milice. Nous devons nous le proposer comme modèle. Et si nous n'arrivons pas à égaler l'éclatante héroïcité de ses vertus, nous nous efforcerons du moins d'en refléter, dans toute la mesure de notre possible, comme un rayon. Peut-être ainsi notre présent travail vous sera-t-il non seulement utile, mais encore agréable. Car ceux qui vraiment désirent marcher sur les traces de quelqu'un, sont heureux à l'ordinaire d'être renseignés sur sa vie, et l'on écoute avec plaisir ce qu'on se propose d'imiter pour de bon.

Enfin ce que j'ai différé jusqu'ici d'exprimer est loin d'être pourtant au dernier rang de mes préoccupations : à savoir ma piété reconnaissante et le doux souvenir que j'ai gardé de cet homme qui m'a engendré, nourri et élevé dans le Christ, aux pieuses larmes et aux prières de qui je dois tout, ma vie et **P. 8** le salut. Et c'est pourquoi je m'efforcerai de disputer son souvenir, déjà presque effacé, à l'oubli des hommes, et si je ne puis m'acquitter à son sujet de ma dette de gratitude d'une façon qui s'égale au bienfait, du moins la paierai-je dans la plus large mesure de mes moyens.

---

voluptate audimus, quæ cum fructu imitamur. Quid illa, quæ extremo loco à me posita, non extrema apud me debet esse, grati videlicet animi pietas, et jucunda quædam ejus viri recordatio; qui me in Christo genuit, aluit, educavit ? cujus ego piis la- / crymis ac **P. 8** *precibus meam vitam et salutem acceptam ferre planè debeo? Quamobrem illius vitæ memoriam, jam prope senescentem, eo etiam ab oblivione hominum vindicare conabor : ut quoniam parem beneficii gratiam referre nequeo, referam certè, quantam maximam possum. Erit igitur meus hic scribendi labor, Deo, ut spero, non ingratus : Ignatio ipsi debitus : vobis, fratres,*

Voilà donc mon plan pour ce travail : me montrer suffisamment, je l'espère, *reconnaissant envers Dieu* ; tel que je dois être à l'égard d'Ignace ; utile peut-être à vous mes Frères ; le moins déplaisant que je le le pourrai pour les Externes ; joyeux enfin, malgré mes graves infirmités corporelles, dans l'accomplissement de ce pieux devoir : et je compte que celui-ci, en récompense de mon bon vouloir, me deviendra plus aisé.

***

Cependant la première loi de l'histoire est la vérité : aussi protesté-je d'abord que je n'ai rien écrit ici sans preuve, rien livré aux presses sinon des faits de moi connus, certains, attestés.

D'abord, nous n'affirmerons rien que nous n'ayons vu de nos yeux en Ignace ou que nous n'ayons entendu de sa bouche.

P. 9 **Telle a été, en effet, la bénignité dont le Père** (1) **des miséricordes a usé envers moi, que tout**

---

forsitan fructuosus : alienis minimè, ut opinor, molestus : mihi quidem, etsi propter corporis imbecillitatem gravis, propter officium tamen pietatis jucundus : quem spero equidem hac tantarum rerum compensatione leniorem futurum. Et quoniam historiæ prima lex veritas est, hoc in primis profiteor, me nihil inexplorati scripturum : sed res mihi notas, certas, testatasque literis proditurum. Ea enim in medium afferemus, quæ nos ipsi aut in Ignatio vidimus, aut ex ipso aliquando audivimus.

P. 9 **Siquidem tanta erga me Pater miseri-** / (1) **cordiarum benignitate usus est, ut me**

(1) Tous les passages en caractères gras sont des adjonctions au texte de 1572.

enfant, à peine âgé de quatorze ans, avant même la confirmation de notre Société par le Pape Paul III, je fus amené, sans aucun mérite de ma part, à connaitre Ignace et à vivre dans sa familiarité. Je n'ai plus cessé de me tenir dès lors à ses côtés. A la maison, au dehors, en toutes choses, je suis resté comme son ombre. Ses dires, ses faits et gestes, son visage, je les ai observés, pour ma plus grande édification, avec une admiration grandissante : car celle-ci augmentait chaque jour en moi à mesure que la vertu d'Ignace éclatait devantage et que croissant en âge, il m'était permis d'en mieux apprécier la splendeur. Ainsi grâce à cette longue et habituelle intimité, ai-je connu son seulement les actes extérieurs et patents pour tous, mais encore certains faits intérieurs et restés secrets entre Ignace et quelques-uns : il me les a contés souvent de sa propre bouche.

---

puerum, ac vix quatuordecim annos natum, nullo meo merito (nondum Societate nostra à Paulo III, Pont. Max , confirmata) ad cognitionem Ignatii, atque ad eam familiaritatem adduceret, ut ab ejus latere non discederem ; sed domi, foris, omnibus in rebus illi præsto essem, ejusque dicta, facta, vultum, motus observarem, magno certè cum animi fructu, magna cum admiratione. Quæ quidem tanto in me quotidie magis augebatur, quanto et Ignatii virtus in singulos dies magis enitebat, et mihi ejus splendorem, ætate progrediente, perspicere magis licebat.

Propter hanc igitur diuturnam consuetudinem et familiaritatem, non solùm exteriora et aperta cum multis, verùm etiam interiora et recondita quædam Ignatii cum paucis, ex ipso sæpe cognovimus. Deinde

Nous rapporterons aussi ce qu'Ignace en personne, vaincu au bout de nombre d'années par les assidues instances et par les objurgations presque
P. 10 unanimes de nos Pères, découvrit au Père Louis Gonzalez de sa vie antérieure : ce qu'il ne consentit à faire que l'année qui précéda sa mort, après mûre réflexion et sur grand conseil. **Car, dès la première institution de notre Société, les étincelants rayons de toutes les vertus, dont Dieu avait illuminé l'âme de son serviteur, avaient commencé d'apparaître et de resplendir ; et tous, nous ses fils, brûlâmes d'un puissant désir de connaitre ce qui touchait à la vie de notre Père et à son âme. Pour quelles raisons Dieu l'avait-il donc suscité ? Par quelle voie pénitente, illuminative et parfaite, s'est-il élevé, depuis le commencement, par degrés, jusqu'aux som-**

---

ea dicemus, quæ assidua multorum annorum flagita-
P. 10 *tione victus, et omnium ferè patrum contentione, / ipsemet Pater, de vita à se antè acta, P. Ludovico Gonzali aperuit : idque eo anno, qui ejus mortem antecessit, meditatò, magnoque consillio fecit.*

Nam ex quo nostra primùm Societas est instituta, et clarissimi omnium virtutum radii, quibus Deus animam servi sui Ignatii collustraverat, erumpere, atque splendere cœperunt : magno desiderio omnes ejus filii affecti sumus, ea cognoscendi, quæ ad vitam patris nostri moresque pertinebant. Quibus videlicet eum rationibus Deus evocasset, quibus initiis, mediis, profectibus purgasset, illuminasset, perfecisset. Aequum enim, et rationi consentaneum videbatur, eos qui spiritualis hujus ædificii lapides essent, scire atque omnino intelligere, quibus fundamentis hoc ipsum ædificium niteretur : et ejus potissimum Patris vestigiis insistere, quem cœlestis doctrinæ magistrum,

mets? Il était juste et conforme à la raison que ceux, qui devaient être les pierres de son édifice spirituel, le sussent et comprissent à fond sur quels fondements ils bâtissaient, et surtout qu'ils pussent marcher sur les traces de ce Père qu'ils ont reçu de Dieu pour maître de la doctrine et pour guide sur les chemins du ciel. Or comment se pourrait-il que nous imitassions comme il faut ce qui ne nous serait pas P. 11
pleinement connu? Voilà pourquoi nous avons mis le plus grand zèle à rechercher tout ce qui concernait Ignace. Voilà pourquoi, de sa propre bouche, tous nous avons désiré, postulé, supplié d'entendre ce qui touchait à sa vie passée ; et lui-même, à la fin, a cédé à ces prières continuelles, il a daigné se rendre à l'ardent désir des Nôtres. Car les dons que Dieu accorde à ses serviteurs, ne sont pas seulement pour eux, mais pour l'utilité d'un grand nombre. Et sans doute, ceux qui les reçoivent, s'en cachent et dissimulent souvent ces faveurs sous le voile du silence et de l'humilité ; mais Dieu parfois les pousse et les contraint à les publier. Ainsi

---

atque hujus viæ ducem à Deo accepissent. Neque verò fieri poterat, ut probè imitaremur, quæ ple- / nè nobis cognita non essent. Quam- P. 11
obrem, summa diligentia res omnes Ignatii investigavimus, et ex eo ipso præteritæ vitæ rationes tantopere audire cupivimus, postulavimus, efflagitavimus : ipse verò continuis precibus et ardenti nostrorum studio cessit tandem, et se vinci passus est. Neque enim quæ servis suis Deus confert beneficia, ipsis solis confert, sed ad multorum etiam utilitatem : et quamvis illi ipsi qui accipiunt, occultent sæpè quæ accipiunt, et silentii et humilitatis velo tegant : Deus tamen illos interdum movet,

le bienheureux François voulut cacher d'abord les sacrés stigmates dont il avait été miraculeusement honoré ; il se prit cependant à douter par la suite s'il ne serait pas plus agréable à Dieu qu'il les laissât voir. Il assembla donc pour les consulter à ce sujet quelques-uns de ses compagnons, et leur demanda s'il devait manifester certaine faveur éclatante qu'il avait reçue de
P. 12 Dieu ou bien la dissimuler et la passer sous silence. Et l'un de ses Frères lui fit une réponse dont Saint Bonaventure nous a conservé le souvenir en ces termes : « Frère, ce n'est pas seulement pour vous, mais aussi pour les autres, vous le savez bien, que vous ont été découverts certains mystères divins. Il est donc à craindre, à mon avis, que si vous cachez ce qui vous a été accordé pour le profit de plusieurs, vous ne soyez jugé coupable d'avoir enseveli le talent reçu. » Et telle fut également la raison pour laquelle nombre de très saints personnages ont révélé et fait servir aux intérêts d'autrui ce que Dieu leur avait fait goûter invisiblement dans le secret du cœur ou à la fine pointe de l'esprit. Bien mieux, plusieurs ont pris la plume. Ils ont consigné par écrit les simples et très pures voluptés d'âme, les douceurs spirituelles, les divines consolations qui surpassent tout

---

et ad proferendum impellit. Ex quo cùm beatus Franciscus sacra stigmata, quibus mirabiliter fuerat insignitus, occultare primùm quidem vellet, postea tamen dubitare cœpit, ea ne prodere Deo gratius futurum esset ? quod cum in consultationem sanctus Pater adduxisset, et ex sociis suis quæsivisset, num illustrationem
P. 12 quandam, quam à Deo acceperat, pa- / tefacere deberet, an dissimulare, ac silentio premere ? quidam ex sociis (Bonav. in vita

terrestre sentiment, grâce auxquelles le très bénin Seigneur les suscitait, soutenait, enivrait et transformait pour ainsi dire en Lui. Que P. 13
de merveilles seraient restées dans l'ombre si eux-mêmes ne les avaient ainsi mises au jour, et si Dieu après s'être montré si libéral à leur égard, par un suprême effet de Sa bonté envers nous, n'avait poussé Ses saints à nous révéler ce qu'ils avaient éprouvé de caché, à prêcher sur les toits ce qui leur avait été confié à l'oreille: et voilà pourquoi Il a inspiré cette même pensée à Ignace. C'est Lui qui est cause que notre Père a conté à Louis Gonzalez tout ce que celui-ci a recueilli avec soin de sa bouche et transcrit presque mot pour mot. Et j'ai sous

---

S. Francisci, c. 11) respondit, quod à D. Bonaventura iis verbis memoria proditum est : Frater, non solùm propter te, sed etiam propter alios, scias tibi ostendi aliquando sacramenta divina : timendum propterea jure videtur, ne si quod pluribus profuturum accepisti, celaveris, pro talento abscondito reprehensibilis judiceris. Hæc igitur causa fuit, cur permulti sanctissimi viri ea promerent, et in hominum utilitatem proferrent, quæ occultè, in secreto cordis, atque intimis animi sensibus à Deo acceperant. Immo verò plurimi hæc ipsa conscripserunt, et liquidas purissimasque animi voluptates, spiritus suavitates, divina planè, et quæ omnem sensum exuperant solatia, quibus benignissimus dominus eos excitabat, sustentabat, inebriebat, et in se (ut ita dicam) transformabat, literis etiam consigna-
/ runt. Quæ oia in tenebris certè jacerent, P. 13
nisi illi ipsi in lucem protulissent : et nisi Deus, qui tam liberalis erga illos fuit, summa etiam in nos benignitate, sanctos suos permovisset,

la main tout ce qui a été ainsi conservé jusqu'à ce jour.

Nous conterons aussi ce que nous avons appris, de bouche ou par écrit, du Révérend Père Jacques Lainez, Préposé général de notre Compagnie. En raison de sa très étroite union **et de sa constante intimité** avec Ignace **dans les immenses travaux entrepris par eux pour le Christ et pour son Eglise,** et comme il fut, dès le début, presque le premier de ses dix compagnons et parmi ses fils le plus cher à son cœur, il a beaucoup observé, beau-
P. 14 coup pris de notes, et souvent, dans nos conservations quotidiennes, il m'a beaucoup confié, à ma prière, sur ce sujet. Et voilà quelles ont été mes sources.

Quant à ce qui nous est parvenu d'auteurs peu sûrs ou pas assez renseignés, nous avons préféré

---

ut quæ in tenebris acceperant, in lumine dicerent, et quæ in aure audiissent, prædicarent super tecta (Matth. 10). Quamobrem, hanc Ignatio etiam nostro mentem injecit, autorque fuit, ut de se ipse ea narraret Ludovico Gonsalvo, quæ ille accuratè diligenterque ex Ignatii ore excepit, et totidem ferme verbis perscripsit. Eaque omnia, quemadmodum tunc quidem scripta sunt, apud me habeo.

Postremò ea etiam narrabimus, quæ à R. P. Jacobo Layne, Societatis nostræ Præposito Generali, vel sermone, vel scripto accepimus : qui propter arctissimam conjunctionem, et summam cum Ignatio **societatem, in perferendis pro Christo et ejus Ecclesia immensis prope laboribus,** *ipsis illis primis initiis, cùm esset tempore ex sociis, ferè primus ex decem, amore omnium carissimus filius, multa vidit,*
P. 14 *multa notavit, / eaque, in quotidiano sermone, optanti mihi sæpe narravit.*

n'en rien dire. Nous sommes persuadé, en effet, qu'il est toujours honteux de mentir; mais, quand il s'agit d'écrire la vie d'un Saint, toute tromperie est plus honteuse encore. Car Dieu n'a pas besoin de nos inventions pour sa gloire, et c'est un crime que de vouloir honorer la première et suprême Vérité par de fausses relations et de vains commentaires. Mais j'aborde ce récit avec d'autant plus de confiance que je n'ai point à traiter ici de la sainteté de je ne sais quel très ancien personnage, en l'honheur de qui il soit possible d'ajouter quoi que ce soit à la vérité sans soulever, en raison de l'éloignement des temps, les protestations de personne; nous parlons au contraire de faits qu'ont bien connus une multitude de témoins unis de très près à notre héros et qui ont fait partie de son entourage : si bien qu'à ceux qui n'ont pas vu cet homme éminent, **P. 15**

Ex iis igitur fontibus hæc nostra manarunt.

Quæ verò incertis autoribus, aut non satis locupletibus dici poterant, ea ne scribenda quidem putavimus. Est enim persuasum nobis, cùm in omni re mentiri turpe esse, tum verò in Sanctorum vita referenda, turpissimum. Nam neque Deus, ad gloriam suam illustrandam, mendaciis nostris indiget : neque primam et summam veritatem, falsis narrationibus et commentariis honorare velle fas est. Atque hoc etiam spe aggredior majore ad scribendum, quia non de antiquissimi alicujus viri sanctitate mihi agendum est, in quo veritati quicquam affingere liceat, nemine propter vetustatem jam refellente : sed hæc iis cognoscenda proferimus, quorum permulti conjunctissime cum eo ipso, de quo loquimur, familiarissimèque, vixerunt : ut summum virum iis qui illum non viderunt, eorum qui- / bus ille notissimus fuit, vivorum, et præsentium testimonio commendemus. De instituto autem nostro et omni scribendi ratione paucis accipite. Ego cùm initio proposuissem, Ignatii tantummodo **P. 15**

nous ne faisons qu'apporter le témoignage des personnes encore vivantes et présentes de qui il a été le mieux connu.

***

Enfin sur notre dessein et notre façon de composer cet ouvrage, quelques mots suffiront.

Je m'étais proposé d'abord d'écrire seulement la vie d'Ignace et de conserver à la mémoire des hommes ses faits et gestes les plus importants ; mais j'ai élargi mon plan par la suite, car je vis que les meilleurs et les plus attachés des Nôtres le désiraient et réclamaient de connaître les origines et les progrès de notre Compagnie. Je résolus donc d'y toucher et de m'en expliquer brièvement. Ignace en personne a propagé si loin et si profondément sa Compagnie ! Tant de choses m'ont paru dignes d'être rapportées de tout ce qui s'est passé, durant sa vie, dans l'ensemble de la Société ! Toutes, au reste, ne se sont-elles pas faites sur son ordre, développées sous son patronage, organisées sous son contrôle ? Si bien qu'elles me sont apparues atta-

---

vitam conscribere, et præclara illius exempla hominum memoriæ commendare, postea tamen animo plus etiam aliquanto suscepi. Nam quod viderem, ab optimis viris nostrique amantissimis desiderari, et Societatis nostræ ortus, atque progressus cognitionem requiri, illud etiam attingere decrevi, breviterque explicare. Societatem quam longe Ignatius, latèque, propagaverit, nonnullaque complecti eorum, quæ in universa Societate, dum ille viveret, scriptione digna mihi visa sunt. Quæ quidem, quoniam illo vel duce gesta, vel defensore propulsata, vel moderatore constituta sunt, implicata mihi cum ejus vita, connexaque ità videbantur, ut sejungi commodè, secernique non possent.

chées et comme mêlées à sa vie au point qu'il m'était impossible de les en distinguer et disjoindre. **P. 16**

Toutefois mon dessein n'est pas de tout dire. Je choisirai seulement quelques traits, qui ou bien sont plus célèbres ou bien illustrent mieux le cours en quelque sorte de la Compagnie, et qui, s'ils n'étaient consignés par écrit sur de récents souvenirs, risqueraient de tomber dans l'oubli.

Quant à la vie des Pères qui furent les premiers fils et les premiers compagnons d'Ignace et qui sont morts avant lui ; quant à ceux surtout qui ont versé leur sang pour la propagation de la foi, nous en ferons mention particulière au passage : des premiers, parce qu'ils nous ont engendrés en Jésus-Christ, des seconds, parce qu'ils ont préféré payer au Christ ce tribut de la mort que tous nous devons à la nature.

Mais nous parlerons peu de ceux qui sont encore vivants, si nous traitons un peu plus au long des autres : car, avant la mort, dit le sage, ne loue aucun

---

Neque mihi tamen / hoc propositum est, omnia **P. 16**
ut persequar : sed ut pauca quædam deligam, quæ vel illustriora sunt, vel Societatis quasi cursum declarant : et quæ, nisi nunc recenti memoria, literis consignata sint, oblivione forsitan obruantur. De eorum Patrum vita, qui primi Ignatii filii, ac socii fuerunt, et vivo Ignatio, mortui sunt ; de nonnullis præterea, qui pro Christi fide amplificanda, sanguinem profuderunt, singulatim mentionem faciemus : de illis, quia nos genuerunt in Christo : de his, quia mortem naturæ debitam, pro Christo potissimum reddiderunt. De iis, qui addhuc vivunt parcè loquemur, de mortuis paulò pleniùs. Ante mortem, ait Sapiens, ne laudaveris hominem quemquam : quasi dicat, lauda post vitam, magnifica post consummationem. Reliquum est, fratres, ut Deum precemur, nostris ut cæptis adspiret, et hos libros quinque quasi minuta quinque, piè à nobis ad

homme : et c'est comme s'il disait, ne loue qu'après la vie, ne glorifie que ceux pour qui tout est consommé.

***

Il ne nous reste plus, mes Frères, qu'à prier Dieu de favoriser notre entreprise.

Ces cinq livres que nous déposons pieusement comme offrande, pour l'édification de la sainte
P. 17 Eglise, tels nos cinq deniers dans le tronc du Temple, daigne le Seigneur les agréer avec bonté pour sa gloire, pour le profit et pour le salut des hommes.

Et vous, mes Frères, au nom de notre mutuelle charité fraternelle, je vous en conjure ardemment : suppliez-Le, vous aussi de m'accorder une grâce suprême. Que je puisse imiter la sainteté d'Ignace, tout au moins en partie. Sa constance dans l'humilité, sa sévère mortification, son courage dans les dangers, sa tranquillité au milieu des orages, sa modération dans la bonne fortune, la paix qu'il a su garder toujours et la joie dans l'Esprit Saint, enfin tout cet admirable ensemble de ses vertus, ah ! si nous le savions garder persévéramment sous les yeux, il nous fournirait la règle la plus droite et la plus

---

P. 17 *Ecclesiæ sanctæ ædificationem, in ejus gazophylacium oblata, / benignè ad gloriam suam, atque ad hominum salutem, utilitatemque, suscipiat. Vos vero, fratres, pro fraterna, et mutua charitate nostra, vehementer obsecro, ut a Deo impetretis, ut mihi tribuat summum hoc beneficium ut Ignatii morum sanctitatem aliqua saltem ex parte possim imitari. Cujus quidem, si in se deprimendo, constantia ; in castigando, severitas ; in periculis, fortitudo ; in turbulentis rebus, tranquillitas ; in lætis, moderatio ; in omnibus pax et gaudium in Spiritu sancto : si denique lectissimus virtutum ejus omnium comitatus assiduè nobis ante oculos versabitur, rectissimam habebimus regulam, atque certissimam,*

sûre, à laquelle nous pussions non seulement conformer notre conduite et notre vie, mais encore confronter le véritable et authentique esprit de notre vocation, dont la solide et expresse image apparaît pleinement dans cette sainte vie.

Rome, le 1er mai 1569. (1)

§ 2. — Des miracles de Saint Ignace. P. 663

(Edition de 1587, Livre V, ch. XIII, p. 663).

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de la vie d'Ignace, où chacun peut trouver à imiter, selon sa convenance.

— Mais, dira quelqu'un, si tout cela est vrai, comme je n'en doute pas, comment se peut-il, et pour quelle cause, qu'aucun miracle n'ait attesté la

---

ad quam non solùm mores nostros, vitamque conformare, sed etiam verum germanumque nostræ vocationis spiritum examinare possimus : cujus solida effigies, et expressa, in illius vita planè conspicitur.

Romæ Kalend. Maij M. D. LXIX

De miraculis per eum factis P. 663
Caput XIII

Exposita nobis hactenus est Ignatii vita : ex qua sumere quisque ad imitandum possit, quod cuique maximè convenit. Sed dicat aliquis, si hæc vera sunt, ut profectò sunt, quid causæ est, quamobrem illius sanctitas, minus est testata miraculis? Et, ut multorum sanctorum vita, signis declarata, virtutumque operatio-

(1) Inutile de rappeler que la date de cette seconde rédaction est non pas 1569, mais 1587.

sainteté de ce grand homme : car la vie de la plupart des saints brille de signes, s'orne de manifestations du surnaturel ?

A quoi je répondrai :

— Qui a jamais su la pensée de Dieu ? Qui se mêlera de le conseiller ? Lui seul opère à son gré les plus grandes merveilles. Rien ne peut se faire que
P. 664 par sa puissance infinie de ce qui dépasse les forces ou les lois de la nature. Et comme Lui seul en est l'auteur, Lui seul aussi sait où, quand, à la prière de qui les miracles doivent se produire.

Tous les saints d'ailleurs n'ont pas indifféremment excellé par là ; ce n'est pas par le nombre ou l'éclat des miracles que certains saints ont dépassé les autres. C'est à la charité et non aux miracles que la sainteté se reconnaît.

Saint Grégoire en personne nous l'enseigne : « La marque des saints, ce n'est pas d'opérer des merveilles, mais d'aimer son prochain

---

nibus insignita ? Cui ego : Quis cognovit sensum Domini, aut quis consiliarius ejus fuit ? ille enim est, qui facit mirabilia magna solus, propterea illius tantummodo infinita virtute fieri possunt, quæcumque
P. 664 *naturæ vim aut mo- / dum excedunt. Et ut solus ille hæc potest efficere, ita ille solus novit, quo loco, quo tempore miracula, et quorum precibus facienda sint. Sed tamen neque omnes sancti viri miraculis excelluerunt, neque qui illorum aut magnitudine præstiterunt, aut copia, idcirco reliquos sanctitate superarunt. Non enim sanctitas cujusque signis, sed charitate destimanda est.*

Quod docet D. Gregorius (Lib. 20 Moral. 5-9) his verbis : Probatio sanctitatis non est signa facere, sed unumquemque ut se diligere : de Deo autem vera cognoscere, de proximo verò meliora quàm de semetipso sentire. Nam quia

comme soi-même, d'avoir la vraie connaissance de Dieu, d'estimer autrui meilleur que soi. Car la vraie vertu consiste dans l'amour, et non dans une ostentation de miracles, ainsi que la Vérité même l'atteste : « Tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples à ceci que vous vous aimerez les uns les autres ». Elle ne dit pas en effet : « A ceci que vous ferez des miracles » ; mais : « Si vous vous aimez réciproquement », indiquant clairement par là que seule la charité, et non les miracles, révèlent quels sont les vrais serviteurs de Dieu. La marque d'une fidélité supérieure, c'est le don de dilection fraternelle. » Aussi, un peu plus haut, le même saint Docteur avait déjà dit : « C'est l'humilité dans la charité, non les manifestations miraculeuses qu'il faut vénérer dans les saints. » P. 665

Ainsi personne ne s'est élevé plus haut que Jean-Baptiste parmi les enfants des hommes ; pourtant

---

vera virtus in amore est, non autem in ostensione miraculi, veritas demonstrat, quæ ait (Joann. 13) : In hoc cognoscent omnes quia discipuli mei estis, si dilectionem habueritis ad invicem. Quæ enim non ait, in hoc cognoscent quia discipuli mei estis si signa feceritis, sed ait, si dilectionem habueritis ad invicem : apertè indicat, quia veros Dei famulos non miracula, sed sola charitas probat. Testimonium ergo superni discipulatus est, donum fraternæ dilectionis. Et idcirco paulô antè idem sanctissimus Doctor dixerat, in hominibus charitatis humilitatem / non autem signa virtutum, esse venerandam. P. 665

Itaque et Joannes Baptista, quo inter natos mulierum major non surrexit, signum (ut ait Evangelista)

l'Evangile nous apprend qu'il ne fit point de miracles. Et combien d'autres saints, lumières et ornements de l'Eglise catholique, seraient restés bien obscurs et ignorés des hommes si l'éclat des miracles avait été nécessaire à leur gloire ? C'est leur vie, c'est leur doctrine qui éclaire le monde.

Et au rebours, au jour du jugement, combien diront en vain : « Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom, en ton nom chassé les démons et opéré tant de miracles ? » Et le Seigneur de leur répondre alors : « Je ne vous ai jamais connus ! »

Bien plus, afin qu'on ne nous soupçonne pas d'erreur, c'est Notre-Seigneur en personne, comme le note Saint Augustin, qui nous en avertit encore : « Il s'élèvera des faux Christ et des faux prophètes, et ils mutiplieront les signes et les prodiges, au point de séduire, s'il était possible, jusqu'aux élus. » **Et Saint Jérôme, commentant un autre verset, écrit : « Prophétiser, faire des miracles, chasser les démons, ne préjuge en rien du mérite**

(*Joann.* 10) *fecit nullum et permulti alii sanctissimi viri, lumina Catholicæ Ecclesiæ, et ornamenta, in hominum ignoratione jacuissent, et tenebris, si miraculorum lux, ad illorum gloriam illustrandam necessaria fuisset; quorum lumen vita et doctrina mundum universum illuminat. Et contrà, in extremo die multi dicent* (*Matth.* 3) : *Domine, Domine, nonne in nomine tuo prophetavimus? et in nomine tuo dæmonia ejecimus? et in nomine tuo virtutes multas fecimus? et tunc confitebor illis, quia nunquam novi vos. Et ne illos fortè mentiri credamus : ipse Dominus* (*ut notat Augustinus*) *ait* (*Matth.* 24) : *Surgent pseudochristi, et pseudoprophetæ, et dabunt signa magna, et prodigia; ità ut in errorem inducantur* (*si fieri potest*) *etiam electi.* **D. Hieronymus (In Matth. c. 7. verba) sic ait : Prophetare, et virtutes facere,**

de celui qui le fait. Cela lui est accordé soit par l'invocation du nom du Christ, soit pour la condamnation de ceux qui le voient et l'entendent, car même en dédaignant le faiseur de P. 666
miracles, ils devaient honorer Dieu à l'invocation duquel les miracles s'opèrent. Saül, et Balaam et Caïphe prophétisèrent, en effet, ne sachant ce qu'ils disaient ; le Pharaon et Nabuchodonosor connurent en songe l'avenir ; nous voyons dans les Actes des Apôtres, les fils de Séva chasser les démons. Judas, déjà possédé de l'esprit de trahison, prit part, suivant l'Evangile, avec les autres Apôtres, aux merveilles opérées par le nom de Jésus. »

Saint Paul enfin nous enseigne que, même sans la charité, peuvent se rencontrer le don de prophétie, et celui de science, et une foi à transporter les montagnes.

Par conséquent, il ne faut point exiger de miracles au point que la sainteté de n'importe qui semble en dépendre nécessairement, mais tout doit être ramené ici à une juste mesure. Très souvent, en

---

dæmonia ejicere, interdum non ejus meriti est qui operatur, sed vel invocatione nominis Christi hoc agit : vel ob condemnationem eorum qui vident et audiunt, conceditur, ut licet homines despiciant signa / facientes, tamen P. 666
Deum honorent, ad cujus invocationem fiunt miracula. Nam et Saul et Balaam et Caiphas prophetaverunt, nescientes quid dicerent : et Pharao et Nabuchodonosor somniis futura cognoscunt. Et in Actibus Apostolorum filii Scevæ videbantur ejicere dæmonia. Sed et Judas Apostolus cum animo proditoris multa signa inter cæteros Apostolos fecisse narratur. *Certe ex Paulo constat* (*I, Cor.* 13), *et prophetiæ donum, et omnis scientiæ cognitionem haberi, et montes trans-*

effet, Dieu manifeste par des prodiges la haute vertu de ses serviteurs ; toutefois cette marque n'est ni constante ni indispensable. Quels miracles avons-nous lus d'un Saint Augustin, d'un Saint Jean Chrysostome, d'un Athanase ? Combien en ont fait l'un et l'autre Grégoire, celui de Nysse et celui de Nazianze ? Assez peu, sans doute. Oserons-nous pourtant leur préférer pour cette seule raison l'autre Grégoire, surnommé le Thaumaturge, c'est-à-dire le faiseur de merveilles ?

P. 667 Saint Augustin, s'adressant au clergé, aux anciens, aux fidèles de l'Eglise d'Hippone, leur enseignait à cette occasion :

« Personne ne peut deviner les desseins de Dieu, ni pourquoi des miracles ont lieu ici et non pas là ». Et il conclut : « Ainsi que l'écrit l'Apôtre, tous les chrétiens d'alors n'eurent pas le don de guérison ni

---

ferri etiam sine charitate posse. Non ergo ita exigenda miracula sunt, quasi ab illis sanctimonia cujusque necessario pendeat, sed ad veram rationem res tota revocanda. Nam etsi sæpenumero Deus servorum suorum declarat sanctitatem signis atque miraculis, non tamen id sempiternum (ut diximus) est, neque necessarium. Quæ enim miracula Divi Augustini, quæ Chrysostomi, Athanasiique legimus : quæ utriusque Gregorii Nazianzeni et Nisseni? Sanè pauca : quibus tamen propterea non auderemus Gregorium illum anteponere, qui Thaumaturgus, hoc est, miraculorum patrator appellatus est. Unde D. Augustinus (Epist. 137)

P. 667 *scribens Clero, senio- / ribus, et universæ plebi Ecclesiæ Hipponensis, et docens, neminem posse Dei consilium perscrutari, quarè in aliis locis miracula fiant, in aliis non fiant ; postremo concludit : Sicut enim quod Apostolus dicit (I. Cor. 12), Non omnes sancti habent dona curationum, nec omnes habent dijudicationem spirituum : ita nec omnibus in memoriis Sanctorum, ista fieri voluit ille, qui dividit propria uni-*

celui du discernement des esprits : et, de même, Dieu n'a pas voulu toujours accorder à nos saints tous ces dons, mais les diviser entre eux à sa guise. »

***

Ce que j'en ai dit n'est certes pas pour contester la valeur du miracle, mais pour que le prudent lecteur comprenne bien que tout dépend de Dieu, auquel il faut s'en remettre de tout et qui partage à chacun ses grâces comme il lui plaît.

Il a pu, dans sa secrète sagesse, être contraint par notre faiblesse de nous refuser des miracles, de peur que nous nous enorgueillissions un jour. Il a pu vouloir que notre Institut parût à jamais illustré moins par son obscur fondateur que par le nom de Jésus que nous avons pris : de sorte que cette appellation sacrée nous avertît sans cesse de ne détourner point nos regards de Celui que, non seulement comme le commun Libérateur et Prince du genre humain, mais en particulier comme notre Chef principal, notre devoir est de servir et d'imiter pour avoir daigné décorer notre minime Compagnie de ce titre glorieux. Il a pu enfin

---

cuique prout vult. Hæc dixerim, non ut miraculorum vim elevem, sed ut prudens lector intelligat, rem totam Deo committendam : qui dona sua unicuique distribuit, prout vult. Potuit ille, pro sua occulta sapientia, nostræ hoc imbecillitati dare, ne miracula unquam iactare possemus. Potuit utilitati, ut authore instituti nostri minus illustri, à Jesu potius, quam ab illo, nomen traheremus : et nostra nos appellatio sacra moneret, ne ab illo oculos unquam dimoveremus : quem non solum, ut communem humani generis liberatorem ac Principem, sed etiam, ut præcipuum Ducem colere, atque imitari debemus, minimus, minimam hanc Societatem sui nominis glorioso titulo decorantem. Potuit hoc etiam tribuere temporibus, quibus hæc

P. 668 avoir égard aux temps à qui ce genre de prodiges n'était pas nécessaire.

Loin de moi, d'ailleurs, la pensée que les miracles font défaut pour illustrer la vie d'Ignace. Je crois au contraire pouvoir mettre en pleine lumière nombre des plus éclatants. Ce qui, me semble-t-il, sera aussi l'avis, sinon d'une plèbe incompétente qui n'en peut juger qu'au sens vulgaire, du moins de tout homme grave capable d'un avis pondéré.

Que nous considérions, soit les débuts, soit l'institut de la Compagnie, soit la propagation et les fruits qui s'ensuivirent, il n'est point de miracles qu'il nous faille regretter : car nous saisissons là autant de prodiges qu'il en fût jamais, par lesquels Dieu montre que tout ceci fut son ouvrage et manifeste assez, au tronc et aux fruits, quelles furent les racines de l'arbre. Quoi de plus admirable en effet ! Un soldat, tout féru de son épée et des camps, étranger à tout esprit divin, soudain change, au point non seulement de se faire le soldat du Christ, mais le porte-fanion et le capi-

---

P. 668 *miracula / necessaria non sunt. Mihi verò tantum abest, ut ad vitam Ignatii illustrandam, miracula deesse videantur ; ut multa, eaque præstantissima, judicem in media luce versari. Quod item videri credo, non plebi imperitæ, res populariter æstimanti, sed gravi cuivis homini, et certo judicio eas ponderanti. Nam sive initia hujus Societatis, sive institutum spectemus, sive propagationem, consecutasque ex ea utilitates, miracula certè nulla desiderabïmus : cum tam multa iis rebus miracula inesse deprehendamus, per quæ Deus, et hoc opus suum esse, et radicis naturam, ex trunco ostendit, et fructu. Quid enim admirabilius, quam militarem hominem, ferro et castris assuetum, a spiritu Dei alienum, ita immutatum, ut non solum ipse Christo militaret, sed sacræ militiæ antesignanus esset, et princeps? Quid inusitatius, quam tot homines ingenio, studio, ætate florentes, ab*

taine d'une sainte milice. Quoi de plus surprenant ? Une foule d'hommes, dans toute la fleur du talent, des études et de l'âge, se laissent convaincre par cet homme pauvre, dédaigné, presque sans lettres, sans éloquence ni élégance en ses discours ; il les amène à rompre le cours de leur vie, à renoncer à tous leurs espoirs, à s'exposer à tous les traits de la pauvreté, de l'obscurité, des affronts, au hasard de tant de travaux et de dangers ! Il faut bien avouer que voilà **P. 669** une nouveauté vraiment surprenante, à moins d'y reconnaître l'intervention de Celui par la vertu duquel la multitude des premiers chrétiens devint un seul cœur et une seule âme. Des Espagnols, des Français se groupèrent ainsi, et dans ces temps mauvais, où les rois d'Espagne et de France menaient l'un contre l'autre une guerre si malheureuse, nouèrent entre eux une amitié si étroite que toutes les disparités d'origine et de goût firent place à une conformité sans pareille des desseins et des volontés, et que des cœurs si dissemblables finirent par se rassembler grâce à la concorde et à la perpétuelle union des vies.

Déjà l'Institut en lui-même révélerait suffisamment

Ignatio egeno ac despicato, nulla magna vel literarum scientia, vel sermonis elegantia et copia, huc adduci potuisse, institutum ut vitæ cursum abrumperent, spes suas prodigerent, paupertatis, dedecoris, atque ignominiæ sese telis objicerent, et tot labo- / rum, pericolorumque offerrent incursibus? Illud verò et novum et mirum planè videatur necesse est, nisi ab eo factum intelligatur, cujus virtute, credentium multitudo erat cor unum, et anima una (Act. 4) : Hispanos, Gallosque homines ita inter se convenisse, atque tristissimo tempore, et inter ipsos Hispaniæ, Galliæque Reges, bellis infestissimo, tam amicè consociatos fuisse, ut quorum antea tanta fuisset nationum, voluntatumque dissensio, tam singularis repentè existeret studiorum, animorumque consensio, ut dissimilium **P. 669**

son auteur. Ce n'est ni par la subtilité du raisonnement, ni par la prudence humaine, ni par l'art de gouverner les hommes qu'il pouvait être inspiré, si Celui qui est la source de toute sagesse n'avait mu et soutenu l'esprit d'Ignace par son souffle et un instinct divin, pour le solide établissement de la Compagnie et pour la rédaction des constitutions salutaires qui la régissent.

Son action n'est pas douteuse davantage, et ne souffre non plus d'être discutée, quand nous voyons ce même Institut confirmé par tant de Souverains Pon-
P. 670 tifes et si abondamment approuvé par le Saint Concile œcuménique de Trente. Celui-ci, en effet, ayant ordonné qu'à la fin du noviciat les supérieurs religieux ou bien admissent à la profession ceux qu'ils auraient trouvés bien disposés ou bien les congédiassent de leur couvent, ajoute aussitôt : « Par là, cependant, le Saint Synode n'entend rien changer ni réprouver de ce que la règle des Clercs de la Compagnie

---

morum tanta esset similitudo, et vitæ concors atque perpetua conjunctio. Nam institutum ipsum satis apertè authorem suum indicat : quod neque subtilitate excogitari, neque prudentia humana constitui, neque industria gubernari tam sapienter unquam potuisset, nisi ille, qui sapientiæ omnis fons est, Ignatii mentem afflatu suo, instinctuque divino, et ad Societatem stabiliendam inspirasset, et ad tam salutares leges, quibus ipsam temperavit, conscribendas impulisset. Neque vero hoc dubitationem ullam habet, aut habere, fas est, cùm institutum ipsum, et à summis Pontificibus
P. 670 *multis confirmatum, et / ab œcumenico, sacroque Concilio Tridentino tam luculenter comprobatum videamus. Quod quidem cùm finito tempore novitiatus, ut superiores novitios, quos habiles invenerint ad profitendum admittant, aut è monasterio eos ejiciant jussisset, statim adjecit : Per hæc tamen sancta Synodus non intendit aliquid innovare, aut prohibere, quin*

de Jésus a décidé selon leur pieux Institut, approuvé par le Saint Siège pour le service de Dieu et de son Eglise ».

Et que dirai-je de la propagation de la Compagnie ? Elle est telle qu'elle emporte l'admiration de tous ceux qui veulent bien y prendre garde, car le doigt de Dieu s'y manifeste et, sans lui, comment expliquer tant de succès ? En effet, la Compagnie fut approuvée pour la première fois par Paul III ; quelques années passèrent, et déjà non seulement la Compagnie avait essaimé à travers tous les royaumes du monde chrétien, mais elle avait dépassé leurs frontières, atteint les régions les plus éloignées, des pays incultes, des nations barbares, et établi parmi ces peuples cruels sa demeure. Je passe sous silence l'Irlande, l'Angleterre, l'Ecosse, Chypre, Alexandrie, la Mauri- **P. 671**
tanie, les Iles Fortunées, où les Nôtres abordèrent tour à tour pour y répandre vigoureusement la religion chrétienne. Je ne dirai rien de l'Italie, de

---

Religio clericorum Societatis Jesu, juxta pium eorum institutum, à Santa Sede Apostolica approbatum, Domino, et ejus Ecclesiæ inservire possint. Nam quid ego de propagatione dicam? quæ tanta est, ut et admirationem omnibus rectè considerantibus moveat, et digitum Dei hic esse ostendat, sine quo nullo modo fieri res tanta potuisset? Etenim ab eo tempore, quo Societas à Paulo III Pont. Max. anno 1540 *confirmata primum est, pauci anni fluxerunt: quo quidem tempore, non solum per universa Christiani orbis regna disseminata est, verum etiam his finibus egressa distinctissimas provincias, regiones incultas, barbaras immanesque nationes peragravit: et apud illas domicilia etiam constituit. Nam ut Hyberniam, Angliam, Scotiam, Cyprum, Alexandriam, Mau- / ritaniam,* **P. 671**
insulas Fortunatas, ad Christianam religionem pro virili portione dilatandam, à nostris aditas præteream: ut de Italia, Sicilia, Sardinia, Corsica, Gallia, His-

la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse, de la France, de l'Espagne, de la Haute et Basse Allemagne ; j'oublie l'Autriche, la Bohême, la Pologne, la Lithuanie, où notre Compagnie, à ce jour, compte dix-huit Provinces, sans parler de quatre autres au delà de l'Océan. Mais nous voyons les Nôtres pénétrer jusqu'à l'Empire du Soleil Levant et aux confins de l'Asie, à Malacca, l'ancienne Aurea de Chersonèse, et aux Iles Moluques, où ils fondent des Résidences. Ils parviennent aux Indes occidentales, soumises au roi d'Espagne. Les voilà au Brésil, immense et saine colonie, mais infestée d'anthropophages. Le Japon, vaste Empire divisé en une multitude d'îles, venait à peine d'être découvert de nos jours par les Portugais : les Nôtres l'explorent en tous sens, eux les premiers qui y aient paru d'entre les chrétiens, d'après le témoignage de tous les anciens auteurs. Ils abordent le très puissant et incommensurable Empire chinois, afin d'y introduire le nom du seul

---

pania, superiori atque inferiori Germania, nihil dicam : ut Austriam, Bohemiam, Poloniam, Lituaniam, omittam (in quibus ita hæc Societas, hactenus crevit, ut octodecim provincias, præter quatuor alias, ultra Oceanum constitutas habeat :) certè videmus et in Orientis Solis Indiam penetrasse nostros, et in extremis regionibus apud Malacam (quæ Aurea Chersonesius est) Malucoasque Insulas, sedes suas collocasse : et in Occidentis item Indiam quæ Hispaniarum Regi paret, esse delatos : et in Brasilea terra, latissima quidem atque salubri, sed hominum anthropophagorum feritate formidabili, magna passim cum utilitate versari. Nam in Japonem, vastissimam regionem, et permultis insulis distinctam, nostraque ætate primùm à Lusitanis patefactam, et repertam nostri omnium Christianorum (quod quidem ex veterum scriptorum monumentis constet) primi lustrarunt : et in potentissimum latissimumque Sinarum regnum, ut in illud

vrai Dieu. Au Sud, c'est l'Ethiopie, le Congo, Angola, le Monomotapa, toutes les côtes de l'Afrique aussi bien que ses contrées les plus reculées, où ils débarquent et s'enfoncent. Aujourd'hui encore, dans certains de ces pays, ils voyagent, ils vivent. Ni l'immensité des mers qui nous en séparent, ni l'âpre abord des continents, ni l'épaisseur des forêts, ni la disette des aliments, ni la barbarie des langues, affreuses à entendre, difficiles à enseigner, ni la nature rébarbative ou exubérante des indigènes et leur cruauté innée, ni d'inouïs supplices, ni le sang de leurs compagnons répandu sous leurs yeux, rien n'a pu les détourner de la prédication de l'Evangile. Mais, d'un bout à l'autre du monde, tel a été le fruit retiré de cet habituel dévouement des Nôtres, que nous n'avons, semble-t-il, rien à regretter. Voyons, par exemple, aux Indes : « Ceux, dit l'Ecriture, à qui le Messie n'avait pas encore été annoncé, ont vu ; ils n'en avaient encore entendu rien dire, et ils l'ont contemplé. Les eaux ont fait place ailleurs au **P. 672**

/ *unius verique Dei nomen inveherent, sunt ingressi. Ad Meridiem verò, Æthiopiam, Congum, Angolam, Monomotapam, aliasque exterioris Africæ oras, remotissimasque provincias obierunt, ac percursarunt. Et in hodiernum usque diem, in illarum quibusdam ita peregrinantur, et vivunt, ut neque maris interjecti immensitas, neque terrarum asperitas, neque vel sylvestris cultus, victusque inopia neque barbaras linguas, atque horridas intelligendi, discendique difficultas, neque indigenarum agrestis natura, et truculenta, innataque crudelitas, neque intentata supplicia, sociorumque ante oculos profusus sanguis, ab Evangelii prædicatione quicquam eos deterreat. Itaque tantus est ubique terrarum ex nostrorum hominum consuetudine atque usu fructus consecutus, ut minimè pœnitendus videatur. Nam ut de Iwdia primùm loquar, certè quibus non est narratum de eo* (*Esa.* 52, *Rom.* 15, **P. 672**

désert. et les torrents ont tari dans cette solitude, tandis que les fonds arides se changeaient en étangs et que la terre assoiffée voyait s'ouvrir des fontaines.
P. 673 Dans les sèches retraites où naguère gîtaient les dragons, le jonc et le roseau verdissent. » La foule des idoles a été jetée bas ; les prestiges des démons s'éteignent : le culte du vrai Dieu refleurit. Dans les villes, sur les routes, jusque dans les déserts et au sommet des montagnes, s'élève le trophée de la croix ; les démons tremblent à son aspect ; elle sourit aux hommes, console les cœurs pieux, invite au salut les impies. Enfin, pour les âmes qui habitaient l'ombre de la mort, s'est levée la lumière de la vérité. Et tous ces miracles, si grands — car il n'en est point de plus nécessaires que d'implanter ainsi la foi dans un sol encore inculte, — sont l'œuvre des fils d'Ignace : nous n'en saurions réclamer de plus beaux ni de plus éclatants.

Au reste, nombre de démons, à la seule invocation

Esa. 35), viderunt : et qui non audierunt, contemplati sunt. Scissæ sunt enim in deserto aquæ, et torrentes in solitudine : et quæ erat arida, est in stagnum, et sitiens in fontes aquarum. In cubilibus, in quibus
P. 673 *prius dracones habitabant, ortus / est viror calami et junci. Et idolorum multitudine sublata, atque illudentium dæmonum præstigiis extinctis, uniius jam Dei cultus efflorescit : Crucisque trophæum in urbibus, in viis, in desertis etiam, atque asperis locis collocatum dæmones aspectu suo terret, homines recreat, pios consolatur, impios ad salutem invitat. Denique habitantibus in regione umbræ mortis veritatis lumen ortum est. Ac tot miracula, et tanta per Ignatii filios edita sunt (quippe ad plantandam in novo atque inculto solo fidem apprimè necessaria) ut neque majora, neque illustriora requiramus. Siquidem et dæmonia multa, Christi tantum nomine invocato, ab humanis corporibus ejecta, illuminatos cæcos : leprosos mun-*

du nom du Christ, ont été chassés du corps des possédés ; des aveugles ont recouvré la vue ; des lépreux ont été guéris ; des malades soulagés de presque tous les genres de maux ; des morts même rappelés à la vie. Des fontaines ont coulé pour étancher la soif des chrétiens, et d'autres au contraire ont tari pour punir, aux îles Moluques, la perfidie des infidèles, alors qu'après avoir reçu la foi et embrassé la vraie religion beaucoup étaient retombés dans la superstition et l'impiété. Le ciel, la terre, la création tout **P. 674**
entière semblait s'armer contre ces insensés ; des pierres de feu, la foudre, les éclairs, le tonnerre, l'orage, des bruits effroyables terrifiaient l'esprit des apostats ; les arbres déracinés, les maisons renversées, le bétail dispersé et mourant, le lit des fleuves à sec, les sources sans une goutte d'eau : ainsi, selon le Psaume, avons-nous vu une terre féconde recouverte de flots salés par la malice de ses habitants.

Et voici le plus important et le plus remarquable : plusieurs milliers d'hommes (pour m'en tenir aux

---

datos : omni propemodum morborum genere multos mortales liberatos : mortuos denique constat revocatos ad vitam : fontes divinitus repertos ad Christianorum sitim sedandam : et contrà, arefactos amnes ad infidelium damnadam perfidiam apud Maluccas vero insulas, cùm ab ea fide, veraque religione, quam semel susceperant, ad superstitionem multi, atque impietatem defecissent (Sap. 5), cæ- / lum et terram, omnemque **P. 674**
creaturam armatam scimus contra insensatos : et ignitis lapidibus, fulgure, fulmine, tonitru, turbine, et fragore ingenti perterrefactos infidelium animos : arbores radicitus revulsas : disturbatas domos : animalia passim extincta : posita flumina in desertum, et exitus aquarum in sitim (Psal. 106). Terram fructiferam in salsuginem, à malitia inhabitantium in ea. Et quod omnium maximum, ac præstantissimum est, multa (ut modestissimè dicam) hominum millia, qui in summa bar-

données les plus modestes, nés et grandis dans la pire et la plus sauvage barbarie, ont abjuré cette fâcheuse cruauté de mœurs, pour prendre le suave joug du Christ. Instruits des lois de la morale chrétienne, ils sont revenus à la mansuétude et au culte de sentiments plus humains: **Et pour que personne ne puisse douter que ce ne soit là l'œuvre de Dieu, rappelons le souvenir des coups, de l'ignominieux supplice qui fut infligé à Ignace par le docteur Govea au collège Sainte-Barbe ; et sachons-le, c'est de cette honteuse et servile épreuve, acceptée d'un si grand cœur brûlant**
P. 675 **pour la plus grande gloire de Dieu, qu'est résulté ce nombre incroyable de peuples et cette floraison divine de grâces de salut. Car comment s'étonner qu'en toutes choses Dieu se montre toujours Dieu ? C'est le propre de Sa bonté que dans la mesure même où l'on se soumet et**

---

baria, et feritate nati, atque educati sunt, importuna illa morum feritate deposita, jugum suave Christi subierunt : et Christianæ disciplinæ legibus eruditi, ad mansuetudinem se, ac humanitati propriorem cultum revocarunt.

Ut autem nemini dubium esse possit, hoc Dei opus esse, in memoriam revocemus (Lib. 2, c. 3) illa verbera, ignominiosum illud supplicium, quod in collegio D. Barbaræ à Goveano, Doctore in Ignatium fuit constitutum : et intelligamus ex servili, probosaque illa ignominia, Ignatio magno ejus desiderio flagranti parata, summam Dei Opt. Max. gloriam, cum incredibili innumerabili- / um populorum salute
P. 675 **conjunctam divinitus effloruisse. Sed quid mirum, si Deus se in omnibus Deum ostendit ? cujus etiam proprium infinitæ bonitatis est, quo se quisque propter ipsius amorem magis**

s'humilie pour l'amour de Lui, Il se plaise à élever et à orner les âmes.

Aussi devons-nous tous au Dieu tout-puissant les plus grandes actions de grâces et une commune reconnaissance, de ce que, dans sa bonté, Il a relevé de ses ruines présentes l'Eglise catholique et de ce qu'Il nous a consolés grandement de notre deuil et de notre perpétuelle douleur. La perte de ceux que l'hérésie nous prend est réparée par cette multitude de peuples nouveaux qui nous viennent, et nous gardons cette joie dans nos chagrins que la bonté de Dieu nous rende plus que l'envie du démon nous a coûté.

Car, pour en venir à ce qui saute aux yeux de tous, voilà ce que nous voyons : des progrès non négligeables dans la foi et la vraie doctrine jusque chez les hérétiques, grâce à des membres de la Compagnie, et de considérables progrès dans la religion et dans la piété chez les catholiques. En Allemagne, en France et dans les autres contrées où l'hérésie,

---

summittit, atque abjicit, eo magis illum extollere, atque ornare. *Quamobrem Deo Optimo Maximo, maximas gratias agere omnes, et habere in commune debemus, qui præsentes Ecclesiæ catholicæ ruinas, sua benignitate resarcit : et nostrum, ex continuis illius calamitatibus dolorem, et luctum magna hac consolatione levat : quod exeuntium hæreticorum jacturam, intrantium in Ecclesiam gentium reparat multitudine : estque hoc in tanto mœrore solatii, quod plus nobis Dei bonitas adjecit, quam diaboli ademit invidia. Sed ut ad ea veniamus, quæ collocata in omnium oculis sunt : videmus certè, et apud hæreticos, non parum per hujus Societatis homines, in fide, veraque doctrina profectum esse : et apud Catholicos multum, in religione, ac pietate. Nam et in Germania, et in Gallia, et in relinquis provinciis, quibus hæresis, certissima pestis animorum, liberè grassatur, multi,*

P. 676 cette peste très certaine des cœurs, étend librement ses ravages, nombre d'âmes, s'arrachant à la nuit de l'erreur, sont revenues à la lumière de la vérité ; la prédication et l'enseignement des Nôtres en a confirmé beaucoup d'autres qui hésitaient dans la foi, soutenu celles qui chancelaient, relevé celles qui étaient tombées, ramené dans le droit chemin celles qui s'étaient égarées ou jetées dans les précipices, sauvé des eaux du déluge celles qui s'y noyaient pour les ramener à l'arche de la sainte Eglise romaine, hors de laquelle il n'est point de salut. Des adolescents des meilleures familles suçaient jusqu'ici l'erreur avec le lait même de leur nourrice : élevés dans nos Collèges, formés à la piété, ils nous donnent aujourd'hui les plus grands espoirs pour l'avenir ; de même que d'autre part, les quotidiennes controverses qui s'élèvent entre catholiques et protestants montrent assez, chez ceux-ci, soit que leur ardeur languit, soit que leurs assauts sont désormais affaiblis ou contenus.

Et il n'y a là, certes, rien d'étonnant. Car l'igno-

P. 676 *nocte falsitatis de- / pulsa se ad veritatis lumen ab errore revocarunt : multos nostrorum prædicatio et doctrina nutantes in fide confirmavit : labantes sustinuit : jacentes erexit : devios, atque præcipites reduxit in viam : et à diluvii (quibus suffocabantur) aquis, in sacrosanctæ Romanæ Ecclesiæ (qua una salus continetur) arcam, fidemque traduxit. Et optimorum adolescentium, qui errorem cum ipso nutricis lacte suxerunt, in nostris Collegiis institutio, et ad pietatem informatio, majora nos etiam sperare in posterum jubet : et quodidiana Catholicorum cum hæreticis altercatio satis ostendit, multis locis, illorum vel languere animos, vel debilitatos esse impetus, atque compressos. Nec mirum sanè. Nam cùm aliquorum Ecclesiasticorum vel ignorantia, vel perversitate, vel negligentia (Mat. 13) (cùm enim dormirent homines,*

rance ou les vices, ou la négligence de certains ecclésiastiques, — négligence grâce à laquelle, durant qu'ils dorment, l'Homme ennemi sème la zizanie dans le champ du père de famille, — avaient jusqu'ici ruiné leurs forces et débilité leur action. On nous objectait la vie de ces gens-là, on honnissait leur ignorance, on rétorquait leurs funestes et sacrilèges passions contre nos justes accusations à l'adresse de l'erreur. On infestait de ce poison l'esprit mal **P. 677**
gardé des simples, incapables d'une distinction entre la doctrine et la vie, la foi et les personnes, la fonction et les mœurs. Mais personne ne s'étonnera si, au contraire, de nos jours, la vérité appuyée des mérites d'une vie irréprochable et d'une doctrine de choix, a réussi à l'emporter enfin sur le camp de l'erreur, a rompu le cours téméraire de son importune audace : tant la vérité, même seule et nue, a toujours de force et d'influence, pour se défendre d'elle-même et remporter sur l'adversaire une glorieuse victoire. Tout

---

inimicus homo superseminavit zizania), non suis lacertis et viribus fortes illi hactenus fuerint : et dum quorundam hominum vitam nobis objiciunt, dum inscitiam exprobant, dum funestas sacrilegasque faces, veris interdum criminationibus contectas in nos contorquent, incautos simplicium animos, nescientes discernere doctrinam à vita, fidem ./ à persona, **P. 677**
potestatem à moribus, venenis suis injecerint : quid mirum est, si hoc tempore veritas, inculpatæ vitæ, exquisitæque doctrinæ stipata studiis, in falsitatis castra invadere, et perumpere importunam ejus audaciam, atque temeritatem valeat, quæ vel solà et nuda, tantam semper vim et potestatem habet, ut facilè se per seipsam defendat, et gloriosam reportet de hoste victoriam : Cùm præsertim, et qui dormiebant, sint excitati : et qui vigilabant, facti sint etiam acriores. Itaque hoc unum Ecclesiæ hostes propositum habent, ut iidem IESUITARUM *hostes sint : et bellum adversus eos*

particulièrement, ceux qui s'endormaient ont été réveillés ; ceux qui veillaient sont devenus plus vigilants. Aussi les ennemis de l'Eglise n'ont-ils plus qu'une pensée : s'en prendre aux JÉSUITES, tourner leurs armes contre ceux qu'ils voient soutenir aujourd'hui sans faiblesse la guerre déclarée par eux au catholicisme. Mais cette haine enflammée contre nous paraît le signe le plus clair de la bienveillance divine à notre égard ; ces malédictions, à mon sens, sont notre louange, ces attaques, notre gloire et notre triomphe. Nous n'en chérissons pas moins comme notre prochain nos ennemis ; nous les aimons comme ayant été nos frères ; nous continuons de les poursuivre de nos avances, en tant qu'arrosés du précieux sang de Jésus-Christ, l'Agneau sans tache et sans souillure.

P. 678 Je passe enfin sous silence les autres services qu'au peuple chrétien tout entier les fils d'Ignace ont rendus par leur zèle et leur industrie : car tout

---

gerant, quos bellum à se Catholicæ Ecclesiæ indictum, non ignave propulsare animadvertunt. Quorum inflammatum in nos odium, non obscurum arbitramur divinæ in nos benevolentiæ signum : vituperationem, laudem, insectationem, gloriam et triumphum nostrum ducimus. Quos tamen diligimus, ut proximos ; amamus, ut nostros aliquando fratres ; ut pretioso sanguine quasi agni immaculati, et incontaminati Jesu Christi conspersos benevolentia prosequimur. Prætermitto eas

P. 678 *utilitates, quas Ca- / tholici integrique populi, filiorum Ignatii opera et industria perceperunt : tum quod sint in promptu, et magis sit animadversione opus, quam explicatione : tum verò quòd à me sine pudore commemorari non possint quæ in hoc genere divina bonitas per minimam hanc Societatem effecit. Ipsi soli (cujus sunt) honor et gloria.*

Et hæc quidem ad alienos. Quid illa, quæ ad domesticos, hoc est, ad nos pertinent, et interiora quidem

cela d'une part est en évidence et a moins besoin d'être expliqué que rappelé seulement à l'attention ; et je ne pourrais guère, d'autre part, énumérer qu'en rougissant tout ce que la divine bonté a opéré en ce genre par le moyen de notre minime Compagnie. A Dieu seul, qui en est l'auteur, en soit l'honneur et la gloire !

Mais encore tout cela ne concerne-t-il que les Externes. Que dirai-je de ce qui regarde les Internes, c'est-à-dire nous-mêmes, et tous ces signes plus intimes encore, mais non moins sûrs, de la puissance divine ? D'abord — et je m'adresse à vous, mes Frères, à qui ces choses sont connues, — que de nombreuses, variées, excellentes vocations, presque de tous pays, se sont déclarées dans notre Compagnie ; que d'âmes, poussées par un souffle particulier de Dieu, sont venues à nous, renonçant à toutes les vanités du siècle, pour embrasser la croix du Christ ? Mais ceci, je pense, est encore l'histoire des autres très saints Ordres religieux. Par surcroît, qu'il est beau cet appareillement des dissemblances. qui fleurit chez nous ! Quelle remarquable disparité de naissance, de caractère, de fortune, de talent, d'habitudes, dans une harmonieuse égalité de toutes

---

magis sunt, non minus tamen certa divinæ virtutis sunt signa? Primùm (vobis fratres, quibus hæc nota sunt, loquor) quàm multæ, quàm variæ, quàm eximiæ vocationes, ex omni penè natione in nostra Societate sunt eorum, qui singulari quodam divinoque afflatu excitati, omnium externarum rerum amputata vanitate, ad Christi crucem in hac Soceitate complectandam, adducti sunt? Quod item de reliquis sanctissimis Religionibus credo. Deinde, quam præclara est illa, quæ apud nos floret, dissimilium rerum similitudo? Quam eximia hominum dispariùm, et vel natura vel fortuna, vel industria, et consuetudine, inæqualium

P. 679 les inégalités! Quel concours de toutes les nations rassemblées et pleinement confondues ! Quelle chaîne entre tous de charitable affection ! Quel magnifique alliage de science et d'humilié, de prudence et d'obéissance, de jeunesse et de chasteté ! Quel ensemble de gravité et d'affabilité dans les supérieurs ! Quel souci du salut d'autrui ! Quel zèle du bien public ! Quelle sollicitude et quel talent de gouvernement ! Comme nos frères accourent de bien loin avec joie à nos assemblées ; comme ils s'en retournent sans déplaisir ! Soit qu'ils doivent séjourner plus longtemps qu'ils ne pensaient quelque part, soit qu'ils soient envoyés au bout de la terre. ils acceptent tout du même cœur joyeux, ayant renoncé à toute attache immodérée aux personnes comme aux lieux où ils vivent, pour ne plus songer qu'à la gloire divine et au salut du prochain ! Reconnaissons en ceci la grâce de Dieu, mes Frères, et remercions-le. Ré-

---

P. 679 *æqualitas? / Quàm conspirans, et planè conflatus inter se diversarum nationum consensus? Quam copulata omnium inter ipsos charitatis benevolentia? Quid mirifica illa scientiæ et humilitatis, prudentiæ et obedientiæ, adoscentiæ conjunctio et castitatis? gravitatis in superioribus, comitatisque Societas? quanta alienæ salutis cura? Quantum publicæ utilitatis studium? quanta sollicitudo, ac procuratio? Quam læti peregrè venientium nostrorum fratrum congressus? quam jucundi eorundem digressus abeuntium? ut sive manendum in aliquo sit loco diutius, sive longè gentium abeundum, lætissimo semper animo sint, et terrarum affectu, locorumque posito, eorumque, quibus cum vivunt, intemperato amore rejecto, Dei tantum gloriam, et salutem proximorum spectare videantur. Agnoscamus Dei gratiam, fratres, et gratissimus : atque hosce mores in Societate hactenus fuisse gaudeamus : et futuros semper speremus : et ut sint, quantum possumus, animo connitamur.*

jouissons-nous de ce que ces vertus ont duré jusqu'ici dans la Compagnie, et espérons qu'elles y dureront toujours : aidons-y de toutes de nos forces.

***

Voilà pour moi de beaux miracles, et les plus sûrs. Et quand je les considère plus attentivement je n'en réclame plus ni d'autres ni de plus grands **P. 680**
pour attester la sainteté d'Ignace : car si l'on juge de l'arbre à ses fruits, selon la parole du Seigneur ; si l'on ne saurait cueillir de raisin sur des épines ni de figues sur un châtaignier ; si la fontaine, au même creux du rocher, ne peut à la fois verser une eau douce et amère, il faut nécessairement convenir que le tronc qui a porté des fruits si suaves et si abondants, était lui-même excellent et très doux, que la source fut très pure d'où ont jailli pour l'Eglise de Dieu tant de bienfaits.

Prenons garde surtout en quel temps se sont accom-

Hæc mihi magna miracula, et certissima sunt, quæ cùm attentiùs considero, neque plura, neque majora ad vir- / tutem Ignatii declarandam requiro. Nam **P. 680**
si ex fructu arbor agnoscitur, ut ait Dominus : si neque de spinis colligi uvæ possunt, neque de tribulis ficus : si fons de eadem foramine, dulcem simul, et amaram aquam manare nequit (Mat. 7, Jacob. 3) : certè fateamur necesse est, et truncum, ex quo tam suaves, tantique fructus percipiuntur, optimum ac suavissimum esse, et fontem nobilissimum, ex quo commoda in Christi Ecclesiam, tam multa redundarunt. Præsertim si attendamus, quibus temporibus hæc, et locis gesta, et à quibus personis sint, quàm acerbè prætereà, et graviter impugnata. Gesta sunt enim nostris temporibus, hoc est, hæreseon numero, errorumque novitate, calamitosis, morum levitate, perditis : Ecclesiasticæ disciplinæ perturbatione, infelicissimis.

plis ces prodiges, en quels lieux, par quelles personnes, malgré quelles graves et cruelles difficultés. Les Nôtres, en effet, les ont accomplis même de nos jours, c'est-à-dire à une époque malheureuse, infestée d'hérésie, néfaste par le nombre et la nouveauté des erreurs, perdue de mœurs légères, désolée par le renversement de toute discipline ecclésiastique. C'est pourquoi notre Compagnie a toujours paru odieuse aux hérétiques, peu utile même à certains catholiques, voire suspecte et odieuse à quelques-uns. Elle n'opère cependant ni dans l'ombre, ni dans les déserts, mais aux yeux du monde entier, dans les villes les plus célèbres, dans les plus illustres aca-
P. 681 démies, à la face et à la vue des hommes, tantôt par force et autorité, tantôt par prudence et conseil, tantôt par l'influence de la doctrine et de l'intégrité de vie, sans intervention des princes. Et tout s'est fait par Ignace, par ses premiers compagnons ou ses premiers fils. Or, si vous fixez un instant sur eux votre attention, vous serez pris d'admiration en

---

Ex quo hæc Societas, odiosa hæreticis semper visa est : Catholicis quibusdam minus interdum necessaria : nonnullis fortè et suspecta etiam, et invisa. Gesta sunt autem non in angulis, non in deserto loco, sed in omnium gentium oculis, in celeberrimis urbibus, clarissimis academiis, in ore, atque luce hominium,
P. 681 *vel potentia, et authoritate, vel pruden- / tia, et consilio, vel doctrina, vitæque integritate sine controversia principum. Effecta sunt autem ab Ignacio, primisque sociis illius, ac filiis. In quos, si animum paulum intendas, magna te admiratio capiet perspicientem, nihil illos ex se attulisse, quod intuentium posset in se oculos, sua specie convertere. Neque enim illi aut stirpis ac generis opinione commendati, aut amicorum copia fulti, aut excellentis dostrinæ præsidio subnixi, primum ad nos venerunt : sed abjecti, pannosi, obscuri, et ad speciem contemnandi, et ad sensum,*

constatant qu'ils n'avaient pourtant rien apporté chez nous qui pût leur attirer la considération. Ils ne s'étaient recommandés pour entrer dans la Compagnie, ni de leur naissance ni de l'illustration de leur famille ; ils n'avaient point invoqué l'appui d'innombrables amis, ils ne s'étaient point fait un titre d'un savoir éminent ; mais tous étaient d'humble origine, misérablement vêtus, obscurs, méprisables d'apparence, sans rien qui flattât le sentiment ou a pensée.

Que dirai-je des persécutions, des très graves orages que cette Compagnie, dès avant sa naissance, a subis en la personne de son père ? Dès qu'elle parut au jour et commença de grandir, il n'est pour ainsi dire personne dont elle n'ait eu à souffrir jusqu'à ce jour. Quelles tempêtes n'a-t-elle pas essuyées ? A quels traits n'a-t-elle pas servi de cible ? Au point que je puis lui appliquer ce que Saint Jérôme a écrit de l'Eglise : à savoir qu'elle a crû par la persécution. Car Dieu l'en a tirée et lui a donné la victoire par Notre Seigneur Jésus-Christ. Elle a éprouvé en effet ce qui est arrivé à presque tous les autres grands Ordres religieux, à savoir de subir tribulations **P. 682**

---

cogitationemque viles. Quid de persecutionibus dicam, gravissimisque tempestatibus quas hæc Societas nondum nata, in parente suo pertulit? ut vero exiit in lucem, ac primùm emersit, ab omni penè hominum genere, ad hunc usque diem passa est? Quibus jactata procellis non hactenus est? Quibus non telis appetita? ut mihi quidem (quod Divus Hieronymus de Catholica Ecclesia scribit) persecutionibus etiam crevisse videatur. Ex quibus omnibus eam Deus eripuit, et victoriam dedit per Dominum nostrum Jesum Christum. (2. Tim. 3) Accidit enim illi, quod reliquis ferè sanctisimis Religionibus usu venit, quibus donatum est, ut in mundo pressuram habeant, et non solum in Christum credant (Joan. 16, Phil. 1), sed etiam, ut pro **P. 682**

en ce monde, afin que non seulement tous croient au Christ, mais souffrent par surcroît pour lui.

Non, — pour mettre un terme à ce récit, — nul autre miracle d'Ignace, à mon avis, ne mérite d'être comparé à ces grands, évidents et bienfaisants prodiges. Non pas même ce que nous en avons déjà conté et qui n'a pu s'accomplir sans miracle : tant de jours de jeûne supportés par Ignace malgré le délabrement de ses forces ; ce ravissement qui, une semaine entière, lui fit perdre connaissance ; ces illuminations si fréquentes et si hautes sur les choses divines ; la guérison du Père Simon (Rodriguez) gravement malade et la prédiction qu'il lui fit du recouvrement futur de sa santé ; l'expulsion du démon et d'autres faits qui dépassent les forces et le mode habituel de procéder de la nature.

Sans parler de ce qu'on pourrait ajouter au sujet de quelques-uns qui ont été sauvés de pressants dangers, libérés des maladies les

---

illo patiantur. Sed ut modum huic meæ narrationi ponam, iis miraculis, magnis, conspicuis, utilissimis, nulla alia Ignatii (meo quidem judicio) sunt comparanda. Itaque quæ narrata suprà a nobis sunt, quanquam sine miraculo fieri multa non potuerunt, et tot dierum jejunatio, viribus nihilomnino debilitatis : octo dierum raptus, et à sensibus destitutio : tot tantæque divinarum rerum illustrationes : P. Simonis periculosè laborantis sanatio, et sanitatis futuræ prædictio : dæmonis expulsio, et alia quædam vim naturæ modumque exuperant :

Et illa etiam quæ addi possunt, quorundam, qui vel magnis periculis, vel morbis gravissimis expediti ac liberati sunt, ad vestium illius aliquando contactum : omnia hæc tamen quanquam magna, certa, atque admirabilia sunt, superioribus illis cum proximorum utilitate,

plus graves rien qu'en touchant son habit, toutes ces merveilles, si hautes, si sûres, si admirables qu'elles soient, je les estime inférieures sur plus d'un point aux précédentes par la moindre utilité qu'en a retiré le prochain, par un moins étroit rapport avec cette vie très pure et très sainte ; elles valent moins comme témoignage de la sainteté d'Ignace.

Et c'est ce qu'enseignent aussi bien Saint Augustin et Saint Grégoire le Grand. P. 683

---

et cum purissima atque sanctissima Ignatii vita conjunctis, inferiora multis partibus judico, et minora miracula ad sanctitatem Ignatii declarandam Idque / sanctissimis Augustino atque Gregorio Magno authoribus. P. 683 Ex quibus D. Augustinus sic ait : « Domini nostri et Salvatoris Christi Jesu miracula omnes quidem audientes et credentes movent, sed alios atque alios, aliter et aliter. Quidam enim corporalia ejus miracula stupentes, majora intueri non norunt (Aug. ser. 44, de Verbis Domini. Sermon. 44. de verb Dom.). Quidam verò ea quæ gesta audiunt in corporibus, nunc amplius in animis mirantur. Nemo ergo dubitet qui Christianus est, etiam nunc mortuos suscitari : sed omnis homo habet oculos, quibus videre potest mortuos resurgere, ita ut ressurrexit filius hujus viduæ, qui modo ex Evangelio eccitatus est. Unde autem videant homines resurgere mortuos in corde, non omnes habent, nisi qui jam resurrexerunt in corde. Ampliùs est resuscitare semper victurum, quam resuscitare iterum moriturum. » Hæc Augustinus, Gregorius vero (Lib. 3, Dialog. c. 17) Augustinum secutus in lib. Dialog. Cum Petrus Diaconus dixisset : « Quid alii sentiant ignoro : Ego autem præ cunctis miraculis hoc potius existimo esse

Saint Augustin a écrit à ce propos : « Les miracles de notre Sauveur Jésus-Christ ont également frappé tous ceux qui les ont vus et qui y crurent, mais les uns d'une façon, les autres de l'autre, d'une façon très diverse. Quelques-uns stupéfaits de ses miracles matériels, n'ont pas su s'élever plus haut. D'autres ont vu et ce qu'il accomplissait en faveur des corps et admiré davantage encore son action sur les âmes. Aucun chrétien, en conséquence, ne saurait douter qu'aujourd'hui encore des morts puissent ressusciter ; mais tout homme a deux yeux pour voir cette résurrection, telle la résurrection du fils de la veuve de Naïm que le Christ éveilla d'après l'Evangile du sommeil de la mort. Mais tout homme n'a pas les yeux qu'il faut pour voir ressusciter les morts spirituellement, sauf ceux qui eux-mêmes ont goûté cette nouvelle vie dans leur cœur. Or il est plus merveilleux encore de ressusciter une âme immortelle qu'un corps condamné à une nouvelle mort. » Ainsi parle Saint Augustin.

Quant à Saint Grégoire, il a suivi, dans ses Dialogues, l'enseignement d'Augustin. Pierre Diacre lui objecte : « Ce qu'en pensent les autres, je l'ignore ; mais pour moi le plus grand des miracles, c'est de voir des morts revenir à la vie et leurs âmes rappelées des occultes royaumes dans leur corps. » A quoi Saint
P. 684 Grégoire riposte : « Si nous ne tenons compte que des choses visibles, nécessairement votre

---

miraculum, quo ad vitam mortui redeunt, eorumque animæ ad carnem ex occulto revocantur «. Respondet Gregorius : « Si visibilia
P. 684 attendimus, ita / necesse est, ut credamus : si verò invisibilia pensamus, nimirum constat quia majus est miraculum prædicationis verbo

opinion est la bonne ; mais si nous réfléchissons à l'invisible, le plus grand des miracles n'est pas la résurrection d'un mort, mais la conversion d'un pécheur par la prédication de la vérité et par le secours de nos prières. Chez l'un ne ressuscite en effet qu'une chair qui doit à nouveau mourir ; chez l'autre se ranime une âme qui doit vivre éternellement. Je vous propose deux exemples : dites-moi celui que vous estimez le plus merveilleux. Le Seigneur a ressuscité d'entre les morts Lazare qui déjà, croyons-nous, était son disciple ; et il a ressuscité spirituellement d'entre les pécheurs Saul (dont il voulait faire l'apôtre des Gentils). N'est-ce pas la résurrection de la chair qui est la moindre merveille, sauf si ce retour du corps à la vie est le moyen d'une rentrée de l'esprit dans la grâce et si le miracle extérieur vise à revivifier une âme par la conversion intérieure ? »

Et il revient encore, dans sa vingt-neuvième Homélie sur ces paroles du Sauveur : *Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur,* etc. Ayant noté que la Sainte Eglise fait encore tous les jours spirituellement ce qu'opéraient alors corporellement les Apôtres, il ajoute : « Tous miracles, en effet, sont d'autant plus grands

---

atque orationis solatio peccatorem convertere, quam carne mortuum resuscitare. In isto enim resuscitatur caro iterum moritura. In illo verò anima in æternum victura. Cùm enim propono duos, in quo horum existimas majori factum virtute miraculum ? Lazarum quippe, quem jam fidelem credimus fuisse, carne Dominus suscitavit, Saulum verò resuscitavit in mente. Minus est ergo quempiam in carne suscitare : nisi fortè per vivificationem carnis, ad vitam reducatur mentis, ut ei hoc agatur per exterius

qu'ils sont plus spirituels, d'autant plus beaux que ce ne sont pas les corps, mais les âmes qui en bénéficient. Car les miracles purement
P. 685 matériels peuvent bien attester parfois la sainteté, ils ne la créent pas. Au contraire, ceux qui s'opèrent dans le domaine spirituel, ne démontrent pas toujours la vertu, mais ils la font. Des méchants peuvent profiter du don matériel des miracles ; seuls les bons profitent des miracles de la grâce. N'allez donc pas, mes très chers Frères, préférer des prodiges dont l'opération peut être commune avec des réprouvés ; mais attachez-vous à ces miracles de la charité et de la piété, dont nous vous avons entretenus et dont la récompense sera d'autant plus grande auprès de Dieu que la gloire en aura été moindre aux yeux des hommes. »

Saint Euloge, enfin, martyr de Cordoue, fait écho à Saint Grégoire. Dans son premier livre du « Mémorial des Saints », il traite à fond la question, et, répondant à certains chrétiens tièdes et mous qui refusaient le titre de martyrs à ceux qui de leur temps avaient été mis à mort

---

miraculum, quatenus conversus interius vivificetur. » (Homil. 29, in die Ascensionis). Et homil. 29, tractans illa Domini verba : Signa autem eos qui crediderint, hæc sequentur, etc. docensque sanctam Ecclesiam quotidie spiritualiter facere, quod tunc per Apostolos corporaliter faciebat, subdit : « Quæ nimirum miracula tanto majora sunt, quanto spiritualia, tanto majora sunt, quanto per hæc non corpora, sed animæ suscitantur. Nam corporalia illa miracula ostendunt aliquando sanctitatem, non autem faciunt. Hæc verò spiritualia quæ agun-
P. 685 tur / in mente, virtutem vitæ non ostendunt, sed faciunt. Illa habere et mali possunt : istis

par les Sarrazins sous prétexte qu'ils n'avaient pas fait de miracles, il écrit entre autres choses : « La divine Providence opère les miracles soit en récompense de la foi des croyants soit pour amener à la foi les incrédules ; et nous devons moins en admirer l'éclat qu'en considérer les effets, quand ces faiseurs de miracles se corrigent de leurs vices et brillent par l'honnêteté des mœurs ; quand, morts au siècle, ils vivent en Dieu ; quand, pour cette seule vraie charité qui surpasse en excellence tous les charismes, ils estiment à rien toutes les affections du monde ; quand, loin de s'attribuer la gloire des dons reçus, ils la font remonter à Celui de qui ils la tiennent ; quand, attentifs de toutes les oreilles du cœur aux leçons que leur donne le Maitre, ils ne s'enorgueillissent point de ce que les démons leur sont soumis, mais se ré-

---

autem perfrui, nisi boni non possunt. Nolite, ergo fratres charissimi amare signa quæ sunt cum reprobis hominibus communia : sed hæc quæ modo diximus charitatis atque pietatis miracula amate, quæ tanto securiora sunt, quanto et occulta, et de quibus apud Dominum eò major fiet retributio quò apud homines minor est gloria. » Hactenus Gregorius. Divus Eulogius martyr Cordubensis, libro primo Memorialis Sanctorum, late prosequitur hanc questionem, et respondens nonnullis tepidis ac mollibus Christianis, qui Martyres non putabant eos qui à Sarracenis pro Christi fide eo tempore interfecti sunt, propterea quod nulla edebant miracula, post multa sic ait : « Miracula denique dum aut propter fidem credentium, aut propter futuram credulitatem astantium Dei providentia operatur, non tam nos in eorum admiratione debemus stupere, quam provida

jouissent de ce que leurs noms soient inscrits au Livre de vie. Oui, l'énumération des vertus, dans ces thaumaturges, est plus admirable que les merveilles qu'ils opèrent ; et le grand exemple qu'ils nous donnent est de chercher
P. 686 d'abord le royaume de Dieu, non de paraître des guides et des chefs ici-bas. La sainteté et la crainte de Dieu, la science du ciel ne sont le lot que des parfaits et des élus ; quant aux signes et aux prodiges, les saints et les réprouvés en opèrent également. Ils ne confèrent parfois qu'une vaine réputation aux yeux des hommes. D'où il s'ensuit que tel qui fut connu comme guérisseur en ce monde, s'il n'a pas été un juste, finit par être condamné lui-même à l'éternel supplice. Celui au contraire qui, éclairé par

---

compensatione intueri, si eorundem effectores signorum, expulsis vitiis, morum honestate præcellant : si sæculo mortui, Deo vivant ;
P. 686 si propter illam veram / charitatem quæ cuncta charismatum dona exuperat, omnes affectiones mundi pro nihilo pensant : si acceptam virtutem non ad suam gloriam, sed ad beneficium referunt collatoris, si attentis auribus cordis, veri magistri admonitione percepta, non quia dæmonia eis subjiciantur tripudiant, sed quia nomina sua scripta sunt in cœlis exultant. Et idcirco hæc dinumeratio virtutum in illis prodigiorum authoribus, potius quam ipse signorum effectus est admirandus, et quod sit magis prævium specimen eundi ad regnum quærendum, non verò quod signiferos ac notabiles nos ostendet. Quia sanctitas et timor Domini, cultusque regni cœlestis non nisi ab *idoneis et perfectis procedunt*. Signa verò atque prodigia et sancti et reprobi faciunt. Quæ nihil aliud quam notitiam vanam etiam

la grâce, a vécu dans la sainteté sous le regard de son Créateur, même ignoré des hommes, doit être compté au nombre des élus pour le bonheur futur. » Jusqu'ici Saint Euloge.

(1) C'est pourquoi je me suis attaché surtout à conter la vie et les vertus d'Ignace : tant par crainte que le souvenir de notre Père, comme il arrive presque toujours ici-bas, ne s'effaçât peu à peu ; tant par désir que les Nôtres sussent à jamais où trouver l'exemple familier de toutes les vertus. Et si j'y suis parvenu, c'est assez pour que j'en remercie Dieu auteur de tous biens ; j'ai confiance en tout cas que, **P. 687**

---

aliquando hominum conferunt. Hinc provenit ut qui fuerit hominibus notus, nisi fuerit justus, ad æterna supplicia perveniat condemnandus. Ille autem qui cœlesti gratia illustratus sub notitia sui cicatoris vixerit sanctus, etsi mortalibus sit ignotus, in futuris tamen sanctorum gaudiis erit annumerandus. Hucusque Beatus Eulogius.

/ (1) *Hæc habui maximè, quæ de Ignatii vita moribusque conscriberem : tum ne parentis nostri (quod in omnibus humanis rebus fere fit) paulatim memoria consenesceret, tum etiam ut in perpetuum haberent nostri homines, unde omnium domestica peterent argumenta virtutum. Quod ego si assecutus fuero, erit cur Deo gratulemur, authori bonorum* **P. 687**

(1) En réalité cette page porte le chiffre 689. Est-ce une simple coquille de l'imprimeur, ou bien, au dernier moment, Ridabeneyra n'aurait-il pas fait sauter deux pages de son interminable et périlleux développement ? La transition manque entre ces lignes et les précédentes, la conclusion est brusquée. Evidemment le malheureux panégyriste n'a pas réussi à « enchaîner ».

tel quel, ce travail, entrepris surtout pour vous, mes très chers Frères, du moins ne vous déplaira pas.

FIN

§ 3. — Mort de Saint Ignace.

(Edition de 1587, Livre IV, Chapitre XVI, p. 511).

P. 511 Tel était l'état de la Compagnie, quand Ignace, chargé d'ans, souvent accablé par ses infirmités, désolé par les troubles qui ravageaient le siècle et par les nouvelles calamités de l'Eglise, commença dans son dévorant désir de remonter au Christ, à supplier Dieu qu'Il tirât son âme de prison pour la gloire de Son nom. Les infirmités corporelles,

---

omnium : sin minus nostros certè qualescunque labores, vobis, fratres carissimi, quorum præcipuè gratia susceptì sunt, non ingratos fore confido.

FINIS

LIBER IV

Ignatius obdormit in Domino.

CAPUT XVI

P. 511 *Hic, erat Societatis status, cum Ignatius annis gravis, morbis sæpe vexatus, perturbatione temporum, et novis Ecclesiæ calamitatibus mœrens, evolandi ad Christum desiderio languens, petere à Domino vehe-*

il les supportait sans doute avec force d'âme ; sa grande et constante patience lui faisait accepter les dures épreuves de son pèlerinage ; mais son désir de voir Dieu et de jouir de la présence divine devint si enflammé qu'il ne pouvait plus songer à son prochain trépas sans répandre des larmes de joie.

Cependant la Ville était pleine de soldats. En raison de la guerre que le Souverain Pontife Paul IV soutenait contre Philippe, roi d'Espagne, on n'y entendait plus que bruits d'armes. Partout le tumulte et l'agitation. Ignace se retira donc dans une campagne un peu éloignée, où, sans être dérangé, il pût déplorer librement tant de maux. Mais là, un temps lourd, des chaleurs excessives empirèrent, selon l'habitude, **P. 512** son état, et il comprit qu'il ne tarderait pas à déposer son enveloppe de chair.

Déjà, quelques mois plus tôt, écrivant à Léonore Mascareñas, il lui avait prédit : « Voici la dernière lettre que je vous adresse. Bientôt,

---

mentius cœpit, ut educeret de custodia animam suam, ad confidendum nomini ejus. Nam etsi corporis infirmitatem, animi robore sustentabat, et magna patientia, constantiaque, peregrinationis suæ molestias perferebat : tam incenso tamen Deum videndi, et eo fruendi tenebatur desiderio, ut de sua migratione (ut suprà demonstravimus) non posset, præ gaudio, sine lacrymis cogitare. Cum autem in Urbe castra essent, et propter bellum, quod gerebabur inter Paulum IIII Pont. Max. et Hispaniarum Regem Philippum, armorum strepitus exaudirentur, et tumultu ac trepidatione plena essent omnia, in vineam secessit paulò remotiorem, ubi absque interpellatione, tantum malum liberius defleret. Ibi cœli gravitate, caloribus ma- / ximis, solito cœpit habere deterius : cognovitque **P. 512** *velocem fore tabernaculi sui depositionem.* **Paucis certè antè mensibus ad Leonoram Mascarenam**

je prierai pour vous du ciel, comme je l'espère, de tout cœur. »

Aussi revint-il de cette villa à la Maison professe, juste au moment où plusieurs des Nôtres étaient gravement malades. **Il avait reçu trois jours plus tôt la très sainte communion,** et les médecins ne soupçonnaient aucun danger.

Cependant, le 29 juillet, vers trois heures de l'après-midi, Ignace fait venir Jean Polanco, qui depuis neuf ans lui servait et de secrétaire et de factotum en tout genre. Seul à seul, avec la plus parfaite égalité d'âme, il lui annonce, malgré son incrédulité, que l'heure de son trépas s'avance. Il le prie d'aller trouver le Souverain Pontife et de lui demander sa bénédiction et l'indulgence *in articulo mortis,* afin de sortir plus ferme et plus heureux encore de cette vie : « Si, comme je l'espère, ajoute-t-il, le Dieu de miséricorde m'accueille sur la sainte montagne, je n'aurai garde d'omettre d'y prier pour

---

ipsemet Ignatius epistolam scripsit, in qua illud erat : Hæc est postrema epistola quam ad te scribam, rogabo Dominum pro te in cœlo brevi (ut spero) ardentius.

Ex vinea domum revertitur, quo ipso tempore multi ex nostris ægrotabant graviter. Ignatius igitur, **cum nudiustertius sacratissimum Christi corpus antea suscepisset,** *ac nihil inesse periculi suspicarentur medici, 3. Kalend. Augusti, hora a meridie tertia, Ioanni Polanco (quo in omni genere, vel scribendarum literarum, vel negociorum, novem annos fuerat usus) ad se vocato, ac nihil minus suspicanti, solus soli, maxima animi tranquillitate, instare ex hac vita ait suæ migrationis diem. Ei mandat, uti Pontificem Max, conveniat : benedictionem ab ipso, et peccatorum indulgentiam petat, qua confirmatior ex hac vita, lætiorque discedat. Se, si ut sperat, domini*

le Pape. Je l'ai toujours fait ici-bas, m'oubliant moi-même ; je ne cesserai point là-haut d'être fidèle à ce diligent et pieux souci. » **P. 513**

Le Pape accorda naturellement de tout cœur cette bénédiction, avec de grandes marques d'affection et de chagrin.

Mais comme la maladie n'apparaissait nullement mortelle, et que ses médecins avertis ne prévoyaient aucune issue funeste, le Père ne voulut rien changer à son train habituel de vie. Il traita cette nuit-là même, familièrement, d'une affaire à régler, avec quelques-uns des Nôtres qui avaient sollicité son avis et qui d'ailleurs remirent au lendemain leur décision afin d'en délibérer encore plus mûrement.

Mais, dès le lever du jour, on le trouva qui agonisait tout doucement. Tous accourent. On veut lui faire prendre un bouillon. Il le refuse, disant qu'il n'est plus temps, et, les mains jointes, les yeux au ciel, implorant Jésus et de cœur et de bouche,

---

misericordia, in montem sanctum ejus venerit, non commissurum, ut eam curam Deum pro Pontifice deprecandi intermittat, quam in carne positus, et de seipso / sollicitus diligenter sanctèque coluerit. **P. 513** *Benedictionem suam libentissimè impertitus est Pontifex, cum magna amoris ac doloris significatione. Sed quod neque morbus gravis videbatur, neque ullum acciti medici nuntiabant vitæ periculum, ipse autem Pater de sua consuetudine nihil immutaverat, et familiariter de negocio quodam conficiendo ea ipsa nocte cum nostris egerat (quanquam Ignatii verba ipsos habebant sollicitos) ut consultius tamen aliquid facerent, posterum diem Patres expectare constituunt. Qui ubi illuxit, suavissime illum animam agentem offendunt : accurunt, jusculum porrigunt, negat sumendi tempus esse, et manibus junctis, oculis in cœlum defixis, Jesum corde, Jesum ore implorans, placido vultu sanctissimè migravit ad Dominum pridie*

le visage paisible, il retourne au Seigneur. C'était le 30 juillet 1556, une heure après le lever du soleil.

O homme vraiment humble, qui sachant l'heure de son trépas, n'a voulu ni se donner un Vicaire général, ni convoquer, avertir, exhorter ses fils, ni les bénir : afin qu'ils n'eussent qu'en Dieu toutes leurs espérances et pensassent en le perdant qu'il ne leur avait rien été et ne leur était plus rien !

P. 514 **Conduite, sans doute, apparemment contraire à celle d'autres saints Fondateurs d'Ordre qui à l'article de la mort assemblèrent leurs Fils pour les exhorter à toutes les vertus ; mais rien n'est plus conforme, en réalité, à l'Esprit divin qui leur a inspiré aux uns et aux autres de nous laisser de tels exemples. Les faits et gestes des Saints peuvent, en effet, différer et paraitre tout autres sans s'opposer ni se contredire. C'est Dieu qui a poussé les uns par sa grâce à manifester ainsi leur ardente charité pour leurs fils ; c'est Lui dont la secrète inspiration a poussé Ignace à étouffer en silence, par zèle de l'humilité, ses sentiments paternels, afin que chez les premiers éclatassent davantage telle vertu et telle autre en Ignace.**

Toutefois à peine ce dernier était-il mort, ou plutôt parvenu à la vie véritable, que tous ses fils ressentirent l'effet de son patronage. Car, dès son trépas, une sorte de sentiment douloureux et très doux se

---

Kalendas Augusti, 1556. *hora post solis ortum prima. Vir verè humilis, qui cum obitum suum præsciret, neque Vicarium generalem creare, neque filios suos accersere, neque monere, neque hortari voluit, neque benedicere : ut illi spes omnes suas in Deo constitutas haberent, ab illo penderent, ipsum nihil fuisse, nihil*
P. 514 *esse arbitrarentur.* / **Quod quamvis pugnare videatur cum quorundam aliarum Religionum Fundatorum factis, qui sub mortem filios suos**

répandit dans la Compagnie : une joie dans les larmes, un regret plein d'espérance, une force spirituelle partout ranimée ; si bien que tous, en tous lieux, parurent soudain brûler d'une nouvelle ardeur d'affronter, au service du Christ, les travaux et les difficultés.

Homme aussi, comme on en peut facilement juger, vraiment ménagé par la Providence à nos temps difficiles et donné par Dieu à l'Eglise pour résister aux efforts de l'hérésie. Car, au moment même ou Luther, par un exécrable crime, se détachait de **P. 515**

---

ad se vocarunt, et ad omne genus virtutis cohortati sunt : haud autem pugnat cum Spiritu divino, qui illos ad ejusmodi exempla edenda permovit. Diversa ergo ac dissimilia sanctorum gesta, non adversa atque contraria inter se sunt. Deus enim qui illos instinctu suo incitavit, ut charitatis suæ affectum erga filios suos demonstrarent, idem afflatu etiam suo Ignatium impulit, ut humilitatis studio paternum affectum silentio premeret, ut in illis magis charitas, in Ignatio humilitas magis eluceret. *Cujus tamen mortui vel verè potiùs viventis patrocinium, filii ejus omnes senserunt. Nam ejus ex obitu, suavissimus quidam in universa Societate doloris sensus est consecutus, lacrymæ cum lætitia, desiderium spei plenum, vigor spiritus passim excitatus : sic ut omnes ubique laborandi pro Christo, patiendique gravia et difficilia, novo quodam desiderio ardere viderentur. Vir etiam (quod facilè judicari possit) Dei munere, ac providentia, iis temporibus datus Ecclesiæ, ad resistendum conatibus hæreti- / corum. Itaque eo* **P. 515**
ipso tempore, quo Lutherus per summum scelus ab Sedis Apostolicæ obedientia descivit, et funestum Catholicæ Ecclesiæ bellum indixit (Libr. 2, cap. 18), Dominus noster (ut suprà demonstratum est) fortissimum hunc ducem excitavit, atque nefariis ejus conatibus opposuit :

l'obédience au Siège apostolique et déclarait au catholicisme une funeste guerre, le Seigneur nous suscitait ce chef si valeureux, pour l'opposer aux forces du mal, récruter à travers le monde entier une nouvelle armée, rassembler des soldats qui s'obligeassent par un vœu particulier et salutaire à l'obéissance à l'égard du Souverain Pontife et brisassent par leur vie et par leur doctrine l'assaut des Luthériens. Car ceux-ci combattent la Pénitence, ruinent le culte des Saints, nient les Sacrements, détruisent les images, les reliques et les ossements sacrés, jettent à bas les églises, raillent les indulgences, privent des pieux suffrages des fidèles les âmes du Purgatoire, mêlent comme de véritables Furies le ciel à la terre et, autant qu'il est en eux, s'efforcent d'anéantir la justice, la paix et toute religion. Or Ignace et ses fils, par la parole et par l'exemple, enseignent le contraire avec persévérance : ils exhortent chacun
P. 516 à de dignes fruits de pénitence, à la prière, à la méditation des choses divines, au pieux et fréquent

---

ut exercitum per universum orbem terrarum conscriberet, atque eos milites congeret, qui novo ac salutari voto summi Pontificis obedientiæ se obstringerent, et vita atque doctrina Lutheranorum impetus propulsarent. Nam illi quidem pœnitentiam oppugnant, Sanctorum invocationem e medio tollunt, sacrosancta Ecclesiæ Sacramenta subvertunt, delent imagines Sanctorum, reliquias illorum et beatissima ossa desjiciunt ac persequuntur, evertunt templa, indulgentias peccatorum irrident, fidelium animas, quæ igne purgatorio expiantur, piorum suffragiis privant, denique quasi furiæ quædam cælum terræ miscent, et quantum in eis est, justitiam, pacem, Christianam omnem religionem extinctam cupiunt. Ignatius verò ejusque
P. 516 *filii iis omninò contraria, dictis, factis perseveranter docent : hortanturque omnes ad dignos poe- / nitentiæ fructus, ad orationem, ac rerum divinarum jugem*

usage des Sacrements, au culte des Saints, de leurs images et de leurs reliques, au pardon mutuel des injures, au gain des indulgences qui nous sont dispensées du surabondant trésor de mérites de Notre-Seigneur et des Saints par le Vicaire de Jésus-Christ. Tous les projets d'Ignace enfin, toute son application, n'ont jamais visé qu'à la conservation ou à la propagation de la foi par lui-même ou par les Siens.

Son corps fut déposé, le 1er août, dans notre église, à droite du grand autel, sous un humble tombeau. Il était dans la 65e année de son âge, la 35e après sa conversion, et il avait passé tout ce temps dans la stricte pauvreté, la pénitence, les durs voyages, l'étude, les persécutions, la prison, les chaînes, les travaux de toutes sortes, qu'il entreprit par amour du Christ avec un courage sans égal et soutint avec une admirable constance. Il y avait 16 ans que la Compagnie avait été confirmée par le Siège apostolique, et déjà Ignace la voyait s'étendre jusqu'aux

---

meditationem, ad pium frequentemque Sacramentorum usum, ad honorem sanctorum imaginibus, ac reliquiis habendum, et tum seipsos, tum alios juvandos condonationibus peccatorum ac indulgentiis, quæ ex locupletissimo meritorum Jesu Christi D. N. et Sanctorum thesauro in Ecclesia recondito, per ejus Vicarium dispensantur. Denique omnia ejus consilia et studia, vel ad conservandam, vel ad revocandam per se et suos fidei Catholicæ sinceritatem spectasse, compertum est. Ejus corpus Kalend. Augusti, in templo nostro, ad dexteram aræ maximæ, humili tumulo conditum est. Mortuus est ætatis suæ anno 65. *post conversionem vero suam* 35. *Quod omne tempus in summa paupertate traduxit: in pœnitentiis, peregrinatione, studiis literarum, persecutionibus, carcere, vinculis, laboribus maximis, quos pro Christi amore, et animi excellenti virtute suscepit, et admirabili contantia pervicit: Societatis verò à Sede Apostolica confirmatæ anno* 16,

P. 517 extrémités du globe. Il avait constitué douze Provinces, à savoir celles de Portugal, de Castille, de Bétique, d'Aragon, d'Italie, de Naples, de Sicile, de Haute et de Basse Allemagne, de France, du Brésil et des Indes orientales ; et les Nôtres y comptaient près de cent collèges ou résidences.

P. 517 *quam toto propemodum terrarum orbe propagatam vidit. Duodecim provincias constitu- / tas reliquit, Lusitaniæ, Castellæ, Bæticæ, Aragoniæ, Italiæ, Neapolis, Siciliæ, Germaniæ tum superioris, tum inferioris, Galliæ, Brasiliæ, et Indiæ quæ ad Orientem est : in iis nostrorum vel Collegia, vel domicilia fere centum.*

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 3

CHAPITRE PREMIER

Ribadeneyra historien.

1. Peint par lui-même 15
2. L'œuvre de Ribadeneyra 34
3. Violences et simulations 39
4. Divers faux et usages de faux 59
5. L'affaire Marcen 68
6. Contre Melchior Cano 82
7. Ribadeneyra, Robadinero 100

CHAPITRE II

La « Vie de Saint Ignace »

1. A la recherche d'un hagiographe 103
2. Comment on prépare une « Histoire » officielle 112
3. Les premières éditions de Ribadeneyra 128
4. L'Ecole ribadeneyrienne, de son apogée à son déclin . 132

CHAPITRE III

Des miracles et de la mort de Saint Ignace.

1. Saint Ignace thaumaturge 140
2. Comment mourut Saint Ignace 152
3. La thèse de Ribadeneyra 169
4. La séquelle des copistes 177

CONCLUSION 188

APPENDICE I

Ribadeneyra, d'après le Père Tacchi Venturi.

1. Sur les *Confessions* de l'auteur 192
2. Sur la *Vie* de Saint Ignace 194
3. La vocation de Ribadeneyra 198

APPENDICE II

Sur le fléau de la « Sollicitation » en Espagne à la fin du XVI^e^ siècle.

1. Etendue de la crise 209
2. Causes générales de cette immoralité 213
3. La réforme et la Compagnie de Jésus 226

APPENDICE III

Extraits de la Vie d'Ignace par Ribadeneyra.

1. Introduction 239
2. Des miracles de Saint Ignace 255
3. Mort de Saint Ignace 288